This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

626610

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)

16 May 1874.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECRÉATIONS
PHILOLOGIQUES.

Digitized by Google

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.

Digitized by Google

RÉCRÉATIONS PHILOLOGIQUES

OU

RECUEIL DE NOTES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES MOTS DE LA LANGUE FRANÇAISE

PAR

François

F. GÉNIN

DEUXIÈME ÉDITION

Vox populi!.....

TOME PREMIER

PARIS

CHAMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DU JARDINET, 13

1858

Droit de traduction et de reproduction réservé.

Digitized by Google

62 6,10
6

1843 Aug. 1.
Minot Fund.
(Tom. I., II.)
(Appr. 600. + binding 2 fr. 700.)

Digitized by Google

PRÉFACE.

I.

Voici depuis onze ans le sixième ouvrage que je publie concernant notre vieille langue (1). Il pourrait s'appeler, comme l'un de ses aînés, *Des variations du langage français;* ce titre convient à tout livre où l'on mettra en présence le vieux français et le français moderne, pour essayer d'éclaircir le second par le premier.

Lorsque l'amitié de M. Paulin m'ouvrit les colonnes de l'*Illustration* pour essayer, sous le titre de *Problèmes philologiques*, de traiter des questions d'étymologie et d'histoire de notre langue, je pus me convaincre combien cette matière en apparence aride et bornée offrait d'intérêt à un grand nombre de lecteurs. La quantité de lettres qui me furent adressées, contenant les unes des questions, les autres des solutions ou des objections, est là pour en témoigner. Je n'ai pu répondre à toutes. Aujourd'hui je reprends quelques-

(1) *Des variations du langage français*, 1845. — *Lexique de Molière*, couronné par l'Académie française, 1846. — *Roland, poëme du XIe siècle*, 1850. — *Grammaires de Palsgrave et de Du Guez*, avec une introduction, 1852. — *La Farce de Patelin*, 1854.

Digitized by Google

unes de celles que l'encombrement m'avait forcé de laisser de côté. J'ai conservé une partie de celles que j'ai publiées alors, avec mes réponses.

On m'a souvent exprimé l'idée que toute cette correspondance était fictive, et j'ai quelquefois été grondé d'abuser jusqu'à la monotonie d'une plaisanterie dont personne n'était la dupe.

A cela j'ai répondu en produisant les originaux, et ceux qui se défendaient d'être dupes de ma supercherie ont reconnu qu'ils l'avaient été de leur propre méfiance. J'en excepte deux ou trois cas tout au plus, où il est visible que la forme épistolaire n'est qu'un cadre commode à rassembler dans un espace étroit une série de questions. Ces lettres ne tromperont personne, car je n'ai pas même cherché à leur donner une couleur de vraisemblance. Les autres sont parfaitement authentiques, et, je le dis en toute humilité, ce ne sont pas celles qu'on a trouvées le moins piquantes.

Je prévois une critique plus grave, et il m'est d'autant plus aisé de la prévoir qu'elle m'a déjà été faite par plusieurs de mes amis : c'est le décousu de ces remarques, l'absence de plan. On aurait voulu..... Oh ! quand on n'a qu'à souhaiter, l'imagination va vite et loin ! L'embarras n'est pas de tracer un plan quelconque, c'est d'en tracer un bon, et surtout de l'exécuter. A m'en affranchir, j'ai trouvé plusieurs avantages, même sans compter celui de ma paresse. D'abord l'avantage de ne pas imposer une lecture suivie. On peut ouvrir ce livre où l'on veut, au commencement, au

Digitized by Google

milieu, à la fin ; le prendre, le laisser là, le reprendre, et toujours avoir sous la main quelque chose de complet en soi.

Cette facilité, cette liberté me semble un attrait. La matière en a si peu, et nos contemporains ont si peu de tems aussi ! Voyez les romans, qui sont la lecture la plus attrayante ; on est obligé de les leur servir découpés en feuilletons ! Et je viendrais leur demander de lire tout d'une haleine, quoi ? de la grammaire ! de la philologie ! Il y aurait de la fatuité à le tenter seulement.

Ensuite quel enchaînement naturel trouver à des observations de ce genre ? L'esprit le plus ingénieux de l'antiquité et le plus fécond en ressources, Ovide, n'a pu lier ses Métamorphoses que par un fil si ténu qu'à chaque instant il menace de se rompre. Et moi, ayant à raconter les métamorphoses des mots, je me serais flatté d'inventer pour les unir un lien solide et point artificiel ? On m'avait bien proposé un classement par tropes et figures de mots : j'aurais fait un chapitre de la catachrèse, un autre de l'épenthèse, un troisième de la paragoge ; puis auraient défilé la crase, la métalepse, la paronymie, etc. :

Grands mots que Pradon croit des termes de chimie.

C'était bien séduisant ! pourtant j'ai résisté : le désordre m'a semblé préférable à cet ordre.

Que si l'on veut bien se contenter de l'ordre alphabétique, des tables de mots très-amples, très-détaillées, placées à la fin de chaque volume, y satisferont, et

Digitized by Google

mieux que je n'aurais pu le faire en disposant mon texte même alphabétiquement; car la plupart des mots peuvent être rappelés sous des chefs divers. Auquel s'adresser? Dans un *index* il n'y a point d'arbitraire.

Chercher, tracer les règles d'une méthode plus sévère, je n'en ai pas l'envie, quand j'en aurais le talent : dogmatiser n'est pas du tout mon fait. A mon avis, quelques exemples instruisent mieux que bien des formules théoriques. J'ai donc multiplié les exemples et négligé les formules. Non content de montrer dans les faits ce que je crois la vérité, je me suis attaché à combattre ce que je crois l'erreur. Cette manière m'a semblé offrir deux avantages : d'abord elle présente l'histoire des opinions, toujours bonne à connaître ; le lecteur compare et choisit ; ensuite la réfutation, en éclairant le vice de la logique adverse, détourne naturellement d'un écueil signalé, et met les esprits judicieux à même de choisir entre les divers procédés dont le jeu et les résultats sont analysés sous leurs regards. Par ce moyen, encore que je n'aie pas d'exposé de doctrine, ceux qui me feront l'honneur de me lire se trouveront à la fin au courant de mes principes en matière d'investigations étymologiques, aussi bien que si j'eusse pris le soin de les déduire *ex professo* dans un système assemblé de toutes pièces, en bel apparat philosophique et grammatical (1).

(1) On trouvera réunies à la fin de ces *Récréations* plusieurs pièces jusqu'ici dispersées et peu répandues, que j'ai publiées à diverses époques, concernant l'histoire du vieux français. Elles sont nécessaires pour établir la suite et l'ensemble de mes idées.

Digitized by Google

C'est la raison du grand nombre d'étymologies fausses ou d'autres bévues dont j'ai rapporté et discuté les exemples. Ce n'est pas assurément pour la puérile vanité d'en triompher, ni pour la misérable satisfaction de surprendre mon prochain en faute : à cela je suis fort indifférent. Si je faisais un recueil des erreurs de mes confrères en ces études, j'y mettrais pour épigraphe l'inscription qui se lit sur la porte des cimetières : *Hodiè mihi, cras tibi*. Nous avons tous nos distractions, nos idées fausses, nos bévues, et, comme dit Horace : *Optimus ille est, qui minimis urgetur*. Je n'ai pas, grâce à Dieu, la présomption de me croire cet *optimus ;* non, mais c'est que l'enseignement, pour être efficace, doit se donner en partie double, et que la sobriété se recommande encore mieux par le spectacle de l'ivresse. La connaissance de toutes les voies du mal aurait pour conséquence prochaine la connaissance de toutes les voies du bien.

HÉLÈNE. — Des dangers ? bon ! je les connais tous.

LE RÉGISSEUR. — Comment !

HÉLÈNE. — Ma mère m'a instruite de tout ! m'a tout dit, le bien et le mal.

LE RÉGISSEUR. — Vous me surprenez.

HÉLÈNE. — Oui, le bien pour le suivre, le mal pour l'éviter.

LE RÉGISSEUR. — Ma foi, en deux mots, voilà toute l'éducation !

J'aurais aimé pouvoir signer du nom de Voltaire ce petit dialogue philosophique. Après tout, aux esprits

Digitized by Google

libres de préjugés il ne paraîtra pas plus mauvais pour venir de la comédie italienne.

Parmi ceux à qui je distribue autre chose que des complimens, s'il en est qui trouvent ma méthode indiscrète et s'offensent de mes remarques, j'ôte ici mon chapeau, et je leur fais à tous mes très-humbles excuses, à commencer par l'Académie française. J'ai pris souvent l'Académie à partie, mais elle ne m'en voudra point, car en cela je me suis conformé aux règles d'Aristote, suivies par tous les auteurs de tragédies classiques. « Les fautes et les malheurs des rois, des » princes, dit le Péripatétique, et en général des per- » sonnages d'une condition au-dessus du vulgaire, » touchent et instruisent avec bien autrement de puis- » sance et d'autorité que les erreurs des petites gens. » Mais, comme de notre tems la tragédie est un peu » déchue de ses anciens priviléges, j'ai cru, pour com- » plaire au goût général, faire bien de mêler à ces » grands personnages tragiques quelques figures bour- » geoises, et même quelques types du menu populaire. » Aristote recommande aussi la variété. J'espère que ma citation d'Aristote absoudra ma citation de Favart.

II.

Depuis qu'un heureux mouvement a reporté l'attention publique sur les œuvres du moyen âge, arts et littérature, on a remis en lumière, et chaque jour voit ressusciter bon nombre de textes qui rendent témoi-

Digitized by Google

gnage des mœurs et du langage de nos aïeux. A l'égard des mœurs et des faits, l'histoire a déjà su tirer de ces vieux monumens un parti considérable, mais je ne vois pas que la même chose ait eu lieu par rapport à la langue. On étudie, c'est fort bien ; mais rien ne servirait d'étudier sans cesse, s'il ne venait pas un moment de faire l'application de ses études. Or, en quoi la langue moderne doit-elle bénéficier des études faites sur la langue ancienne ? Quel fruit doit en résulter pour le présent et même pour l'avenir ? Assez d'observations doivent avoir été amassées pour qu'on pût nous faire entrevoir la réponse à cette question. Personne ne prend la parole pour la traiter ; cependant il ne manque pas de gens habiles qui pourraient dès aujourd'hui la résoudre. Eh bien, je me suis décidé à donner à mes dépens l'exemple d'une tentative à marquer ce trait d'union entre les deux langues françaises. J'ai voulu me rendre compte de ce que j'avais gagné à lire nos vieux auteurs, et je mets ce compte sous les yeux du public, dans l'espoir d'engager quelqu'un à mieux faire. Telle est l'occasion de ce livre.

Il a été composé dans le but de faire réfléchir sur la langue française, sur ses origines, son génie et ses ressources. Ce sont là les trois points sur lesquels j'essaie d'ouvrir quelques aperçus. Si je parvenais à répandre ces idées telles que je les conçois, je croirais avoir bien mérité des lettres, car l'étude de nos origines affermirait les écrivains dans la direction du génie de notre langue, et les retiendrait dans ses limites en leur en

Digitized by Google

découvrant les ressources infinies. Le résultat, si je ne m'abuse, serait, non pas peut-être d'arrêter net, mais à coup sûr d'enrayer et de ralentir de plus en plus le pervertissement de notre langue, que nous voyons chaque jour faire des progrès véritablement effrayans. Le français, dont mille influences extérieures corrompent et minent la constitution native, a grand besoin de se retremper aux sources patriotiques ; c'est là, là seulement, qu'il retrouvera sa force et sa grâce, pareil à ce géant de la fable, fils de la Terre, dont la vigueur épuisée se renouvelait par miracle au contact de sa mère.

Ce n'est pas mon humble travail qui est destiné à opérer directement ce prodige, je le sais ; mais comme une petite roue éveille et répand le mouvement dans une vaste machine, il n'est pas impossible que mes recherches éveillent l'attention ; que certaines idées, couvées, fécondées par la méditation dans quelques bons esprits, ne s'emparent de l'opinion publique, et, armées de ce levier irrésistible, ne parviennent à remuer jusqu'à l'Académie française, et à lui faire modifier, achever sa toile de Pénélope, son fameux dictionnaire.

III.

C'est un singulier ouvrage que le Dictionnaire de l'Académie ! Que contient-il ? La langue française. Oui, c'est la prétention du titre, mais quelques lignes suffisent pour la réduire à néant.

Il n'est pas question de l'ancienne langue française

Digitized by Google

du XIe au XVIe siècle, mais de la langue moderne, de la langue qui se parle depuis Louis XIII, ou tout au moins depuis Louis XIV. C'est entendu. Eh bien, dans ce dictionnaire, trouvons-nous toute la langue du XVIIe siècle? Peut-on avec son secours entendre, mais entendre dans tous les détails, Corneille, La Fontaine, Molière et Bossuet? — Il s'en faut bien! Il y a environ un cinquième, si ce n'est plus, de leurs tournures et de leurs expressions, dont le Dictionnaire de l'Académie ne tient pas compte, et qui doivent être jetées hors de la langue française, si ce dictionnaire est en effet le livre de la loi, le livre du jugement.

Ainsi il ne peut soutenir la prétention de donner la langue des lettres.

Nous donne-t-il la langue des sciences? — Les mots techniques, hormis quelques-uns des plus familiers, sont exclus de son plan.

Est-ce la langue du peuple? — Celle-là moins que pas une. La langue du peuple, fi donc!

Mais enfin quelle langue française nous donne le Dictionnaire de l'Académie? Ce sera au moins la langue des académiciens? Ah! l'on ferait un livre piquant, qui voudrait relever dans les œuvres de chaque membre de l'Académie les insultes au dictionnaire! L'inconvénient de ce livre, c'est qu'il serait trop volumineux. J'en reviens toujours à ma question: Quelle langue nous donne donc le Dictionnaire de l'Académie?

A qui le Dictionnaire de l'Académie doit-il servir? A tout le monde. — A qui peut-il suffire? A personne.

Digitized by Google

C'est un code si défectueux qu'on n'a pu même en écrire la préface sans le violer ! Quelle autre preuve demandez-vous ?

Voilà pour les péchés d'omission ; ils sont nombreux, et ce n'est pas encore tout.

L'Académie ne motive pas ses arrêts, cela se conçoit : le livre n'en finirait plus ! Cependant il y aurait un moyen court et décisif de remplacer la discussion : les exemples. L'Académie ne cite jamais d'exemples ; cela est fâcheux. Alors comment procède-t-elle? quelle est la base de ses décisions ? car encore faut-il s'appuyer sur quelque chose, partir d'un point fixe. A-t-elle, comme l'Académie de la Crusca, commencé par établir une liste d'auteurs classiques, sauf bien entendu à critiquer parfois ces modèles eux-mêmes, nul n'étant impeccable ? Non ! l'ancienne Académie y avait pensé, et dans le projet de dictionnaire dressé par Chapelain, il y avait deux listes, l'une de prosateurs, l'autre de poëtes, qui devaient faire autorité. Ces listes, qu'on peut voir dans Pelisson (1), paraissent aujourd'hui bien pâles : quels noms pour inspirer la foi et le respect que ceux de Motin, Montfuron, Garnier, Touvant, Marion, Refuge, Dammartin, de la Guesle, etc. Mais c'est ce qu'il y avait de mieux alors, et ce n'est pas leur insuffisance qui fit renoncer aux citations :

« Mais un peu après l'Académie commença d'appré-
» hender le travail et la longueur des citations, et ayant

(1) Pelisson, *Histoire de l'Académie françoise*, I, 137.

Digitized by Google

» délibéré plusieurs fois sur cette matière, elle résolut, » par l'avis même de M. Chapelain qui avoit donné le » premier cette pensée, qu'on ne marqueroit point les » autoritez dans le Dictionnaire, si ce n'est qu'en y tra- » vaillant on trouvât bon de citer, sur les phrases qui » seroient douteuses, quelque auteur célèbre qui en » auroit usé (1). »

Cette petite réserve où se réfugiait la pudeur du bonhomme Chapelain ne fut même pas maintenue ; les citations furent abolies purement et simplement, dans tous les cas. Et Pelisson nous dit ingénuement pourquoi : « l'Académie appréhendait le travail. »

Aujourd'hui que cette raison a cessé d'exister, l'Académie devrait revenir à l'idée de ses fondateurs avec d'autant plus d'empressement qu'elle a devant les mains plus d'élémens pour dresser une liste somptueuse et imposante. Elle n'aurait que l'embarras du choix. Sur la nécessité de ce canon d'écrivains, et les bons effets qui résulteraient d'une pareille liste proclamée par l'Académie française, je ferai entendre une voix plus imposante que la mienne, une voix d'outre-tombe : ce ne sera ni plus ni moins que celle de Boileau, dont ces paroles peu connues méritent d'être pesées attentivement. L'abbé d'Olivet rapporte que Boileau lui dit un jour, en présence de Tourreil :

« Quoi ! l'Académie ne voudra-t-elle jamais connoître » ses forces ? Toujours bornée à son dictionnaire ! quand

(1) Pelisson, *Histoire de l'Académie françoise*, I, 138.

Digitized by Google

» donc prendra-t-elle l'essor? Je voudrois que la France » pût avoir ses auteurs classiques aussi bien que l'Italie. » Pour cela, il faudroit un certain nombre de livres qui » fussent déclarés exempts de fautes quant au style. » Quel est le tribunal qui aura le droit de se prononcer » là-dessus, si ce n'est l'Académie, etc. (1)? »

Boileau continue en exprimant le désir que ce choix se fît sur des traductions d'auteurs anciens, lesquelles étant accompagnées d'un commentaire grammatical fait par l'Académie, répandraient à la fois la connaissance de la langue française et le goût de l'antiquité chez ceux-là même qui ne pourraient lire les textes originaux. Aujourd'hui l'Académie aurait à exercer sa critique sur des ouvrages d'un bien autre intérêt que des traductions du grec et du latin. Notre littérature nationale offre un assez vaste champ à ses travaux. Qu'on se figure ce que serait une collection de nos classiques reconnus tels et annotés par l'Académie française! Mais quoi! nous la retrouvons en 1856 juste au même point où elle était en 1669: « toujours bornée à son dictionnaire! » et n'ayant pas même songé à ces listes préparatoires qui devraient servir de base et de pierre angulaire à ce dictionnaire éternel! Si elle ne le rédige pas d'après les auteurs, quelles sont donc ses autorités et notre garantie?

A cette question, elle répond par un seul mot : L'USAGE.

(1) *Histoire de l'Académie françoise*, II, 122.

Digitized by Google

L'Académie se regarde comme la greffière de l'usage : il semble dès lors qu'elle n'ait qu'à enregistrer? Mais distinguons, dit-elle : du bon usage! Et ce monosyllabe *bon* lui crée, à son avis, une responsabilité immense! Elle croit fuir la responsabilité de l'admission en n'admettant pas, et ne voit pas qu'elle tombe immédiatement dans la responsabilité de l'exclusion, qui n'est pas moins grave.

Le plan même de son dictionnaire, si l'on peut appeler un plan l'exercice de l'arbitraire le plus illimité, le plan est mauvais. Il renferme quantité de détails qui sont positivement, exclusivement du ressort de la grammaire. L'Académie, lors de sa première constitution, s'était engagée à composer trois ouvrages essentiels : un dictionnaire, une grammaire et une poétique. La poétique, elle ne s'en est jamais occupée, et je crois qu'elle a bien fait. Des deux autres, elle n'a publié que le premier, mais elle y a fourré au hasard des lambeaux du second. En sorte que le tout forme un assemblage confus, exubérant et incomplet, en somme indigne, on peut le dire, et de l'illustre corps qui le signe, et de la nation qui le paie si cher. De simples particuliers ont exécuté tout seuls, à leurs frais, en peu d'années, le travail que depuis plus de deux siècles une compagnie de quarante membres, la fleur et l'élite des lettres françaises, n'est pas venue à bout d'accomplir, et, s'il vous plaît, après y avoir englouti des sommes fabuleuses sorties des coffres de l'État.

N'y a-t-il pas là quelque chose à faire? Le Diction-

Digitized by Google

naire de l'Académie restera-t-il éternellement au budget le tonneau des Danaïdes, et le tems n'est-il pas arrivé de mettre à ce tonneau un fond?

La première Académie, celle du tems de Richelieu, avait dressé son dictionnaire sur un plan qui fut abandonné à partir de la seconde édition. Ce plan, imité du *Thesaurus linguæ græcæ* d'Henri Estienne, consistait à ranger les mots par familles, mettant à la tête le chef, le mot racine, et déduisant, comme dans un arbre généalogique, tous les rejetons issus de cette souche.

Cette méthode fut critiquée et battue en ruine par un argument très-spécieux : les fils, neveux ou petits-fils souvent ne ressemblent plus à leur auteur. Comment, par exemple, s'avisera-t-on d'aller chercher *aquest* sous *quérir; accumuler* sous *comble; admonester* sous *monitoire; collation* sous *conférer; équivoque* sous *voix; comminatoire* sous *menaces*, etc.? Pour se servir d'un pareil dictionnaire, il faudrait commencer par être instruit de ce qu'on y veut apprendre : cercle vicieux.

Cette objection est bien facile à lever : on joindra au Dictionnaire une nomenclature alphabétique qui renverra du dérivé à la racine.

Mais alors il faudra chercher deux fois? C'est vrai, mais je prétends que cette petite peine sera largement compensée par les avantages de la nouvelle disposition. Ne voyez-vous pas en effet que cette disposition vous fait embrasser d'un coup d'œil tous les mots qu'un lien de parenté rattache les uns aux autres?

Digitized by Google

Ce simple rapprochement matériel conduit à la comparaison, met en saillie les lois qui ont présidé à la formation des mots. Vous démêlez tout de suite et sans aucun effort les procédés suivis aux diverses époques. Vous reconnaissez bien vite les fautes qui ont pu être commises dans la fabrication de tel ou tel dérivé ou composé ; vous les reconnaissez et vous les redressez

Non-seulement vous suivez toutes les déviations de la forme extérieure du mot, déjà fort curieuses ; mais vous saisissez les déviations bien autrement intéressantes du sens propre aux divers sens figurés. Ici vous sont révélées la marche et les habitudes de la pensée humaine ; vous y pouvez étudier les allures particulières de l'esprit national. Par l'effet de la simple juxtaposition, vous comprenez comment les métaphores naissent l'une l'autre, et s'en vont à la dérive dans ce rapide courant du langage où se perd la trace de leur origine. La langue se forme, se démonte et se reforme à plaisir sous vos regards ; vous en embrassez à la fois la synthèse et l'analyse, l'histoire et la philosophie. Telle est la portée d'une bonne méthode d'exposition.

Au contraire, rompez ce lien, isolez tous ces élémens en distribuant les mots selon le classement alphabétique, tout cela disparaît. Un épais brouillard se répand où régnait la lumière ; cet ordre apparent engendre confusion réelle, et pour faire entrevoir à vos lecteurs quelque chose de ces lois qui tout à l'heure se révélaient d'elles-mêmes, vous tombez dans la nécessité des explications infinies, des redites, des renvois ; et

Digitized by Google

avec tout ce laborieux appareil, encore n'atteignez-vous pas votre but, parce que le lecteur n'aura pas la patience de suivre vos démonstrations, supposé que vous ayez vous-même celle de les donner jusqu'au bout. L'esprit est ravi du chemin qu'il fait tout seul, à sa guise et à son pas; mais d'être conduit en laisse et de fouler une piste, il s'en fatigue bientôt et refuse d'avancer.

Ce sont assurément ces considérations, ou des considérations analogues, qui avaient déterminé la première Académie à préférer la classification par racines et par familles. Mais d'abord on omit la précaution de cette nomenclature alphabétique qui était le fil conducteur indispensable dans le labyrinthe; ensuite, au XVIIe siècle, les moyens manquaient de remplir le plan qu'on avait tracé. L'étude philologique de notre langue commençait à peine, ou, pour mieux dire, n'avait pas encore commencé; car Patru, Vaugelas, Thomas Corneille étudiaient la langue présente sur elle-même, sans autre boussole qu'une sorte d'instinct de délicatesse et de régularité; de principes fixes, peu ou point. Le goût de quelques sociétés de femmes, les écrits de quelques hommes célèbres, surtout l'usage de la cour, c'était là leur étoile polaire. Ménage, tout en se réglant sur les mêmes autorités, comme il était vraiment et solidement érudit, essaya de donner à sa critique des bases plus fermes; mais ayant voulu appeler à son secours tous les détails de l'érudition classique et sa connaissance des langues étrangères, il perdit la tête

Digitized by Google

comme au milieu d'un chaos, et sa science même ne lui servit guères qu'à s'égarer. Mais lorsqu'on se fut mis à exhumer les œuvres du moyen âge, à les déchiffrer, à les lire et relire avec attention et sympathie, un nouveau jour se leva ; on découvrit alors, et cela ne remonte pas bien haut, on découvrit ce fait singulier qu'on n'aurait jamais soupçonné, que l'histoire du français moderne était dans le français ancien, et subsidiairement que l'ancien français vivait encore aujourd'hui dans la bouche du peuple et dans le patois des provinces. Il fallut bien des publications pour en arriver là, et ces vérités évidentes ne s'établirent pas sans lutte ! Enfin, grâce à Dieu, elles sont à peu près reconnues. Les dévots d'autrefois au celtique, à l'hébreu, à l'indou, comme langues étymologiques du français, commencent à se détacher du culte de leurs idoles, et à confesser que, pour expliquer notre langue, le plus pressé est d'étudier la langue de nos pères. On a cette obligation à tant de textes français du moyen âge qui ont été rejetés dans la circulation ; et plus on en ressuscitera, plus ces idées gagneront de terrain. La vraie méthode une fois trouvée, on chemine rapidement.

L'Académie ayant sous la main cette abondance d'excellens matériaux, dont chaque jour grossit encore la masse, pourquoi ne reprendrait-elle pas le premier plan du Dictionnaire ? Elle travaille, dit-on, à un Dictionnaire historique de la langue française : il me semble que le véritable dictionnaire historique serait celui-là

Digitized by Google

qui instituerait une comparaison perpétuelle entre la langue prise à ses sources les plus reculées et la langue telle que nous la parlons ; qui rétablirait, par exemple, un radical tombé en désuétude, à la tête de tous ses dérivés pleins de vie, ou nous ferait voir fonctionnant au sens propre un mot dont nous ne connaissons plus que les acceptions métaphoriques. Mais c'est surtout dans le dictionnaire comparé que la disposition des mots par familles serait intéressante et instructive ! On le comprend d'abord sans qu'il soit nécessaire d'insister. Voilà un groupe : pourquoi tel individu est-il vivant, et a-t-on laissé périr son cousin qui valait mieux que lui ? Et celui-ci qui est en train d'agoniser, ne pourrait-on pas le rappeler à la vie ? Et cet autre qui n'a point d'équivalent, plutôt que de forger un barbarisme ou d'aller quêter à l'étranger, remettons-le en activité de service. Au contraire, voilà un méchant bâtard qui usurpe la place d'un enfant légitime, ou qui fait double emploi ; qu'il soit chassé et qu'on n'en parle plus ! Ainsi les titres de chacun étant mis au soleil, tout le monde en pourrait juger. On signalerait à coup sûr, ici une superfétation, là une lacune, et l'on porterait remède où il en serait besoin. Ce serait un inventaire raisonné, au lieu d'un inventaire fait au hasard de l'alphabet. Et croyez-moi que la philosophie du langage en ressortirait si naturellement, qu'elle frapperait ceux même qui s'en mettent le moins en peine.

Il y aurait bien un moyen de pousser vers la perfection l'œuvre des Quarante ; mais ce moyen, excellent à

Digitized by Google

mon gré, est tellement en dehors des mœurs académiques, que je ne sais si j'oserais le proposer.

Dans l'état actuel des choses, la commission du Dictionnaire, avant de rendre sa rédaction définitive, la fait imprimer sur des cahiers dont les vastes marges appellent la critique et les réflexions des confrères à qui ils doivent être soumis. Pas un exemplaire de moins que le nombre strictement nécessaire, pas un de plus (1). Depuis deux siècles passés, il n'est jamais arrivé qu'un de ces mystérieux cahiers d'épreuve ait franchi les murs discrets du sanctuaire et se soit égaré dans le monde, ni avant, ni pendant, ni après, tant messieurs faisaient bonne garde! C'est bien; mais ce qui serait mieux, ce serait de prendre aujourd'hui le contre-pied : ce serait d'agrandir le jury; ce serait que ces fascicules, au lieu d'être mis sous clef comme des secrets redoutables, fussent répandus à profusion par toute la France. L'Académie renferme une masse considérable de lumières, mais enfin elle ne renferme pas toutes les lumières; ce serait insulter à son bon

(1) Cet usage remonte aux premiers temps de l'Académie, seulement ces cahiers étaient d'abord manuscrits : — « Il a cousté deux » mille escus au roy pour faire transcrire ces minutes en de grands » cahiers, en grosses lettres et avec de grandes marges sur lesquelles » on travailloit à la correction. » (FURETIÈRE, *Second factum.*)

Le passage suivant semble indiquer que l'on prit bientôt, comme plus économique, le parti de faire imprimer ces cahiers :

« On a veu souvent M. Racine, trouvant à l'ouverture du Dictionnaire imprimé des choses qui ne luy plaisoient pas, s'escrier en » plein bureau : Bon Dieu! où nous fourrerons-nous quand ce livre » viendra à paroistre? le public nous jettera des pierres !.... » (*Ibidem*, p. 72.)

Digitized by Google

sens que de lui prêter cette ridicule prétention. Sans parler du *sot* que deux vers de l'*Art poétique* ont mis en proverbe, le goût de l'étude est à présent si répandu, qu'un avis important peut venir de quelqu'un qui ne serait pas membre de l'Institut. Parmi ceux qui en sont capables, qui ne tiendrait à honneur de fournir une observation utile à l'Académie française? Dans cette vaste correspondance, l'Académie trouverait infailliblement de très-bonnes choses dont elle ferait son profit. Jadis Henri Estienne eut à se féliciter d'un procédé semblable pour la correction de ses excellentes éditions grecques. Pourquoi la France n'aurait-elle pas un Dictionnaire français rédigé en collaboration de la nation tout entière, l'Académie jugeant et tenant la plume? Et en quoi la dignité académique serait-elle blessée d'attacher son nom à ce dictionnaire issu en quelque sorte du suffrage universel?

Grande et terrible objection : Mais cela ne s'est jamais vu !... Eh bien, cela se verrait.

Cet ouvrage serait, j'en conviens, un travail très-considérable, et bien autrement épineux que d'avoir à réimprimer, avec quelques retouches et quelques additions, le vieux dictionnaire. Mais aussi à qui le demande-t-on? A l'Académie française! Est-ce que ce grand nom n'oblige à rien? Et si l'Académie est effrayée de fouiller tant de documens amoncelés, de dépouiller tous ces vieux titres de notre langue, on peut lui indiquer un moyen de diminuer son labeur sans diminuer la valeur du résultat, au contraire. Il n'est

Digitized by Google

pas contesté que l'ancienne langue française subsiste encore dans le langage du peuple et dans les patois de la province ; et cela est si bien reconnu, que de tous côtés l'attention s'éveille sur ce point : on commence à ramasser ces locutions et ces tournures si longtems méprisées ; on compile des glossaires patois ; on note curieusement la prononciation particulière aux campagnes des environs de Paris, etc. Tout cela ne se peut faire sans amener des comparaisons, des réflexions, des découvertes. Pourquoi l'Académie ne prendrait-elle pas de part à ce mouvement? A qui mieux qu'à l'Académie française appartient-il de le seconder, de le diriger et d'en résumer les effets ? A l'aide de ses concours, il lui serait si facile de susciter de bons glossaires provinciaux dont elle aurait par avance élaboré le plan uniforme et combiné la portée ! Voilà, par exemple, M. le comte Jaubert qui nous donne un Glossaire du centre de la France, composé avec cette patience, cette méthode et cette rigueur d'observation où l'on se forme par l'étude des sciences naturelles, car c'est là qu'on apprend à saisir les moindres nuances et à classer chaque objet en son véritable rang. Que d'observations neuves, piquantes, vraies, sortent spontanément de ces pages couvertes de mots patois? L'auteur en a indiqué beaucoup, mais quiconque y jettera les yeux en trouvera de nouvelles, et toujours de nouvelles, selon les ressources et la disposition des esprits. C'est un fonds inépuisable ! Eh bien, supposez que nous possédions rédigés avec le même soin, la même conscience,

Digitized by Google

la même connaissance de la matière, des glossaires des patois wallon, picard, normand et lorrain, ce seraient d'immortelles archives de la langue française. Et il s'en va grand tems de les recueillir ! La civilisation disséminée par le réseau des chemins de fer entame partout la tradition, l'écrase sous les roues des locomotives, et aura bientôt fait d'absorber et de confondre toutes les originalités locales dans l'océan de l'uniformité. Dans un tems donné, il n'y aura plus de patois ; il n'y aura plus que le français littéraire, le français du théâtre et des romans, compliqué (et non pour petite dose !) du français industriel. Dieu sait ce que c'est, et surtout ce que ce sera !

C'est à ce malheur que l'Académie devrait préparer un remède, ne pouvant absolument le conjurer. Elle en a les moyens, et si elle ne veut pas s'en servir, il lui sera un jour amèrement reproché. Ce sera un manquement à ses devoirs, une trahison, car, encore une fois, elle est officiellement responsable. Faites donc naître des dictionnaires provinciaux qui serviront d'auxiliaires au vôtre et qui resteront encore après. Préparez des archives pour l'histoire, dussiez-vous ne pas l'écrire vous-mêmes ; vous les léguerez aux historiens à venir, et cette prévoyance facile fera bénir un jour votre mémoire.

Les dictionnaires sont des herbiers. Depuis assez longtems l'Académie s'amuse à la flore des serres chaudes et des parterres d'agrément ; il faut à présent qu'elle s'occupe un peu des plantes rustiques, où logent

Digitized by Google

en abondance les sucs vigoureux et les vertus salutaires. Quand le français sera malade d'épuisement, on ne le rajeunira point avec les azalées et les camélias académiques, qui n'ont que de l'éclat sans odeur ni saveur ; il faudra préparer le bain de Médée avec des herbes autrement énergiques et vivifiantes ; où les prendrez-vous alors, ayant négligé de les recueillir et même de les connaître ? La science médicale a été plus prudente et mieux avisée que la vôtre ! Où en serait-elle aujourd'hui si, vaine et dédaigneuse, elle eût toujours dit : C'est du foin ! comme vous vous obstinez à répéter : C'est du patois !

Ces glossaires patois avanceraient tout d'un coup la besogne du Dictionnaire historique : l'Académie prendrait là ses élémens sur le vif. Tant de mots dépareillés, barbouillés, méconnaissables, errans à travers le langage comme des mots sans aveu, le glossaire patois fournirait sur-le-champ de quoi leur reconstituer une famille, rétablir leur vraie physionomie, et les remettre dans le monde sur le pied d'honnêtes et légitimes citoyens du vocabulaire, sur le pied de leur naissance, avec restitution de leur antique apanage. Les écrivains du moyen âge seraient appelés à déposer comme témoins et à confirmer la possession d'état par preuves écrites et irrécusables. La langue française se trouverait tout à coup restaurée : ce serait un monument simple et grandiose dont chacun pourrait mesurer l'intérieur et examiner toutes les assises depuis les plus anciennes jusqu'aux plus récentes, éclairé par le flambeau du génie

Digitized by Google

même qui a présidé à la fondation. Cela durerait, au moins ! on n'aurait pas à reprendre le temple en sous-œuvre tous les vingt ou trente ans, et l'Académie cesserait de rouler son rocher de Sisyphe toujours soulevé et retombant toujours : le Dictionnaire !...

Un dictionnaire fait par l'Académie ne devrait-il pas anéantir par son nom seul toute concurrence ? Eh bien ! que se passe-t-il ? C'est que, malgré le prestige du titre, le Dictionnaire de l'Académie est obligé de subir la concurrence de trois ou quatre rivaux. Tout d'abord, comme ces édifices ruineux qu'on étaie à peine terminés, il a fallu le flanquer d'un complément aussi volumineux que lui ; et, somme toute, Boiste, Laveaux, M. Landais, MM. Bescherelle, lui disputent l'autorité, incontestablement supérieurs à certains égards. L'Académie laissera-t-elle exécuter à côté d'elle le Dictionnaire historique et philosophique de la langue française ? Les Quarante se laisseront-ils prévenir par un simple particulier ? Je dis prévenir, je ne veux pas dire dépasser. Cependant supprimez en idée le caractère officiel de l'Académie, la solennité de son nom et la consécration légendaire : est-il bien sûr que son dictionnaire, abandonné à lui-même et par la seule vertu de son mérite intrinsèque, se soutînt au premier rang ? Franchement, il est permis d'en douter. On l'achète aujourd'hui par scrupule de conscience : c'est un hommage rendu au principe d'autorité ; mais avec celui-là on en achète un autre à qui l'on demande le service réel et complet d'un dictionnaire. D'après cela, n'est-il pas

Digitized by Google

clair que si le Dictionnaire de l'Académie était anonyme, on se contenterait d'acheter l'ouvrage qui suffit, et celui qui ne suffit pas serait délaissé?

Si l'Académie est satisfaite de cette position, elle n'est certes pas ambitieuse! Si elle se contente de ce rôle, c'est trop de modestie ou trop d'orgueil.

La physiologie a découvert que la vie des êtres est proportionnelle à la durée de la gestation. Cette loi supposée véritable, on peut dès aujourd'hui prédire que le Dictionnaire de l'Académie vivra jusqu'à la dernière limite des tems. Faisons des vœux pour que l'Académie, bientôt et heureusement délivrée de son faix, puisse aborder enfin l'œuvre de sa grammaire. A juger de l'avenir par le passé, nos arrière-petits-neveux pourront en voir apparaître les premiers essais, *quod Dî feliciter vertant !*

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉCRÉATIONS PHILOLOGIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'ÉTYMOLOGIE.

Du Cange et Henri Estienne. — Trompe, tromper, se tromper. — Queux, gueuse. — Guimbarde, falbala. — Ménage étymologiste. — M. Nodier.

Je manque ici de propos délibéré une belle occasion de paraître savant. Sur l'étymologie, son importance, ses difficultés et ses dangers, je pourrais produire les opinions de l'antiquité et du moyen âge, et faire défiler, la citation à la bouche, Cicéron, Varron, Quintilien, Platon, saint Augustin, Théodoret, Philon, Scaliger, et Jean de Sarisbery. Toute cette érudition ne me coûterait que la peine de la ramasser dans le 73e chapitre de la préface du Glossaire de Du Cange. Qui est-ce qui lit aujourd'hui cette préface écrite en latin hérissé de grec? Je ne dirai pas *vel duo vel nemo*, je dis hardiment personne; par conséquent ma fraude serait assurée de rester inconnue et impunie. Je prie l'équitable lecteur de me tenir compte de cette tentation surmontée et de cette mystification que je lui épargne. Ce n'est pas, non, le procédé du premier venu!

Digitized by Google

Je me bornerai à présenter les idées de Du Cange lui-même sur l'étymologie et la manière dont cette science doit être traitée. Dans la belle préface qu'il a mise au-devant de son Glossaire : « Quand on veut, dit-il, s'oc-» cuper d'étymologies dans les langues vulgaires, il » faut bien connaître les patois, les façons de parler » de la province; autrement on demande au grec et » à l'hébreu, on va chercher au bout du monde des » origines qui sont à deux pas de nous. » (Page 48, col. 2, édit. Didot.)

Du Cange n'était nullement partisan des étymologies françaises tirées du grec. Voici comme il s'en explique dans le même endroit : « Pour les langues modernes, » filles du latin, quand on recherche leurs étymolo-» gies, *il faut bien se garder d'y faire intervenir le* » *grec*, à moins que ces mots grecs n'aient commencé » par traverser le latin, car nulle part le grec n'est » passé dans l'idiome vulgaire, mais seulement le latin, » et encore le latin corrompu ; d'où l'opinion accré-» ditée qu'il faut être très circonspect à dériver les » mots de la bonne latinité directement et immédia-» tement. »

Et, dans un troisième passage : « Je ne m'arrête pas » aux systèmes de ceux qui veulent à toute force faire » sortir du grec nos langues modernes, comme ont fait, » pour la France, Joachim Périon et Henri Estienne; » pour l'Italie, Morosini; Matute et Aldrete, pour l'Es-» pagne; Étienne Skynner, pour l'anglais; lesquels ont » dressé des catalogues des mots qu'ils soutiennent

Digitized by Google

» tirés du grec. Ils sont aussi raisonnables que ceux » qui dérivent toutes les langues modernes de l'hé- » breu ! » (Page 12.)

Enfin au mot PERSUS : « Je sais qu'on le fait venir » du grec, mais au diable ces étymologies grecques » dans nos langues modernes ! » (*Sed valeant originationes istæ græcissantes in vernaculis nostris !*)

Comme j'ai suivi, dans mes recherches, les mêmes principes, je suis bien aise de me couvrir de l'autorité de ce grand homme, et de l'opposer à ceux qui veulent faire d'Henri Estienne un éminent philologue en français. Ces messieurs croient avoir tout dit quand ils ont nommé Henri Estienne ; Henri Estienne est leur oracle ! Le fait est qu'Henri Estienne n'y entendait que fort peu de chose, ou plutôt n'y entendait rien du tout, aveuglé qu'il était par sa manie de grec. C'est un des guides les plus trompeurs qu'il soit possible de suivre.

Laissant donc de côté Henri Estienne et son école, je me suis dirigé d'après les opinions de Du Cange, et, autant que je l'ai pu, j'ai mis ses conseils en pratique. J'ai demandé quelques lumières sur l'histoire de notre langue au français du peuple, au vieux français, au latin, surtout au latin dégénéré du moyen âge, en m'aidant par-ci par-là de quelques bribes d'italien, d'allemand, d'espagnol et d'anglais ; mais pour le grec, l'hébreu, le celtique, il n'en est guères plus question chez moi que des langues de la mer du Sud. J'ai soigneusement écarté l'érudition, car je n'applique pas ce nom

Digitized by Google

pompeux aux connaissances qui doivent composer le bagage de tout homme ayant fait des études et vécu jusqu'à cinquante ans. Aussi ai-je la confiance qu'il n'est personne qui ne puisse me suivre et apprécier directement l'erreur ou la vérité de mes propositions; c'est peut-être le seul côté neuf de ce livre. S'il n'est pas bon, d'autres, en prenant le même point de départ, pourront le refaire et l'exécuter mieux.

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Maintenant parlons un peu des difficultés de la matière.

Mille-piéges sont tendus incessamment sous les pas des chercheurs d'étymologies. Un des plus perfides consiste dans la forme des locutions que l'on croit ancienne lorsqu'elle est altérée de la forme primitive et originelle. On prend avec confiance une erreur pour point de départ, et après bien du travail, on ne peut arriver qu'à une erreur. Un exemple rendra la chose plus sensible.

Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, le petit instrument, ou plutôt le joujou que nous appelons aujourd'hui une *guimbarde*, s'est appelé une *trompe*. C'était son nom au XIVe siècle. « Le supliant prist dans le pennier dudit » mercier une *trompe* qu'il donna à Jehannot Garinot, » et quatre autres *trompes* de deux tournois la pièce » qu'il dépeça. » (*Lettres de rémiss.* de 1397.) Tous les dictionnaires disent *trompe*, *trompe de Béarn*, *trompe à laquais;* en italien, *tromba;* en espagnol, *trompa de Paris*.

Digitized by Google

« TROMPE, dit Furetière, est aussi un petit instru-
» ment de leton ou d'acier dont se servent les laquais
» pour en tirer quelque harmonie. » Ainsi parle l'édition de 1690, et elle ne connaît pas le mot *guimbarde*, que l'Académie admet, pour la première fois, en 1835.

De cette *trompe* était née la métaphore *se tromper de quelqu'un*, s'en amuser, s'en faire un jouet. « Lors
» iceluy Robert, en disant *tu te trompes de moi*..... »
(*Lettres de rémiss.* de 1388.) « Iceluy suppliant veant
» que ladite femme *se trompoit* et moquoit *de luy*. »
(*Autres* de 1390.)

Trompeur est celui qui joue de la trompe; au figuré, qui se joue de quelqu'un : « L'official voyant que c'es-
» toit ung vrai *trompeur*, et qu'il *se trompoit de luy*...»
(94e des *Cent Nouvelles*.)

Mais déjà, dans les *Cent Nouvelles*, on voit paraître à côté de la forme réfléchie *se tromper de quelqu'un*, la forme active *tromper quelqu'un*, qui en est une altération et qui a fini par supplanter l'autre : « Elle *se* cuide
» *tromper de nous*, mais il *la* fault nous mesmes *trom-*
» *per !* » (33e nouvelle.)

Le XVe siècle disait donc *se tromper de quelqu'un* et *tromper quelqu'un*, comme nous disons au XIXe, *se jouer de quelqu'un* et *jouer quelqu'un*.

Un membre de l'Académie des inscriptions veut rechercher l'origine du verbe *tromper*. Il ne sait pas qu'on a commencé par dire *se tromper de;* il ne le sait pas ou il ne s'en souvient pas (car sa mémoire lui a fait souvent défaut pour des choses qu'il a écrites lui-même).

Digitized by Google

Il voit bien que *tromper* vient de *trompe*, mais il croit que c'est la trompe de chasse, et aussitôt il l'affirme. La difficulté était d'indiquer le trait d'union entre le sens littéral et le sens figuré. M. P. Pâris en est réduit à dire que la bouche sert également pour jouer de la trompe de chasse et pour mentir. M. Pâris oublie qu'on peut mentir sans parler, et qu'on trompe bien souvent à l'aide du silence.

Mettons encore un exemple de ces étymologies fondées sur une ignorance de la vraie forme du mot.

Il est généralement admis que la *gueuse* des forgerons vient de l'allemand *giessen*, *gegossen*, fondre, fondu; en effet, la *gueuse* est ce morceau de métal figuré comme une brique qui sort de la première fonte. Ainsi tout s'y accorde parfaitement, et le sens du mot, et son extérieur.

Par malheur, *gueuse* est une forme moderne, une forme altérée ; l'ancien mot, la forme primitive, est *queux*, qui ne ressemble plus à *giessen*. Aristote dit que « les *cueux* de plomb se fondent et coulent de froid et » de la rigueur de l'hiver comme d'une chaleur véhé- » mente. » (MONTAIGNE, I, 54.)

Je n'hésite pas à rapporter *queux* à *cos*, *cotis*, dont il reste la *queux* à aiguiser les couteaux, rasoirs, etc.

> Fungar vice cotis, acutum
> Reddere quæ ferrum valet, exsors ipsa secandi.
> (HORACE.)

« Je ferai le rôle de la *queux*, qui aiguise le fer, incapable de couper elle-même. »

Digitized by Google

Ce morceau de métal fondu, dont la forme en carré long rappelle celle de la pierre à repasser, a été nommé *queux* par catachrèse, comme nous dirions une brique de plomb, une brique d'argent; comme on dit une meule de fromage, un pain de savon, et nullement par allusion à la fonte du métal.

Palsgrave (page 166), signale trois mots terminés par *x* qui sont féminins exceptionnellement : la *toux*, la *chaux* et une *queux*.

Aussi l'Anglais Cotgrave écrit-il avec la terminaison féminine *une queuse*, qui, par une prononciation adoucie (second, *segond*), est devenue *une gueuse*. Et puis sont arrivés les érudits avec le verbe allemand *giessen* et son participe *gegossen*. Quoi de plus vraisemblable? mais pour vrai, oh! c'est autre chose.

L'*o* du mot latin se changeait volontiers en *eu* français : *cor*, cœur; *mores*, mœurs; *possum*, je peux; *morior*, je meurs; *ovum*, œuf; *cos*, queux.

¶ Il court par le monde un certain nombre de ces étymologies fausses, lesquelles se présentent avec un air d'assurance et de bonne foi dont il est difficile de n'être pas dupe. J'en voyais l'autre jour passer une qui traversait superbement les colonnes de la *Presse*, en arrivant de Belgique. C'est pour mettre les bonnes âmes en garde contre ces aventurières que j'arrête celle-ci au passage.

M. Jobard, directeur du Musée de Bruxelles, a présenté à la Société d'encouragement de cette ville un

Digitized by Google

petit instrument de caoutchouc dont il est l'inventeur, et que l'on dit fort ingénieux. Sur le nom de son père, je le crois sans peine. Ce n'est pas là qu'est la fausse étymologie, c'est dans la phrase suivante : « Un mem-
» bre de la Société propose d'appeler cet instrument
» *jobarde*, comme on a nommé *guimbarde* la petite
» lyre de fer inventée par le conseiller aulique Guim-
» bard, de Nuremberg. » (*La Presse*, 19 mai 1855.)

Quel aplomb ! Le rédacteur de cet article aurait connu personnellement le conseiller *Guimbard*, il l'aurait vu de ses yeux inventer la *guimbarde* à Nuremberg, qu'il ne serait pas plus sûr de son fait. J'ai vainement cherché de tous côtés des nouvelles du conseiller Guimbard; on a oublié de nous marquer en quel tems il vivait, mais c'était nécessairement avant 1397, puisqu'à cette date la *trompe* est mentionnée dans un acte en français. Il reste à savoir par qui la guimbarde a pu être baptisée de ce nom *à Nuremberg ;* ce n'est pas du moins par les Allemands, car ils l'appellent *Maultrommel* ou *Brummen-eisen*, deux mots qui ne riment guères à *guimbarde*. Il n'en est que plus étonnant de voir, au XIVe siècle, un Français conseiller aulique en Allemagne, et un mot parisien créé à Nuremberg.

C'est pourtant sur la foi de cette origine et de cette analogie que l'instrument de M. Jobard s'appelle peut-être à l'heure qu'il est *une jobarde !* Ma foi, c'est une belle chose que l'érudition, mais l'assurance en est une bien plus belle encore ! L'érudition ne donne pas d'assurance, au contraire ; et l'assurance remplace l'érudi-

Digitized by Google

tion avec toute sorte d'avantages. Pour s'en convaincre, il n'est pas besoin d'aller en Belgique.

Et l'étymologie de *guimbarde?* Je crois que c'est l'onomatopée *guim, guim*, jointe à la terminaison *ard*, qui réunit les idées d'habitude et de mépris, ou blâme. *Lyre guimbarde, musique guimbarde*, qui reproduit constamment le son monotone *guim, guim*, le *b* adventice pour l'euphonie. « ..... *si non, his utere mecum.* »

On accueille aussi trop facilement pour des étymologies authentiques des anecdotes controuvées. Vous lirez partout, notamment dans le *Grand vocabulaire français* en 30 volumes, que *falbala* est un mot fabriqué in-promptu par le Régent. Ce prince, dit-on, soutenait, un jour, qu'il était impossible de prendre les marchands en défaut, et de leur demander chose dont ils fussent dégarnis. Pour le prouver, il fait arrêter son carrosse, et, entrant dans la boutique d'une lingère du Palais-Royal : « Madame, avez-vous des *falbalas?* — Oui, monsieur, aurait répondu cette femme, en lui montrant des garnitures de robe : en voilà ! » Le prince aurait gagné son pari, et le nom serait demeuré à la chose (1).

Le Dictionnaire de Trévoux dit que « des personnes » savantes se sont donné beaucoup de peine pour trou- » ver l'étymologie de *falbala*, qui n'en a aucune : » c'est un terme de pur caprice. » Et le Supplément de 1752 ajoute : « On prétend que le courtisan qui a

(1) M. Napoléon Landais a répété ce conte. Chamfort est un des auteurs du *Grand vocabulaire.*

Digitized by Google

» enrichi notre langue du mot *falbala* est M. de Lan-
» glée, grand maréchal des camps et armées du roi. »

Le Duchat est d'un autre avis : il prétend que *falbala* vient de l'allemand *faldplat*, feuille pliée. Il n'y a qu'un petit inconvénient à cette origine, c'est que *faldplat* n'est pas de l'allemand.

Et quant à M. de Langlée et au Régent, il y a à répondre que *falbala* était connu bien avant eux, car il était déjà usité à la cour de Louis XIV. Il se trouve dans une lettre d'Hamilton au marquis de Mimure, datée de Sceaux, 1er juillet 1705 : « La dame surtout » me parut mise d'une façon toute nouvelle :

» Son habit d'une étoffe antique,
» Sur des *falbalas* en portique,
» Offroit d'équivoques couleurs. »
(*Œuvres*, III, 154.)

Dans une autre lettre, celle-ci adressée au duc de Berwick, en Flandre (1706) :

« Nos dames en rapportèrent beaucoup de gloire, » et tant de fourrage dans leurs *falbalas*, leurs cor- » sets, les poches de leurs jupons, leurs bas et leurs » souliers, que Saint-Germain en a pour longtems ! » (*Ibid.*, III, 186.)

Et encore au même, en Espagne (1707) :

Parlons maintenant de nos belles ;
Elles repassent leurs dentelles,
Vont mettre dans votre jardin
Leurs cornettes sur des ficelles ;
Réparent quelques *falbalas*.....
(*Œuvres complètes*, III, 197.)

Digitized by Google

Ces citations suffisent pour établir que le mot *falbala* était dès lors en pleine circulation. Le premier des trois passages semble indiquer que la mode des falbalas s'établit vers l'année 1705, puisqu'il y est dit que la dame qui les étalait en portique, était « mise d'une façon *toute nouvelle* ».

Et ce qui confirme cette indication, c'est que dans *les Mots à la mode*, jolie comédie de Boursault, où l'on trouve une ample et bizarre nomenclature des chiffons de toilette en vogue dans l'année 1694, il n'est pas question de *falbalas*. Or, s'ils eussent été connus alors, il n'est pas douteux que le poëte les eût compris dans sa liste, avec le *chou*, la *gourgandine*, la *culbute*, le *tâtez-y*, le *papillon*, et le reste.

N'en déplaise aux pères de Trévoux, *falbala* n'est pas un terme de pur caprice, sans aucune étymologie. Il ne faut pas être un grand linguiste pour saisir le rapport qui existe entre ce mot et l'espagnol *falda*, bord ou pan de robe, pli d'un vêtement.

« *Falda*, dit Oudin, habit de femme, long manteau » plissé; *faldellin*, cotillon plissé; *faldear*, découper » de grands bords appliqués sur les habits. »

On ne saurait mieux définir le falbala qu'on appelle aujourd'hui *volant*. Il me paraît clair que *falda* s'est allongé en *falbala;* et ce doit être vers l'époque du mariage de Louis XIV avec une infante d'Espagne, lorsque la langue et les auteurs espagnols étaient, dans la société polie, aussi familiers, ou peu s'en faut, que le français et les auteurs français. Il y eut même,

Digitized by Google

dans ce tems-là, à Paris, un théâtre espagnol qui subsista douze ans.

Ménage, comme tous ses devanciers et la plupart de ses successeurs, semble n'avoir été dirigé que par un seul principe en fait d'étymologie, principe dont la fausseté choque le bon sens, rien qu'à l'entendre énoncer ; aussi, en l'appliquant toujours, se sont-ils bien gardés de le formuler jamais. Peut-être eux-mêmes ne s'en rendaient-ils pas compte en lui obéissant en aveugles. Quoi qu'il en soit, le voici dans son expression la plus nette : TOUT MOT VIENT DU MOT QUI LUI RESSEMBLE LE MIEUX. Cela posé, Ménage, avec son érudition polyglotte, s'abat sur le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le celtique, et ne fait pas difficulté d'aller jusqu'à l'hébreu. C'est dommage que de son tems on ne cultivât pas encore le sanscrit, l'hindoustani, le thibétain et l'arabe : il les eût contraints à lui livrer des étymologies françaises. Mais enfin avec les ressources dont il dispose, vous croyez qu'il peut suffire à tout? vous vous trompez. Cela lui suffit si peu, qu'il est obligé d'y coudre le supplément de ce qu'il appelle le bas latin. Ce bas latin lui est un fonds inépuisable, car lorsqu'il n'y trouve pas la racine dont il a besoin, il la fabrique et vous la sert aussi hardiment qu'il ferait une expression de Cicéron ou de Virgile. Point d'exemples ; à quoi bon ? la parole de Ménage n'est-elle pas le meilleur certificat? Et ce n'est pas de l'improbité, non ! Ménage est un honnête homme et rempli de bonne foi ; mais il est comme « notre père Tournemine, qui croit

Digitized by Google

» tout ce qu'il imagine ». Sa première dupe, c'est lui-même. On ajouterait un volume au Glossaire de Du Cange, en ramassant tous les mots de latin barbare forgés par Ménage; très barbares, en effet! latins, c'est autre chose.

Attendez, ce n'est pas tout encore; c'est beaucoup, et ce n'est pas assez, tant cette industrie de Ménage réclame de liberté et de complaisance! Ménage est venu à bout de racoler ses deux ménechmes, l'un français, l'autre attiré du Nord ou du Midi. Il ne s'avisera jamais de se demander lequel des deux est l'aîné, lequel est le cadet; lequel le père, lequel le fils. La recherche de la paternité est interdite, ou plutôt Ménage pose en fait, *à priori*, que le mot français vient toujours du mot étranger. Par exemple, il tire *violon* du bas breton *violon*, et jamais il ne lui tombera dans l'idée que c'est peut-être le bas breton qui a emprunté *violon* au français.

Il ne se met pas davantage en peine des chemins par où un mot hébreu ou carthaginois aurait pu passer pour venir s'établir en France. Il y est, le voilà, suffit! L'identité ne peut être mise en question devant la ressemblance, et souvent Dieu sait quelle ressemblance!

Eh bien, avec tous ces moyens et d'autres que j'omets, Ménage se trouve encore à court! Cela ne lui arrive pas souvent, il est vrai; mais cela lui arrive, et c'est une preuve de sa bonne foi, car pour peu qu'il y mît de malice, cela n'arriverait jamais.

Ce que je vais dire choquera l'opinion générale et

Digitized by Google

consacrée depuis deux cents ans, mais c'est ma conviction, qui ne s'est pas formée à la légère : Ménage manque absolument de sens critique et même de sagacité. Son dictionnaire, imposant par la masse et par l'érudition qui s'y trouve entassée, a fourvoyé la science étymologique dans une fausse route, où elle s'est déconsidérée et à peu près perdue ; car le bon sens public est admirable ! sans discuter le livre, sans disputer avec l'auteur, chose infinie! on a senti le néant de son œuvre, et on l'a tout uniment laissée de côté. Oui, sans posséder la millième partie de l'érudition de Ménage, on a reconnu que cet ouvrage si sérieux dans la forme et dans son appareil pédantesque, n'était au fond qu'un jeu d'esprit d'un homme qui n'avait pas d'esprit, mais seulement de la patience et une mémoire prodigieuse. Le dictionnaire de Ménage est de la science comme les bouts rimés sont de la poésie. S'il en était autrement, aurait-on délaissé, comme on l'a fait, un livre sur une matière si intéressante et si fort du goût de tout le monde?

Ménage a donc compromis au plus haut degré la science étymologique dont il n'a pas même entrevu la portée. Il ne paraît pas avoir soupçonné combien de renseignemens elle pouvait fournir à l'histoire des mœurs et des coutumes, renseignemens cachés et curieux que l'étude irait vainement demander ailleurs. Pour Ménage, il ne s'agit que d'un mot à trouver pareil à un mot donné. Ses étymologies sont au niveau des énigmes de l'abbé Cotin. Cotin met en vers des

Digitized by Google

énigmes frivoles ; Ménage devine en prose des énigmes savantes ; Cotin est l'Œdipe des précieuses, et Ménage celui des pédans : voilà à peu près toute la différence.

Au surplus, la justice oblige de dire que ce n'est pas Ménage qui a ouvert cette voie, mais il l'a considérablement élargie, et il y a entraîné tous ceux qui depuis ont cultivé la science étymologique. Cette science n'a jamais été chez nous que l'art de conjecturer au hasard et de produire hardiment ses conjectures comme des certitudes, des solutions démontrées scientifiquement.

De notre tems M. Nodier a été le plus illustre successeur de Ménage. L'élève a recueilli tous les procédés du maître et s'en est servi avec plus de succès encore, parce que M. Nodier avait beaucoup d'esprit, et surtout d'esprit paradoxal et mystificateur. Il s'est amusé à faire passer sous l'étiquette de la philosophie et de l'érudition des plaisanteries incroyables ! ce n'est pas l'honnête Ménage qui se fût permis de faire venir *luron* de *tra la deri dera.*

Et comment *luron* vient-il de *tra la deri dera?* par quel chemin a-t-il passé? où sont les traces de son passage ? Ah ! voilà précisément l'enclouure ! c'est ce que M. Nodier ne dit pas, et il serait bien embarrassé de le dire ! Il s'en tire avec des phrases sur le *mimologisme*, et comme il jouit d'une grande autorité dans ces matières, cela passe pour une démonstration. Eh bien ! voilà le vice fondamental, voilà pourquoi la science étymologique n'a pu jusqu'ici se constituer, n'existe pas, ou n'existe qu'à l'état de rêve : c'est que tous les

Digitized by Google

étymologistes se sont dispensés d'apporter des preuves à l'appui de leurs assertions. Ces preuves, quelles peuvent-elles être? Des textes, rien que des textes et toujours des textes. Il ne faut pas leur permettre d'établir la moindre proposition, si elle n'a derrière elle un texte clair, authentique, positif. On verra bien si les propositions se tiennent, si les déductions s'enchaînent rigoureusement ; alors chacun, même les ignorans, pourra suivre l'étymologie depuis son point de départ jusqu'au point d'arrivée, et en apprécier la vérité ou l'erreur. Vous m'affirmez, monsieur le professeur au collége de France, que *avec* vient de *ab usquè cum* ? Cela me paraît absurde, mais cela vous paraît naturel. Très-bien ! ne disputons pas : montrez-moi un texte où l'on ait employé *ab usquè cum* pour signifier *avec*. C'est le vrai moyen de couper court et de juger le procès. Cette méthode si simple (moins commode que l'ancienne), par laquelle les conjectures chimériques, les propositions arbitraires, les assertions fausses s'évanouiraient comme le brouillard devant le soleil, n'a jamais été employée par les uns, ni réclamée par les autres; c'est celle que j'appliquerai dans ces recherches, et dont je tâcherai de ne jamais me départir.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

DU NÉOLOGISME.

Une épître de M. Viennet à Boileau. — Le vocabulaire des chemins de fer. — Le verbe *acclamer*. — La langue du XVIIe siècle nous suffit-elle ? — *Bibliophile, autographophile*, et autres.

Le néologisme, malgré la première racine grecque de son nom, est un vieil abus. En 1774, le bon, l'aimable Gresset, qui se trouvait cette année-là directeur de l'Académie française, quitta sa retraite d'Amiens, sa jolie maison du Pinceau, où il vivait heureux et oublié, pour venir à Paris, répondre au discours de réception de M. Suard. Gresset, dans cette réponse, attaqua le néologisme ; mais le poëte qui dans *le Méchant* avait touché si finement le ton et les ridicules du jour, s'était beaucoup épaissi en province ! Dans l'ami, le pénitent de M. Dorléans de La Motte, on ne retrouva plus l'auteur de *Vert-Vert ;* bref, la grâce lui manqua : il n'eut aucun succès. M. Viennet vient de reprendre en vers la thèse perdue en prose par Gresset : il a lu, dans la séance publique des cinq Académies (1855), une épître à Boileau sur le néologisme, et les applaudissemens de l'auditoire, et les éloges unanimes de la presse ont couronné ses hémistiches. Gresset avait été sérieux et ennuyeux ; M. Viennet a été moqueur et amusant. Au bout du

Digitized by Google

compte, le néologisme n'a pas été plus atteint la seconde fois que la première, et ne sera pas plus malade de la satire que du sermon. Pourquoi? C'est ce que je vais essayer de faire comprendre.

Le néologisme procède de deux causes qu'il faut soigneusement distinguer : d'un côté, le mauvais goût et l'envie de se singulariser à tout prix ; de l'autre, la nécessité d'exprimer des idées nouvelles, et l'insuffisance du vocabulaire ancien ; insuffisance plus souvent apparente que réelle, et qui n'est au fond que l'ignorance des ressources. A ce mal quel remède? Dans le premier cas la raillerie, je le veux bien. Ceux qui veulent *désubalterniser* la femme, et qui traitent la raison de *pudibarderie*, je les abandonne volontiers aux alexandrins vengeurs de M. Viennet, encore que je ne les estime pas au fond bien dangereux. Que Gresset déclame contre les *caracos*, que M. Viennet s'escrime contre le *rococo*, c'est, à mon sens, faire trop d'honneur aux inventions saugrenues d'une marchande de modes et d'un loustic du boulevard ; toutefois, si cela vous amuse, à la bonne heure! Mais dans le second cas, dans le cas d'une ignorance sincère et de bonne foi, ce procédé n'est plus de mise. Il est évident qu'il faut ici éclairer et instruire; indiquer les richesses d'une langue mal à propos réputée indigente, et, en les remettant dans la circulation, faire honte de l'emprunt.

M. Viennet a les oreilles déchirées par les mots employés dans les gares des chemins de fer, qui de là se répandent forcément dans le monde.

Digitized by Google

Le *railway*, le *tunnel*, le *ballast*, le *tender*,
Express, *trucks* et *wagons*; une bouche française
Semble broyer du verre ou mâcher de la braise.

Cela est vrai, mais fournissez-en de meilleurs. Si l'Académie ne le peut ou ne le veut pas, de quoi se plaint-elle? Eh! s'écrie M. Viennet,

Eh, qu'avons-nous besoin de tous ces mots bâtards
Pour peindre ces chemins.....

Mille pardons! je vous arrête: il ne s'agit pas de les peindre; il s'agit, ce qui est bien autrement important, de les desservir, et, pour cet effet, de leur constituer une terminologie claire, brève et euphonique, en remplacement de celle qui vous déplaît... Voyons, comment voulez-vous qu'on dise au lieu de *railway*? — Comment?... Écoutez:

Ce fer qui sur le sable allongeant ses lanières,
En rayons accouplés dessinant ses ornières,
Court sous les monts fendus ou de voûtes percés,
Sur les fleuves soumis, les vallons rehaussés.

Voilà le *railway* et la preuve (selon M. Viennet) que nous n'avons pas besoin de tous ces mots bâtards.

Ah! oui, sans doute, il serait bien désirable que tous les employés des chemins de fer pussent parler ainsi, adopter ce système de synonymes; mais il en résulterait quelque perte de temps, et ce langage pittoresque ne serait guères en rapport avec la nature de l'objet décrit. Or M. Viennet lui-même, quand il prend le chemin de fer, est pressé d'arriver; je gage que si, pour chaque

Digitized by Google

mot anglais de deux syllabes, on lui récitait quatre vers français, il perdrait bientôt patience, hormis le cas, bien entendu, où on lui réciterait ses propres vers : il patienterait alors. Mais les autres voyageurs ? tout le monde ne peut pas avoir fait les vers de M. Viennet !

Se moquer, démolir, c'est bientôt fini ; mais remplacer, mettre la correction à la place de la faute, là commence la difficulté ; c'est là aussi que le poëte tourne sur ses talons et nous tire sa révérence. Il est content de lui-même, il se croit quitte dès qu'il a pincé de la lyre ! Sonate, que me veux-tu ?

Ce n'est pas que tout ce baragouin me plaise plus qu'à M. Viennet, ni que j'approuve l'anglomanie, soit dans le langage, soit dans les mœurs. Au fond, la thèse de M. Viennet est bonne, je trouve seulement qu'il l'a mal défendue et ne l'a plaidée qu'à moitié. Autrefois, en France, on ne souffrait que des mots français, ou du moins vêtus à la française. Les noms propres mêmes devaient se laisser réformer ou traduire, qui pis est. Ainsi François Ier et sa sœur madame d'Alençon, écrivant au comte de *Hohenlohe*, du chapitre de Strasbourg, ne l'appellent jamais autrement que mon cousin le comte de *Haute-Flamme*. C'était une tradition des Romains fidèlement observée chez nous. Mais depuis un tems on l'a oubliée, et nous voyons notre langue envahie par des myriades de mots à physionomies atroces, mots barbares (au sens latin), qui en ont déjà entamé la belle unité, défigurent son caractère national, et menacent de la perdre en la corrompant

Digitized by Google

chaque jour davantage. Cela est plus sérieux qu'on ne pense!

Ce que M. Viennet avait à faire, c'était de montrer que nous possédons des équivalens de tous ces mots soi-disant indispensables, et même qu'ils sont ici pour la plupart du vieux français travesti. Dès lors pourquoi ne pas leur restituer leur forme française? Le *tunnel* est notre *tonnel*, *tonneau* ou *tonnelet*, qui subsiste encore dans la *tonnelle* chérie des buveurs et des chansonniers; le *ballast* est le lest de la balle ou fardeau, mot qui se conserve dans *porteballe;* le *railway* est une voie à rais ou rayons : on ne devrait pas dire les *rails*, mais les *rais* d'un chemin de fer. *Dérailler*, qui semble le rétrograde de *railler*, comme *décoiffer* l'est de *coiffer*, est un verbe absurde! C'est *dérayer* qu'il faut dire (opposé à *enrayer*), en le reprenant de l'ancien français où il existait non-seulement au sens propre, mais encore au figuré, témoin le passage où Rabelais nous peint le sac du clos de Sévillé : « Les porte-guidons » et porte-enseignes avoient mis leurs enseignes et gui- » dons l'orée des murs; les taborineurs avoient défoncé » leurs taborins d'ung costé pour les emplir de raysins; » les trompettes estoient chargées de moussines; *cha-* » *cun estoit* DESRAYÉ! » (*Gargantua*, I, 27.)

Chacun était hors de sa voie. Quand Rabelais aurait connu nos chemins de fer, je vous demande s'il pouvait se servir d'une métaphore plus juste? Un écrivain de nos jours eût mis en style néologique : *chacun avait déraillé.* Rabelais a parlé français.

Digitized by Google

Et Bossuet aussi, quand il dit au dauphin, à propos de l'unité de l'Église : « Employez donc toutes vos » forces à rappeler dans cette unité tout ce qui s'en » est *dévoyé*. » Le prédicateur à la mode dirait : *tout ce qui en a déraillé*. Le bel effet !

Voyons, de bonne foi, quand on a deux termes de rechange, *dérayé*, *dévoyé*, entre lesquels on peut choisir, est-ce la peine d'en aller chercher un troisième, et de le préférer, pourquoi ? parce qu'il est barbare! car je n'y peux trouver d'autre motif.

Le tort de M. Viennet, le tort de l'Académie française, est de ne pas réveiller ces souvenirs, de ne pas exercer ces réclamations et ces reprises, et de laisser la France tributaire en apparence et l'obligée de ceux-là même qu'elle a enrichis. Alors, c'est-à-dire quand vous aurez fourni les termes nécessaires à l'expression de toutes les idées, si l'on prend en dehors de votre dictionnaire, vous aurez le droit de crier *haro* sur le néologisme. Mais quoi ! vous ne pouvez pourtant pas exiger que les employés des chemins de fer lisent, étudient Rabelais pour y puiser les élémens de leur vocabulaire? Eh bien, *dérayer* n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie. Il n'est pas davantage dans le Complément de MM. Didot, ni dans Napoléon Landais, ni dans Boiste. Enfin, que voulez-vous qu'on fasse ?

Autrefois, il y a longtems, avant la naissance de l'Académie, la langue française avait une douane : tout mot étranger qui se présentait à la barrière payait l'octroi, ou bien il n'entrait pas. Tout le monde alors faisait la

Digitized by Google

police, et elle était bien faite. Un beau jour on s'avise de créer un corps exprès pour veiller à cette douane et préserver la langue française. La chose devait aller bien mieux ! Ils ne seront pas distraits : leur unique besogne sera de faire sentinelle, vérifier la marchandise, délivrer des acquits à caution et des permis de circuler. A la bonne heure ! on s'y fie, on les laisse agir, ou plutôt ne pas agir, s'endormir sur leur chaise, dans leur bel uniforme. Tout à coup un cri se fait entendre : Le Capitole est pris !... Oui, il est pris, mais à qui la faute, s'il vous plaît, sinon à M. Viennet et à ses confrères ? Vous avez bonne grâce, vraiment, de venir aujourd'hui vous plaindre et accuser les autres ! Gardiens négligens, dépositaires infidèles, dites votre *meâ culpâ !*... Au lieu de le dire, M. Viennet siffle.

Il siffle et on l'applaudit. C'est que M. Viennet siffle si bien !

Tout siffleur qu'il est, M. Viennet a de singulières indulgences. Lui, si dur aux tunnels, aux grooms, aux steamers, au turf et au sport, à tous « les substantifs sifflans des Saxons et des Scots, » au moment même où il les stigmatise, il ajoute : « Passe encor pour le *whist !* » — Et pourquoi cette exception ? — « Il vient des trois royaumes. » — L'excuse est plaisante ! et les autres d'où viennent-ils donc ? M. Viennet veut bien des mots anglais qui servent à jouer aux cartes, mais il répudie avec indignation ceux qui servent à l'industrie. Ce passage nous révèle que M. Viennet aime à faire son whist. Très-bien ! mais, si vous permettez

Digitized by Google

le *whist*, quel droit avez-vous d'interdire aux autres le *sport*, le *turf* et même les *clubs*? Chacun le sien, ce n'est pas trop !

Si l'on me dit que je suis trop sévère de demander de la logique dans un badinage, je répondrai :

> Il faut même en chansons du bons sens et de l'art.

A plus forte raison quand on écrit à Boileau, et qu'on vient réciter sa lettre au public, en séance solennelle de l'Institut.

Cette absence de logique, je dirais presque de raison, est ce qui me frappe dans l'épître de M. Viennet. La raison est cependant la seule arme pour combattre victorieusement les abus ; je veux bien qu'elle s'aide de la plaisanterie, mais qu'est-ce que des plaisanteries dépourvues de raison ?

> Aimez donc la raison : que toujours vos écrits
> Empruntent d'elle seule et leur lustre et leur prix.

Je crois que si Boileau répondait à son correspondant, il le désavouerait pour son disciple en ce point.

Chaque art, chaque science, chaque profession a son vocabulaire technique qui lui est indispensable. Mais parce qu'il a plu à l'Académie d'écarter de son Dictionnaire français les trois quarts des mots dont on se sert journellement en France, M. Viennet, brouillant et confondant à plaisir les notions les plus élémentaires de la synonymie, enveloppe sous le nom de néologisme tout ce qui n'est pas de son dictionnaire : l'argot des voleurs et des lorettes, aussi bien que les termes de la

Digitized by Google

langue philosophique. Il raille *objectivité*, *passivité*, *téléologie*, etc., sous prétexte qu'il ne les comprend pas ! Belle raison ! étudiez-les. Croyez-vous que le peuple comprenne davantage vos tropes académiques? M. Viennet, pendant qu'il était en train, devait attaquer aussi la nomenclature chimique, les termes de marine, de médecine et de jurisprudence. Car, à son point de vue, tout cela est du néologisme. Il avait bien commencé ; pourquoi s'est-il arrêté aux mots *convict* et *verdict* ? Il s'écrie que « le néologisme a perverti les juges ! » Il s'en prend à l'Allemagne du néoolgisme philosophique et de tous ces mots

> Qu'au siècle d'Abailard on eût traités d'infâmes,
> Et qu'avec leurs auteurs on eût livrés aux flammes.

Ceci est un peu fort ! Quoi ! c'est au moyen âge, c'est au XIIe siècle que le jargon scolastique était inconnu ou réputé infâme, abhorré au point de faire brûler un théologien, un philosophe qui s'en seraient servis ? Ah ! monsieur Viennet, votre bel esprit, pour le coup, se moque de notre bon sens ! Et c'est en plein Institut qu'il est permis d'étaler de pareilles contre-vérités du moment qu'elles ont pour passe-port deux rimes ! Si M. Viennet n'a voulu que faire rire, à quel rôle descend-il ? et s'il a voulu prouver quelque chose, il s'est mis dans le cas de ceux qui veulent trop prouver.

Je sais bien que M. Viennet, en sa qualité d'académicien français, n'est pas tenu d'avoir lu saint Anselme, Guillaume de Champeaux, ni cet Abailard dont il parle

Digitized by Google

un peu comme de la Chine ; au moins doit-il connaître Horace. Que dit Horace ?

.....Licuit semperque licebit
Signatum præsente nota procudere nomen.

« Il est permis, et il le sera toujours, de fabriquer un mot marqué au coin de la langue en usage. »

Il y a donc un néologisme légitime ? C'est à quoi M. Viennet ne saurait consentir. M. Viennet s'indigne et éclate en fusées et feux d'artifice contre les écrivains qui emploient les verbes *activer*, *utiliser*, et qui « formulent leur pensée en style de Purgon (1) ». J'avoue que je ne vois pas bien où est le crime. Ces mots sont clairs, marqués *præsente nota*, puisque nous avons *utile*, *actif* et *formule ;* ils n'ont point d'équivalent en français, pourquoi donc les repousser ? Six lignes plus bas, M. Viennet écrit :

Il n'a point, affectant des formules obscures.....

Ainsi *formuler* est détestable, mais *affecter des formules* est excellent ? et il faut que nous acceptions cela tête baissée ? En vérité, c'est abuser un peu trop du principe d'autorité.

J'en dis autant d'*acclamer*, qui révolte la délicatesse de M. Viennet. N'avons-nous pas *clameur* et *acclamation* ? Jusqu'au XVIIe siècle le verbe *clamer* n'a-t-il pas été du commun usage ? En quoi *acclamer* est-il plus choquant que les autres composés *réclamer*,

(1) Non pas qui écrivent en style médical, mais qui se servent du mot *formuler*, lequel, selon M. Viennet, est du style des médecins exclusivement.

Digitized by Google

déclamer, *proclamer*? Pourquoi notre langue toute latine n'userait-elle pas d'*acclamer*, comme les Romains usaient d'*acclamare* ? Suétone dit que Domitien « *acclamari etiam in amphitheatro libenter audiit domino et dominæ feliciter.* » Quel est donc le vice secret qui, malgré l'analogie, la convenance et le besoin, doit faire proscrire *acclamer*? Le voici : c'est qu'on a *acclamé* la république, et M. de Lamartine, pour s'être en cette occasion servi de ce mot *acclamer*, essuie un vigoureux sarcasme de M. Viennet. Oh! si M. de Lamartine avait dit que la république a été *saluée d'acclamations*, M. Viennet ne réclamerait pas, il serait satisfait d'esprit et de cœur ; mais il ne peut digérer *acclamer!*

J'ai vu de février les apprentis Solons,
Frappant du même coup le trône et le lexique,
Par le verbe *acclamer* ouvrir leur république.
Et comme eux, en hurlant, le peuple l'*acclamait*,
Et dans ce peuple immense aucun ne réclamait
Contre un chef qui, prenant sa place dans l'histoire,
D'un affreux barbarisme entachait sa mémoire;
Et de tant de bonheur, de gloire et de plaisir,
Qu'à la France, à l'Europe, au monde, à l'avenir,
Avait de ces Solons promis le manifeste,
Ce verbe, Despréaux, est tout ce qui nous reste !

La plaisanterie est d'un à-propos et d'un goût parfaits, ce n'est pas cela que j'entends contester; mais c'est l'exactitude de deux assertions considérées historiquement. Non, le verbe *acclamer* n'est pas tout ce qui nous reste de la république : il nous en reste encore (sujet d'allégresse) monseigneur l'archevêque de Paris ; il nous en reste encore (sujet de douleur) des concitoyens en

Digitized by Google

exil que les bons mots, même de M. Viennet, sont insuffisans à consoler de la patrie absente.

Il y a assez longtems que je m'occupe de l'histoire des mots. Je puis certifier à M. Viennet que le verbe *acclamer* n'a pas été inventé en 1848, et qu'on s'en était servi déjà en 1830. Les apprentis Solons de cette année-là acclamèrent aussi la république; il est vrai que c'était *la meilleure des républiques*, mais cela ne fait rien pour l'âge du mot. M. Viennet aurait pu s'en souvenir; il n'a pas voulu faire remonter son blâme si haut, soit! Il a ses raisons, mais cette affreuse république de 1848 a bien assez de ses méfaits réels sans qu'on vienne encore lui imputer après sa mort ceux qu'elle n'a pas commis. « Rien n'est beau que le vrai, » monsieur Viennet!

Non, la mémoire de M. de Lamartine ne sera pas « entachée d'un affreux barbarisme », car *acclamer* n'est pas un barbarisme. M. Viennet pousse à la charge avec de gros mots; pour lui, un barbarisme se définit un mot qui n'est pas inscrit au Dictionnaire de l'Académie. Mais la définition est fausse, Dieu merci! J'en appelle à Voltaire, dont l'autorité peut bien contrebalancer l'autorité de M. Viennet. « Il y a (dit Voltaire » sur un vers du Cid) un dictionnaire d'orthographe » où il est dit qu'*invaincu* est un barbarisme. Non; c'est » un terme hasardé et nécessaire. Il y a deux sortes de » barbarisme, celui des mots et celui des phrases. *Éga-* » *liser les fortunes* pour *égaler; éduquer*, pour *donner* » *de l'éducation*, voilà des barbarismes de mots...» Etc.

Digitized by Google

C'est que le véritable esprit philosophique élevait Voltaire au-dessus de l'esprit de secte et de rancune. Il allait d'abord et à travers tous les obstacles droit au bon sens ; c'est ce qui fait de lui un génie de premier ordre, et lui assure une autorité impérissable. Mais M. Viennet prend le Dictionnaire de l'Académie ; il s'enferme dans cet espace étroit, et de là-haut il rit, il raille, il mitraille, se croyant dans le château des Sept-Tours, dans quelque forteresse à l'épreuve de la sape et du canon.

M. Viennet, voulant avant tout amuser son auditoire et faire rire les belles dames qui suivent les séances de l'Institut, a tout sacrifié à l'envie de paraître plaisant ; il a confondu de propos délibéré l'usage et l'abus du néologisme. S'il n'y avait pas un néologisme rationnel, utile, indispensable, ou si M. Viennet et sa doctrine académique eussent existé du tems de saint Bernard, nous parlerions encore le français du tems de saint Bernard. Eh ! monsieur Viennet, « aimez donc la raison » ! Mais M. Viennet aime mieux les bravos.

Il nous rappelle sans cesse à la langue de Pascal, de Corneille et de Molière. Cette langue, à coup sûr beaucoup plus large que le français officiel de l'Académie, n'est pas, comme le répète M. Viennet, suffisante à tout exprimer aujourd'hui. C'est là un lieu commun usé jusqu'à la décrépitude, ou du moins il faut distinguer pour rester dans le vrai : leur grammaire, oui ; leur vocabulaire, non ! Et la preuve, c'est que M. Viennet, tout en faisant cette leçon aux autres, se sert de mots

Digitized by Google

inconnus à Corneille, à Pascal et à Molière. Dans quelle provinciale, dans quelle tragédie ou quelle comédie du tems de Louis XIV M. Viennet a-t-il rencontré les mots *gaz*, *shérif*, *entrain*?

> Et ce *gaz* qui, doublant, triplant la force humaine (1)...
> Quel reproche adresser à l'un de nos *shérifs*...
> Vanter de ses écrits le lyrisme et l'*entrain*.

En sorte qu'on peut lui appliquer ses propres vers :

> La langue trouve ainsi parmi ses corrupteurs
> Ceux même que *la loi* lui donnait pour tuteurs.

La loi ! Quelle loi ? quel est l'article du Code auquel ce vers fait allusion ? Le terme est impropre. La loi, que je sache, n'astreint personne à suivre les décisions académiques, non pas même les académiciens, et c'est fort heureux pour tout le monde. Car enfin si l'Académie ne veut pas marcher, il faudra donc que la nation tout entière s'arrête avec elle ? Il faudra que les arts, les sciences, l'industrie, manquent de termes correspondans à leurs progrès, parce que tel est le bon plaisir de l'Académie ? Comment caractériser avec politesse une pareille prétention ? Et pourtant c'est celle qui ressort des vers de M. Viennet, qui proscrit le néologisme, et qui voit le néologisme partout hors du salon des quarante fauteuils.

En bonne foi, M. Viennet espère-t-il faire accepter une pareille doctrine à l'aide de quelques bons mots et

(1) *Doublant*, *triplant !* Centuplant serait encore bien au-dessous de la vérité, mais en vers on ne dit que ce qu'on peut ; seulement on n'est pas alors de l'école de Boileau.

Digitized by Google

de quelques saillies ? Et s'il ne l'espère pas, où tend sa pièce de vers? Ah ! ce n'est pas ainsi que s'y prenait Boileau à qui il s'adresse, et qu'il appelle académiquement *cher Despréaux*. Le cher Despréaux, puisque Despréaux il y a, commençait par s'établir solidement sur le terrain de la raison et de la vérité; il s'y rendait inexpugnable. Puis, ses précautions bien prises quant au fond, il abordait la forme avec le même soin rigoureux, la même circonspection de détail. S'il trouvait chemin faisant de l'esprit, tant mieux ! il en profitait. S'il n'en trouvait pas, cela n'importait guères : la raison et la vérité suffisaient au relief, à l'éclat et à la force de son vers :

Et mon vers, bien ou mal, dit toujours quelque chose.

Le bon esprit était son principal ; le bel esprit n'était qu'accessoire. Mais retranchez le bel esprit des vers de M. Viennet, et vous verrez ce qu'il en restera !

Ce que c'est pourtant que la valeur de position et l'effet des milieux ! toutes ces réflexions me sont venues parce que j'ai lu les vers de M. Viennet imprimés, froidement assis dans mon fauteuil, devant mon bureau. Si je les avais entendu réciter par l'auteur en présence de tout ce monde illustre, élégant et disposé à l'émotion, il y a cent contre un à parier que j'aurais partagé l'impression générale, et qu'ils m'auraient paru charmans, ravissans, délicieux ! Et aujourd'hui, les yeux attachés sur mon journal, j'en serais à me dire comme Bridoison : « Eh bien! je suis donc aussi bête que monsieur, moi ? »

Digitized by Google

De tout ce qui précède, je conclus qu'il y a un néologisme nécessaire dans une certaine mesure ; que ce néologisme peut être dans la pratique absurde ou raisonnable. Messieurs les directeurs de la langue publique, chargez-vous de nous faire le néologisme raisonnable, ou bien ne vous plaignez pas si l'on va au néologisme absurde. Faites, ou laissez faire.

Les dieux d'Épicure étaient des dieux fainéans, mais ils étaient indifférens aussi, et nulle part je n'ai lu qu'ils se plaignissent de la mauvaise allure des choses d'ici-bas.

Une des sources les plus fécondes du néologisme absurde, c'est la manie des mots dérivés du grec, composés avec des racines grecques. (Trop heureux quand le mot n'est pas formé de deux racines, l'une grecque, et l'autre latine ou française !) On n'en a jamais tant vu que depuis que l'étude du grec est honnie et mise au rebut. La conversation, les journaux, les livres, s'obscurcissent d'une nuée de ces termes la plupart inintelligibles, surtout à ceux qui savent le grec. Nous avons, par exemple, une société des *bibliophiles ;* on voit des amateurs s'intituler *bibliophiles*, *autographophiles*, etc. Les fabricateurs de ces mots ronflans eussent été sifflés des derniers grimauds de l'imprimerie des Estienne, attendu que la racine *phile* (φίλος), pour exercer le sens actif, doit marcher la première ; quand elle vient la seconde, elle ne reçoit que le sens passif. Exemples : *Philotée*, qui aime Dieu ; *Théophile*, aimé de Dieu.

Digitized by Google

Ptolémée II fut surnommé *Philadelphe*, c'est-à-dire qui aime son frère. *Adelphophile* eût signifié objet de la tendresse de son frère.

De même, Ptolémée IV a pour surnom *Philopator*, et non *Patrophile*.

Pamphile, *Polyphile*, à tous cher, à beaucoup cher. Interpréter ces noms, *qui aime tous*, *qui aime beaucoup*, c'est un contre-sens.

Est-ce qu'on dit *sophophile*, *anthropophile*? Non, l'on dit *philosophe* et *philanthrope*.

Ainsi *bibliophile*, *autographophile*, ne peuvent signifier autre chose sinon *aimé des livres*, *aimé des autographes*. Or en général les livres et les autographes ont plus de sujet de craindre ces messieurs que de les aimer.

Le parrain de l'huile *philocome* s'est montré meilleur helléniste que la Société des *bibliophiles* et que tous les *autographophiles*.

Les arts se sont enrichis d'une machine qui s'appelle un *daguerréotype*. Pourquoi *type*? pourquoi pas un *Daguerre* tout court? C'est une remarque fort juste de Barbazan que « les étoffes, pour la plupart, les vêtemens » et les outils, portent le nom des inventeurs et fabri- » cateurs (Préface du *Castoiement*). » Basin, Quinquet, Rifflard, Villebrequin, sont des noms propres. Un nommé Robin ou Robinet invente une manière de douzil fermant à volonté à l'aide d'une clef; cela s'appelle un *robinet*, et non pas un *robinetotype*. Un compagnon menuisier dit à son camarade : Prête-moi ton bouvet, ou ton rifflard, ou ton guillaume. Il ne lui demande pas

Digitized by Google

son *bouvetotype*, son *rifflardotype* ni son *guillaumotype*. Le *daguerre* eût pris régulièrement sa place dans la famille; le *daguerréotype*, avec ses prétentions grecques, est absurde! J'en suis fâché pour l'Académie des sciences qui l'a autorisé. *Daguerréotyper*, *daguerréotypage*, ou *daguerréotypation*, si ce n'est *daguerréotypementation*, seront toujours des mots ridicules et antipathiques à l'organe français. C'est à l'Institut à résister au vœu des inventeurs assez mal inspirés pour chercher dans ces dénominations grotesques l'immortalité due au résultat de leurs veilles. D'ailleurs, à ce point de vue même, le *daguerre* valait au moins le *daguerréotype*.

Saxophone, c'est-à-dire voix de Sax. Est-ce que MM. Sax hurlent, beuglent et mugissent comme les instrumens de cuivre auxquels ils ont imposé ce beau nom? On m'a certifié le contraire, et que leur voix ressemble à celle du reste des humains. Alors, pourquoi se vanter de ce qui n'est pas? S'ils ont voulu dire autre chose, c'est là ce qu'ils ont dit : tant pis pour eux! Ils seront bien attrapés si la postérité les prend au mot! Aussi sera l'inventeur du daguerréotype, lorsqu'un jour à venir quelque pédant, s'appuyant sur les racines grecques, démontrera que la nature avait conformé tous les membres de la famille Daguerre d'après le type de la boîte à montrer la lanterne magique! Historiquement ce pédant aura tort, mais il aura raison philologiquement.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Deux lettres à M. le directeur de l'*Illustration* (1852) contenant des exemples de locutions usuelles ou proverbiales qui demanderaient à être éclaircies. — Origine de ce livre.

A Monsieur le Directeur de l'*Illustration*.

Monsieur, je ne veux pas médire des rébus; ce sont de petits jeux innocens où quelques-uns de vos lecteurs ont acquis une habileté que je me plais à admirer, sans pouvoir y prétendre. Croiriez-vous, monsieur, que je n'ai jamais su en lire un seul, et que tout au plus puis-je y parvenir en mettant la traduction en regard, lorsque vous me donnez l'explication dans le numéro suivant? Plaignez-moi, mais permettez-moi aussi de vous proposer, pour l'année 1853, une suite de problèmes à mettre à côté de vos énigmes pittoresques, et qui me semblent de nature à plaire aux lecteurs éclairés de l'*Illustration*.

Je vous propose de publier chaque semaine un ou plusieurs problèmes philologiques : j'entends ces locutions proverbiales, ces façons de parler populaires, dont l'origine s'est perdue dans la routine des lexicographes, et dont l'acception a souvent été dénaturée, même chez les bons écrivains qui n'ont pas fait leurs études aux sources du langage. J'ai noté un nombre infini de ces locutions dont j'ai recherché le sens ailleurs que dans

Digitized by Google

les dictionnaires ou dans les recueils qu'on nous a donnés sur l'origine des proverbes. Ce que j'ai fait, d'autres le pourraient faire, mais combien peu en ont le goût, le tems et le courage ! Le goût, je me trompe : tout le monde aimerait à savoir ; c'est pourquoi je vous propose d'ouvrir cette sorte de concours auquel prendront part, n'en doutez pas, de savans académiciens, des lettrés, des gens du monde, et qui ne sera pas sans profit pour l'instruction générale.

Demandez donc l'origine et la signification de cette locution : *Chanter pouille à quelqu'un ?*

D'où vient l'usage d'écrire sur l'enveloppe d'une lettre : *A Monsieur, Monsieur.* Pourquoi cette répétition ?

Ma cuisinière me demandait hier si elle me ferait pour dîner un *haricot de mouton aux pommes de terre.* Ma cuisinière doit parler ainsi ; mais j'ai le droit de me demander ce qu'a de commun du mouton coupé en petits morceaux avec un haricot, surtout quand ce mouton est cuit avec des pommes de terre.

Ceci m'amène au mot *haricoter*, *haricoter au jeu*, qui se lit, sans autre observation, dans la plupart des dictionnaires.

Recueillez les réponses, monsieur : vous les publierez si elles vous paraissent bonnes, sinon et faute de mieux je vous offre les miennes, et nous continuerons ce jeu-là autant que cela pourra plaire à vos lecteurs.

Agréez, etc. F. G.

Digitized by Google

Au même.

Retiré dans le fond d'une province, je n'ai guère d'autre société que les livres de ma bibliothèque; d'autre plaisir que celui de lire et relire journellement nos grands écrivains de toutes les époques, ceux du XVIIe siècle en particulier. J'y découvre toujours des beautés nouvelles, mais en même tems je trouve à chaque instant sous mes pas des difficultés d'expressions qu'une lecture rapide ne m'avait pas permis de remarquer, et dont je cherche la solution en vain. Et pourtant mon éducation est certes bien loin d'avoir été négligée, mais c'est qu'elle a porté sur toute autre chose que l'étude de notre langue française. J'en conclus, sans trop de vanité, j'espère, que ce qui m'embarrasse doit en embarrasser bien d'autres.

C'est donc avec une satisfaction très-vive que je vous vois entrer dans cette voie de proposer à vos lecteurs l'éclaircissement de locutions obscures, inexpliquées ou mal expliquées jusqu'ici. Quand vous ne feriez qu'agiter ces questions sans les résoudre, c'est déjà un grand bien de les signaler et de mettre en relief des problèmes de langage que la routine de l'usage faisait passer inaperçus. L'attention publique une fois éveillée ne s'endormira plus sur ce sujet; tôt ou tard quelque laborieux investigateur finira par dénouer le nœud gordien. L'Académie française est trop grande dame pour y fatiguer ses yeux et ses doigts. C'était bon au

Digitized by Google

commencement, lorsqu'elle avait sa fortune à faire; aujourd'hui elle vit de ses rentes.

Si du moins il y avait à Paris un professeur officiel d'histoire de la langue française, on pourrait, au défaut de l'Académie française, recourir à ses lumières et lui soumettre les difficultés qui seraient du ressort de son enseignement. Mais vous êtes curieux de savoir la cause et l'origine d'une façon de parler; vous vous adressez, sur la foi du titre, au collége de France, où peut-être il se trouvera bien quelqu'un pour répondre sur le français? Prenez garde! vous allez avoir la scène de Sganarelle et du docteur Pancrace :

Pancrace. Que voulez-vous? — Sganarelle. Vous consulter sur une petite difficulté. — Ah! ah! sur une difficulté de philologie sans doute? — Précisément. — De philologie grecque? — Non. — Latine? — Non. — Arabe? — Non. — Hébraïque, chaldaïque, syriaque? — Pas davantage. — Persane donc? — Mon Dieu, non! — En ce cas, c'est nécessairement une difficulté relative aux langue et littérature chinoise et tartare-mantchou? — Ce n'est pas cela; je... — Comment, ce n'est pas cela? Ah! j'y suis : c'est une question sur l'idiome slave. Vous voulez savoir si le recueil de l'ancien Edda est véritablement l'ouvrage du prêtre islandais Sæmund, ou si le nouveau a été composé par Snorro Sturleson? — Point. — Si l'ancien est en vers et le nouveau en prose? — Nenni. — Si l'ancien mérite plus de confiance que le nouveau? — Je vous dis que tout cela m'est parfaitement égal. — Je vous entends enfin, et j'aurais

Digitized by Google

dû vous deviner plus tôt. Il s'agit de quelque chose concernant les langues et les littératures d'origine germanique? — Vous n'y êtes pas. — Ah! pour le coup m'y voilà : vous venez nous consulter sur les langues et les littératures de l'Europe méridionale? — Ma foi, non. — Que diable donc venez-vous nous demander? J'ai épuisé la liste de nos chaires, et je crois qu'il n'en manque pas! — Pardonnez-moi, il en manque une du haut de laquelle on puisse m'apprendre ce que c'est au juste qu'un haricot de mouton, et d'où vient ce terme singulier. — Vous êtes un impertinent, mon ami, avec votre question. Apprenez que le collége de France est institué pour s'occuper de toutes les langues du monde, le français excepté (1).

Rabattez-vous, pour voir, sur la Sorbonne, vous y recevrez la même réponse : Cela ne nous regarde pas.

En un mot, il n'existe pas à Paris ni dans toute la France un seul établissement où vous ayez le droit de vous enquérir de l'origine et du sens exact de ces expressions : *chanter pouille*, un *haricot de mouton*.

Cela ne remet-il pas en mémoire la plainte sensée du bonhomme Chrysale?

> Les secrets les plus hauts s'y laissent concevoir,
> Et l'on sait tout chez moi, hors ce qu'il faut savoir.
> On y sait comment vont lune, étoile polaire,
> Vénus, Saturne et Mars, dont je n'ai point affaire;
> Et dans ce vain savoir qu'on va chercher si loin,
> On ne sait comment va mon pot dont j'ai besoin!

(1) Cette lacune a été comblée : il existe aujourd'hui au collége de France une chaire d'histoire de la langue française, malheureusement

Digitized by Google

Puisque nous sommes dans Molière, restons-y un peu ; il y fait bon. Vous vous rappelez ce vers de madame Pernelle, lorsqu'elle touche au doigt la preuve des noires trahisons de Tartufe :

Je suis tout *ébaubie* et je tombe des nues!

Qu'est-ce que c'est qu'*ébaubie* ? Qu'est-ce que cela veut dire précisément? J'ai consulté le *Molière* que vient de publier M. Louandre, où il a condensé, dit-il, la quintessence des notes de tous les critiques et commentateurs passés et présens. Or je ne trouve pas un mot sur cet endroit ; personne n'y a donc jamais pris garde. Et cependant par combien d'yeux, et d'yeux de lynx, le texte de Molière n'a-t-il pas été étudié, déchiffré, pénétré ?

Avais-je tort de dire que la routine de l'habitude nous dissimulait, effaçait pour nous les difficultés les plus saillantes pour le regard d'un étranger? L'idée saisie en général, on s'en contente, et l'on ne va pas chercher plus loin.

Dans l'*Avare*, acte Ier, scène v, Harpagon dit à son fils en lui reprochant le luxe de ses habits : « Voilà » qui crie vengeance au ciel! et à vous prendre depuis » les pieds jusqu'à la tête, il y aurait là de quoi *faire* » *une bonne constitution.* » A coup sûr il ne s'agit point là de ce que nous appelons dans le langage politique une bonne Constitution ; qu'est-ce donc? C'est appa-

le savant qui l'occupe ne suit pas la méthode adoptée par d'illustres professeurs pour répandre les fruits de leur enseignement : il ne publie pas ses leçons; il parle *urbi*, mais non pas *orbi*.

Digitized by Google

remment une façon de parler tombée en désuétude. Je consulte encore l'édition de M. Louandre, qui garde le même silence. Les commentateurs sont muets; cependant ils ont souvent pris la peine d'expliquer des locutions qui en avaient beaucoup moins besoin. Vous me direz à cela qu'ils les ont expliquées parce qu'elles étaient claires.

Je relisais l'autre jour, dans le théâtre de Regnard, la jolie petite comédie, *Attendez-moi sous l'orme*, et je me demandais quelle pouvait être l'origine de ce proverbe.

J'entends souvent autour de moi employer cette locution : *Jurer comme un sacre ; il jure comme un sacre.* Qu'est-ce qu'un sacre? et comment un sacre jure-t-il?

Dans ces formules *feu mon père*, *feu ma mère*, qu'est-ce que le mot *feu*? d'où vient-il? est-ce un adjectif? est-il variable en cette qualité et doit-on écrire *feue* au féminin dans ce cas, par exemple, *la feue reine*? Et si l'on adopte cette orthographe, comme le veut l'Académie, il faudrait donc écrire aussi, pour être conséquent, *les feus rois*, ce que l'Académie défend expressément?

J'aurais, monsieur, bien d'autres doutes à vous soumettre, bien d'autres questions à vous adresser, mais il faut aller doucement. Je vous aurai beaucoup de reconnaissance déjà si vous voulez bien faire passer ma lettre sous les yeux de vos lecteurs, et m'y procurer ou faire vous-même une réponse.

Veuillez agréer, etc. X.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

A Monsieur, Monsieur. — Superlatifs formés par répétition. — Chanter pouille. — Haricot de mouton, haricoter. — *h* parasite. — Substitution des liquides.

A Monsieur, Monsieur. — Pour se rendre compte de l'usage d'écrire deux fois *monsieur* sur l'adresse d'une lettre, il faut d'abord se reporter au sens de ce mot, que la banalité de l'habitude a presque oblitéré. *Sieur* est la contraction de *seigneur; mon-sieur* est donc une expression de déférence.

La manière primitive et la plus naturelle de former un superlatif c'est de répéter le positif. Les enfans n'y manquent pas; ils vous diront : *Un grand, grand, grand homme!—Il était petit, petit!* C'est l'origine du *bonbon* et du *bobo*.— « Beau-beau, dit Le Duchat, que plusieurs » écrivent *bobo*, se dit des enfans à qui, pour leur faire » oublier un petit mal, on dit par flatterie en soufflant » sur l'endroit, qu'ils sont *beaux-beaux*, c'est-à-dire » très beaux. » (*Ducatiana*, 2e partie, p. 461.)

Je croirais plutôt que *bau* est une sorte d'interjection, onomatopée de l'enfant qui gémit, ou de la nourrice qui s'associe à son chagrin. Mais que ce soit l'un ou l'autre, il n'importe pas au but de l'exemple ; il y a toujours superlatif formé par répétition.

Digitized by Google

Car les adjectifs ne sont pas la seule espèce de mots pour laquelle on puisse avoir besoin d'exprimer un superlatif. Ce besoin se présente pour les adverbes, pour les verbes, pour les substantifs.

Combien de gens font un superlatif à *oui* et à *non* en les répétant avec précipitation jusqu'à cinq et six fois. Quand Voltaire dit du pauvre diable :

Il compilait, compilait, compilait !

quand Béranger fait dire à son ventru :

J'ai parlé, parlé, parlé !
J'ai hurlé, hurlé, hurlé !

ce sont des superlatifs de verbes formés par la répétition.

A monsieur un tel, c'est une simple déférence. — *A monsieur, monsieur un tel*, c'est une déférence double.

Cette formule date au moins du XVe siècle, puisque frère Robert Caraccioli, capucin, prédicateur de l'école de Menot, de Barlette et de Maillard, dédiant ses sermons (Venise, 1472) à Ferdinand, roi de Naples et de Sicile, et à Jean d'Aragon, fils du roi, — *Reverendissimo patri* et DOMINO DOMINO *Joanni de Arragonia....*, *humiliter se commendat.*

CHANTER POUILLE A QUELQU'UN. — *Pouille* est la traduction en orthographe moderne de *poulie*, dans le latin du moyen âge, *polia*.

Cette notation *poulie* sonnait *pouille*.

Mais que signifiait *poulie* ?

Digitized by Google

Ce mot avait deux sens. D'abord le sens demeuré en usage. *Chanter poulie à quelqu'un* serait donc l'injurier d'une voix aigre et criarde, comme celle d'une poulie qui grince dans sa chape rouillée. C'est possible, mais je ne crois pas que ce soit vrai.

J'aime mieux trouver l'étymologie dans l'autre sens de *poulie*, étable à loger les chevaux (*pullus*, *pulla*, *pullitra*, — les *ll* mouillées — poulain, pouliche).

Rue des Poulies-du-Louvre, c'est-à-dire des écuries du Louvre, comme il y a la rue des Écuries d'Artois. *Rue des Vieilles-Poulies* (*des Viez-Poulies*, dans Sauval), rue des vieilles écuries. On prononçait : des *pouilles du Louvre*, des *vieilles pouilles* (1).

Chanter pouille est donc proprement *chanter écurie*, gourmander brutalement, grossièrement, en style d'écurie ou de palefrenier. Et cette locution est faite comme cette autre que Regnier a imitée de Juvénal :

Ore ils parlent soldat et ores citoyen.

Les Latins disaient *cantare ocyma*, chanter basilic, parce qu'ils croyaient que pour bien faire lever la graine de basilic, il fallait la maudire en la semant :

.....Pannucea Baucis
Quum bene discincto *cantaverit ocyma* vernæ.
(PERSE, sat. 4.)

« Quand une Baucis déguenillée chante pouille à un truand de valet. »

(1) Ou plutôt des *vieux pouilles*. *Vieux* invariable, parce que *vetus* n'a qu'une forme pour les trois genres. Aussi le nom propre est-il *la Vieuville*, et non *Vieille-ville*. — La *vielz lei* (*Rois*, p. 89), est la *vieux loi*, la vieille loi.

Digitized by Google

Des locutions de ce genre, lorsque l'origine s'en est perdue, que le tems a mis ses ténèbres sur leur étymologie, subissent peu à peu des altérations, soit dans le sens, soit dans la forme, soit dans les deux à la fois. Il ne faut pas s'étonner qu'après une si longue route dans la nuit des âges elles aient un peu dévié. Ainsi le mot *pouille*, qui devait rester dans la locution consacrée invariable comme un adverbe, s'est vu traiter comme un substantif, et, comme on disait *chanter des chansons*, on s'est mis à dire aussi *chanter des pouilles*. On a même joint au-devant de *pouilles* un nom de nombre. Voltaire et madame de Sévigné ont donné l'exemple de ces façons de parler : *Ils se sont dit mille pouilles ; — toutes les pouilles imaginables !* Voltaire va même plus loin : « Un peu de maladie m'a privé de » la consolation de vous *écrire des pouilles*. » Des *pouilles* sont ici des injures de palefrenier.

Le Dictionnaire des difficultés de la langue française dit : « Pouilles, substantif qui n'a pas de singulier. » — Il prend cela de l'Académie, qui l'a pris dans Trévoux, qui l'a pris... sous son bonnet. Trévoux cite à l'appui de son dire trois méchans vers de Ménage, où *pouilles* est au pluriel :

> **Mars traita le sort de faquin,**
> **Lui dit *cent pouilles*, et la gloire**
> **Rompit son cornet à bouquin.**

Le nombre cent emportait nécessairement le pluriel ; ce passage ne prouve pas qu'on ne puisse et ne doive

Digitized by Google

dire *chanter pouille* au singulier. Scarron et d'autres en fourniraient des exemples, et M. Delanneau, dans son Dictionnaire des rimes, a raison d'admettre l'une et l'autre forme.

Quant à faire venir *pouilles* de *pou*, c'est une étymologie ridicule. Je la laisse exposer au correspondant de l'*Illustration*, qui me l'a proposée :

« Notre bon peuple de France était tellement versé » dans l'histoire naturelle des insectes suceurs, qu'il » savait reconnaître du premier coup d'œil le mâle de » la femelle... Dans sa fureur, il vouait son ennemi » à la vermine ; il lui disait : *mille pouilles ! !* c'est-à- » dire puissent mille pouilles (mille *pous* femelles, *plus* » *mordicans que les mâles*) t'assaillir et te ronger jus- » qu'aux os ! — Mais comme la variété est la devise des » langues, on employait aussi la locution *chanter mille* » *pouilles*, ou simplement *chanter pouilles*. »

Haricot de mouton. Haricoter. — Nous ne sommes pas les premiers, nous autres modernes, qui ayons eu l'idée de faire entrer dans notre langue le mot latin *aliquot*. Avant que notre vocabulaire scientifique se fût enrichi des *parties aliquotes*, nos pères avaient fait le substantif féminin *haligote* et le verbe *haligoter*, changeant, selon leur usage, la consonne dure contre la correspondante, plus molle et plus euphonique. C'est ainsi que nous avons de *ciconia*, *cigogne*, et que nous prononçons *segond*, encore que nous écrivions *second*, par respect de l'étymologie *secundus*.

Digitized by Google

Une *haligote* était une pièce, un petit morceau. Dans le fabliau de *la Bourse pleine de sens*, par Jean Legallois d'Aubepierre, sire Renier, pour éprouver sa femme, se déguise : il change sa robe ordinaire contre une méchante robe rapiécée qui ne valait pas trois deniers, dit le poëte :

> ...Une povre cote
> Où il ot mainte *haligote*.

Il frappe chez lui ; sa femme se relève, allume la chandelle, et, surprise, lui demande pourquoi ces guenilles :

> Lors li demande que c'estoit
> Qu'il ert ainsi *haligotez*.

Mais comme la substitution des liquides est un fait continuel et permanent dans le langage, surtout du peuple, il est arrivé qu'on a dit indifféremment *haligoter* et *harigoter*. Dans la *Mort de Garin*, un guerrier assène trois coups d'épée qui font tomber en pièces le casque de son adversaire :

> Trois cops li done qui l'ont moult estoné,
> Si que li hiaumes fu tot *harigotés*.

Cela suffit pour démontrer qu'un *harigot* de mouton est proprement un ragoût dans lequel le mouton est coupé menu.

Le mot et le mets nous viennent également du moyen âge. Voici, d'après le *Ménagier de Paris*, la recette pour préparer un haricot de mouton : elle est du XIVe siècle, vers l'an 1393. C'est ainsi qu'on l'accommodait dans les cuisines de l'infortuné roi Charles VI :

Digitized by Google

« HERICOT DE MOUTON. Despeciez le par petites pièces, » puis le mettez pourboulir une onde ; puis le frisiez en » sain de lart et frisiez (1) avec des oignons menus » minciés et cuis. Et deffaites du boullon de beuf et » mettez avec macis, persil, ysope et sauge, et faites » boulir ensemble. »

Taillevent, célèbre *queux* de Charles V, dont nous avons le livre imprimé et manuscrit, donne la même recette du haricot de mouton.

Vous noterez que dans cette recette il n'entre aucun légume ; les navets ou pommes de terre y sont une addition moderne. L'essentiel du haricot, c'est que la viande y soit coupée en petits morceaux. De là vient son nom.

Vous observerez de plus que ni Taillevent, ni le *Ménagier* ne connaissent le *haricot* légume : ils disent toujours des *fèves*, *fève de champs* (ce sont nos haricots) ou *fève des marais*.

Dans tout l'est de la France, les paysans ne se servent encore que du mot *fèves*.

(1) Tous nos grammairiens sans exception déclarent que le verbe *frire* n'a pas le pluriel de l'impératif. Le voilà cependant, et il revient à chaque page du livre : c'est *frisiez* ou *frisez*, bien plus commode que la circonlocution prescrite par Wailly, Restaut et les autres : *faites frire*. On a rempli notre seconde langue française d'irrégularités et de lacunes qui n'existaient pas dans la première.

Je suppose que l'impératif *frisez*, de *frire*, est tombé en désuétude lorsqu'on a créé le verbe *friser*, qui n'est lui-même qu'une autre transformation de *fremere*. — *Frire*, *frémir*, *friser*. — Des cheveux frisés ne sont au fait que des cheveux frits dans un fer où la chaleur les a fait frémir.

Digitized by Google

Olivier de Serres, sous Henri IV, ne dit aussi que des *fèves*.

Le nom de *haricot* n'a été donné à la fève que pendant ou depuis le XVIIe siècle.

Et pourquoi? D'où vient ce nom? Ménage le dérive de *faba : Faba*, *faricotus*, *haricotus*, *haricot*. — Ah! mon Dieu, oui : rien n'est plus simple! Mais où trouve-t-on *faricotus*? qui s'est jamais servi de *faricotus*? C'est de quoi Ménage ne s'embarrasse guères! Si on ne l'a dit, on a dû le dire, et cela revient absolument au même pour Ménage.

Voici ma conjecture, en serrant d'aussi près que possible le sens primitif, unique, incontestable, du mot *haricot*. L'aspect d'un plat de haricots rappelant à la vue un plat de ces petits morceaux de mouton mis en ragoût, quelqu'un se sera avisé de transporter au légume le nom du plat de viande. Ces ironies ne sont pas inconnues dans le vocabulaire gastronomique, où une croûte de pain frottée d'ail s'appelle un *chapon*.

Quoi qu'il en soit, le haricot, légume, s'est dans tous nos dictionnaires emparé du premier rang. C'est ce haricot qu'on définit, dont on compte les variétés, etc. Et puis, à la fin de l'article, on ajoute, comme par grâce et post-scriptum, qu'on appelle aussi *haricot* un ragoût de mouton aux navets. C'est-à-dire que les rôles sont intervertis, et qu'il y a usurpation manifeste de la part des fèves, lesquelles ne peuvent s'appeler des *haricots* qu'en vertu d'une catachrèse, puisqu'il faut parler net.

Digitized by Google

Le Dictionnaire de l'Académie a repoussé le verbe *haricoter*, recueilli par le Complément de MM. Didot. On voit cependant combien ce mot est d'antique origine française. *Haricoter*, au propre, c'est réduire en menus fragmens ; au figuré, c'est spéculer mesquinement au jeu, faire des affaires minimes. C'est un terme de dénigrement comme *haricoteur*.

L'*h* est ici, comme dans une foule de mots, une lettre adventice et parasite. Probablement elle ne s'aspirait pas autrefois ; aujourd'hui ce serait une faute ridicule de manquer à l'aspirer. Au fond, cette lettre n'a pas plus le droit de se montrer dans *haricot*, transformation d'*aliquot*, que dans *hermite*, formé d'*eremus*, que dans *huître* qui vient d'*ostreum* et qui s'écrivait jadis *oistre*, etc. Le peuple n'a donc pas si grand tort de dire *des aricots*.

Qui sait si la mode ne viendra pas un jour d'aspirer *les habricots?* Le peuple continuera à dire ingénument *des abricots*, et les académiciens se moqueront encore de lui.

Les Latins, avant nous, avaient subi l'abus de ce signe équivoque et arbitraire *H*. Quintilien nous apprend que les anciens en étaient fort sobres, et ne le mettaient pas aux mots *hædus*, *hircus*. Les plus vieux manuscrits écrivent sans *h*, *ortus*, *ospitium*, *erus*.

Substitution des liquides.—Puisque j'ai mentionné a substitution des liquides, il ne sera pas mal d'en

Digitized by Google

mettre ici quelques exemples, en faveur des personnes à qui cette proposition serait nouvelle.

Rappelons d'abord qu'il y a quatre liquides. Tout le monde sait que *l* et *r* sont des liquides; *m* et *n* sont moins généralement connues en cette qualité. Dans toutes les langues cependant les grammairiens les comptent pour telles, et l'expérience démontre qu'elles font cause commune avec les premières.

De *currere* vient *corridor;* le peuple trouve plus d'euphonie à dire *colidor*.

De *crocire*, l'ancien français avait fait *grousser*. Le drapier dans *Patelin :*

> Je retournerai, qui qu'en *grousse*,
> Cheuz cet avocat d'eauve douce.

La langue moderne ne connaît plus que *glousser*. Pourquoi la substitution est-elle légitime dans *glousser*, et illégitime dans *colidor?* Inconséquence, arrêt des savans!

Epistola nous a fait primitivement *epistle;* c'est comme porte toujours la traduction du livre de Job, entre autres textes : *épître* est aujourd'hui la seule forme reçue.

Luscinia, en vieux français, *lousegnol :* « La douce » voix dou *lousegnol* selvage. » Le français moderne dit *rossignol*.

« *Luscignol*, dit Charles de Bouvelles, ou, selon la » prononciation corrompue des Parisiens, *rossignol*. » (*De vitiis linguarum vulgarium*, p. 66.)

Digitized by Google

Nous disons *mélancolie;* les écrivains du XVIe siècle disaient *mérencolie.*

Marne et *marner*, autrefois *marle* et *marler*, ce qu'attestent encore les noms propres *de Marne* et *de Marle.*

Diaconus, déjà syncopé dans Fortunat en *diacnus*, fit d'abord *diacne :* « Pur co dist as pruveires e as » *diacnes* que il alassent par les citez de Juda. » (*Rois*, p. 389.) Nous ne disons plus que *diacre*, la liquide *r* pour la liquide *n.*

J'ai encore entendu des vieillards dire un *cerne : Il y a un* CERNE *autour de la lune.* L'usage actuel se rapproche davantage du latin *circ*[*u*]*lus*, en disant un *cercle.* Toutefois nous conservons dans le verbe la première forme du substantif, et nous disons : *La lune est* CERNÉE ; des *yeux* CERNÉS ; CERNER *une maison* et CERCLER *un tonneau.* Effet de la substitution des liquides *l* et *n.*

Et les *cerneaux*, d'où prennent-ils leur nom? De ce qu'on fait un *cerne* pour les tirer de la coquille.

Matelas s'est dit *materas;* en basse latinité *materassa;* — *marmiteux* vient de *malè-mitis.* — *Mar* est à chaque instant pour *mal* dans les poëmes du XIIe siècle : « *mar* i fustes... *mar* i viendrez. » Le nom propre *Marivault* signifie *malè-ibi-valet*, mar-y-vault; c'est un sobriquet à l'inverse de *Prudhomme* ou de *Gendebien*, par exemple.

Marivaux, par *x*, doit être une orthographe corrompue, ou bien ce peut être encore la seconde personne : *malè-ibi-vales.*

Digitized by Google

Matta, natte ; *melata*, nèfle, anciennement *mesle* (1).

L'anglais dit *level ;* le français, *niveau*.

Un marsault est un *mâle-sault*, un saule mâle, en bas latin *marsalix*, syncope de *mascula salix*. Ainsi, quand on dit *saule-marsault*, on exprime deux fois le mot *saule :* une fois à l'état libre, et une fois en composition. On voit la faute de ceux qui écrivent *saule-marceau*.

Ces exemples, une fois la règle bien comprise, suffiront pour mettre sur la voie d'une foule d'autres.

Nota. — Nous prions les personnes qui veulent bien nous adresser des solutions pour nos problèmes philologiques :

1° D'user avec infiniment de réserve de l'hébreu, du sanscrit, de l'islandais, de l'erse, des langues slaves, du celtique, du théotisque et du francique. Si toutes ces langues ont fourni des élémens au français, c'est en traversant soit la haute, soit la basse latinité ; contentons-nous modestement de remonter jusqu'au latin, d'où notre langue est sortie immédiatement.

(1) Rabelais ne dit que *mesles :* « Peu après que Abel feut occis par » son frère Caïn, la terre embue du sang du juste, feut certaine année

» Si très fertile en tous les fruicts
» Qui de ses flancs nous sont produitz,

» et singulièrement en *mesles*, qu'on l'appela de toute mémoire l'année » des grosses *mesles*, car les troys en faisoyent le boisseau..... Faictes » vostre compte que le monde voulentiers mangeoit desdictes *mesles*, » car elles estoient belles à l'œuil et délitieuses au goust. » (*Pantagruel*, I, 1.) Les paysans normands conservent cette forme du mot, qui se retrouve encore d ns le nom propre *Meslier*.

Digitized by Google

2° Nous insistons surtout pour que chaque assertion soit, autant que possible, appuyée d'exemples, sauf, bien entendu, les cas d'équivalence et de substitution avérés et notoires, comme *al* et *au*, *ol* et *ou*, *el* et *eu*, etc... Hors de là, la nécessité des exemples est un contre-poids indispensable aux emportemens de l'imagination. Les dictionnaires sont une source où il est bon de puiser, mais où il est facile de se noyer. Pour éviter ce danger, il faut joindre aux dictionnaires les auteurs, et contrôler, confirmer les uns par les autres. Des mots ou des radicaux isolément pris ne peuvent guères constituer qu'une conjecture ou une assertion gratuite, et que par conséquent une simple dénégation suffit à renverser. L'école dit en son langage : *Quod gratis asseritur gratis negatur*. Il n'y a de preuve complète et convaincante qu'au moyen des exemples, c'est de quoi nos correspondans pour la philologie ne sauraient trop se pénétrer.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Sacre ; jurer comme un sacre. — Feu la reine. — Comment se notaient jadis les sons *eu* et *u*. — Château de la Muette. — Mons-en-Puelle. De la prononciation du français sous Louis XIV. — Attendez-moi sous l'orme.

J'ai reçu la lettre suivante :

« Reims, 29 décembre 1852.

» MONSIEUR,

» La question que vous posez sur *jurer comme un sacre* se trouve résolue dans les *Remarques sur la langue française, sur le style et la composition littéraire*, par M. Francis Wey, ouvrage où un savoir aussi solide que profond se cache sous les fleurs d'un élégant badinage. Vous devriez connaître ce livre, puisque vous en citez un passage que vous blâmez et que je défends à outrance : c'est la définition aussi spirituelle que juste des sociétaires du Théâtre-Français... » (Nous supprimons une page.) — « ... Pour en revenir au livre de M. Wey, c'est une fourmilière de traits d'érudition et de traits d'esprit, dans laquelle, soit dit en passant, vous ne ferez pas mal de glaner quelquefois.

» Voici son avis sur la façon de parler proverbiale qui vous embarrasse. Je ne puis mieux faire que de vous transcrire le texte :

« On dit quelquefois, en parlant d'un homme de mé-

Digitized by Google

» chante vie et de mauvaises manières : *C'est un sacre,*
» *un vrai sacre ; il s'est conduit comme un sacre.*

» Quelques personnes même, trompées par la forme
» du mot, croient pouvoir dire : *Il jure comme un sacre.*

» Un *sacre* ne jure pas plus qu'une oie ou qu'un tier-
» celet. Le *sacre* est un oiseau de proie, le plus rapace
» de tous.

» Plaute et Horace ont usé dans le même sens du
» substantif *accipiter.*

» Ainsi le *sacre* ne peut servir de terme de compa-
» raison ni à un bourru (1), ni à un homme qui jure,
» ni à une personne mal élevée.

» Le *sacre* est l'emblème de la rapacité. »

(*Remarques sur la langue française*, I, p. 79.)

Nous voyons au ton et au style de notre correspondant qu'il est, en effet, nourri du livre dont il fait un éloge si bien senti. *Glaner dans une fourmilière* est une phrase que nous n'avions pas rencontrée jusqu'ici ailleurs que dans les *Remarques* de M. Wey, sur le style et la composition littéraire (t. I, p. 180). Mais, quoi que puisse en dire ou penser notre correspondant sur la question du *sacre*, nous ne nous rendons pas à l'argumentation de M. Wey. Que devient toute cette argumentation si le *sacre* de la locution qui nous occupe n'est pas un oiseau ? Si c'est ce que les Latins appelaient *homo sacer*, ou simplement *sacer*, un maudit, un homme frappé

(1) Ne faudrait-il pas : « ni *pour* un bourru, ni *pour*, etc. » ?

Digitized by Google

d'anathème, un sacrilége, un excommunié? Il ne fallait qu'ouvrir le premier dictionnaire venu :

> Ego sum malus, ego sum *sacer*, scelestus.
> (PLAUTE, *Bacchid.*, IV, 6.)

> Oui, je suis un méchant, un *sacre*, un scélérat.

Auri sacra fames dans Virgile, la maudite soif de l'or.

> Etiam irrides me, pessume ac *sacerrume!*
> (TURPILIUS apud NONIUM.)

« M'oses-tu bien encore railler, scélérat, *sacre* que tu es! »

Ce *sacre*-là peut jurer, et jurer comme un sacre, c'est jurer comme un damné. Ainsi je maintiens la locution bonne, et sensée la comparaison.

Horace n'a jamais employé *accipiter* métaphoriquement pour dire un *sacre;* mais M. Francis Wey aurait pu trouver chez lui *sacer* dans cette acception : *intestabilis et sacer esto* (*Serm.* II, 3, v. 181). Quant à Plaute, il a dit une seule fois *accipiter* pour *un voleur*, encore est-ce dans une expression composée : *accipiter pecuniæ* (*Persa*, III, 3), ce qui change totalement la thèse.

Sans vouloir faire de peine à personne, nous engageons notre correspondant à n'accepter en général les assertions de l'auteur des *Remarques* que sous bénéfice d'inventaire, autrement il s'exposerait à croire que la grammaire latine disait *animalia currit* (*Remarques*, I, 446). M. Wey confond ici Rome et Athènes.

Digitized by Google

M. Francis Wey aime beaucoup à railler, et il a la raillerie dure, le sarcasme impitoyable. A la fin de son chapitre de l'*Esprit des mots*, on lit : « Le type le plus » divertissant du genre est la devise du chevalier Joseph » *Bard : — Ex bardorum stirpe*. Le pauvre homme » ignorait que le mot *barde* n'a d'équivalent que dans » la basse latinité, et que *bardus*, en vrai latin, signifie » *stupide*. Bridoison n'eut pas tort de prétendre que ce » sont de ces choses que l'on se dit à soi-même. »

Cela est cruel, surtout envers un homme parfaitement inoffensif. Il y a un renvoi : « Je crois me rap » peler cependant que Lucain qualifie de *bardi* certains » peuples sauvages du nord de la Germanie. Mais les » Romains n'attachèrent jamais le sens poétique de » notre mot *barde* à ce vocable emprunté à la race » des barbares. »

Le passage de Lucain auquel cette note fait allusion est célèbre et se rapporte aussi clairement que possible aux bardes celtiques. Quand M. Francis Wey croit se le rappeler et le déclare relatif à *certains peuples sauvages du nord de la Germanie*, il se trompe ; le premier vers tout seul eût dissipé l'illusion de sa mémoire :

Plurima securi fudistis carmina *bardi*.
(LUCAIN, liv. I, v. 449.)

« Et vous qui par vos chants dispensez l'immortalité aux braves tombés sur le champ de bataille, *bardes*, que de poésies vous avez produites à l'ombre de vos paisibles forêts ! etc. »

Digitized by Google

Voyez où l'envie de se moquer de M. Joseph Bard et de sa devise a emporté M. Francis Wey !

.....Oui, mais qui rit d'autrui
Doit craindre qu'à son tour on rie aussi de lui !

C'est pourquoi nous ne profiterons pas de l'occasion, encore qu'elle soit bien tentante.

Quand M. Francis Wey composa ces *Remarques*, il était *jeune et superbe;* il se destinait à recueillir la succession de M. Nodier, et commençait toujours par se mettre en possession des manies de son maître, en attendant le reste. Ces manies, qu'il exagère, cela va sans dire, c'est le dénigrement perpétuel de Voltaire, le mépris des cuistres de l'université, l'horreur des nouvelles mesures décimales, etc. Il a le verbe haut, le ton tranchant, la plaisanterie arrogante, non-seulement avec les pauvres petits contemporains, mais encore avec les noms les plus illustres du XVIIIe et du XVIIe siècle. A l'heure qu'il est, M. Francis Wey doit être bien revenu de tout cela! Ce n'est pas aujourd'hui qu'il traiterait aussi cavalièrement « les sots grammairiens de l'école de Voltaire; — les poétereaux guindés de l'école de Parny »; — qu'il prétendrait ridiculiser et corriger la prose de *Zadig* et de *Candide;* — que, pour se donner le plaisir de flageller Voltaire, il lui prêterait un langage que Voltaire n'a jamais tenu; — qu'il bernerait le style de *Télémaque;* reprocherait à Bossuet les fautes de français *à outrance* de ses *Oraisons funèbres*, et le comparerait, Bossuet! à Quinault pour la fadeur

Digitized by Google

des épithètes!... Et naturellement les doctrines sont en harmonie avec les allures. Ce sont péchés de jeunesse, depuis longtems sans doute expiés par un salutaire remords; oublions-les, nous ne demandons pas mieux : ce n'est pas nous qui nous croyons en mesure de jeter à personne la première pierre. Cependant la juste notoriété qui s'attache au nom de M. Wey, dans les matières de philologie française, ne permettait pas tout à fait de le tenir quitte pour un acte de contrition intérieure : encore fallait-il bien mettre sur leurs gardes les âmes simples qui, comme notre correspondant rémois, seraient disposées à mettre une confiance illimitée dans les *Remarques sur la langue française, sur le style et la composition littéraire.*

FEU. — L'Académie, sans définir ce qu'il est, le déclare invariable. Il faut dire : FEU *la reine*. C'est apparemment un adverbe?

Non, car l'Académie prescrit de le mettre au féminin dans cette phrase : *la* FEUE *reine*. C'est donc un adjectif?

Non, car l'Académie défend de le mettre au pluriel : *les* FEU *rois*.

Pourquoi? — Ah! pourquoi? Ces deux syllabes sont le pivot de toute la philosophie; la philosophie n'a rien de commun avec les oracles, et l'Académie ne rend que des oracles. Sans nous mettre l'esprit à la torture pour accorder ensemble les trois parties de celui-là,

Digitized by Google

cherchons de notre côté l'étymologie de *feu* et son état civil dans la langue française.

Feu représente le latin *fuit*. Dans les actes du moyen âge, on mettait, après le nom d'une personne décédée, *qui* ou *quæ fuit*. Le mot *défunt* n'était pas encore créé. Ce *qui fuit* entrait sans difficulté dans les textes français comme une locution faite. C'est ainsi que nous disons : *un mariage* IN EXTREMIS ; *je n'ai qu'un as* PER SE, c'est-à-dire tout seul, non accompagné, et non *percé*. Une charte de l'an 1311, citée dans Du Cange au mot QUI FUIT, débute par cette phrase : — « Nous » Félisse et Marguerite de Chatelz, suers (sœurs), filles » Richardin lou woyel (le métayer) *qui fuit*. »

Plus tard, on traduisit ces mots latins, mais en conservant la formule consacrée : on disait *qui fut*, au lieu de *qui fuit*.

Ainsi, dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, rédigées au milieu du XVe siècle : « De bonne adventure la dame » *qui fut* vint à ce heurt (22e nouvelle). » *La dame qui fut*, c'est-à-dire la défunte maîtresse, parce qu'elle s'était mariée à un autre que son premier amant.

Dans la 26e nouvelle, où il s'agit d'un amant infidèle surpris de même par une amante délaissée : « Or, » tandis que Girard devisoit avec sa dame, *celle qui* » *fut* s'en vint à sa chambre, etc... »

Dans la 35e nouvelle, intitulée *l'Échange*, un chevalier reçoit l'hospitalité dans un château dont la dame se trouve une ancienne amie du survenant : « L'oste » qui devisoit avec sa dame *qui fut*... »

Digitized by Google

La Fontaine a imité cette expression dans les *Troqueurs :*

> Qu'en advint-il? un jour, parmi les bois,
> Étienne vit toute fine seulette,
> Près d'un ruisseau, *sa défunte Tiennette.*

Sa Tiennette *qui fut.*

Il est évident, d'après cela, que *feu*, transformé de *fuit*, ne peut être employé qu'en qualité d'adverbe, et qu'écrire au féminin : *la feue reine*, est une faute. Le vieux Coquillart n'avait garde d'y tomber :

> ...La grant Alison,
> Laquelle tenoit ce mignon,
> Et l'entretint longtems, et l'eut,
> Comme on dit, par succession,
> De *sa feu tante* qui mourut.
> (*L'enquête de la Simple et de la Rusée.*)

Les Italiens disent de même : *la fù madama*, la *feu* madame.

Ménage, qui faisait des étymologies au hasard et avec son imagination, veut l'accord, parce qu'il dérive *feu* de *felix*. Il suffisait à Ménage de la ressemblance même très-éloignée de deux mots, pour conclure aussitôt à leur filiation. Il a laissé une école qui est encore aujourd'hui glorieusement représentée. Voici, selon Ménage, comment la déduction s'était opérée : *Felix*, — *felicis*, — *felice*, — *felce*, — *feu*. Pas un exemple à l'appui, cela s'entend : tout se passe dans la tête de l'inventeur.

Le père Bouhours combat Ménage, et soutient *feu*

Digitized by Google

invariable. Ménage avait attiré dans son parti Balzac, mais le père Bouhours comptait de son côté Gombaud, Chapelain, Segrais et Patru !

Le Dictionnaire de Trévoux allègue, à l'appui du sentiment de Bouhours, « les notaires de quelques pro-» vinces qui disent encore au pluriel *furent*, en par-» lant de deux personnes conjointes et décédées ; ce » qui marque que ce mot vient de *fuit* et de *fuerunt*. »

M. Paulin Pâris, dans une note sur les Chroniques de Saint-Denis rejette cette opinion : « Si je ne me » trompe, cette expression *feu* ne répond pas à celle » de *fuit*, mais à celle de *functus*. » (Tome V, p. 27.)

Nicot avait déjà proposé cette étymologie, mais M. Paulin Pâris paraît l'avoir inventée à nouveau, puisqu'il dit *si je ne me trompe*. M. Paulin Pâris, se détournant de *fuit* pour courir à *functus*, a lâché la proie pour l'ombre; d'ordinaire il choisit mieux.

Je conjecture que longtems *feu* s'est prononcé *fu*, comme le prétérit *il fut*, qui s'écrivait encore au XVIe siècle avec un *e*, *il feut*. On aurait dit : mon *fu* père, ma *fu-mère*, la *fu-reine*, celle qui fut ma mère, qui fut la reine. *Fut* devenant, pour ainsi dire, partie intégrante du substantif auquel il apporte un supplément de sens. Les Anglais usent d'un procédé semblable en construisant le pronom féminin *she* comme affixe de certains substantifs. *A friend*, un ami ; *a she-friend*, une amie ; — *a cousin*, un cousin ; *a she-cousin*, une cousine ; — *a dog*, un chien ; *a she-dog*, une chienne, pour éviter le mot *bitch*, odieux dans leur langue.

Digitized by Google

Eu prononcé *u* est aujourd'hui un gasconisme, mais au XVIIe siècle encore la coutume en était répandue par toute la France. « Malherbe, dit Tallemant des Réaux, » ne voulait point qu'on rimât sur *bonheur* ni sur *mal-* » *heur*, parce que les Parisiens n'en prononcent que » l'*u*, comme s'il y avait *bonhur* et *malhur*. »

Le nom de la marquise de Mimeure, amie de Voltaire et l'une de ses correspondantes, se prononçait *Mimûre;* comme le duc de Mercœur ne s'appelait à la cour que le duc de *Mercûr*.

On rirait aujourd'hui de celui qui prononcerait *jûner*, *déjûner*. C'est cependant comme parlait Saint-Évremont, et sans doute la société au milieu de laquelle il vivait : Ninon, Mme de Mazarin, Grammont, Hamilton et Mme d'Hervart, l'amie et la commensale de La Fontaine. Saint-Évremont écrit à Mme *** : « Je ne sais » si c'étoit aujourd'hui que cette petite troupe *déjû-* » *nante* devoit s'attabler. » (*Œuvres*, t. VI, édit. de Desmaizeaux.)

Cette prononciation date au moins du XIVe siècle, car on la trouve marquée dans le *Baudouin de Sebourg*, poëme qui doit avoir servi de modèle à l'Arioste, et qui fut écrit sous Philippe le Bel : on apporte

Des viandes et des vins iluec à quarion (1)
Pour *desjuner* le poeple qui en ot grant beson.
(Chant IV, p. 105.)

(1) *A carion*, c'est-à-dire par contribution levée sur le bourgeois, car *le peuple* ici signifie l'armée.
Le *carion*, à proprement parler, était la part que prenait le voiturier pour conduire, *charier*, *carier* la dîme chez le décimateur.

Digitized by Google

.....Quant il fut ajournés,
Baudouins de Sebourc les a bien *desjunez*.
(*Ibid.*, chant IX, p. 260.)

On voit ici *déjeuner* dans son sens primitif de *rompre le jeûne*. Il était neutre ou actif : *déjeuner*, *déjeuner quelqu'un*.

La Fontaine aussi n'a-t-il pas fait rimer *émeute* et *dispute* :

Mars autrefois mit tout l'air en émeute.
Il en naquit plus d'une aigre dispute.

Je sais bien que les commentateurs disent *émute* pour *émeute*, par licence poétique et pour la rime. C'est leur ressource ordinaire quand ils sont embarrassés (et cela leur arrive souvent), d'alléguer une licence poétique. La Fontaine pouvait quelquefois se servir d'un archaïsme, mais il n'avait pas besoin d'estropier les mots pour trouver la rime. La véritable licence est celle que prend l'ignorance d'expliquer hardiment ce qu'elle ne comprend pas.

Tous nos participes passés en *u* s'écrivaient naguères par *eu*, ainsi que nombre de prétérits : j'ai *leu*, j'ai *beu*, j'ai *receu*. Nous disons encore j'*us*, et nous écrivons j'*eus;* nous prononçons *gajure*, et nous écrivons *gageure*.

Mais si la notation *eu* valait *u* dans la prononciation, comment donc se notait le son *eu* ? Car enfin, il fallait bien qu'il fût, lui aussi, représenté.

Question fort judicieuse. Eh bien, le son *eu* était représenté (et cela dès l'origine de la langue) par le

Digitized by Google

groupe *ue*. Dans la chanson d'*Antioche*, Graindor dit que la première meute, la première troupe rassemblée par Pierre l'Ermite souffrit de grands désastres :

> La premeraine *muete* ot moult grant destourbier ;
> Tous furent mors ou pris, qu'il ni ot recouvrier !
> (Tome I, p. 4.)

Ce son *eu* se figurait aussi par la notation *oe*, dont témoigne encore l'orthographe des mots *œuf*, *bœuf*, *œuvre;* seulement l'introduction de l'*u* y est moderne. On écrivait jadis à l'allemande : des *oes*, des *boes*, une *oevre*. Les Allemands écrivent *Goethe*, et l'on prononce *Gueuthe*.

Tous les éditeurs de textes du moyen âge n'ont pas manqué d'accentuer ces *e*, et d'écrire en deux syllabes *oés*, *boés*, ou bien, à l'espagnole, *oès*, *boès*. C'est ainsi que dans l'édition du *Livre des Rois*, les *cues* des vaches (les queues) sont devenues des *cuès*.

C'est ainsi qu'un rendez-vous de chasse construit à l'entrée du bois de Boulogne, et nommé le *château de la Meute*, s'est transformé de nos jours en *château de la Muette*, parce que des gens qui croyaient savoir lire ont vu sur le papier : *chasteau de la Muete*, à l'antique.

Jean-Jacques Rousseau, en sa qualité de lettré sachant l'orthographe, écrit *la Muette*. C'est dans les *Rêveries :* « Nous étions arrivés à la hauteur de *la* » *Muette*. » Autant en fait Bernardin de Saint-Pierre. Cependant le peuple retenait encore la véritable dénomination, *la Meute*. Que dis-je le peuple? même des

Digitized by Google

gens sachant lire et écrire, ou du moins des vaudevillistes, faisaient encore imprimer *la Meute*. On lit dans le Théâtre de MM. Piis et Barré (édition de Londres, Cazin, 1785) : « *Les Amours d'été*, divertissement en » un acte et en vaudevilles, représenté pour la première » fois A LA MEUTE, devant Leurs Majestés, le jeudi » 20 septembre 1781. »

Comme je vous le disais, ce ne sont que des vaudevillistes; mais Bachaumont, à la date du 30 octobre 1771, écrit : « Le jour de l'expérience a été indiqué la semaine » dernière, au bois de Boulogne, au *château de la* » *Meute*. » (Édit. de 1780.)

Eh bien, alors il y avait déjà quarante ans que la faute de dire *la Muette* s'était accréditée. Dès l'année 1740, les pères de Trévoux imprimaient :

« MUETTE, terme de chasse. C'est une maison bâtie » dans une capitainerie de chasse, tant pour y tenir la » jurisdiction concernant les chasses, que pour y loger » le capitaine ou quelques officiers, ou même les chiens » et l'équipage de chasse. On nomme ainsi celles du » bois de Boulogne, de Saint-Germain, etc..... » Passe jusque-là pour la définition; mais Trévoux prétend expliquer l'origine de ce nom de *muette* : « Et on les » appelle ainsi à cause que les gardes et les sergens » apportent les *muës*, ou testes que les cerfs ont » posées, quand ils en trouvent dans les bois. »

Et s'ils n'en trouvent pas ?

Ou bien, s'ils les portaient ailleurs ?

Naturellement l'Académie s'est empressée de re-

Digitized by Google

cueillir le mot et l'étymologie de Trévoux. Ainsi voilà *la Muette* scellée à jamais dans le beau langage; et ceux qui ont dit ou qui diraient encore *la Meute*, sont des ignorans dignes d'être sifflés et conspués. Il y a arrêt!

La même faute de lecture a fait appeler *Mons-en-Puelle* une ville dont le nom véritable est *Mons-en-Peule*, c'est-à-dire Mons en pâture, *mons in pabulâ* (1).

L'auteur inconnu du *Baudouin de Sebourg* (partie inédite) promet d'amener son récit :

> Jusqu'au biau roy Philippe, qui tant ot de renom,
> Qui dessous *Mons en Peule* tendit son pavillon.
> (*Suppl. fr.*, n° 205, fol° 164, v°, col. 2.)

La Chronique de Saint-Denis, sur l'an 1304, écrit : *Mons-en-Peure*, par la substitution des liquides *l* et *r*.

Peule, syncope de *pabula*, pâture, pâtis, pâturage.

¶ Les langues ressemblent aux fleuves, qui, à ne considérer que la surface, coulent régulièrement, uniformément; mais le travail s'accomplit au fond : chaque jour, chaque heure déplace un grain de sable, et, au bout de cent, de cinquante ans même, les ingénieurs constatent que le lit s'est creusé, qu'ici l'ancienne rive a disparu, que là s'est formé un atterrissement, que le

(1) *Pabula*, *æ*, féminin de la 1re déclinaison, au lieu de *pabulum*, neutre, de la seconde (Du Cange). Ainsi, de *gestum*, *i*, le moyen âge avait fait *gesta*, *æ*, la geste.

Digitized by Google

courant a changé de direction. La mer abandonne un rivage et empiète sur la côte opposée.

Si nous pouvions assister à une conversation de Voltaire et du maréchal de Richelieu, que de sujets d'étonnement et de remarques sur la langue! Par exemple, Voltaire déclamant la *Henriade* n'eût jamais prononcé le nom de Sully sèchement comme nous faisons, mais en mouillant les deux *ll*. C'était la tradition. Qui sait cela aujourd'hui? Peut-être un vieillard centenaire, ou quelque observateur qui, ayant connu jadis M. Dacier, se souvient que M. Dacier ne manquait jamais à dire *monsieur de Suyi*. Le ministre d'Henri IV, revenant au monde, ne reconnaîtrait plus son nom.

Notre surprise augmenterait encore s'il pouvait nous être donné d'entendre le français dans la bouche de Boileau, de La Fontaine, de Saint-Simon, de madame de Sévigné ou de Louis XIV. Songez que, le 16 janvier 1640, Balzac écrivait à Chapelain : « Dites-moi si vous » approuvez la prononciation parisienne qui coupe en » deux le monosyllabe *eu* : j'ai *é-ü*, il a *é-ü*, et qui » rend *Rome* et *Lionne* comme ils sont écrits, au lieu » que *toute la France prononce* ROUME et LIOUNE. »

Le grammairien Latouche, dans son *Art de parler français*, compilé, en 1630, d'après tout ce qui faisait alors autorité, nous apprend que « bien des gens n'as- » pirent point l'*h* dans *Holande* et *Holandois*, *Hongrie* » et *Hongrois* (1). » — Le père Bouhours, en 1675,

(1) Tome I, p. 23.

Digitized by Google

prétend qu'il ne faut pas dire *la hiérarchie*, mais *la jérarchie*.

Quand on songe que ce beau parleur, ce raffiné de père Bouhours autorise, d'après Balzac et tous les courtisans, les superlatifs en *issime*, comme *rarissime*, *bellissime*, *habilissime*, *circonspectissime* (1) ; — qu'il dit de *désagrément*, « ce mot est nouveau », et que cette façon de parler : « ce fut un grand désagrément pour moi », *est précieuse* et qu'il faut attendre pour oser s'en servir; — qu'il déclare le substantif *sçavoir-faire*, *le savoir-faire*, « monstrueux et composé contre le génie de la langue » ; — qu'il blâme *indélébile* « fait contre l'analogie de la langue » ; — qu'il passe à peine à Racine la nouveauté de cette expression : « l'*inclémence* des dieux » ; — quand on voit l'oracle Ménage prononcer hardiment contre *lentilles* et *cassonade*, en faveur de *nentilles* et *castonade*, on se demande ce que c'est que le bel usage de la langue française, à quelle époque il faut le chercher, et surtout sur quels principes il repose.

Tout cela nous montre combien on devrait être retenu à se moquer de ceux qui parlent mal, et pourtant les railleries sur le langage sont celles qui se distribuent avec le moins de réflexion et le moins de pitié :

(1) Il en autorise l'usage dans la langue parlée, sans aucune difficulté; pour la langue écrite, il est moins hardi. Cette distinction, aujourd'hui abolie, était alors sacramentelle. Il y avait la langue parlée, la langue écrite; la langue familière, la langue oratoire; le style de la prose, le style des vers ; la déclamation et le parler courant, etc. Nous avons tout nivelé!

Digitized by Google

tout le monde s'y croit juge. Or, il n'y a guères de faute de français, je dis faute générale, accréditée, qui n'ait sa raison d'être et ne pût au besoin produire ses lettres de noblesse; et souvent mieux en règle que celles des locutions qui ont usurpé leur place au soleil.

Et nous prétendons juger les poëtes du moyen âge !

ATTENDEZ-MOI SOUS L'ORME. — La chanson de Regnard (ou plutôt de Dufresny) achève la phrase et complète la pensée :

Attendez-moi sous l'orme,
Vous m'attendrez longtems!

La plupart de ceux qui ont écrit sur les proverbes reportent l'origine de celui-là au tems où saint Louis rendait la justice sous un arbre, à Vincennes. Un mauvais payeur disait à son créancier qui le menaçait du tribunal : *Attendez-moi sous l'orme*, et il ajoutait tout bas : *Vous m'attendrez longtems !*

Par malheur, s'il est avéré que saint Louis ait rendu la justice sous un arbre, il ne l'est pas moins que cet arbre était un chêne. Les étymologistes à la grand'-manche vous diront que, par corruption et laps de tems, l'orme a été substitué au chêne. Non pas, s'il vous plaît! nous n'acceptons pas cet accommodement. Dans des matières de cette importance le peuple ne fait point de pareilles substitutions, ou bien il en reste des traces aussi authentiques que si ladite substitution eût été faite et passée par-devant notaire. Montrez-moi un exemple, un seul, de cette façon de parler : *Attendez-*

Digitized by Google

moi sous le chêne, et je pourrai ouvrir l'oreille à vos propositions; sinon, non.

Je connais bien un orme sous lequel la justice a été rendue, c'est celui d'où tomba l'illustre Michel Morin en voulant dénicher des pies :

> De brancâ in brancam degringolat atque facit *pouf!*

dont il resta mort sur la place. Le poëme qui chante et son audace et son trépas débute par ces trois vers :

> Est juxta nostram *grandissimus ormus* eglisam ;
> Plebs paysana suos ibi plaidatura processus
> Convenit, ut cunctas demelet mairus afairas.

Voilà bien l'orme aux plaids, l'orme demandé. Mais une autre difficulté se présente : Gabriel Naudé, qui dans son *Mascurat* fait l'histoire de la poésie macaronique et en donne la bibliographie, fixe l'origine du genre à l'an 1520 ou environ, et dans le Catalogue des macaronées publiées depuis l'inventeur Merlin Coccaie, *alias* Théophile Folengo, il ne fait aucune mention du *Micheli Morini funestissimus trepassus*. Donc il ne le connaissait pas; donc le poëme sur Michel Morin est de la fin du XVIIe siècle, au plus tôt; or le proverbe existait dès le milieu du XVe, puisqu'il y est fait allusion dans la farce de *Patelin :*

> Maintenant chacun vous appelle
> Partout advocat dessoubs l'*orme.*

Avocat qui attend sous l'orme des causes qui ne viennent pas l'y trouver, avocat sans causes.

Passons à une troisième explication.

Digitized by Google

Les Chroniques de Saint-Denis, sur l'an 1306, racontent que vingt-huit hommes coupables d'avoir culbuté dans la boue les provisions de bouche du roi, furent pendus aux ormes qui ombrageaient les principales entrées de Paris. Sur quoi l'un des derniers éditeurs de ces chroniques, si ce n'est tout à fait le dernier, fait la note suivante : « De cet usage de pendre aux ormes » qui ombrageaient l'entrée des portes... » (Esprit impétueux ! où voyez-vous que ce fût un usage ?) « ...ne » peut-on pas tirer l'origine du proverbe : *Attendez-* » *moi sous l'orme* ? Pour moi, je n'en fais aucun » doute. »

Nous produisons dans le monde cette étymologie parce que monsieur son père est membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) ; mais un malheureux qu'on mènerait pendre à un orme et qui dirait aux spectateurs : *Attendez-moi sous l'orme*, ferait une maigre plaisanterie, et dans tous les cas il ne pourrait pas ajouter : *Vous m'attendrez longtems.*

M. Paulin Pâris ne doute pas de la bonté de sa conjecture. Nous ne lui demandons pas (étant décidé à nous en passer) la permission de préférer l'interprétation donnée par le Dictionnaire de Trévoux :

« Au village on plante un orme devant l'église, dans » le carrefour ; d'où sont venues ces phrases prover- » biales : *Danser sous l'orme... Juges de dessous l'orme* » (on appeloit ainsi les juges pédanées (1), qui rendoient

(1) « PÉDANÉE, juge de village qui n'a point de siége pour tenir la » justice, qui juge debout et sans tribunal : *Judex pedaneus*. Les juges

Digitized by Google

» leurs sentences sous l'orme)... *Attendez-moi sous* » *l'orme*, qui se dit pour donner un rendez-vous où l'on » n'a pas dessein de venir. L'origine de ce proverbe » vient de ce qu'autrefois les juges tenoient leur juri- » diction à la porte des maisons des seigneurs, et » d'ordinaire sous un orme planté devant le manoir » seigneurial. On les appeloit *les plaids de la porte*, » comme témoigne Loiseau; et parce qu'il y avoit » un orme, c'est pour cela qu'on a dit des premières » assignations données en justice : *Attendez-moi sous* » *l'orme*. »

Nous nous en tenons là, et nous engageons le lecteur à faire comme nous.

» supérieurs traitent les juges subalternes de *juges pédanées*, ou de » *juges sous l'orme*. — Ce mot vient de *stans in pedibus*. »

(TRÉVOUX.)

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

De l'équivoque. — Pascal et sa brouette. — Bévues de quelques savans. — Andouille, poltron. — Se moucher du pied, ou sur sa manche.

Boileau a eu grandement raison de faire une satire contre l'équivoque : il n'a eu tort que de ne la point faire meilleure. Avec une équivoque, avec un synonyme, on embrouille les choses les plus claires ; c'est Bartolo qui le dit, ou plutôt le chante, dans les *Noces de Figaro :*

> **Con un equivoco, con un sinonimo,**
> **Qualche garbuglio si trovera.**

(Mozart aussi aurait pu faire cet air-là meilleur.)

Cent fois j'ai lu, j'ai cent fois ouï dire que Pascal avait inventé la brouette. Dernièrement encore, un écrivain bien instruit d'ordinaire, et chez qui l'idée est aussi juste que la forme est aimable, M. Alphonse Karr disait dans le feuilleton du *Siècle* (1) : « Pendant que » la régente Anne d'Autriche assiégeait Paris pour » imposer Mazarin, on aurait pu sans inconvénient » frapper le portrait de Pascal, *qui inventa la brouette* » avant d'écrire les *Provinciales.* »

(1) Le *Siècle* du 28 septembre 1853.

Digitized by Google

Quelle brouette? Celle dont se servent les jardiniers, les maçons, tous les manœuvres en général; la brouette qui n'a qu'une roue à l'extrémité, qu'on pousse ou traîne à l'aide de deux bras antérieurs; la brouette enfin : tout le monde sait ce que c'est qu'une brouette!

Jadis, sur la foi de mes lectures, j'en faisais honneur aussi au génie de Pascal, lorsque feuilletant un manuscrit de la Bibliothèque impériale (le roman de *Merlin* en prose, si j'ai bonne mémoire), je rencontrai une miniature représentant une femme assise sur une brouette menée par un jeune homme. Ce volume provient, je crois, de la bibliothèque de Charles V.

Ouvrez Du Cange, aux mots BROUETA, BROUTARE, vous vous convaincrez que la brouette était aussi connue au moyen âge qu'elle l'est au XIXe siècle.

Voici des vers d'un poëte anonyme, cités par Du Cange (sous CARROCIUM) :

> Car pour repos j'ay enfoulure,
> Pour le beau tems j'ay engreslure,
> Pour provision des pommettes,
> Pour charriots branlans, *brouettes.*

On appelait alors *charriots branlans* les voitures suspendues.

On disait en ce tems-là (comme le peuple continue à dire) : *broutter* pour *brouetter*, et *broutier* pour *brouetteur*, celui qui conduit une brouette, par extension chasse-marée. C'était même un terme de mépris, une injure. Dans des *Lettres de grâce* de 1391 : « Va, va, » vilain *broutier*, vendre tes rayes! »

Digitized by Google

Et dans la farce de *Patelin*, Guillemette appelle le drapier vilain *broutier* :

PATELIN.

Il est en luy trop mieulx séant
Qu'un crucifig en un monstier.

GUILLEMETTE.

En un tel ord vilain *bronstier !*

Brontier pour *broutier*, comme *convent* et *couvent ; montier* et *moutier*, etc. C'est ainsi que porte l'édition princeps de 1490. Toutes les autres ont substitué à ce mot qu'on ne comprenait plus, *putier*, *bruytier*, *bruhier*, etc.

Dans les Comptes de Saint-Pierre en l'Isle, de l'an 1402 : « *Item*, le dymenche une *broutée* de poisson » doit pour estalage *trois deniers.* » (Du Cange, sous Broueta et Broutarius.)

Bien plus, les anciens ont connu la brouette, ou du moins ont appliqué le principe de statique sur lequel elle repose ; car ils avaient un véhicule à une seule roue, dont le nom était *pabo.* « Pabo, dit Isidore, » *vehiculum unius rotæ.* »

Comment donc s'est accréditée l'opinion manifestement fausse que Pascal était l'inventeur de la *brouette ?* — C'est par une équivoque.

On se servait au XVIIe siècle d'une manière de chaise à porteurs, montée sur deux roues et traînée à bras. Cela s'appelait une *brouette*, par mépris, comme un méchant violon s'appelle un *sabot*. Or l'invention de

Digitized by Google

Pascal consistait en un ressort particulier pour suspendre cette brouette. Bossut, dans son Discours sur la vie et les ouvrages de Pascal, ne laisse aucun doute : « La suspension de la brouette est ingénieuse relative-» ment à son objet : deux ressorts de fer attachés soli-» dement par l'une de leurs extrémités au bas de la » partie antérieure de la caisse... » En voilà assez pour démontrer qu'il ne s'agit ici nullement de la *brouette* à l'usage des manœuvres, la seule aujourd'hui qui porte ce nom. L'autre machine a depuis longtems disparu de l'usage et presque de la mémoire des hommes. Mais n'importe, « *le vase est imbibé, l'étoffe a pris son pli ;* » on répétera toujours que nous devons la brouette, cette machine si simple et si utile, au génie prodigieux de Pascal ; que des hauteurs sublimes des mathématiques l'aigle n'a pas dédaigné d'abaisser son regard, etc., etc.

Qui ramasserait dans les livres des savans les bévues occasionnées par une équivoque, il en résulterait un ouvrage en plusieurs volumes et fort récréatif. Exemple :

Tomus signifie, dans le latin du moyen âge, la même chose que *tomaculum* dans la bonne latinité : *intestins*, *boudin*, *cervelas*. Il signifie aussi un *tome*, une *main*, ou une *rame de papier*. Dom de Foy, trouvant dans un diplôme de Chilpéric II ces mots : « *Carta tomi quinquaginta* », la feuille 50 de la collection, la cinquantième charte du recueil, traduit « *cinquante bouts de cervelas* », et de ce passage il fait sortir la preuve qu'alors la charcuterie était interdite aux religieux de l'abbaye de Corbie.

Digitized by Google

Dom Carpentier, qui relève ce contre-sens, ajoute que le reste du diplôme est traduit avec le même bonheur. Nous avons encore de ces bénédictins-là.

Un botaniste des provinces du nord de la France, voyageant dans le Midi, un jour qu'il se trouvait dans la cuisine de son auberge, entend parler d'un légume appelé *gonfla-gus*, des gonfle-gueux en patois, qu'on désigne aussi en quelques localités sous le nom de *bourre-coquins*. Vite il se fait montrer le légume en question, et il s'empresse d'insérer dans sa nomenclature une nouvelle variété de haricots : *Phaseolus gomphlagus*. Laissez faire, il y aura des savans pour le dériver du sanscrit ou tout au moins du grec.

Lorsque parut le Dictionnaire de Moréri, il ne tarda pas d'être traduit en allemand, mais le traducteur, peu familier avec la langue française, et devinant à la diable le sens de toute une phrase sur deux ou trois mots d'icelle, larda son travail d'une quantité de balourdises plus ridicules les unes que les autres, ainsi qu'on peut voir dans la préface du troisième volume du *Lexique historique* d'Iselin. En voici un échantillon. Dans l'article ATRÉE de Moréri, on lisait : « Atrée prit l'enfant qui » était *né*... » Le traducteur ne vit que le mot *né*, et traduisit : « Atrée prit le *nez* de l'enfant. » Il assure le plus gravement du monde qu'Atrée fit manger à Thyeste le nez de son fils en ragoût. C'est probablement la première fois qu'un rayon de gaieté pénètre dans cette horrible caverne des Atrides, et c'est un Allemand qui l'y a introduit.

Digitized by Google

Mais de toutes les bévues causées par une équivoque la plus singulière, je crois, se trouve dans la traduction de l'*Histoire de la philosophie* de Buhle. Buhle raconte à sa date la querelle de Kœnig avec Maupertuis, président de l'Académie de Berlin; querelle dont les moindres détails sont répandus en France, grâce à Voltaire. Il n'est pas un Français ayant quelque teinture des lettres qui n'ait lu au moins la diatribe du docteur Akakia et le plaisant arrêt qui la couronne. Eh bien, dans tout le cours de ce récit, le docteur Jourdan a pris le nom propre Kœnig pour un nom commun, et le traduit : *le roi, le roi de Prusse*, ou même *Frédéric*, afin d'éviter la répétition trop fréquente du mot *roi*. En sorte que ce serait Frédéric II qui aurait été déclaré faussaire-géomètre, rayé de la liste des académiciens et jeté à la porte de son Académie, avec toute la modération imaginable, comme dit Voltaire.

Cette affaire-ci vaut bien le nez du jeune Thyeste, et les Allemands ne m'accuseront pas sans doute de partialité nationale. Abel Rémusat, qui me fit connaître cette anecdote littéraire, ajoutait que cette traduction de Buhle valut la croix au traducteur.

Douille, adjectif, transformation de *dolium*, signifiait gonflé, rebondi, en la forme d'un tonneau. Il se retrouve dans *andouille*. Ce substantif est en réalité un adjectif; il faut supposer l'ellipse d'un mot, comme *tripe*, *boyele* (forme primitive de *boyau*) : une *boyele andouille*, un boyau gonflé, farci. *An* n'est qu'un préfixe à l'imitation de l'*in* des Latins.

Digitized by Google

A propos d'andouille, dom Carpentier a fait une plaisante méprise lorsqu'il dit (sous ANDETUS) qu'une terrasse, un mur de terre s'appelait *andouille*. A l'appui de cette assertion, il n'a qu'un texte, et le voici : « Lequel Richart rompit une partie d'une terrasse » appelée *andoilles*, d'une chambre basse sur la rue. » (*Lettres de rémission* de 1386.)

Cela paraît positif; mais avec un peu d'attention, on s'aperçoit qu'il y a un membre de phrase transposé, et qu'il faut lire : «... rompit une partie d'une terrasse d'une » chambre basse sur la rue appelée *Andouilles* (1). »

Ces mots, *appelée andoilles*, étaient sans doute en interligne; dom Carpentier les aura mal introduits dans le texte, et de là cette imagination vraiment bouffonne, qu'une terrasse s'appelait au XIVe siècle une *andouille*. Aussi trouve-t-on dans la partie française du Glossaire de Du Cange : « ANDOILLES, *cloison, mur de terre.* » Et puis cherchez l'étymologie !

DOUILLE a fait le diminutif *douillet*, dont le sens primitif ne va pas plus loin que *un peu enflé*. Mais comme ce qui est un peu enflé dans le corps humain est sensible au toucher, douloureux, l'acception de *douillet* s'est modifiée en ce sens : *Vous êtes un douillet*, vous êtes trop sensible à la douleur même la plus légère, à l'appréhension de la douleur.

Huet, le docte Huet, fait venir *andouille* d'*edulium*,

(1) La rue Pavée (Saint-André) s'appelait alors rue *Pavée d'Andouilles*. Elle conservait encore ce nom en 1676. (Voyez *Paris sous Philippe le Bel*, p. 325.)

Digitized by Google

aliment. A ce compte, tous les alimens avaient le droit de s'appeler *andouilles*, et les andouilles ont eu un beau privilége que ce nom leur soit échu !

L'ingénieux Ménage ne se contente pas à si peu de frais. Ayant remarqué que l'*andouille* est revêtue d'une *robe*, il va chercher subtilement le latin *indusium*, *chemise ;*

D'*indusium*, neutre, il fait le féminin *indusia;*

D'*indusia*, il tire le diminutif *indusiola*, lequel naturellement est devenu *andouille*. *Plaudite*, *cives !*

Le Duchat croit que *andouille* vient d'*indupla;* « car, dit-il, les *andouilles* sont *doublées* de plusieurs » boyaux, et elles se redoublent comme les *boudins.* » (Sur Rabelais, IV, 192.) C'est dommage que les *boudins* ne se redoublent pas, et que *indupla* soit un barbarisme, même dans le latin barbare.

Il y a sans doute bien d'autres étymologies d'*andouilles;* mais ces trois sont des bons faiseurs.

Poltron. — Pour connaître l'origine et le sens propre, le sens étymologique de ce mot, j'ai convoqué dans mon cabinet trois des plus illustres personnages de la science étymologique : Ménage, Saumaise et l'un des pères de Trévoux, le principal rédacteur de leur dictionnaire. L'abbé Antonini les avait précédés. La question étant mise sur le tapis, Saumaise prend la parole :

Saumaise. Messieurs, je vous prie de vous reporter au règne de Valens et Valentinian. Il y avait alors des hommes qui, pour se rendre inhabiles au service mili-

Digitized by Google

taire, ne craignaient pas de se mutiler la main droite : ils se coupaient le pouce. Que firent les empereurs Valens et Valentinian? Ils firent une loi condamnant aux flammes les lâches qui auraient recours à cet expédient, lesquels furent qualifiés de *poltrons*, mot formé de la première syllabe de ces deux autres, *pollex truncatus*, pouce coupé : POL (*lex*) TRON (*catus*). J'ai dit cela dans mon livre de *Trapetzitico fœnore*, page 174, par conséquent tout le monde devrait le savoir; mais je ne sais à quoi s'amuse aujourd'hui la France, ni ce qu'elle lit. C'est une pitié!

MÉNAGE. Votre étymologie, doctissime critique, me remet en mémoire celle de *cadavre*, qui fut produite à l'une de mes dernières mercuriales. On prétendait que de cette inscription funéraire : *Caro data vermibus*, le tems n'avait laissé subsister que la première syllabe de chaque mot *ca-da-ver*, d'où, en les réunissant, les Latins firent *cadaver*, et les Français *cadavre*. Je n'en crois pas un iota!

SAUMAISE. N'importe, cela est fort ingénieux, et je voudrais l'avoir trouvé.

MÉNAGE. Et moi donc! car, quoi qu'en dise M. Despréaux, le vrai n'est pas *seul aimable*. Où en seraient nos commentaires et nos étymologies? La vôtre est assurément fausse; cela n'empêche pas qu'elle ne me paraisse adorable !

SAUMAISE. Fausse, dites-vous? Je serais curieux de savoir ce que vous mettriez à sa place! Je vous avertis que j'ai pour moi Savaron, Bourdelot et Lindenbrog.

Digitized by Google

Ménage. Vous aurez tout ce qu'il vous plaira, il n'en sera pas moins vrai que *poltron* vient de l'italien *poltrone*, qui signifie la même chose, et qui dérive de *poltro*, un *lit*, parce que les poltrons se cachent volontiers dans leur lit.

Saumaise. Ils se cachent où ils peuvent, et je crois que, si leur lit se trouve à portée, ils se fourreront encore plus volontiers dessous que dedans.

L'abbé Antonini. Messieurs, j'ai fait un dictionnaire italien, lequel, à son apparition, fut jugé le travail le plus complet qui eût jamais été publié sur la matière. Cherchez-y le mot *poltro* pour dire un lit, vous ne l'y trouverez pas.

Le père Trévoux. Ce n'est donc pas la peine de l'y chercher.

Ménage. Comment! prétendez-vous que *poltro* ne soit pas italien? Pour vous prouver le contraire, c'est que je vous dirai d'où vient *poltro*, lit : il vient de l'allemand *polster*, un coussin.

Saumaise (*bas à l'abbé*). Ne le poussez pas! il nous dirait d'où vient *polster*, et d'échelon en échelon il nous ferait remonter jusqu'à la langue que parlaient Adam et Ève dans le paradis terrestre.

Ménage. Voyons, mon père, qu'en pensez-vous?

Le père Trévoux. Je penche assez, je l'avoue, pour M. Ménage, mais j'oserais proposer une troisième étymologie que je tire également de l'italien : ce ne sera plus *poltro*, un lit (qu'il soit ou non italien, je laisse la chose indécise), mais *poltrone*, un petit poulain. Vous

Digitized by Google

savez combien les petits poulains sont ombrageux et faciles à mettre en fuite; on ne pouvait trouver un terme de comparaison plus juste pour ce que nous appelons un *poltron*.

L'ABBÉ ANTONINI. Oui, c'est dommage que *poltrone* ne soit pas dans mon dictionnaire, du moins pour signifier un *petit poulain* : on n'y trouve, dans ce sens, que *poltrachiello*.

MÉNAGE. Et avec raison, car c'est là une forme de diminutif, et c'est ce qu'il nous faut. Tout le monde sait qu'en italien la terminaison *one* est augmentative en mauvaise part; ainsi *poltrone* ne pourrait signifier qu'un grand vilain cheval.

MOI. Messieurs, permettez. Je crois que nous allons chercher bien loin ce que nous avons sous la main. Un homme qui se coupe le pouce de peur d'aller à la guerre, n'est pas un poltron, c'est un lâche. La différence est grande : la poltronnerie fait rire, la lâcheté dégoûte. Sans compter que le français était aussi inconnu aux troupes de Valentinien que le sont les lois romaines à nos soldats. Le petit poulain du bon père est donc ce qui me paraît le mieux trouvé; seulement je ne le ferai pas venir de Rome.

Vous avez tous lu Rabelais; vous vous rappelez le chapitre de *Pantagruel* où l'auteur raconte le tour diabolique joué par Villon au pauvre sacristain Tappecoue, qui s'en allait monté sur *la poultre* du couvent? Le petit d'une *poultre* ou cavale (*pullitra*) s'appelait un *poultrin* : consultez plutôt Du Cange.

Digitized by Google

Mais si la finale *one* est augmentative en italien, la finale *on* est au contraire diminutive en français, et souvent avec une idée de grâce et de gentillesse.

Vous pouvez vérifier : *corde* fait *cordon ; — échelle, échelon; — pied*, *peton; — rejet*, *rejeton; — poêle*, *poêlon; — sable*, *sablon;—fleur*, *fleuron; — mouche*, *moucheron*, etc. Dans les noms propres : *Jeanneton*, *Marion*, *Lison*, *Marthon*, etc. Parmi les noms d'animaux : *raton*, *caneton*, *brocheton*. Olivier de Serres n'emploie *dindon* que pour désigner les petits poulets d'Inde, et il écrit toujours avec l'apostrophe les *petits d'indons*. Un *chevron* est ordinairement le petit d'une chèvre, comme un *chaton* celui d'une chatte, et un *levron* celui d'une levrette, qu'on disait jadis *levrière*. Écrivez *levron* comme on faisait au tems où le même caractère servait pour l'*u* voyelle et l'*u* consonne, *leuron*, et prononcez l'*eu u*, comme dans *gageure*, vous avez *luron* (1). Un *luron* est proprement un petit lévrier, figurément un jeune homme leste et sans souci, qui ne demande qu'à jouer et rire; et un *poultron* est ce petit poulain qui, gambadant au soleil près de sa mère la *poultre*, s'effarouche de son ombre, et dont le premier mouvement est toujours de s'enfuir, ce qui n'empêche pas que le *poultron* ne doive faire un jour un excellent cheval de bataille; car la poltronnerie n'est qu'un défaut passager du tempérament, tandis que la lâcheté est un vice du cœur incurable. Voilà pourquoi

(1) La même déviation s'est produite pour le nom de saint *Severin* : saint *Sevrin* ou *Seurin*, et finalement saint *Surin*.

Digitized by Google

la poltronnerie fait toujours rire au théâtre, tandis que la lâcheté, si l'on osait l'y exposer, y serait odieuse.

SAUMAISE. Je tiens plus que jamais à mon étymologie de *pollex truncatus*.

MÉNAGE. Et moi, à celle de *polster*, *poltro*.

L'ABBÉ ANTONINI. Qui n'est pas dans mon dictionnaire, je tiens à le constater.

LE PÈRE TRÉVOUX (*prenant son tricorne et s'en allant*). Je suis donc plus philosophe que vous trois, car je ne tiens à rien.

SE MOUCHER DU PIED. — Un des tours d'agilité familiers aux anciens saltimbanques, et dont mon enfance a été plus d'une fois réjouie, consistait à se saisir le pied à deux mains et à se le passer vivement sous le nez. De là cette façon de parler triviale pour dire un homme grave, digne et considérable : *C'est un homme qui ne se mouche pas du pied!*

L'explication de Trévoux est un contre-sens : « On » dit d'un homme habile et à qui il n'est pas aisé d'en » imposer, d'en faire accroire, qu'*il ne se mouche pas* » *du pied* :

« Certes, monsieur Tartufe, à bien prendre la chose,
» N'est pas un homme, non, qui *se mouche du pied!* »

Eh! mes pères, n'avez-vous jamais lu *Tartufe*, que vous le citez à faux? Il ne s'agit pas dans le discours de Dorine de la finesse de M. Tartufe ni de son habileté, mais de son importance, de sa position dans le

Digitized by Google

monde. Il n'y avait qu'à prendre la citation un vers plus haut :

Monsieur Tartufe, oh, oh ! n'est-ce rien qu'on propose?

L'Académie française, dans la quatrième édition de son Dictionnaire, avait répété mot à mot l'explication erronée de Trévoux ; l'article a disparu de la dernière édition.

Cette locution me conduit naturellement à cette autre, qui en est toute voisine : *Ne pas se moucher sur sa manche*. Qui est-ce qui se mouche sur sa manche? Les petits enfans, pour avoir plus tôt fait. Ainsi, ne pas se moucher sur sa manche, c'est n'être plus un enfant, un innocent. *Il ne se mouche pas sur sa manche*, c'est-à-dire il ne se laissera pas mener comme un enfant, c'est un homme ; il n'est pas facile d'en avoir raison, il est redoutable, etc.

Scarron, dans *le Marquis ridicule*, fait trouver et lire par Stéfanie une lettre ainsi conçue : — « J'ai » grand'peur qu'un bourreau de beau-père ne m'aille » tromper et ne m'ait promis plus de beurre que » de pain. *Je ne me mouche pas sur ma manche*, » comme vous savez, et il en faudrait venir au coupe-» gorge, etc. »

LOUISE.

Le style répond mal à l'esprit de don Sanche.
Avez-vous remarqué ce *mouche sur la manche ?*

STÉFANIE.

Je n'eusse jamais cru qu'il eût écrit si mal.
Il nous déguisoit bien son esprit de cheval !

Digitized by Google

Du tems qu'on se mouchait sur sa manche, pour dire du tems que le monde était fort simple, dans l'enfance du monde, avant l'invention des mouchoirs de poche. Le Dictionnaire de Trévoux, qui cite ce proverbe, va en chercher l'origine bien loin dans un usage qui probablement n'a jamais existé : « Ce proverbe, » dit-il, vient de ce qu'autrefois on mettait un mou- » choir sur sa manche pour se moucher. » Cela devait être propre autant que commode, surtout dans la saison des rhumes ! Mais où Trévoux a-t-il recueilli la trace de cet ancien usage ?—« Il en est resté une marque dans » cet ornement ecclésiastique qu'en latin on appelle » *manipulus*, en français *fanon*, qui était un vrai » mouchoir que portaient les prêtres autrefois sur la » manche *pour essuyer les larmes qu'ils versaient en* » *songeant aux péchés du peuple au tems de la consé-* » *cration.* »

Voilà une sensibilité fort prévoyante ! On lit encore au mot MANIPULE : « Un mouchoir que les prêtres de la » primitive Église portaient au bras pour essuyer les » larmes qu'ils versaient *continuellement* pour les péchés » du peuple. »

Trévoux aurait dû commencer par se mettre d'accord avec lui-même. Ici il nous dit que les prêtres pleuraient les péchés du peuple au moment précis de la consécration, et là, qu'ils les pleuraient continuellement. Cela est fort différent. Je sais que, selon le mot d'un ancien, rien ne sèche plus vite qu'une larme ; mais encore la tradition de celles-là ne devait pas être si

Digitized by Google

complétement effacée qu'il fût impossible de savoir au juste à quoi s'en tenir. Il en faudrait conclure ou que le peuple ne pèche plus, ou que le clergé s'est bien endurci. Après tout, je n'ai point à m'occuper de la destination primitive du *manipule*; mais je refuse de croire sur la foi des jésuites de Trévoux que les prêtres jadis aient pleuré nos péchés sur leur manche, ni que les laïques se soient jamais régulièrement mouchés sur la leur.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Allumer une lumière. — Règle primitive des participes. — Auriol et Loriot. — Exemples de l'article vicieusement redoublé. — Un vers de Régnier. — Loger le diable dans sa bourse.

ALLUMER UNE LUMIÈRE. — Du tems que j'étais étudiant, j'ai recueilli ce petit dialogue au foyer du Théâtre-Français.

A. Vous n'étiez pas hier à *Britannicus*? Talma y a été sublime !

B. Non, nous étions aux Variétés, à la cinquantième représentation des *Cuisinières*. Ma foi, c'est un succès bien mérité ! Je crois que de ma vie je n'ai tant ri ! Flore est adorable ! Il n'y a pas un rôle qui n'ait un de ces mots délicieux de bêtise qui font éclater la salle ; jusqu'à la petite servante bourguignonne qui entre en demandant la permission d'*allumer sa lumière*.

A. Cette expression vous paraît donc bien drôle, bien ridicule ?

B. A moi et à tout le monde : cela fait pouffer. Il y a pourtant des gens qui parlent comme cela ! C'est la nature prise sur le fait.

A. Soit ; mais voudriez-vous m'expliquer ce que vous trouvez de ridicule dans cette façon de s'exprimer ?

B. Comment ! vous vous moquez de moi ?

A. Non, non ; dites, je vous prie.

B. Allons donc ! vous allez me faire croire que vous

Digitized by Google

ne voyez pas ce que cette locution a de choquant et d'absurde? Eh bien, c'est le pléonasme, puisqu'il faut user du mot pédantesque.

A. En quoi pléonasme?

B. En ce que s'il y a lumière, cette lumière est nécessairement allumée : il n'y a pas besoin de l'allumer.

A. En sorte que, suivant votre raisonnement, la locution n'a pu servir qu'une fois depuis l'origine du monde; c'est au moment précis où le Créateur a dit : *Fiat lux* (*Que la lumière s'allume*). Depuis, ç'a toujours été un pléonasme?

B. Mais oui.

A. Comment donc faut-il dire, selon vous, pour rester dans les termes généraux?

B. Il faut dire... Ma foi, je ne sais pas; mais je sais bien toujours comment il ne faut pas dire.

A. Ne dites-vous pas sans scrupule : *allumer du feu?*

B. Certainement.

A. Cependant, d'après votre manière d'argumenter, *allumer du feu* serait aussi inepte qu'*allumer une lumière*.

B. Cela se peut, mais l'usage autorise l'un et défend l'autre.

A. C'est ce que je nie : dans tous les cas, j'en appellerais au bon sens d'un usage qui lui serait contraire. Permettriez-vous *allumer des clartés?* — « Quelle main alluma ces clartés errantes dans les profondeurs du firmament? »

Digitized by Google

B. Très-bien! mais il y a une grande différence entre les deux locutions.

A. Laquelle?

B. Il y a déjà celle-ci, que l'une me choque et l'autre non.

A. Nous tournons dans un cercle vicieux. Eh bien, laisserez-vous dire : *éteindre une lumière?*

B. Il faut bien que je le laisse dire!

Éteignons les lumières,
Et rallumons le feu.

C'est connu, et cela ne blesse en rien la logique, parce que.....

A. Vous l'accordez, suffit. On peut éteindre une lumière, c'est entendu. Mais si vous permettez de l'éteindre, il faut que vous permettiez aussi de la *rallumer;* seulement vous ne consentez pas qu'on ait pu l'allumer une première fois. Voyons, que répondez-vous à cela?

B. Que voulez-vous que je vous dise? Tout le monde est pourtant de mon avis, témoin la salle des Variétés.

A. Eh bien, la salle des Variétés a tort; tout le monde a tort de croire sur parole quelques charlatans puristes qui, par les subtilités d'une fausse analogie et les oracles rendus du haut de leur ignorance, ne tendent insolemment à rien de moins qu'à remplir de solécismes les œuvres de tous nos grands écrivains. A les entendre, Molière, La Fontaine, Montesquieu, Pascal, Voltaire, ne savaient pas le français; eux seuls

Digitized by Google

le savent, encore qu'ils soient incapables d'en écrire dix lignes proprement. Ce sont ces gens-là qui ont inventé un beau matin qu'*allumer une lumière* était un pléonasme absurde : ils ne savent pas seulement ce que c'est une *lumière*, dans l'acception primitive du mot.

B. Vous me ferez plaisir de me l'apprendre.

A. Une *lumière* est un instrument de lumière aussi bien que la clarté même qui en émane. C'est aussi bien une fenêtre qu'une lampe ou une chandelle : la *lumière d'un canon*, l'ouverture par où il prend jour. Nos paysans usent ainsi de *lu*, qui est par apocope de *lumière*. *Freme ch' lu*, dit le paysan picard, c'est-à-dire, ferme cette porte ou cette fenêtre. *Lucarne* en vient : c'est un *lu* carré. Par suite de cette acception, Molière a pu dire métaphoriquement, avec tout le XVIIe siècle, *ouvrir des lumières*, comme nos architectes modernes disent, au sens propre, *ouvrir des jours*.

Dans les textes du moyen âge, les mots *lumera*, *lumeria*, *lumière*, signifient une lampe, une torche, un fanal. Aussi le plus souvent y voit-on jointe une épithète qui indique la matière. Exemples :

Dans la chronique latine de la guerre de Fréjus : « *Veniens ad portam super quam erat una lumera ferrea.* » (DU CANGE, sous LUMERA.)

« Il vint à la porte sur laquelle était placée *une lumière de fer.* »

Dans une charte de 1338 : « Derechief *quatre lumières* » *de cuivre*, c'est assavoir une grant et trois petites. » (*Ibid.*)

Digitized by Google

Et vous ne voulez pas souffrir qu'on dise *allumer une lumière*? Vous déclarez cette locution stupide? Ouvrez donc, s'il vous plaît, la chronique d'Este : — « *Præparat se ad bellum cum quingentis lumeriis* » *accensis*. » (MURATORI, t. XV, col. 346.)

« Il s'était préparé à la guerre avec cinq cents *lumières allumées*. »

La même raison qui interdirait d'allumer une lumière devrait interdire aussi de la tenir à la main. Or, voulez-vous vous en rapporter au français du XVe siècle? — « Le suppliant jeta *une lumière qu'il tenoit en sa* » *main*, où il y avoit de l'uile et une mesche ardent... » et cheut le lusseron *sous ladite lumière*, à terre. » (*Lettres de rémission* de 1419.)

En voilà, j'espère, assez pour vous convaincre qu'*allumer une lumière* est une expression très-française et très-logique. Ah! défendons de toutes nos forces la pauvre langue française contre ces docteurs lilliputiens qui, armés de leur petite règle et de leur petit compas, prétendent la mesurer, la redresser et la rétrécir; faire comparaître à leur tribunal tout ce qui parle et qui écrit,

Et de *Domergue* éteint rallumer le flambeau.

Avant eux, j'en croirai les cuisinières et les portefaix.

PARTICIPES. — L'ignorance de notre vieille langue a causé et cause encore tous les jours des sophistications déplorables, dont quelques-unes ont introduit dans la grammaire les plus graves difficultés où jadis il n'en exis-

Digitized by Google

tait pas l'ombre. J'en donnerai pour exemple la question des participes. Que de papier barbouillé sur l'accord des participes ! que de distinctions subtiles ! combien de règles arbitraires successivement proposées, adoptées, rejetées, et toujours insuffisantes parce que la vérité ne se laisse pas remplacer par l'ingéniosité. Si bien tissu que soit le filet, si serrées que soient les mailles, il se trouve toujours des hasards ou des combinaisons de langage qui échappent et mettent en défaut l'inventeur même de la machine. On a si bien fait que les participes sont aujourd'hui un véritable épouvantail, et, qui plus est, ne sauraient plus être autre chose, car de revenir à la règle primitive après avoir si longtems battu la campagne, il n'y a pas d'apparence. La question des participes est une serrure brouillée à jamais à force d'avoir été crochetée. Il n'y a plus de remède. Du tems de nos pères tout le monde en avait la clef, et cette clef toute simple, la voici : LE PARTICIPE (présent ou passé) S'ACCORDE TOUJOURS VENANT APRÈS SON RÉGIME.

EXEMPLES :

« E ele descirad sa gunele..... si s'enalad *criante e* » *plurante*. » (*Rois*, 164.)

« Les femmes e les meschines vindrent encuntre le » rei Saul od tympans e frestels, *charolantes e juantes* » *e chantantes*. » (*Ibid.*, 70.)

« Estes vuz li fiz le rei entrerent e vindrent devant » le rei *crianz e plurans*. » (*Ibid.*, 167.)

« E alerent andui nuitantre en l'ost ; truverent *le rei*

Digitized by Google

» *dormant* en sun paveillun..., e *le cunestable* de l'ost » *e l'altre pople dormanz* entur lui. » (*Rois*, 103.)

Est-ce qu'en latin les participes ne sont pas de vrais adjectifs, variables en genre, en nombre et en cas? Pourquoi donc pas dans le français, qui procède du latin?

Aussi le procédé primitif a-t-il été de les faire accorder autant qu'on le pouvait.

La langue du palais, qui n'est que la vieille langue immobilisée en formules, a conservé cet accord :

> ....A Margot de La Plante,
> Majeure et de ses droits *usante et jouissante*.....
> (REGNARD, *le Joueur*.)

Montaigne, Amyot, une foule d'autres, jusqu'à la fin du XVIIe siècle et même dans le XVIIIe, usent du participe présent au pluriel, et Palsgrave, vers 1530, en fait une règle formelle, dont il donne pour exemples *parlant*, *convertissant*, *faisant;* au pluriel, *parlans*, *convertissans*, *faisans* (page 135). Inventez tant qu'il vous plaira des distinctions entre le participe présent et l'adjectif verbal; faites-les accepter des grammairiens et sanctionner même par l'autorité académique, encore ne ferez-vous jamais que nos anciens n'aient suivi une coutume diamétralement opposée. Je sais que vous vous tirez d'affaire en affirmant que les créateurs de la langue française ne se doutaient pas du français, et l'ont parlé pendant six siècles sans le savoir. A la bonne heure, mais il vous faut positivement renoncer au bénéfice de la tradition, que vous n'étiez pas fâchés

Digitized by Google

de mettre de votre côté, en laissant croire que votre fait n'allait qu'à régulariser l'ancien usage, le formuler nettement et fixer une incertitude. Non, pas du tout! La syntaxe du participe, telle qu'on la pratique aujourd'hui, est une invention moderne; nous le faisons invariable, et il était variable, comme chez les Latins.

Voici, je pense, l'origine de la méprise.

Ces participes latins, *amans*, *volens*, *veniens*, n'ont que deux terminaisons pour desservir trois genres, ou même n'en ont qu'une seule au nominatif singulier. En quoi le vieux français a encore imité le latin : quantité d'adjectifs pourvus aujourd'hui de deux formes, une pour le masculin, une pour le féminin, n'en avaient originairement qu'une seule. Exemple :

> Six aulnes de drap maintenant,
> Dites, est-ce *chose avenant*,
> Par vostre foy, que je les perde?
> (*Patelin*, v. 663.)

De cette équivoque est sortie l'opinion du participe présent invariable.

Aussi Palsgrave prend-il soin d'avertir que ces formes *parlant*, *convertissant*, *faisant*, et le pluriel *parlans*, *convertissans*, *faisans*, servent pour le masculin et le féminin. Donc il admet en principe l'accord du genre aussi bien que celui du nombre.

Mais c'était déjà une altération du langage. Dans le tems où fut faite la traduction du *Livre des Rois*, on eût dit *parlantes*, *convertissantes*, *faisantes*.

Digitized by Google

Le participe passé, lui, n'a pas subi ces variations. Il se traite encore aujourd'hui comme nous le voyons traité par le traducteur des *Rois*. D'où vient cette différence de fortune? De ce que l'équivoque de la finale en *ant* n'existait pas pour le participe passé. Le participe passé ayant toujours eu sa finale mobile, en français comme en latin, sa faculté de s'accorder en genre et en nombre n'a jamais été mise en doute.

Voilà où je suis conduit par les faits. Et si je m'adresse à la théorie pure, j'arriverai au même résultat. Pourquoi le participe présent ne serait-il pas assimilé au participe passé? Par quelle cause celui-ci varierait-il et l'autre non? *Amans* est pour les trois genres ; *amatus*, *amata*, *amatum*, fournit une forme distincte pour chaque genre; mais pour cela s'est-on jamais avisé de dire qu'*amans*, ou en termes généraux, le participe présent fût invariable? En grec, le participe présent a les trois formes pour les trois genres, preuve qu'il n'est pas de sa nature d'être invariable, et qu'il est au contraire un véritable adjectif. Les raffinés qui ont inventé la distinction du participe présent et de l'adjectif verbal, distinction souvent insaisissable, eussent dignement tenu leur place parmi les moines byzantins du Bas-Empire : si MM. Noël et Chapsal eussent bien regardé le bout de leur nez, il n'est pas douteux qu'ils eussent aperçu la lumière du Thabor.

Je ne demande pas le rapport de la loi qu'ils ont proclamée ; nous avons aujourd'hui trop de grands écrivains en deçà et au delà de leur règle, et il y a bien assez de

Digitized by Google

confusion de faite comme cela! Mais enfin tâchons du moins que nos sottises passées nous profitent dans l'avenir. Et comment nous profiteront-elles? En nous rendant plus circonspects à recevoir la parole de ces réformateurs d'abus, de ces grammairiens arrogans, vrais lions de syntaxe, qui viennent à nous couverts d'une simarre de docteur, et ne sont par-dessous que des aliborons fieffés.

Auriol, dans les textes du moyen âge, est le nom de l'oiseau que nous appelons *loriot*.

Ce nom vient du latin *aureolus* (*aureiolus*), par allusion au plumage doré de cet oiseau. C'est l'opinion de Scaliger. Ménage, qui, comme on dit, va toujours chercher midi à quatorze heures, le tire de *loridottus*, diminutif (selon lui) de *luridus*, pâle.

D'abord *loridottus* n'a jamais existé dans aucune langue; ensuite *pâle* ou *pâlot* n'est pas *doré;* enfin Ménage suppose que le nom est *loriot*, et il a fabriqué son barbarisme en conséquence; mais le nom est *oriol*, qu'on prononçait *oriou* devant une consonne :

Ce fut en mai, que la rose est florie :
L'*oriouz* chante et li mauvis s'escrie.
(*Gérard de Viane*, v. 3293.)

Et parmi les genz plaisséis (1)
Russignous, merles et mauvis,
Geais, *oriouz*, treie et calandre.
(*Chron. des ducs de Normandie*, II, p. 133.)

(1) *Plaisséis* (*implexa*, *implicita*), les haies; d'où les noms propres *Plessis* et *Du Plessis* : c'est La Haie, De la Haie.

Digitized by Google

Dans le *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, p. 12.

Là sist li empereres sur un cuisin vaillant :
La plume est d'*oriol*, la teie d'escarimant.

« Là était assis l'empereur sur un coussin précieux de plume de *loriot*, avec une taie d'écarlate (1). »

Les anciens ont appelé le loriot *galbula*, le moyen âge l'appelait *oriol*, la science moderne l'appelle *oriolus-galbula*.

Auriol, qui est la meilleure orthographe comme la plus rapprochée de l'étymologie, est la forme provençale, et ce mot figure dans le Glossaire de M. Renouard. Loriot n'est pas un nom propre plus étrange que Rossignol, Merle ou Serin. *Orioli* est aussi un nom propre chez les Italiens.

A chaque siècle selon ses goûts : le XIXe possède Auriol, comique du Cirque impérial ; au XIIIe brillait *Petrus Aureolus*, illustre théologien, natif de Verberies, adversaire de saint Thomas, dont la doctrine sur « l'universel *post rem* » fit grand bruit dans l'école. Aussi l'auteur, surnommé le docteur abondant, mourut-il évêque d'Aix, de simple franciscain qu'il était à son point de départ. M. Hauréau, dans son savant livre sur

(1) L'*Illustration* du 8 janvier 1853, dans un article sur le *Compost des bergers*, almanach pour l'an 1728, cite des vers où l'auteur fait parler tour à tour le rossignol, le pinçon, l'hirondelle, etc.

L'ORIOU.

Quand cerises sont en saison,
Je dis : *Confiteor Deo !*

On a mal à propos imprimé L'ORION, soit que la faute existe dans l'original, soit qu'elle résulte d'une inadvertance récente.

Digitized by Google

la scolastique, couronné par l'Institut, a fort bien rétabli le nom français de Petrus Aureolus en le traduisant *Pierre* AURIOL (voy. *De la philosophie scolastique*, t. II, p. 404 et suiv.). La *Biographie universelle* lui a consacré un article sous le nom d'ORIOL. Ce Pierre Auriol ou Oriol avait succédé à son maître, Jean Scott, le docteur subtil, dans une des chaires de l'Université de Paris.

Mais comment est-on venu à dire un *loriot* au lieu d'un *oriol?*

C'est par une erreur et un vice de langage, dont la langue française offre d'assez nombreux exemples. Ce vice consiste à incorporer l'article avec son substantif, et à mettre ensuite devant le mot ainsi déformé et défiguré un nouvel article.

EXEMPLES : Du latin *hedera* on avait fait le substantif *hierre*, *l'hierre*. Nous disons aujourd'hui, avec deux articles, *le lierre;* mais le nom des îles d'*Hierres*, du village et de la rivière d'*Hierres*, des nonnains d'*Hierres*, témoignent encore de la forme primitive du mot, la seule raisonnable. Il ne faut pas croire que tous les remuemens survenus dans notre langue depuis le xe siècle aient été des perfectionnemens conformes à la logique.

Nos pères disaient toujours, comme le veut le bon sens, *l'endemain*, c'est-à-dire *le jour en demain*. Comment justifier notre façon actuelle de parler, *le lendemain?*

Digitized by Google

Un petit pays, dont la capitale s'appelait en latin *Emporiæ* (les marchés), et en français *Ampouries*, se nommait jadis *l'Ampourdan*; nous en avons fait *le Lampourdan*.

Une foire célèbre, instituée par Charlemagne à Aix-la-Chapelle et transportée par Charles le Chauve à Saint-Denis, s'appelait *l'endit*, du latin *indictum*, *indicta dies*, *indictæ feriæ*. Dès le XVIe siècle (époque où, soit dit en passant, la manie du grec et du latin eut une fâcheuse influence sur notre langue et la fit dévier de son courant primitif) on disait déjà *le landit*, ou au féminin *la landit*, comme *la Guibray*, par ellipse du mot *foire*.

Au tems que *la landit* venoit.
(MAROT.)

Dans la basse latinité, *anderius* est un grand chenet de cuisine. Le mot français était *andier*. Du Cange cite un passage du Cartulaire de Corbie : « Une payelle, » un *andier*. » — Depuis longtems on ne dit plus qu'un *landier*, que Ménage tire du bas breton *lander*, sans examiner si par hasard ce ne serait pas le bas breton *lander* qui viendrait du français *landier*. En tout cas, *lander* ne se trouve pas dans le Dictionnaire celto-breton de Legonidec.

Nous assistons à la métamorphose déjà très-avancée du mot *évier* (la pierre qui fait écouler au dehors les eaux vaines de la cuisine). A Paris, presque tout le monde en est à dire *le levier*, *un lévier* : — *Nettoyez le* LÉVIER. — *Il faut m'établir ici un* LÉVIER. Quelques années

Digitized by Google

encore, et les philosophes chercheront une étymologie commune au *levier*, du verbe *lever*, et à l'*évier*, du substantif *eve*, *eau*. Non-seulement ils la chercheront, mais, qui pis est, ils la trouveront.

Cette revue pourrait nous mener loin : contentons-nous d'avoir indiqué le fait, et laissons aux curieux le soin d'en approfondir les détails. Je terminerai par une étymologie qui, aujourd'hui plus que jamais, doit paraître intéressante à tout le monde : c'est celle de *lingot*.

Ce mot vient de l'anglais (et d'où pouvait-il mieux venir?); les Anglais disent *ingot*, et depuis longtems, car dès le XIIe siècle Chaucer s'en servait : il est trois fois dans les contes de Canterbury, comme on peut s'en assurer dans le Glossaire de Tyrwhitt, qui l'interprète : « Moule à fondre les lingots. » L'étymologie est évidente : *Got*, du verbe *to get*, et *in*, couler dans. Nous devrions dire, avec apostrophe, *l'ingot*, *un ingot;* mais continuant un vieux péché d'habitude, nous y avons mis deux articles pour un, nous disons *le lingot*, *un lingot*.

Les Italiens ont suivi le procédé contraire en détachant comme un article l'*l* initiale de *luscinia*, et disant *l'usignolo :* ils devaient dire *lo lusignolo;* ils l'ont dit autrefois.

M. Nodier a fait une fausse application de l'article redoublé au mot *loisir*, qu'il dérive d'*otium*, et qui devrait, selon lui, s'écrire avec une apostrophe, *l'oisir*, et non *le loisir*.

Digitized by Google

C'est une erreur : *loisir* est un verbe, c'est l'infinitif *licere*, employé substantivement, à la grecque, comme *le dormir*, *le boire*, *le manger*.

La première forme de cet infinitif est *loire*, comme de *bibere*, boire. Voici quelques-uns des tems de ce verbe :

Imparfait de l'indicatif : *Il loisoit.* — « Et messires » Renaut disoit qu'il s'estoit présenté dedans l'ore, » à lieu et tens ; et disoit que bien li *loisoit* (*licebat*) » avoir tel hiaume. » (BEAUMANOIR, II, p. 400.)

Prétérit : *Il lut.* — « Pur quei *lut* en la vielz lei que » li ordenez (1) oussent muillers. » (*Rois*, 1.) — « Pur » quei lur *lut* (*licuit illis*) aveir plusurs femmes. » (*Ibid.*, 2.)

Subjonctif : *Qu'il léust.* — « Il me requist ententi- » vement que li *leust* aler en Bethleem. » (*Rois*, 80.)

Participe passé : *Lé*, *lez* (*licitum*) :

> Olivier sent qu'il est à mort nafrez ;
> De lui venger jamais ne lui ert *lez*.
> (*Roland*, III, 528.)

L'adjectif *loisible* aurait dû éclairer M. Nodier sur sa méprise. Le sens de *loisible* ne se rapporte pas à *otium*, repos, mais à *licet*, il est permis. M. Nodier a terriblement de légèretés pareilles ou pires !

Si *loisir* se prend aujourd'hui pour *repos*, c'est par extension et voisinage de sens ; le sens propre, c'est *permission*, *liberté de*.

(1) Les ordonnés, les prêtres.

Digitized by Google

Le directeur de l'*Illustration* reçut un jour la lettre suivante :

« Monsieur, l'entreprise que vous avez formée d'éclaircir par l'étymologie nombre de locutions usuelles, les unes condamnées à tort, les autres admises et recommandées contrairement à la raison, cette entreprise doit avoir pour résultat, non-seulement l'amélioration du langage par l'intelligence de ses causes, mais encore de faire sortir du fond de nos bons écrivains nombre d'expressions auxquelles on ne prenait pas garde; de les remettre en vue et peut-être en circulation; dans tous les cas, de ramener l'attention sur nos classiques, et de suppléer au silence des commentaires ou d'en rectifier les erreurs.

» Voici un passage de Regnier, où se trouve une expression qui m'embarrasse. Regnier signale le tort que font à la poésie quelques « jeunes veaux » débauchés, sans talent, braillards et débraillés, qui s'en vont à l'hôpital en accusant l'injustice du siècle :

> Et puis dans leur chanson sottement importune,
> Ils accusent les grands, le ciel et la fortune,
> Qui, *fustés de leurs vers*, en sont si rebattus,
> Qu'ils ont tiré cet art du nombre des vertus.
> (Satire IV.)

» Vous voyez que les génies incompris ne datent pas d'hier. Mais que veut dire cette expression : *fustés de leurs vers* ? Le Duchat ne me satisfait guère en l'expliquant « *fournis de leurs vers* ». — « Un homme *fûté*, » dit-il, est celui qui, ne manquant de rien, est en état

Digitized by Google

» de parer à tout. *Fust*, du latin *fustis*, bâton, s'est pris » généralement pour *arme*, et *fûter* pour *armer*, *affû-* » *ter*, *garnir*, *équiper*. » — Faut-il s'en tenir là, ou bien avez-vous quelque chose à y ajouter?

» Regnier est un si charmant poëte, si gai, si naïf, si aimable dans sa verve gauloise, que tous ses vieux admirateurs (je doute, hélas! qu'il en ait de jeunes!) vous sauront assurément gré de répondre à ma question (1). »

LOGER LE DIABLE DANS SA BOURSE.

Un homme n'ayant plus ni crédit ni ressource,
Et logeant le diable en sa bourse,
C'est-à-dire n'y logeant rien.
(LA FONTAINE, *le Trésor et les Deux hommes.*)

Cette façon de parler me paraît venir de l'italien.

L'usage en Italie était de peindre au fond des plats, soupières, saladiers, une figure hideuse, une figure de diable, qui était cachée tant qu'il restait quelque chose au plat, et lorsque le plat était vide, faisait la grimace à ceux qui y jetaient les yeux. De là cette locution populaire : *Le diable est dans le plat!* Un personnage d'une comédie de Firenzuola (*I due Lucidi*), pour exprimer : A notre arrivée on avait fini de dîner, il ne restait plus rien! dit : *Abbiamo trovato il diavolo nel catino!* « Nous avons trouvé le diable dans le plat! » Par imitation le Français a dit : *Le diable est dans sa bourse*, — *il loge le diable dans sa bourse.*

(1) On trouvera cette réponse au chapitre XI.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Le verbe *passer* dans diverses locutions et acceptions. — Grammaire et grimoire. — Louche. — Œufs pochés. — Cannette et canon. — Croquer le marmot. — Mauviettes.

PASSER L'EAU. — PASSER CONDAMNATION... — SE PASSER DE... PASSER POUR... ETC. — Le verbe *passer* est un de ceux qui se prêtent le plus à des constructions diverses, dont il semble malaisé de se rendre compte. Quand on dit *passer l'eau*, je vois clairement que *passer* est formé du substantif *pas*. *Passer le tems* n'est que la même expression appliquée au sens figuré.

On comprend encore *passer pour*. *Les pièces de six liards ne passent plus ; — les anciens petits écus* ont *passé pour cinquante-cinq sous*. Ici *passer* signifie avoir cours, circuler. De même on dit par métaphore : *Il passe pour un honnête homme*. C'est toujours le mot *pas* qui en est la racine, cela est évident.

Mais que signifie *passer condamnation* ? Peut-on ramener aussi cette expression à l'idée du substantif *pas* ? Rabelais, qui se tire d'affaire par une bouffonnerie, et qui aime à matérialiser des métaphores, suppose que *Condamnation*, *Procuration* et *Outre* sont des îles : *nous passâmes Outre*, dit-il ; *nous passâmes Condamnation*. Au chapitre 12 du IVe livre, on voit « comment Pantagruel *passa Procuration*. » Il explique

Digitized by Google

sans plus de difficulté cette façon de parler : *Ce chemin mène à Rome, conduit à Paris.* Cela vient de ce qu'autrefois les chemins cheminaient réellement ; on n'avait qu'à se planter sur la route qui allait à Rome ou à Paris, et le chemin vous conduisait au but. Mais il se trouva de mauvais garnemens qui battaient les pauvres grands chemins, lesquels, de dépit, ne voulurent plus marcher et depuis ce tems sont immobiles. C'est maintenant au voyageur à marcher lui-même ; mais la locution restée dans le commun usage atteste encore l'ancien et regrettable état des choses. Il faut lire cette plaisanterie dans le chapitre 26 du Ve livre de *Pantagruel.*

Tout cela est fort bon dans Rabelais, mais il nous faut ici autre chose. Il faut trouver également une solution satisfaisante sur l'emploi de *passer* dans la forme réfléchie : *Se passer de gants, se passer une fantaisie.*

La grammaire de Palsgrave, dans son précieux catalogue de tous les verbes français avec leurs constructions et leurs tems irréguliers, catalogue qui ne remplit pas moins de trois cent soixante-douze pages in-4°, ne donne pas cette forme, *se passer de*, ce qui autorise à la croire plus moderne que la fin du xve siècle. Auparavant on disait *se passer sans.* C'est encore une complication. Exemples : « I may nat want a thing, I can » nat be without it, *je ne me puis passer sans.*—I can » nat be without a cap, *je ne me puis passer sans* » *bonnet.*—I can nat want my gloves, *je ne me puis* » *passer sans mes gants.* » (Pages 475 et 616.)

Digitized by Google

Ces exemples nous mettent sur la voie : le verbe *passer* existe deux fois en français, ou, si l'on aime mieux, cette forme unique du mot se rapporte à deux origines différentes, l'une française, l'autre latine. Tantôt *passer* est formé de *pas*, tantôt il est une métamorphose de *patior*.

Je passe condamnation, c'est-à-dire je souffre qu'on me condamne, je m'y accorde (*patior condemnationem*).

Je ne puis me passer de gants, ou plutôt, selon la locution primitive, *sans gants* (*nequeo me pati sine chirothecis*).

Se passer une fantaisie (*pati sibi phantasiam*), se la souffrir, se la permettre.

Je vous le passe, c'est-à-dire je vous le souffre (*hoc tibi* ou *de te patior*).

> Ch'est droit que quant on voit ses enfans mal prouver
> Qu'on en soit courrechiés, mais *on le doit passer*.
> (*Baudouin de Sebourg*, t. Ier, p. 159.)

« Il est bien naturel, quand on voit ses enfans se mal conduire, d'en être fâché, mais il faut le *passer*. » — Le souffrir, *pati*.

Panurge, parlant du petit enfant qu'il se promet d'avoir après son mariage : « Je l'ayme desja tout plein, » et jà en suis tout assoty : ce sera mon petit bedault. » Fascherie du monde tant grande et véhémente n'en» trera désormais à mon esprit *que je ne passe*, seule» ment en le voyant et l'oyant jargonner en son jar» gonnois puéril. » (*Pantagruel*, III, 26.)

Digitized by Google

Passer une fâcherie, la supporter, *pati* (1).

En plein XVIIe siècle, on retrouve encore *se passer de* dans son acception originelle *se contenter de :*

MARINE.

Il eût perdu son tems puisque enfin ma maîtresse
En fait de chasteté n'en doit rien à Lucrèce.

DON BRUSQUIN.

C'est-à-dire entre nous, parlant de bonne foi,
Que, à son défaut, les Turcs *se sont passés de toi.*

MARINE.

Quel discours ! N'avez-vous rien de meilleur à dire ?
(MONTFLEURY, *le Mari sans femme*, 1661.)

On ne peut, je crois, désirer un exemple plus clair, plus positif.

Aujourd'hui *se sont passés de toi* exprimerait juste le contraire de la pensée de don Brusquin.

Comment on est venu de l'acception première au sens actuel, il n'est pas malaisé de le comprendre. L'idée de souffrance et de résignation touche à l'idée de privation et de disette ; la vieille chanson le dit :

Quand on n'a pas ce que l'on aime,
Il faut aimer ce que l'on a !

Il faut *se passer* de ce que l'on a.

Nous prononçons le *t* dur dans *pati*, et comme *ss* dans *patior*. D'où vient cette inconséquence ? Les Latins

(1) Regnier a dit *pâtir* au sens où nos anciens disaient *se passer :*

Mais je ne puis *pâtir* de me voir rejeté.
(Sat. II.)

Les éditeurs de 1642 ont corrigé *souffrir*.

Digitized by Google

prononçaient peut-être *paci* à l'infinitif comme au présent de l'indicatif?

Observez que la forme passive ou déponente *patior* conduisait à la forme réfléchie *je me passe*.

Quant à la forme active *je passe*, elle ne vient pas immédiatement du verbe latin. Mais le substantif *pas* n'étant autre chose que le substantif *passus*, il se trouve en somme que les deux acceptions du verbe *passer* sortent de même source, mais l'une descend de l'indicatif *patior*, et l'autre du participe *passus*.

Cette double étymologie donne la clef de toutes les locutions composées avec *passer*. Prenons pour exemple un mot aujourd'hui hors de circulation : *passe-volant*. On appelait de ce nom les hommes que, le jour de la revue, un capitaine apostait parmi les soldats, afin de dissimuler aux yeux de l'inspecteur les vides de son régiment, et de paraître au complet lorsqu'il n'y était pas. C'était ce qu'en style de théâtre nous nommerions des *figurans* ou des *comparses*. Naturellement le capitaine avait soin de mettre le moins possible en évidence ces soldats postiches, dont la tournure empruntée, les allures peu militaires auraient pu déceler la fraude et l'imposture. Muni de cette explication, lisez le passage suivant d'un conte de La Fontaine :

> Pâques vint, et ce fut un nouvel embarras,
> Anne *faisant passer* ses péchés en *revue*,
> Comme un *passe-volant* mit en un coin ce cas;
> Mais la chose fut aperçue :
> Le curé, messire Thomas,
> Sut relever le fait..... (*Le Cas de conscience.*)

Digitized by Google

Les commentateurs sont muets; cependant le changement qui s'est fait dans les usages de l'armée rendait nécessaire une note sur ce *passe-volant*, aujourd'hui inintelligible à la plupart des lecteurs. On voit que c'était un soldat de circonstance, qui ne faisait que traverser les rangs, qui passait en volant. *Passe-volant* est composé comme *fait-néant*, *vaut rien*, *brise-tout*, etc.

Passer debout, *passer par les armes*, et les autres, ne doivent plus offrir de difficulté.

Grimoire. — Les variantes d'un vers de la farce de *Patelin* nous mettent sur la voie de son étymologie. Patelin se vante à sa femme de sa capacité : Je suis, dit-il, la meilleure tête du pays ; il n'est personne ici pour me le disputer, hors le maire. Aussi, répond Guillemette :

> Aussi a-t-il lu *le grimaire*,
> Et appris à clerc longue pièce !

Grimaire est la leçon de l'édition de 1490; d'autres ont *de granmaire ;* enfin l'édition ou le manuscrit qui a servi à établir le texte donné par Coustelier, en 1723, met *grimoire*. Si Coustelier n'a raison dans la forme, qui paraît trop récente pour le xve siècle, il a raison au fond, car *grimoire* et *grammaire* c'est la même chose, c'est le même mot originairement.

Dans le roman de *Baudouin de Sebourg*, le roi de France, effrayé des exploits de ce redoutable bâtard, se

Digitized by Google

décide à lui envoyer l'archevêque de Reims pour demander une trêve. Le bon prélat, monté sur son palefroi, arrive aux portes de la forteresse où Baudouin est retranché; le pont-levis s'abaisse, et l'archevêque se trouve en présence d'un groupe de barons. « Aussitôt il leur donne sa bénédiction, en disant : Je vous absous encore que vous soyez rebelles envers le roi de France et de Paris. Lequel de vous est ce hardi bâtard? — Seigneur, dit le vaillant comte Eustache en prenant Baudouin par le bras, le voici. »

> Et li bastard s'escrie : Vez me chi, biaus amis.
> *Lut avez de gramare* : Je suis li anemis!
> Quant l'arcevesque l'ot, s'en a getet un ris.
> (Tome II, p. 242.)

« Et le bâtard s'écrie : Me voici, mon bel ami. Vous avez lu dans la *grammaire* (ou dans le *grimoire*) : Je suis le diable! — Ce mot fit rire l'archevêque. »

La plaisanterie de Baudouin fait allusion à ces histoires si répandues au moyen âge, de curieux qui, lisant imprudemment dans le grimoire d'un sorcier, avaient fait apparaître le malin esprit. « Vous avez lu dans le *grimoire*, dit Baudouin, vous avez évoqué le diable : me voilà! »

Au milieu du XIVe siècle, époque où fut composé le *Baudouin de Sebourg*, le mot *grimoire*, comme on voit, n'était pas encore distinct du mot *grammaire* : la prononciation *gramare* tient le milieu, achemine de la première forme à la seconde.

Par la grammaire on entendait alors l'étude du latin.

Digitized by Google

« En France, dit M. Daunou, c'était aussi à l'étude du » latin qu'on donnait le nom de *grammaire*. » (*Hist. litt.*, XVI, 138.) Et cela s'accorde bien avec les paroles de Guillemette : Aussi a-t-il lu la grammaire et longtems étudié pour être d'église : « *Et apris à clerc* » *longue piece*. » L'étude du latin était regardée par le peuple comme un *grimoire* abordable aux seuls ecclésiastiques.

Philippe de Thaon
En francoise reison
Ad estreit le Bestiaire,
Un livre de *gramaire*.
(*Le Bestiaire*.)

C'est-à-dire : « Philippe de Thann a traduit en français *le Bestiaire*, ouvrage écrit en latin. »

Grammaticè loqui signifiait parler latin (1) (voy. Du Cange, au mot Grammaticus). Le latin était la langue par excellence, la seule constituée sur un ensemble de règles fixes qu'on appelait la *grammaire*. Le français n'avait garde d'avoir l'orgueil d'aspirer si haut! Il traitait le latin avec un respect tout filial, avec admiration, le latin qui avait une grammaire!

Bientôt *grammaire* et *grimoire* sont devenus deux mots tout à fait étrangers l'un à l'autre en apparence; mais il ne fut jamais de plus proches parens, et le

(1) Quintilien a dit : « *Aliud est grammaticè loqui, aliud latinè.* » Mais c'est dans un sens tout différent : « Autre chose est de rester dans la grammaire latine, autre chose est de rester dans le génie de la langue. » Cela est vrai de toutes les langues possibles.

Digitized by Google

lien qui les unit n'a jamais été rompu. — « J'ai lu, » dit Ménage, le livre du père Malebranche contre » M. Arnaud, mais je n'y comprends rien, et quantité de » gens m'ont dit la même chose : *C'est un grimoire* » tout particulier aux philosophes. » Je cite ce passage comme un exemple du sens figuré de *grimoire*, et non dans une intention maligne contre la philosophie ; ce n'est pas le moment de l'attaquer ni de la railler, mais plutôt de lui dire avec Pétrarque :

Povera et nuda vai, filosofia !

QUESTIONS.

Nous insérons *in extenso* la lettre suivante, dans l'idée qu'elle intéressera nos lecteurs :

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

» Je puis me vanter d'avoir fait d'assez bonnes études en vue de la profession de médecin, à laquelle mes parens me destinaient. Après avoir remporté le premier prix de philosophie, je me mis à faire de sérieuses réflexions sur le choix d'un état, et je trouvai qu'au lieu de faire mourir tristement les humains avec des drogues empestées, il était bien plus beau de les faire vivre joyeusement à l'aide de mets délicieux. Le résultat, le voici : j'aurais pu devenir médecin en chef de quelque hôpital, et j'ai l'honneur d'être le chef des cuisines de M. le baron de ***.

» Je n'ai pas abandonné pour cela mes auteurs ni la

Digitized by Google

littérature : je lis encore Virgile et je suis abonné à l'*Illustration*. Je fais, je vous assure, au fond de ma cuisine, de meilleur latin que celui qu'on lit dans les ouvrages de tel académicien des inscriptions, à qui je ne voudrais pas confier le soin de tourner une sauce blanche. Aussi l'encre se laisse manier avec plus de complaisance que la sauce blanche, sans comparaison.

» En ma qualité de cuisinier-philosophe j'avais cru pouvoir vous adresser une solution du problème philologique du haricot de mouton. Mais, quoique j'eusse pris soin de l'assaisonner de fines recherches et de citations piquantes, le tout convenablement saupoudré de sel attique, à ce qu'il me semblait, vous n'avez pas jugé à propos de la servir à vos lecteurs. Je ne vous en veux pas : je n'en ai pas moins goûté l'explication que vous avez préférée à la mienne.

» Aujourd'hui je ne prends plus le rôle d'explicateur, mais celui de questionneur, bien plus facile et moins compromettant.

» Il y a dans le vocabulaire de mon art cent difficultés dont je ne parviens pas à me rendre compte. Vous m'en avez levé une : reste à quatre-vingt-dix-neuf. Rassurez-vous, je serai discret et saurai limiter ma curiosité. »

D'où vient que des œufs accommodés d'une certaine manière s'appellent des *œufs pochés* ? J'entends bien que des *olives pochées* sont des olives qui ont été portées dans la poche, mais il n'en saurait être de même des *œufs pochés*, et moins encore des *yeux pochés*. Je vous prie de m'éclaircir ce mystère.

Digitized by Google

» A propos de *poche*, approuvez-vous l'emploi de ce mot pour dire une cuiller à pot ou à potage? Aimeriez-vous mieux *louche*, qui se dit en beaucoup de provinces? L'Académie, dont j'ai voulu savoir avant tout le sentiment, ne donne ni l'un ni l'autre. Eh quoi! notre langue manquerait d'un terme aussi essentiel? La France, le seul pays de l'univers où l'on sache faire et apprécier un bon potage, en serait réduite à une périphrase pour le servir? Cela ne se peut! C'est donc de la part de l'Académie un superbe dédain?

Ce sont propos trop bas pour y daigner descendre.

» Et pourtant je vais gager que chacun de messieurs les académiciens, lorsqu'au sortir d'une longue séance glaciale il rentre chez lui, dans sa salle à manger doucement échauffée et resplendissante de lumière, éprouve une vive satisfaction intérieure à voir arriver sur table un bouillon perlé, dont la vapeur odoriférante dilate les narines et le cœur des conviés : *Tacitum pertentant gaudia pectus*. En ce moment, l'académicien le plus classique et le plus collet monté dans son style ne peut s'empêcher de partager tout bas l'avis du sage Chrysale :

Je vis de bonne soupe et non de beau langage.

» Comment donc ne songe-t-il pas à consacrer un nom pour l'utile instrument qui transporte fumant dans son assiette cet admirable potage, ce potage réparateur et consolatif? C'est de l'ingratitude!

» Les devoirs de mon emploi m'obligent à visiter souvent la halle. Je vois et j'entends là des choses mer-

Digitized by Google

veilleuses en fait de marée, de légumes, de primeurs et de métaphores. Je ne vous parlerai que du dernier article, et je me bornerai pour aujourd'hui aux deux locutions qui reviennent le plus souvent frapper mon oreille : c'est *boire un canon* et un *poisson d'eau-de-vie*. Qu'est-ce que le canon vient faire là-dedans? et quel rapport y a-t-il d'un poisson, par exemple, d'un turbot, d'un merlan ou d'une sole, à une petite mesure d'eau-de-vie? car vous remarquerez, pour surcroît de singularité, que c'est toujours de l'eau-de-vie, et qu'on ne dit pas un poisson de vin, ni de bière, ni de cidre. Vous m'obligerez de proposer ces énigmes aux Œdipes pour qui l'*Illustration* combine chaque semaine ses rébus en images.

» Quoique le *poisson* m'embarrasse beaucoup, le *canon*, je vous l'avoue, m'embarrasse encore plus que le *poisson*. J'avais une sœur qui aspirait à devenir gouvernante d'un chanoine : elle a été refusée sous prétexte qu'elle n'avait pas l'*âge canonique*. C'est alors que j'appris, ce dont je ne me serais jamais douté, que l'Église a des *canons*, comme l'armée. Ces canons ont-ils quelque rapport avec les foudres du Vatican, dont j'ai vaguement ouï parler? Parmi ces canons, je suppose qu'il faut compter le *canon de la messe*, que je vois cité dans mon Paroissien ; mais je ne connais pas les autres.

» Pour achever de me désorienter, voilà que, dans un des derniers numéros de l'*Illustration*, vous conseillez à l'Académie française de dresser un *canon* des écrivains qui méritent de faire autorité pour la langue,

Digitized by Google

absolument comme je dirais à mes aides : Dressez-moi un buisson d'écrevisses. Quoi ! l'Académie aussi aurait un canon? Je deviens Pourceaugnac, je ne vois que canons partout ! J'ouvre Molière, et je tombe sur cet endroit où Mascarille demande à Cathos : « Que dites-vous de mes *canons ?* » Impatienté, je me transporte au commencement des *Fâcheux;* j'y trouve le valet La Montagne disant à son maître :

Vos *canons*...— Laisse-les : tu prends trop de souci.
— Ils sont tout chiffonnés ! — Je veux qu'ils soient ainsi.

» Il y a dix ou douze ans, le maître que je servais alors perdit un vieil oncle abbé, lequel mourut presque centenaire, d'une indigestion, disaient les mauvaises langues, comme si à cent ans il n'était pas naturel de s'en aller ! mais la mort a toujours des excuses ! Je me souviens parfaitement d'avoir lu dans la lettre de faire part, parmi les titres du défunt : « *Docteur en droit canon.* » Au fait, si l'Académie française a un canon, l'École de droit peut bien avoir le sien aussi.

» Pas plus tard qu'hier soir, j'entends à minuit un affreux vacarme de voix discordantes qui partait des mansardes de l'hôtel. J'y cours, et qu'est-ce que je trouve ? une demi-douzaine de jeunes marmitons braillant à tue-tête : *Frère Jacques, frère Jacques, dormez-vous ? Sonnez les matines ! din, dan, don !...* « Petits polissons, leur criai-je, en leur administrant une couple de tapes, voulez-vous bien vous taire ! qu'est-ce que c'est donc que ça ? — Monsieur, c'est un *canon* que

Digitized by Google

nous avons appris à l'école mutuelle. » La peste soit des canons ! canons à l'armée, canons à l'Église, canons à l'Institut, canons au cabaret, canons à la toilette, canons au Conservatoire !.... Monsieur, je vous supplie de me faire raison de tant de canons !

» Encore une question et je finis, car je sens que je m'allonge. Tout ce qui est comestible étant du ressort de mon art, vous ne serez pas surpris que je m'inquiète de l'origine de cette expression : *Croquer le marmot*, pour signifier attendre longuement, impatiemment.

» A force d'y rêver, voici ce que j'ai trouvé (dans ma tête au moins, pas ailleurs). N'est-ce point que dans l'origine des choses, les grands personnages, pour faire prendre patience aux solliciteurs entassés dans leurs antichambres, leur auraient fait distribuer des bonshommes ou marmots de pain d'épice, et de là serait venue cette expression *croquer le marmot*, équivalente à celle-ci, *attendre longtems*. Vous me direz : Cette coutume existait-elle ? Je l'ignore : si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer.

» J'attends votre réponse avec un vif appétit, et j'ai l'honneur d'être, etc.

» *P. S.* Ah ! j'oubliais ! pardon ! mais ceci est vraiment essentiel. Les mauviettes sont des alouettes, n'est-ce pas ? C'est bien convenu. Comment donc se fait-il que partout on vante le chant de l'alouette, et qu'il ne soit jamais question du chant de la mauviette ? J'ai retenu ce vers de je ne sais où :

L'alouette chantait perdue au fond du ciel.

Digitized by Google

» Serait-ce donc mal parlé de mettre :

La *mauviette* chantait perdue au fond du ciel !

» Et dans la fameuse scène d'amour de *Roméo et Juliette*, serait-il ridicule de traduire : « JULIETTE. Le » jour est encore loin de paraître : c'était le rossignol, » et non la *mauviette*, dont le chant a frappé mon » oreille... — ROMÉO. C'était la *mauviette* qui annonce » l'aurore, et non le rossignol. — JULIETTE. Ah ! c'est » le jour, c'est le jour ! éloigne-toi : fuis ! C'est la » *mauviette !...* »

» Je ne sais si c'est prévention de métier, mais *mauviette* me paraît aussi harmonieux qu'*alouette*. Il y a là une injustice qui me révolte. Il est bien naturel que je prenne le parti de ces intéressans petits oiseaux, que chaque jour je fais rôtir par douzaines.

» Derechef j'ai l'honneur d'être, etc. »

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Grimoire. — Passage de Dante expliqué. — Hasard, hanneton, sans aspirer l'h. — Être gris. — Mots terminés autrefois par u consonne ou v. — Liard. — Griffon, grigou. — Grégoire. — Frontin.

J'ai reçu trop tard, pour en faire usage dans mon dernier article, une étymologie de *grimoire*. *Grimoire*, m'écrit-on, vient de l'italien *rimario*, un livre de rimes, parce que les oracles, les prophéties, les formules magiques étaient en vers. Notre correspondant étaie sa proposition d'un rapprochement ingénieux entre le latin *carmen*, pièce de poésie, et le français *charme*, *charmer*.

Je connais cette étymologie, et si bien que j'en puis nommer l'auteur à celui qui nous l'adresse : elle est de Le Duchat, dans son commentaire sur Rabelais. Au livre IV, chapitre 45, de *Pantagruel*, Rabelais nous montre le pauvre laboureur de Papefiguière affublé d'étoles et plongé dans le bénitier comme un canard, « excepté un peu du nez pour respirer. Autour de luy » estoient trois prebstres bien raz et tonsurés, lisans le » *grimoire* et conjurans les dyables. » — Sur ce passage Le Duchat met en note : « Comme de *carmen* on a fait » *charme* et *charmer*, de l'italien *rimario* nous avons » fait *grimoire*, dans la signification d'un recueil de » versets de la Bible servant à exorciser les démons. »

Digitized by Google

Le mot *rimario* ne se trouve dans aucun des dictionnaires italiens que j'ai consultés. J'en connais cependant un exemple. En 1559, Jérôme Ruscelli publia: *Rimario pieno et ornatissimo di tutte le voci della lingua italiana.* C'est un dictionnaire des rimes, et il est remarquable que le mot *rimario* ne s'y rencontre pas ailleurs que sur le titre, preuve que c'était un mot nouveau et sans doute forgé par Ruscelli.

Dans tous les cas, un dictionnaire de rimes n'est pas un recueil de versets de la Bible. Les versets de la Bible ne sont pas rimés.

Et puis où Le Duchat prend-il que le grimoire était un recueil de versets de la Bible?

Il a cédé à l'attrait de se procurer une belle étymologie à bon marché. En effet, il ne lui en coûtait que la dépense d'un *g* initial : *rimario*, *grimario*, *grimoire*. C'est dommage que la vérité s'y oppose.

Je m'en tiens donc à *grammaire*, *grimoire*. J'ai d'ailleurs par-devers moi des raisons d'analogie qui seront appréciées de quiconque aura consacré autant d'années que je l'ai fait à l'étude de la grammaire.

La même lettre, qui paraît d'un amateur de la littérature italienne, défend *poltro*, lit, par l'autorité de Landino, commentateur du Dante. Ce mot fût-il italien dans cette acception, il ne s'ensuivrait pas encore qu'il a formé notre mot *poltron;* mais je lui ai nié son droit de bourgeoisie au delà des Alpes, et je persiste. Il ne s'agit pas de dire *Landino!* c'est trop facile : « *Non omnes qui clamant Domine! Domine!* » Il faut voir, il

Digitized by Google

faut examiner même Landino, et ne jurer sur la parole de personne. Voyons donc, examinons. Le résultat nous aura assez appris s'il nous apprend à nous défier et à vérifier.

Le passage invoqué est du chant XXIV de l'*Enfer :*

> Omai convien che tu così ti *spoltre,*
> Disse 'l maestro ; che seggendo in piuma
> In fama non si vien, nè sotto coltre.

J'emprunte la traduction et la note de M. Artaud :

« Maintenant, dit mon maître, il faut que tu *dépa-* » *resses ;* quand on reste couché sur la plume ou sur » le duvet, on n'acquiert pas de renommée. »

Note. « J'ai employé le mot *déparesser ; poltrire* » signifie *paresser.* Le Dante a dit *spoltre.* J'ai osé » traduire par *déparesser :* je ne prends pas souvent » de ces libertés, je demande excuse pour cette fois. »

De la racine *poltro,* signifiant *un lit,* pas un mot. Cependant d'où viennent *poltrire* et *poltrone?* Je le laisserai dire à Paul Minucci, dans son savant commentaire sur le *Malmantile racquistato,* de Lippi, à propos de ce vers :

> Di veder quanto viver sa un *poltrone.*
> (Cant. IX, v. 39.)

Minucci, après avoir cité le *pollex truncatus* de Saumaise, ajoute : « Étymologie ingénieuse et spiri- » tuelle, mais que je crois fausse. *Poltrone,* à mon » avis, dérive plutôt de *poltro,* c'est-à-dire *poledro,* un » petit poulain, et s'applique à un homme qui ne veut » ou ne peut endurer la fatigue, comme le poulain qui » est encore impropre au travail. »

Digitized by Google

Cette explication ne diffère de la mienne que dans la mesure de la différence d'acception. *Poltrone*, en italien, est un paresseux : *poltron*, chez nous, se dit d'un esprit ombrageux et craintif. L'un regarde les forces physiques du jeune cheval, l'autre son caractère.

La simple lecture des vers du Dante découvre la cause de l'erreur de Landino ; elle est dans ce rapprochement de mots : *Che tu ti spoltre* et *seggendo in piuma*. Landino a cru que c'était toujours la même image : on ne devient pas célèbre à dormir sur la plume et sous ses couvertures, donc *spoltrirsi* veut dire sortir de son lit; et il en a conclu la racine *poltro*, lit.

Là-dessus Ménage est survenu avec son coussin allemand *polster*, et la vérité a été étouffée, et la fausse étymologie a été confirmée, cimentée et scellée du large sceau de l'érudition...

Je ne me soucie ni de Le Duchat, ni de Landino, ni de Ménage : je demande qu'on me produise *rimario* et *poltro* (lit) dans deux textes bien authentiques. Jusque-là, je dirai sans crainte que Le Duchat a fait un barbarisme et Landino un contre-sens.

Il n'a fallu que deux mots pour établir l'erreur, voyez combien de paroles pour la détruire ! et encore l'ai-je détruite ? Je n'ose m'en flatter.

La fable n'a qu'à se montrer pour plaire ; les longs plaidoyers de la vérité ennuient : on ne les écoute, on ne les lit pas. N'importe :

J'ai fait tous mes efforts, le ciel fera le reste !

Digitized by Google

HASARD. — L'autre jour, en traversant le Pont-Neuf, j'ai recueilli ce petit dialogue : PREMIER HOMME EN BLOUSE. Tiens ! te v'là à Paris, Bourguignon ? Par quel hasard ? — DEUXIÈME HOMME EN BLOUSE. Par l'hasard que... — M. PRUDHOMME (*qui passait*). Mon ami, dites par *le hasard ;* l'*h* est aspirée. — LE SECOND. Merci, monsieur. — M. PRUDHOMME. Il n'y a pas de quoi, mon ami.

Non, il n'y a pas de quoi, car l'ouvrier parlait bien, et M. Prudhomme parlait mal, tous deux à leur insu. Mais l'un n'avait de son côté que la logique et la tradition ; l'autre avait l'usage moderne et la légalité académique.

De l'espagnol *el azar*, en italien *la zara* (ils devaient écrire *l'azara*, car c'est évidemment le même mot, qui vient de l'arabe), nous avons fait le français *hasard*, ou l'*h* est parasite et n'était pas aspirée dans l'origine (1). Du tems de Ménage, qui prescrit l'aspiration, la prononciation primitive subsistait encore dans les rangs élevés de la société : « J'ai souvent entendu dire à des per-

(1) J'ai eu la satisfaction de rencontrer des exemples du mot *hasard* écrit sans *h* ; en voici un tiré du *Songe doré de* la *pucelle*, pièce du XIIIe siècle, publié par M. Crapelet. La Honte personnifiée adresse des conseils à une jeune fille.

LA HONTE.

Veux-tu plus être diffamée
Que d'avoir nom d'être amoureuse
D'un qui te dit sa bien-aimée ?
Toutefois il ment, malheureuse !
Garde-toi, povre douleureuse,
De toy bouter a tel *asard !*.....
Busche verte pas à pas ard !

Digitized by Google

» sonnes très savantes et de la plus haute condition : » *mon harangue*, *mon haquenée*, *l'Hollande*, *l'halle-* » *barde*, *l'hasard.* » (*Observat. sur la langue française*, p. 175.)

Oui, de la plus haute condition, car Louis XIV lui-même ne parlait pas autrement. Nous en avons la preuve dans la lettre si dure qu'il écrivit de sa main à Colbert : « C'est la mémoire des services que vous » m'avés rendus et mon amitié qui me donne ce sen- » timent. Profités-en et N'ASARDÉS plus de me fascher » encore, car..., etc. (1). »

Avant Louis XIV, le franc archer de Bagnolet avait parlé de même : « Aussy disoit le franc archier de » Baignolet : *N'azardons rien*, à ce que ne soyons » *nazardés !* » (*Pantagruel*, IV, chap. 55.)

Nous aspirons aujourd'hui l'*h* d'une foule de mots où le XVIIe siècle l'élidait sans scrupule. La fleur des courtisans, Hamilton, passerait chez nous pour un faiseur de *cuirs*, s'il s'avisait encore d'écrire :

De rochers une longue chaîne
Qui s'élevoit jusques aux cieux,
Des précipices furieux
Le mettoient sans *cesse hors* d'haleine.
(*La Pyramide et le Cheval d'or.*)

Et plus loin, dans le même poëme :

Ce *monstre hideux* que jadis Andromède
Avec horreur vit approcher.

(1) Voyez M. P. CLÉMENT, *Histoire de Colbert*, 401.

Digitized by Google

En viendrons-nous à dire que la cour de Louis XIV ne savait pas le français?

Scarron, chez qui se réunissait la meilleure compagnie, tout ce que la ville et la cour avaient d'instruit et d'élégant, Scarron viole si souvent la règle de l'*h* aspirée, qu'il faut que cette règle ne fût pas alors bien établie.

La rigueur d'un destin qui voulut m'accabler
Favorisa si bien les desseins de ce traistre
Que je ne puis *l'haïr*, quelque ingrat qu'il puisse estre.
(*Le Marquis ridicule*, IV, 5.)

Darès faisant maint et maint saut,
Son homme tourne et le regarde
Pour trouver un *membre hors* de garde.
(*Virgile travesti*, V, p. 47.)

Des mots de *gueule hors* de saison.
(*Épître à M. d'Aumale d'Hautcourt.*)

Dans son épître burlesque à Mme de Hautefort, il parle de galoches renforcées

Avec lesquelles à la boue
On peut *faire hardiment* la moue.

Bachaumont n'aspirait pas non plus cette *h* :

Quoi donc? ici l'on osera
Dire hardiment ce qu'on voudra?
(*Voyage.*)

Sur quoi le pédant Ménage d'un ton aigre-doux :

« Je donne avis en passant à M. Le Coigneux de » Bachaumont que l'*h* en *hardiment* est aspirée, et je » lui conseille en même tems comme son serviteur, son

Digitized by Google

» ami et son parent, quand il fera réimprimer sa rela-
» tion, de réformer ce vers de la sorte :

» Dire tout haut ce qu'on voudra. »
(*Observations sur Malherbe.*)

Ménage ignorait sans doute que les manuscrits du moyen âge écrivent *ardi* sans *h* :

Grans et poissans et fors, redoubtés et *ardis*.
(*Baudouin de Sebourg*, II, p. 186.)

Le marquis de La Mothe Fénelon, ambassadeur de Charles IX, écrit comme Louis XIV, *s'azarder* : « Il
» (Norfolk) le taxa (Leicester) de ce que ayant l'entrée,
» comme il a, dans la chambre de la royne lorsqu'elle
» est au lict, il s'estoit ingéré de luy bailler la chemise
» au lieu de sa dame d'honneur, et de *s'azarder* de luy
» même de la bayser, sans y estre convié. » (*Mémoires touchant l'Angleterre, etc.*, t. II, p. 120.)

Ménage ne connaissait pas l'origine de ces singularités, qui déjà sont à ses yeux des fautes ; voici comme il tâche de les expliquer :

« Les Italiens ne se servent jamais de l'*h* aspirée, et
» de là vient que les peuples de France qui sont voisins
» de l'Italie, comme les Bourguignons, les Dauphinois
» et les Provençaux, n'aspirent presque aucun mot.
» Cette vicieuse façon de prononcer a passé depuis quel-
» ques années jusques à Paris. » (*Observ.*, p. 175.)— *Vicieuse... depuis quelques années*, cela est bientôt dit! Ménage prend sur lui d'affirmer, pour le plus court, lorsqu'il fallait chercher, approfondir. Qu'il eût con-

Digitized by Google

damné, sans autre forme de procès, une habitude populaire, soit : c'étaient les mœurs du tems; mais les personnes « très-savantes et de la plus haute condition » qui partageaient cette habitude avaient droit à plus d'égards de la part de Ménage. Ce reste de vérité qui luisait encore çà et là, au lieu de l'étouffer au profit de l'erreur, il eût mieux fait d'écarter les décombres amoncelés par le tems, et de la faire briller de tout son éclat. Ménage, avec l'autorité dont il jouissait, eût facilement démontré que l'emploi de l'*h* aspirée était arbitraire souvent jusqu'à l'absurdité; car, par exemple, pourquoi *le héros* avec aspiration, et sans aspiration *l'héroïne*? Ce n'est pas aspirer les deux qu'il faudrait, c'est n'aspirer ni l'un ni l'autre. Au commencement de la langue, l'écriture ne peignait pas les élisions : on écrivait *le héros*, *le hasard;* plus tard, on les a tantôt figurées et tantôt non, et les caprices ou les accidens d'une plume étourdie ont servi de base à des lois de langage aujourd'hui fondamentales et immuables.

Voilà pour la forme, venons au fond. Nous sommes accoutumés à nous représenter le hasard comme une personnification, une espèce de divinité païenne rivale de la Fortune et du Destin, si ce n'est la même chose sous un autre nom. C'est une idée absolument fausse.

En espagnol, *el azar* signifie le point unique au jeu de dés, l'as.

La zara italienne est le jeu à trois dés. Dante en fait mention au commencement de son *Purgatoire;* voyez les Commentaires et le Dictionnaire de la Crusca.

Digitized by Google

Chez nous, l'acception de *l'azard* ou du *hasard* s'est encore modifiée : ce n'est ni l'as ni une manière de jouer; c'est le point de six que les Latins appelaient *senio*. Ouvrez le Dictionnaire de Jean de Garlande, rédigé au milieu du XIe siècle : « SENIO, ONIS, dicitur » numerus senarius, gallice *hasard*. » (Page 592.)

Dans le joli fabliau de *Saint Pierre et le Jongleur*, le saint choisit le moment que le diable est sorti après avoir confié les âmes damnées à la garde du jongleur. Saint Pierre, qui connaissait la passion effrénée de celui-ci, se présente en enfer avec un brelan, c'est-à-dire un tablier et des dés, et propose une partie au jongleur : — Mais je n'ai pas une obole. — Qu'est-ce que cela fait? Mets des âmes au jeu. — Oh ! non. J'ai juré au diable de les lui garder scrupuleusement. — Et qui ira lui dire? Pour quelques âmes de plus ou de moins, il n'y paraîtra pas. En parlant de la sorte, saint Pierre dépose sur le brelan plusieurs pièces d'or. L'autre se laisse persuader à cette vue, et met trois âmes au jeu. Saint Pierre joue le premier :

Par foi, dit saint Pierre, j'ai huit!
Se tu jettes après *hasart*,
J'aurai trois âmes à ma part!

« Ma foi, dit saint Pierre, j'ai huit! Si tu amènes *hasard* (c'est-à-dire *six*), j'aurai gagné trois âmes. »

Plus loin :

Dist le jougleres : Or getez.
Volontiers, fit-il. Esgardez !
Je voi *hasart*, si com je cuit.

Digitized by Google

« A vous les dez, dit le jongleur. — Volontiers..... Regardez ! Je vois *six*, si je ne me trompe ? »

On devine que saint Pierre sait se rendre le *hasard* favorable : à la fin il emmène toutes les âmes damnées au ciel. Le diable, de retour, entre dans une telle fureur, qu'il pousse le jongleur à la porte de l'enfer, lequel s'en va, comme pis-aller, frapper à celle du paradis. On peut juger si le bon saint Pierre le laisse dehors, et comment il est accueilli et fêté des nouveaux bienheureux ! Celui-là dut son salut éternel à son vice ; mais c'est une exception sur laquelle il ne faut pas se fier !

Le sens primitif de *hasard* est rappelé par ces façons de parler : *C'est bien tombé ! — C'est un coup de hasard*, et non *coup du hasard*. Cette dernière locution personnifie le hasard, aussi est-elle toute moderne. C'est une faute que Molière n'a pas commise :

DORINE.

Vraiment je ne sais pas si c'est un bruit qui part
De quelque conjecture ou d'un *coup de hasard*.
(*Tartufe*, acte II.)

Le *coup de hasard* est, je le répète, le coup de six au jeu de dés, et non pas un coup de la Fortune.

Hasard, d'après son étymologie, devrait toujours impliquer l'idée de bonheur et de satisfaction, puisque c'est le point qui fait gagner ; mais l'idée d'incertitude a fini par supplanter l'autre et l'effacer complétement. Il y a de *tristes hasards ;* en voici un exemple :

A table, hier, par un *triste hasard*,
J'étais assis près d'un maître cafard.
(VOLTAIRE, *la Défense du Mondain*.)

Digitized by Google

L'Académie, au mot HASARD : — « On dit proverbialement et bassement : *Hasard à la blanque.* » Oui, parce que la blanque était une loterie, où l'on se servait de dés pour déterminer le gain ou la perte. On a, par extension et par analogie, appelé *jeux de hasard* tous les jeux semblables aux dés, où l'adresse n'entre pour rien et le sort fait tout.

L'Académie dit encore : « A certains jeux de dés, on » appelle les *hasards* certains points fixes qui sont tou- » jours favorables à celui qui tient le dé. »

Il est facile de se rendre compte de toutes les locutions figurées construites avec le mot *hasard* : — *Courir le hasard*; — *par hasard*; — *les hasards de la guerre*; — *se mettre au hasard de*..., etc.

L'adverbe *hasardeusement* est la seule forme que l'Académie autorise; cependant on disait autrefois *hasardément* :

> En ces songes profonds où flottoit mon esprit,
> Un homme par la main *hasardément* me prit,
> Ainsi qu'on pourroit prendre un dormeur par l'oreille,
> Quand on veut qu'à minuit en sursaut il s'éveille.
>
> (REGNIER, sat. X.)

L'adverbe formé immédiatement du substantif *hasard* ne vaut-il pas mieux que formé de l'adjectif *hasardeux*? On m'objectera *courageusement* formé de *courageux* et non de *courage*; mais il y a cette différence que l'un est un mot à terminaison masculine, et l'autre un mot à terminaison féminine. L'euphonie, qui est la première loi du langage, repousserait *couragement*, forme d'ail-

Digitized by Google

leurs équivoque à cause d'*encouragement*, et s'accommode très bien de *hasardément*. Sur quelle autorité lui a-t-on préféré *hasardeusement* ?

Je ne cesserai de demander pourquoi l'Académie fait un Dictionnaire sans exemples à l'appui de ses décisions, et surtout sans avoir dressé préalablement un canon authentique et officiel des écrivains faisant autorité ? Tant qu'elle n'adoptera pas cette méthode, elle procédera hasardément ou hasardeusement, et son livre, qui devrait être l'expression de la raison la mieux éclairée, ne pourra fuir cette fâcheuse épigraphe :

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

¶ Les vieux habitués du Théâtre-Français, s'il en existe encore, se rappellent certainement la fameuse *symphonie des zhannetons* qui se jouait comme introduction aux grands rôles de Talma et de mademoiselle Mars. C'était une symphonie de Gyrowetz, que Michot avait ainsi baptisée, parce que la phrase de début reproduisait le cri des rues : *V'là d'zhannetons, d'zhannetons pour un yard !* (Autre souvenir enterré avec Talma, mademoiselle Mars et les symphonies de Gyrowetz, la vente des hannetons !) J'ai eu le bonheur dans ma jeunesse de l'entendre souvent, cette symphonie, dirigée par l'archet du sage Baudron (mais où sont les neiges d'antan !). Je riais comme les autres quand le parterre s'écriait d'un ton joyeux : « Ah! voilà la symphonie *des zhannetons !* » Aujourd'hui, mûri par l'âge, désabusé des illusions même de l'orthographe, je me demande :

Digitized by Google

Et pourquoi pas *des zhannetons*? C'est très-bien parlé *des zhannetons!* Et en effet, où diable ces *zhannetons* auraient-ils pris une *h* aspirée! Ménage me répondrait que c'est l'*h* de *melolontha*, d'où vient *hanneton;* mais par bonheur Ménage est mort avant d'avoir songé à cette étymologie, et je suis dispensé de le réfuter.

Furetière m'apprend que *hanneton* « s'est dit par » corruption pour *alleton*, et a été appelé par quelques » auteurs *alitonans*, quòd alis intonet. » Absurde! *anneton* est le diminutif d'*ane*, formé du latin *anas*, pour quelque rapport de figure qu'on a cru saisir entre l'insecte et l'oiseau :

> *Anes*, mallars, et jars, et oues.
> (*Roman du Renard.*)

Duguez, qui fut le maître de français de Henri VIII, écrit dans sa grammaire : « THE DUCKLYNS, *les annetons*, » sans *h*. DUCK est un canard en anglais.

A la vérité, Palsgrave, contemporain de Duguez, range le mot *hanneton* parmi ceux qui ont l'*h* aspirée. Mais Duguez était Français, et Palsgrave était Anglais; Duguez enseignait le français usuel, et Palsgrave enseignait le français littéraire. Palsgrave écrit aussi *un hif;* il veut qu'on aspire l'*h* initiale de *hierre*, ce qui était certainement une faute, à preuve que l'article s'est fondu dans le substantif *lierre*.

L'*h* aspirée n'est qu'un caprice de gens à qui il plaisait de mettre un mot en relief. Vous avez encore en France des localités où l'on prononce *hénorme*, *himmense* (1).

(1) *Glossaire du centre de la France*, par M. le comte Jaubert, p. 518.

Digitized by Google

Si la mode s'y met, on dira quelque jour *des hépinards* aussi légitimement que l'on dit *des hannetons*. Et l'Académie l'adoptera ; et ceux qui s'obstineront à dire *des épinards* seront de vieux ridicules. Voilà ce que c'est que l'usage !

ÊTRE GRIS. — *Gris*, dans cette locution, ne désigne pas la couleur grise ; c'est la transformation du latin *Græcus*, Grec.

> Et encommence un lai dont il ot molt apris,
> Et fut bien escouté d'Alixandre et des *Gris*.
> (*Roman d'Alexandre*, p. 73.)

> .....Taut com je soie vis,
> Je ne m'en tornerai par conseil de mes *Gris*.
> (*Ibidem*.)

Pour comprendre le rapport de pensée, il faut savoir que les Latins disaient *græcari* pour exprimer faire la débauche. Les Grecs leur servaient de point de comparaison ; nous disons de même familièrement : *Boire comme un Polonais*, — *ivre comme un Polonais*.

> .....Vel si romana fatigat
> Militia assuetum *græcari*.....
> (HORACE.)

« Ou si l'exercice à la romaine est trop pénible pour un homme accoutumé à *se griser*. »

Gris se rencontre très-souvent écrit par *s*, *Gris*, ou par *u*, *Griu ;* mais cet *u* étymologique est consonne, c'est-à-dire muet, comme toute consonne finale. Les éditeurs, qui tous le donnent ainsi, ont tort, car, fai-

Digitized by Google

sant partout où ils en trouvent l'occasion la différence de l'*u* et du *v*, ils devaient écrire *Griv*, ce qui, soit dit en passant, montre combien il est périlleux de prendre sur soi la responsabilité de ces distinctions. Sous couleur de rendre un texte plus intelligible en le rapprochant de nos habitudes orthographiques, on le bigarre d'antique et de moderne, et l'on s'expose à donner le change sur la valeur et le son des syllabes. Les éditeurs dont je parle font croire aux lecteurs qu'il faut dans ces passages prononcer *Gri-u*, monosyllabe, les deux voyelles distinctes; peut-être l'ont-ils cru eux-mêmes? Ce serait une erreur.

On prononçait *gris*, la rime le prouve :

> Devant le tref le roi fu li harpere assis,
> Et fut bien escouté d'Alixandre et des *Grius*.
> (*Roman d'Alexandre*, p. 73, v. 18.)

> Daire fut pour sa femme correcious et pensis,
> Estes-vous (*voici*) un prison qui fut de l'ost des *Grius*.
> (*Ibid.*, p. 247, v. 1.)

Devant une voyelle, l'interposition de l'*u* consonne supprime à l'oreille l'hiatus que l'œil voit dans une foule de vers comme les suivans :

> Quant li *Griu* entendirent que lor roi lor devise.
> (*Ibid.*, p. 63, v. 20.)

> Es plains devant Cesare sont li *Griu* ostelé.
> (*Ibid.*, p. 37, v. 1.)

Prononcez : « Quand li *Griv* entendirent... Sont li *Griv* hôtelé. »

Digitized by Google

Aristote, dit Lambert le Court, Aristote d'Athènes fit l'éducation du jeune Alexandre :

> Il li monstre escriture, et li vallés l'entend;
> Griu, Ebriu et Caldiu et latin ensement.
> (Page 8, v. 26.)

« Le grec, l'hébreu, le chaldéen et le latin aussi. » — *Griv*, *Ebriv* et *Caudiv* et latin.

La langue française, qui n'a pas aujourd'hui de mot terminé par un *v*, en avait jadis un assez grand nombre, noms propres ou noms communs. Exemples : *Griu*, *Pontiu*, *Bailliu*, *Andriu*, *Berriu*, *Superlatiu*, etc., prononcez : *Gri*, *Ponti*, *Bailli*, *Andri*, *Berri*, *Superlati*.—Tous ces noms se sont écrits aussi par la terminaison *ieu* : *Grieu*, *Pontieu*, *Baillieu*, *Andrieu*. Tantôt une forme a prévalu, et tantôt l'autre. L'amant de Manon Lescaut, le chevalier *Desgrieux*, et l'exempt *Desgrais*, qui parvint à arrêter madame de Brinvilliers, portaient le même nom, *Des Grecs;* car le XVIe et le XVIIe siècle prononçaient *les Grais*, ouvert, comme nous prononçons encore *le legs :*

> MARTINE.
>
> Et ne voulant savoir le *grais* ni le latin,
> Elle n'a pas besoin de monsieur Trissotin.

Mais l'*u* consonne se fait sentir au féminin, à cause de la voyelle subséquente : *Grive*, *Baillive*, *Superlative*.

Ménage, au mot *Grivelé*, laisse échapper cet aveu chez lui si rare : « Je ne sçay d'où vient *grive*. » Et

Digitized by Google

tout de suite il se met à conjecturer que ce mot vient de *tri*, *tri*, ou *gri*, *gri*, qui représente, à son avis, le chant de la grive; en témoignage de quoi il fait comparaître Aristote et le grec τρίζειν, grincer, formé par onomatopée. Madame Sganarelle, la fagoteuse, aurait pu lui dire encore : Voyez un peu l'habile homme avec son benêt d'Aristote ! La *grive* a reçu son nom, ou surnom, parce qu'elle aime à fréquenter les vignes, à manger les raisins, à se griser; l'automne est la saison où elles engraissent et sont excellentes. Aussi le peuple dit-il en commun proverbe : *Saoul comme une grive.* Dans la 6e des *Cent Nouvelles nouvelles* (*l'Ivrogne au paradis*) : « Nostre ivroingne plus saoul que une » grive partant d'une vigne, commença, s'il vous plaist, » sa dévote confession, laquelle je passe, car le prieur » point ne la révéla. » Le nom de *grive* est moderne relativement, car le premier nom de cet oiseau est *mauvis*. Je reviendrai tout à l'heure sur ce point; finissons-en d'abord avec le mot *gris*.

L'adjectif *grivois* est formé comme le substantif *grive*. Le *grivois* est un soldat qui aime à boire, et se met volontiers entre deux vins. — Pourquoi cette expression *entre deux vins* ? Serait-ce à dire entre un vin raisonnable, suffisant, et un vin excessif? Un homme entre deux vins n'est ni sobre ni positivement ivre.

Ce mot de *grivois*, comme synonyme de soldat, est de la fin du XVIIe siècle. Boursault le signale dans sa comédie des *Mots à la mode*, qui fut représentée en 1694 :

Digitized by Google

M. DU RUS.

Quand ils ont à leur tête un *joli* général,
Il n'est pour les *grivois* point de plaisir égal.
(Scène XI.)

Entre parenthèse, cette comédie des *Mots à la mode* aurait besoin d'être refaite tous les cinquante ans. Mais il faudrait un poëte aussi spirituel que Boursault; et, quoique ce nom soit aujourd'hui bien effacé, les écrivains de cette valeur ne se rencontrent pas à la douzaine.

Au nombre des saints imaginaires inventés par les rieurs et plaisans du moyen âge, on compte saint Gris; c'est comme qui dirait saint Ivrogne. Au chapitre 9 du livre IV de *Pantagruel*, Xénomanes jure par le *sang saint Gris*, c'est le vin tout simplement; et Le Duchat me paraît avoir donné singulièrement à gauche, qui dit, avec un grand sérieux, que saint Gris est saint François d'Assise, père des capucins. — « Ici Xénomanes jure par le sang que se tirent par la discipline » les cordeliers..... Saint Gris, c'est saint François » d'Assise, en tant qu'il étoit ceint d'une corde et vêtu » de *gris*... » De l'Aulnaye n'a pas corrigé heureusement son devancier, en prétendant que saint Gris est le saint Gréal.

Henri IV, comme on sait, jurait *ventre-saint-Gris*. Ses gouverneurs, dans sa jeunesse, lui avaient permis cette apparence de juron, dont il conserva l'habitude, et qui ne signifiait rien du tout, comme l'observe avec raison Vigneul-Marville.

Digitized by Google

Saint Gris appartient à la même légende que saint Rabboni, qui *rabonissait* les maris ; saint Lâche, patron des paresseux ; saint Panchard, patron des goinfres ; saint Frusquin, sainte Nitouche, et autres saints rabelaisiens.

Gris n'a pas été chez nous le nom primitif de la couleur *grise ;* c'était *liard*, en italien *leardo :*

> Entrò Marfisa su un destrier *leardo*.
> (*Orland. fur.*, XIX, st. 77.)

> Athis i vint sur un *liart*,
> Et Prophilias d'autre part.
> (*Athis et Prophilias.*)

On disait un *liart*, un *bayart*, comme nous disons un *gris-pommelé*, un *bai*, sous-entendu *cheval*.

« En Italie, dit Cardan, le peuple appelle *leardo* la couleur grise (1). »

Liard était un nom propre, comme Sorel (brun doré), Morel (Brun), Blanc, Lerouge, Leverd, etc. La famille des Liards était de Crémieu, en Dauphiné, où le dauphin de Viennois battait monnaie, et ce fut un Guigues Liard qui inventa, sous Louis XI, en 1430, la piécette qui retint son nom. Ainsi l'attestent, sur preuves authentiques, Gui Alard et Chorier. On a dit un *liard*, comme un *louis*, un *carolus*, un *monneron*.

Les liards étaient d'un alliage grisâtre, et valaient trois deniers ; au XVIIe siècle (1649), on en fit de cuivre pur qui ne valaient plus que deux deniers. Ceux-là

(1) *Grisum* italicum vulgus *leardum* vocat. (Ap. CANG. in LIARDUS.)

Digitized by Google

étaient rouges; de là cette expression du peuple pour signifier une misère extrême : *Il ne possède pas un rouge liard !* En d'autres termes, il ne possède pas deux deniers.

Ménage dérive le nom du *liard* du grec *miliaretion*, petite monnaie que Constantin substitua aux anciens deniers. Toutefois il hésite devant l'explication séduisante d'un M. Chérac, selon lequel *liard* serait le commencement de ces mots *li ardi*, parce qu'on aurait inventé les liards sous Philippe le Hardi. Il faut avouer que voilà de l'érudition bien employée !

Quand et pourquoi la couleur liarde perdit-elle son nom pour s'appeler couleur *grecque* ou *grise* ? Je conjecture que ce fut à l'époque des croisades. Peut-être le gris était-il de mode à la cour de Constantinople? Je ne doute pas qu'en suivant l'indication du mot, on ne finît par découvrir dans les historiens quelque circonstance qui servirait à expliquer ce changement. Nos pères avaient pareillement donné le nom d'un pays à la couleur violette, qu'ils nommaient *inde*.

L'*u* consonne de *griu*, *griv*, se développe encore dans le diminutif *griffon*, employé comme terme de mépris. — « Johannis, à tout son ost de Bougres et de *griffons*, » s'en ala.... (1). » (VILLEHARDOUIN.) — « Il advint que » *li grifons* s'assemblèrent et prirent conseil d'assaillir » les Latins. » (*Contin. de* GUILLAUME DE TYR.)

(1) Bougres, Bulgares. Villehardouin n'emploie que les formes *gris grieux*, *griffons*. Le *Roman d'Alexandre* y ajoute *Grigois*, *Grijois*, Griois.

Digitized by Google

Richard Cœur-de-Lion avait construit en 1190 un château fort du sein duquel il se proposait de faire des incursions sur les Grecs, et qu'il appela par ce motif le château de *Mate-Grifons* (Du Cange, sous Griffones). En sorte qu'on pourrait traduire le vers de Juvénal :

> Græculus esuriens ad cœlum, jusseris, ibit...
>
> .....Un *Griffon* famélique
> Ira, quand vous voudrez, prendre la lune aux dents.

ou même « un *Grigou* famélique », car Grigou est une autre forme méprisante du même mot, très voisine de *grigois* ou de *grégeois*, qui nous reste encore dans *feu grégeois*. *Grigou*, c'est toujours le *Græculus esuriens*, et par métonymie un avare, un pince-maille, un gueux sordide.

Grigois fait penser à *Grigoire*, ancienne forme de *Grégoire*. Le rapport de ce nom à *græcari* n'aura-t-il pas contribué à le faire choisir pour le type idéal du buveur? Un dévot à saint Gris doit naturellement s'appeler Grigoire. Et puis l'avantage de rimer à *boire*.

Il y aurait des recherches à faire sur ces sortes de noms. Le Frontin de la comédie, le valet aux expédiens, est peut-être par allusion aux *Stratagèmes* de Frontin? Il faudrait savoir quel auteur dramatique s'est le premier avisé de ce nom. La première édition des *Frontini stratagemata* est de 1670.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

Objections sur *poltron* et *fleur d'orange*. — Réponse. — Picard. — Giffe ou giffle; giffer ou giffler.

« Altkirch (Haut-Rhin), 5 février 1853.

» MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'*Illustration*,

» Permettez à un de vos lecteurs de vous soumettre quelques observations au sujet des intéressans articles intitulés *Problèmes philologiques*, que vous avez eu l'heureuse idée d'introduire depuis quelque tems dans vos colonnes.

» M. F. Génin, dont tout le monde se plaît à reconnaître la compétence en matière de philologie, combat, dans le numéro du 22 janvier, l'opinion émise par Saumaise sur l'étymologie du mot *poltron* (*pollex truncatus*). Cette explication ne pourrait-elle pas être la véritable, malgré les excentricités de l'illustre grammairien, malgré le CA(*ro*) DA(*ta*) VER(*mibus*) spirituellement cité par l'auteur de l'article? On trouve dans le Dictionnaire de Richelet l'explication suivante du mot *poltron*, dans une de ses acceptions particulières. Je cite textuellement :

« POLTRON (*avis à pollice trunco*). En termes de fau-
» connerie, il se dit d'un oiseau de proye auquel on a
» coupé les ongles des pouces, qui sont les ongles de

Digitized by Google

» derrière, pour lui ôter le courage, et empêcher qu'il » ne vole le gros gibier. »

» Bien que l'on ne puisse prétendre que les amateurs de chasse au faucon soient des grammairiens et des étymologistes infaillibles, ce fait indique néanmoins que le mot en litige a été employé à une époque assez reculée avec le sens que lui attribue Saumaise. En tout cas, on ne saurait appliquer en aucune manière à l'oiseau poltron l'étymologie proposée par M. Génin. Faut-il donc supposer, ce qui est peu probable, que, dans le sens général du mot, *poltron* dérive de *poultre*, et que, dans une application particulière, ce même mot ait une racine différente ?

» Dans le numéro du 29 janvier, M. Génin donne de l'expression *fleur d'orange* une explication, sinon contradictoire, du moins peu en harmonie avec la manière dont il traite la même question dans son ouvrage sur les *Variations du langage français depuis le douzième siècle.*

» La solution qu'il donne dans cet ouvrage repose plus spécialement sur le sens du mot *fleur;* dans l'article de l'*Illustration*, elle porte sur le mot *orange.* Voici du reste quelques extraits de l'article spécial consacré par M. Génin à la locution *fleur d'orange* (chap. 7, § 1er). (Ici notre correspondant transcrit ce paragraphe, qu'il est inutile de reproduire.)

» Il semble résulter de toutes ces citations et explications que M. Génin adopte l'expression *fleur d'orange* comme signifiant *eau de senteur d'orange* (*fleur* mas-

Digitized by Google

culin, pour *senteur*); tandis que la solution du problème, dans l'*Illustration*, porte dans son entier sur l'emploi d'*orange* dans le sens d'*oranger*. (Explication à laquelle il fait seulement allusion, et qu'il ne fait qu'effleurer dans l'ouvrage cité, sans s'y arrêter davantage.) Ne pourrait-on pas faire remarquer encore, au sujet de l'*eau de fleur* ou *senteur d'orange*, que la difficulté ne serait que tournée et éludée, puisque cette eau se fait, non pas avec le fruit, mais avec la fleur de l'oranger? Tout en déclarant notre insuffisance dans une pareille question, nous demandons à M. Génin une solution plus précise : conserve-t-il sa première explication, ou bien s'arrête-t-il à la seconde, ou bien encore veut-il les combiner? C'est ce qui ne ressort nullement de son dernier article. Nous espérons quelque chose de plus explicite.

» Veuillez, monsieur, excuser la longueur de cette lettre, et agréer, etc. » A. K.

RÉPONSE.

« L'objection tirée d'un terme de fauconnerie contre mon étymologie de *poltron* (voy. pages 85, 86) n'a rien d'embarrassant, car cette étymologie s'applique de la façon la plus naturelle à l'*oiseau poltron*. Que signifie en italien *poltrone*? Paresseux. En français? Ombrageux, prompt à fuir devant l'apparence du danger. Qu'était-ce que le faucon *apoltroni*? Un faucon rendu paresseux, fuyant devant la proie capable de livrer combat. Ce sont les caractères du jeune cheval : le faucon a été rendu semblable à un petit poulain quant au courage et au travail, *apoltroni*. Maintenant on

Digitized by Google

apoltronisait l'oiseau (c'est le mot technique) en lui rognant l'ongle du pouce, et de cette coïncidence mots fortuite, notre correspondant fait l'occasion d'un retour à l'étymologie de Saumaise, *pollex truncatus*. La différence qui nous sépare se réduit à ceci : il se reporte à la cause, et je me reporte à l'effet. Mais il ne faut pas dire que mon étymologie « ne saurait s'appliquer en aucune manière à l'oiseau poltron ». Dites, si vous voulez, que l'autre étymologie, celle qui procède de la cause, vous plaît mieux que celle qui se rattache à l'effet; qu'elle vous paraît plus vraisemblable. C'est affaire de goût : on n'en peut disputer.

» Mais je répliquerai : Prenez garde! si le vrai n'est pas toujours vraisemblable, il arrive encore plus souvent que le vraisemblable ne soit pas vrai. Et puis la vraisemblance change suivant la vue et le point de vue du spectateur. Comment se fait-il que d'un sobriquet donné aux conscrits mutilés volontairement, et qui devait être si commun, puisqu'il a fallu une loi pour arrêter cet abus; comment se fait-il que, de ce mot populaire latin qui serait resté dans la langue française, Saumaise ne puisse apporter un seul exemple? qu'il en soit réduit à une simple conjecture, laquelle vous paraît, comme à lui, vraisemblable, et me paraît, à moi, plus qu'invraisemblable?

» Voulez-vous, monsieur et honorable correspondant, me ramener vers votre sentiment, et possible m'y convertir? Je vous en dirai le moyen.

» Le peuple qui fait sa langue n'invente pas un procédé

Digitized by Google

pour s'en servir une fois, et le laisser là : il est trop sagement économe. Eh bien, indiquez-moi (je ne suis pas exigeant !) un mot, un seul, formé, comme Saumaise et vous croyez que l'a été *poltron*, des premières syllabes réunies de plusieurs mots ; je vous promets alors... que je tâcherai de croire à *pollex truncatus*.

» Passons à la *fleur d'orange*.

» Oui, dans mes *Recherches sur les variations de la langue française*, rédigées en 1845, j'indiquais une double étymologie ; j'hésitais entre *le fleur* (la senteur) et *l'orange*, nom de l'arbre aussi bien que du fruit. Aujourd'hui je n'hésite plus : la première explication peut encore être vraisemblable ; la seconde, à mes yeux, est la seule véritable. D'où me vient cette conviction ? De ce que, depuis 1845, j'ai trouvé de nouveaux exemples d'une dénomination unique pour un arbre et pour son fruit. De mes deux conjectures, l'une est restée conjecture, l'autre est devenue certitude. *Mal vit qui ne s'amende*, dit le vieux Regnier. Je me suis amendé, et j'engage chacun à en faire autant quand il pourra.

» Je ne veux pas clore cette réponse sans remercier mon correspondant inconnu de l'opinion flatteuse qu'il a la bonté d'exprimer sur mes travaux. »

¶ Picard. — Quelle est l'origine de ce nom ? Nous commencerons par l'opinion la plus récemment émise : c'est celle du savant éditeur de la *Chanson d'Antioche* (1848), à propos de ce vers :

Li dus de Normendie, et Norment, et Poier.

Digitized by Google

« *Poier*, les habitans du pays de *Poix*, et de tout ce » qu'on a depuis appelé *Picardie ;* peut-être les *Poicars* » au lieu des *Poiers*. Voilà une nouvelle étymologie. Si » Orderic Vital appelle le château de Poix *castrum de* » *Pice*, pourquoi de *Pica* les écoliers n'auraient-ils pas » fait *Picardi ?* » (*Chanson d'Antioche*, I, 5.)

Pourquoi? Parce qu'il n'y a jamais eu d'écoliers capables de rattacher l'ablatif *pice* au nominatif *pica;* de confondre *pix*, la poix, avec *pica*, la pie, et la troisième déclinaison avec la première.

« Voilà une nouvelle étymologie.... » Pas si nouvelle puisque l'abbé Valart, mort en février 1781, l'avait déjà proposée à l'Académie d'Amiens, dont il était membre. Seulement l'abbé Valart, excellent latiniste, ne s'appuyait pas sur le *castrum de Pice* d'Orderic Vital, mais sur le substantif *pica*, qu'il supposait le nom latin de Poix, tandis que ce nom était réellement *Pix*, ou, si l'on en croit Trévoux, *Pisæ*. L'étymologie de l'abbé Valart était fausse, et ce que M. Paulin Paris y a introduit de neuf ne l'a pas rendue plus vraie.

Sur la question souvent agitée de l'origine du nom des Picards, Du Cange ne se prononce pas; il fait seulement observer que les Picards, sous la domination romaine et même fort au delà, ne paraissent pas avoir formé un pays distinct dans le Belgium, et dont les habitans aient porté un nom particulier. Le premier point à démêler, selon lui, serait donc la date la plus reculée où l'on voit ce nom apparaître.

Nous répondrons par quelques lignes empruntées à

Digitized by Google

un bon travail archéologique trop peu connu : — « Des » auteurs modernes, dit M. l'abbé Decagny, avancent » qu'il n'est question de Picard et de Picardie que » depuis le XIIIe siècle, et cependant l'abbé Carlier, dans » sa dissertation couronnée par l'Académie d'Amiens, » 1752, cite le mot *Picard* pour la première fois dans » un acte de 1025.

» Il faut avouer néanmoins que ce mot ne fut bien » en vogue que dans le XIIIe siècle, et surtout depuis » la division que fit l'université de la Picardie d'avec » les autres provinces (1). »

Fauchet, Papyre Masson et quelques autres à leur suite, veulent que les Picards aient tiré leur nom des *piques* qu'ils auraient maniées avec une dextérité particulière : c'est une supposition faite pour le besoin de la cause et qui n'a d'autre appui que les deux tiers d'un vers de Lucain :

Longisque leves Suessones in armis.

« Et les Soissonnais si lestes malgré leurs longues armes. »

Il n'y a pas là de quoi baptiser une province.

(1) *L'arrondissement de Péronne, ou Recherches sur les villes, bourgs, villages et hameaux qui le composent*, par M. Paul Decagny, curé d'Ennemain, de la Société des antiquaires de Picardie, 1844, p. 7.

Les quatre nations de la faculté des arts étaient : la nation de France, celle de Picardie, celle de Normandie et celle d'Angleterre. Elles sont ainsi désignées dans une charte de 1266. (Voyez Du Cange, sous Picardia.)

Digitized by Google

Adrien de Valois semble avoir mieux rencontré. Mais ici je laisserai parler un de nos correspondans, M. E. M..., de Nancy :

« M. de Valois, dans sa *Notice des Gaules*, donne la raison de cette dénomination. Après avoir rejeté l'opinion du président Fauchet, parce que ce sont les Flamands qui ont ramené l'usage des *piques*, il ajoute : « Le vin ou la moindre contestation excite leur colère : » s'irriter ainsi sans motif s'appelle, dans notre langue, » *se piquer*, et une querelle s'appelle une *pique*. Les » habitans de cette partie du Belgium, ayant donc l'ha- » bitude de s'enflammer sur-le-champ et sans motif, » ont été nommés par plaisanterie *Picards*, et le pays » qu'ils habitent, *Picardie*. » — Cette explication nous paraît satisfaisante. »

Et à moi aussi. J'y ajouterai quelques mots.

Si les Picards avaient dû tirer leur nom des *piques* militaires, on les eût appelés *Piquiers* et non *Picards*, attendu que cette terminaison *ard* désigne non-seulement une habitude, mais une habitude qu'on blâme. Figaro à Antonio : « Combien te faut-il, *pleurard*, pour » ta giroflée? » De même *criard*, *bavard*, *musard*, *paillard*, etc.

Le proverbe reproche aux Picards d'avoir la tête chaude; c'est ce que signifie leur nom : c'était un sobriquet injurieux. — « Icelui Pertat dit au suppliant : » Comment, sanglant Picard banny, avoies tu paour que » je ne te peusse payer?... A quoi eust respondu ledit » suppliant : *Je ne suis pas Picart*, car je sueffre bien

Digitized by Google

» que on me desmente. » (*Lettres de rémiss.* de 1397. — Du Cange, sous Picardi.)

Remarquez d'abord : *Sanglant Picard banny*, c'est-à-dire vilain Picard publié, reconnu tel, mauvais caractère notoire. Pertat joue sur la double acception de *Picard*, nom propre et adjectif commun. L'autre lui répond en suivant le calembour : Je ne suis pas *Picard*, car je souffre bien un démenti ; donc je ne suis pas un si mauvais caractère, je n'ai pas cette chaleur de tête qui caractérise les Picards, et leur a valu leur nom. Je ne suis pas sujet à me piquer.

Je tiens l'étymologie donnée par Valois pour la bonne. Du Cange, Amiénois, comme chacun sait, la trouve douteuse par cette unique considération qu'elle n'est pas honorable à la province de Picardie. Du Cange montre en cela une susceptibilité que justifie son origine et qui justifie un peu l'étymologie de Valois. Après tout, le déshonneur n'est pas grand d'avoir la tête chaude : la vivacité implique la franchise, que beaucoup mettent au premier rang des vertus, et elle exclut l'hypocrisie, qui est, du consentement unanime, le plus lâche et le plus odieux de tous les vices.

Pour finir comme nous avons commencé, Jean Corbichon, religieux augustin, chapelain de Charles V, traduisit, par l'ordre du roi son maître, un livre par lui intitulé : *Le grand propriétaire de toutes choses* (1). Dans cette compilation indigeste de passages tirés des

(1) Voyez, dans la *Biographie universelle*, les articles Corbichon et Glanville.

Digitized by Google

auteurs grecs, latins et arabes, on rencontre une étymologie du nom *Picardie*. Ce mot vient de *Piquigny*, en changeant *igny* en *ardie*. Et *Piquigny* d'où vient-il? D'un général d'Alexandre appelé *Piquenon*, qui vint fonder le château de Piquigny, aux environs d'Amiens, « comme dit Grodogne, au livre de la destruction des » Troyens. » Ce qui prouve que les Picards descendent des Grecs. L'étymologie de Jean Corbichon va de pair avec la note de la *Chanson d'Antioche*.

Giffe ou Giffle. Giffer ou Giffler. — Plusieurs indications semblent attester l'antipathie des Latins à faire sentir dans la prononciation deux consonnes différentes consécutives; cette antipathie est un fait constant dans le français. Ainsi pour *gypsum*, du plâtre, le moyen âge, probablement par tradition, prononçait *gissum*. Cette forme est dans Du Cange, et l'autre non.

Nous disons à Paris, au XIXe siècle, *gypse* et *gypser*, que M. Napoléon Landais figure *jipece* et *jipecer*, pour en noter la prononciation plus clairement. Mais en province et parmi les ouvriers, point très-essentiel! c'est *gy* et *gysser*. On prononçait de même l'*Apocalysse* pour l'*Apocalypse* (voyez Froissart, II, 178, et Le Duchat, sur Rabelais, IV, 16). Furetière écrit *gyp* et en cite des exemples, mais puisque la consonne finale est toujours muette, il importait peu d'écrire *gyp*, *gyf* ou *gy*. Ce mutisme de la consonne finale est dans la formation de la langue une cause qu'il ne faut pas

Digitized by Google

négliger. Par exemple, *antiquus* avait donné le français *anti*, formé par apocope ainsi qu'une foule considérable de mots. Il y en a une catégorie entière dont nous parlerons une autre fois. Mais lorsqu'une voyelle suivait, il fallait bien avoir une consonne finale sur laquelle elle s'appuyât. Étymologiquement ce devait être un *q* ; on choisit l'*f*, apparemment comme plus euphonique, et l'on eut *antif*, au féminin *antive*. De là est resté dans l'argot *battre l'antif* pour signifier battre le grand chemin. C'est proprement *battre le vieux*. Le peuple dit encore en proverbe : *Vieux comme les rues, vieux comme les chemins*. M. Paulin Paris s'est trompé lorsque, dans son *Romancero français* (p. 18), il fait venir *antif* d'*altus*, et interprète une *tour antive* une *haute tour* : c'est une tour antique.

Gif, à quatre lieues de Versailles, célèbre abbaye de bénédictines qu'on appelait Notre-Dame du val de Gif, et *Gy*, petite ville de la Haute-Saône, voisine de Gray, portent le même nom, qu'elles doivent à la présence de la pierre à plâtre dans leur territoire.

Gypsum a fait en italien *gesso*, en espagnol *yesso*.

Ensuite la double *ss* s'est convertie en double *ff*, et *gysser* est devenu *giffer*, dans le latin du moyen âge, *giffare*. Une loi de Louis le Débonnaire porte : « Et s'ils récidivent leur mépris, leur cabane ou maison sera *giffée*. » — « Domus vel casæ eorum *giffentur*. » (Du Cange, sous Giffare.) Du Cange dit simplement que *giffer* c'était marquer d'un signe de confiscation au profit du trésor public ; ce signe consistait en un trait,

Digitized by Google

probablement une croix faite avec du plâtre sur le mur ou sur la porte. La propriété qui avait reçu cette *giffe* était confisquée.

La *giffe* était un affront; par métaphore, c'est un soufflet appliqué bien serré, comme cette balafre de gypse, ce coup de brosse sur le mur. L'*l* dans *giffle* est parasite, et introduite pour l'euphonie, comme dans *joufflu*, qui devrait faire *jouffu*, venant de *joue*.

Cotgrave explique *giffes* par *joues*. Il reste à demander pourquoi des joues s'appellent des *giffes*. C'est par le trope que Du Marsais appelle métalepse, qui substitue l'un à l'autre l'antécédent et le conséquent. La joue qui reçoit la giffe s'appelle même une *giffe*.— GIFFARD, c'est-à-dire joufflu. Une *giffarde* était une servante, comme qui dirait une grosse joufflue, une fille des champs. (DU CANGE, sous GIFFARDUS.)

Résumons la série des idées et la marche des déductions. Du *plâtre*, une *maison giffée*, *affront*, *soufflet*, *joue*, *servante*. Qui croirait que tout cela s'enchaîne? Voilà comme procède l'esprit humain dans la formation du langage.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

Pain à chanter ou enchanté? — Être fusté de quelque chose. — Caractère distinctif des mots formés dans la première époque de la langue. — Mauvis et mauviettes. — Pleutre, belître.

A Monsieur F. Génin.

« Paris, le 9 février 1853.

» Monsieur,

» Veuillez, je vous en supplie, rendre la paix à mon ménage. Ma belle-mère, ma femme et moi nous lisons assidûment vos *Problèmes philologiques*. . . . . .

. . . . . .

Les explications que vous donnez de certaines difficultés soulèvent des discussions quelquefois très vives, où ma belle-mère et ma femme prennent à mes yeux des airs de Bélise et de Philaminte, qui me font me demander avec inquiétude si je ne suis pas un Chrysale. Ce qui fait leur supériorité, c'est qu'elles ont plusieurs fois deviné la solution des questions que vous avez posées, tandis que j'avais, je le confesse, commis de gros solécismes dans mes explications. Je voudrais avoir une revanche qui me rendrait l'ascendant naturel qu'un mari doit avoir dans son ménage; du côté de la grammaire est la toute-puissance, je le vois : je souhaiterais

Digitized by Google

une belle victoire grammaticale, et j'en ai trouvé l'occasion. Hier ma femme parlait de *pain à chanter;* ce qui ne signifie rien, car je ne sache pas que les ténors ou les sopranos se nourrissent de pain azyme. J'ai soutenu qu'il fallait dire du *pain enchanté*, ce qui signifie évidemment *consacré*, comme il convient à une substance qui est la nourriture corporelle et spirituelle des chrétiens. Ma belle-mère a pris fait et cause pour ma femme, et m'a chanté une gamme comme si elle s'était nourrie de ce pain toute la matinée. Veuillez, je vous en prie, venir à mon secours, et rétablir mon autorité ébranlée en leur démontrant leur bévue. J'en serai reconnaissant. » UN DE VOS ABONNÉS.

RÉPONSE.

« Hélas! monsieur, je vous plains d'être exposé aux intempéries de la grammaire! J'ai appris par mon expérience ce que les billevesées grammaticales portent d'orages dans leurs flancs. C'est des grammairiens qu'on peut dire en style oriental, qu'ils sèment le vent et moissonnent la tempête. Non, jamais on ne croirait combien les neuf parties du discours distillent de fiel et de venin dans l'âme de leurs séides. Pour s'être obstiné à prononcer *kiskis* et *kankan* au lieu de *quisquis* et *quanquam*, Ramus a été désigné aux poignards de la Saint-Barthélemy; ce qui m'étonne, ce n'est pas que ses adversaires l'aient fait assassiner, c'est qu'ils ne l'aient pas mangé tout cru. Souvenez-vous que Denys, chassé du trône de Syracuse, se fit maître

Digitized by Google

d'école. Il enseigna la grammaire pour continuer son métier de tyran. Le mot est de Cicéron, bon juge!

» Je souhaiterais, dites-vous, une belle victoire grammaticale, et J'EN AI TROUVÉ L'OCCASION. — Hélas! mon cher monsieur, votre confiance imprudente vous a perdu! Vous venez, sans vous en douter, de vous lancer, la tête la première, dans l'abîme. Quel vertige! Quoi! vous n'avez pas compris que le pain d'hostie est du *pain à chanter* (*messe* sous-entendue)! Vous prétendez que ce soit du *pain enchanté*, c'est-à-dire, selon vous, *consacré*? Vous confondez la consécration et l'incantation! et vous venez, enchanté vous-même de cette heureuse idée, me proposer de m'unir à vous sur le terrain de cette étymologie hérétique? Je m'en sépare, au contraire, de toutes mes forces! *abrenuntio!* En vérité, je ne connais point cet homme! Je vous renie trois fois! Tout ce que peut m'inspirer un reste de pitié pour votre ingénuité, c'est le conseil, si jamais vous voyagez en pays d'inquisition, de cacher soigneusement votre belle étymologie, car elle sent le fagot d'une lieue!

» Saül, en cherchant les ânesses de son père, trouva un royaume; et vous, en cherchant une victoire, vous avez rencontré une déroute. Vous n'êtes pas le premier: l'aventure de Saül est plus rare que la vôtre.

» J'ai relu votre lettre. Non, cette lettre ne peut sortir que d'une âme innocente; et puisque aussi bien j'ai été la cause première et involontaire de vos douleurs domestiques, je veux vous consoler par l'autorité de

Digitized by Google

Vaugelas. L'opinion de ce grand homme, sanctionnée par le docte Basnage, c'est que, « dans les doutes de la » langue, il vaut mieux pour l'ordinaire consulter les » femmes, ceux qui n'ont point étudié, que ceux qui sont » bien savans en la langue grecque et latine, parce que » l'on peut plus naturellement apprendre d'eux l'usage, » qui ne peut tromper en matière de langue, la raison » et le raisonnement étant toujours de faux guides en » ce sujet quand l'usage est contraire (1). »

» C'est-à-dire que les femmes sont supérieures aux savans par leur ignorance même.

» Vous voyez par là que vos défaites intérieures n'ont rien de déshonorant, puisqu'elles rentrent dans l'ordre naturel des choses. De leur côté, madame votre femme et madame votre belle-mère sont, je m'assure, trop prudentes pour ne pas user discrètement de leurs avantages. Je finis en vous recommandant à la clémence et à la magnanimité de ces dames. »

Fusté (prononcez *fûté*) est la syncope de *fustigé*, fouetté. On sait que le fouet en public était une peine admise dans notre ancienne législation.

« Marotte Duflos, pour soupechon de larrecin, fut » *fustée* à le banlieue. » (*Livre rouge d'Abbeville.*)

« La mère d'Agnès cria à la mort, combien que par » avant elle eust vendu sa dicte fille, dont elle fut pour » ce *fustée* et pugnie à Senz. » (*Lettres de rémiss.* de 1389.)

(1) *Histoire des ouvrages des savans*, février 1691, p. 276.

Digitized by Google

Fûté s'employait métaphoriquement comme *fieffé : C'est un menteur fieffé, un fieffé coquin.* Allusion à la coutume féodale de récompenser par un fief : c'était la reconnaissance officielle, la proclamation authentique du mérite. — *C'est un sot fieffé, c'est un fûté drôle !* L'un a reçu la consécration par le fief, l'autre par le bâton.

Ainsi Regnier suit bien sa métaphore :

> Ils accusent les grands, le ciel et la fortune,
> Qui *fustés de leurs vers* en sont si *rebattus*.....

Le fait de recevoir des coups est très-voisin de l'idée de surabondance. Quand on est battu et rebattu de quelque chose, on ne tarde pas à en être rassasié, dégoûté. De là un nouvel emploi métaphorique du mot *fûté*. Nous laissons parler ici un de nos correspondans, M. Ch. de Buret :

« Le mot *fûté* est employé en Normandie dans le » sens de rassasié, dégoûté, fatigué. Mainte fois j'ai » entendu dire à des paysans que l'on pressait de man- » ger encore : *Je suis fûté*. On dit aussi d'une personne » qui a essayé plusieurs fois quelque entreprise, qu'*elle* » *en est fûtée ;* de même d'une chose qui plaisait et ne » plaît plus. »

Regnier, constamment à la recherche des proverbes, adages et locutions populaires, a dû connaître cet idiotisme normand, inconnu à Le Duchat ; et, quand il dit *fustés de leurs vers*, il me paraît hors de doute qu'il a voulu parler comme les paysans cités par M. de Buret.

Digitized by Google

Mais nous ne partageons plus l'avis de notre correspondant lorsqu'il fait venir *fusté* de *fastidire* ou *fatigare*. Encore moins adopterons-nous l'opinion qui dérive *fûté* de *fût*, grand tonneau, barrique : *fûté*, plein comme un fût. Tous les fûts ne sont pas nécessairement pleins, et d'ailleurs cette origine laisserait sans explication *fusté de verges*. Il ne faut pas multiplier les étymologies sans nécessité : une bonne étymologie doit, en faisant connaître le sens propre, s'adapter sans effort à toutes les acceptions figurées.

Fuster vient assurément de *fustigare*, et nous ferons à ce sujet deux remarques sur le procédé de la langue française dans ses emprunts à la langue latine.

D'abord le mot latin, surtout si c'est un verbe, n'entre dans le français qu'à la condition d'être préalablement *éventré*. (Qu'on me passe ce terme pour économiser les périphrases.) On lui arrache la syllabe ou tout au moins la voyelle du centre, et le reste rapproché (et la terminaison convenablement atténuée) subit les modifications exigées par l'euphonie.

Soit, par exemple, le mot *scandalum* à métamorphoser en français. L'*a* du milieu étant arraché par cette règle d'éviscération dont je viens de parler, il reste *scandlum;* l'atténuation de la finale donne *scandle;* l'horreur des deux consonnes consécutives oblige de préposer un *e*, comme dans *esponge*, *esprit*, *escrire*, *escaille*, *estrenne*, *estole* (1). Nous avons *escandle*.

(1) *Spongium*, *spiritus*, *scribere*, *squamma*, *strena*, *stola*.

Digitized by Google

C'est alors que l'euphonie intervient : elle transpose la liquide *l* et la remplace après le *d* par la liquide *r*, afin de mieux appuyer les consonnes *c* et *d*, et vous avez enfin *esclandre*.

Voilà comment se formaient les mots antérieurement au XVIe siècle, par l'organe du peuple, c'est-à-dire sous l'unique influence du génie français agissant dans toute la liberté de son instinct.

Mais la renaissance rompit la tradition, et changea le procédé du tout au tout. La langue (et c'est ici l'objet de notre seconde remarque), la langue cesse d'appartenir au peuple, et passe sous la tutelle des savans. Dieu sait avec quel bénéfice ! Il lui faut changer toutes ses habitudes ; pour mieux dire, une seconde langue est créée par-dessus la première. La première était l'œuvre populaire, formée dans les rues et sur les places publiques ; la seconde est fille de l'érudition, née au fond du cabinet et de la bibliothèque. La première s'était formée en parlant ; la seconde se fait en lisant : aussi l'une est pour l'oreille, l'autre pour les yeux ; l'une s'était élaborée pendant six siècles dans le gosier du peuple ; l'autre s'improvise au courant de la plume des docteurs, et son caractère est si hâtif, que, dans cent cinquante ans, elle sera parvenue à son apogée, pour ne plus faire ensuite que décroître. Quel est donc ce nouveau procédé ? Ah ! mon Dieu ! tout ce qu'il y a de plus simple : il n'est plus question de forme syncopée ni de délicatesses d'euphonie ; c'est tout uniment un calque grossier du mot latin. S'ils prennent *scandalum*, ils en

Digitized by Google

feront *scandale;* si *fustigare*, ils en feront *fustiger*. Tout ce qui existait est non avenu ; les lettrés recommencent une langue française empreinte de leur cachet : c'est du grec et du latin à peine travestis, pour mieux laisser voir la scientifique intention des pédans. On constitue l'apanage des mots derniers venus aux dépens des aînés. Trop heureux qu'on veuille bien par grâce laisser vivoter *esclandre* et *fûté* dans un coin du vocabulaire, avec une acception désormais restreinte et spéciale. Je saisis ce dernier mot pour montrer une application notable de l'un et de l'autre procédé : le latin *species* avait fourni à la première langue *espèce* et *espice ;* la seconde en a fait *spécial* et *spécieux* (1).

De même *école* et *scolaire ; esprit* et *spirituel ; établir* et *stable ; étoile* et *stellaire ; étrangler* et *strangulation;* et cent autres !

Quand vous rencontrerez de ces mots qui, en latin, commencent par deux consonnes, et qui, en français, ont l'*e* préfix, vous pouvez dire que ceux-là sont de la première langue; quand, au contraire, vous voyez de ces mots à la physionomie allemande ou italienne, comme *spectre*, *spectacle*, *squelette*, *statue*, vous pou-

(1) *Spécial*, *spirituel* étaient dans la première langue *espécial*, *espirital*, *espirituel :*

Hé Diex, dist Baudouins, peres *espirital*...
Sainte Marie dame royne *espécial*...
(*Baudouin*, t. II, p. 33.)

« Nous quérons et demandons seulement les biens *espirituels*. »
(32e des *Cent Nouvelles*.)

Digitized by Google

vez affirmer, sans crainte de vous tromper, que c'est la renaissance qui nous en a fait le cadeau.

Non-seulement la renaissance a créé des mots contrairement aux règles primitives de la langue française, mais elle en a déformé qui avaient existé jusque-là conformes à ces règles. Jusqu'au XVIe siècle on avait dit *un escorpion* (1) :

> A tant esvos (2) un mal *escorpion*
> Richier saisit par derriere el talon.
> (*Agolant*, v. 259, ap. BEKKER.)

Nous n'avons plus la permission que de dire, en sonnant trois consonnes consécutives, *un scorpion*.

L'Académie française prépare un dictionnaire historique de la langue. Il ne faut pas douter que l'illustre compagnie ne signale cette double formation qui est le trait principal de l'histoire du français, et n'en marque attentivement les caractères distinctifs et les curieux effets. Ainsi l'on nous ferait apercevoir derrière *créateur* le mot *crierres ;* derrière *la règle*, *la réole ;* derrière *monastère*, *moustier ;* derrière *thériaque*, *triacle ;* derrière les verbes *craindre*, *frémir*, *courir*, *extirper*, *imprimer*, les verbes *cremir*, *frire*, *courre*, *estreper*, *empreindre*, qui tous ont en latin une syllabe de plus : *tremere*, *fremere*, *currere*, *extirpare*, *imprimere*, etc. Ce sera l'étude la plus intéressante et la plus profitable

(1) Probablement on prononçait *un écorpion*, ou mieux, en transposant l'*r*, *un écropion*.

(2) *Esvos*, *ecce-vobis*, voici.

Digitized by Google

de démêler les deux courants aujourd'hui confondus dans un fleuve unique et majestueux, et de chercher à reconnaître les flots envoyés de l'une ou de l'autre source.

J'ose avancer que tant qu'on n'aura pas en main des principes sûrs pour opérer cette séparation, l'histoire de la langue française ne pourra être qu'imparfaitement connue.

¶ Mauvis et Mauviettes. — Il est venu deux réclamations sur ce que j'ai traduit *mauvis* par *grive*, dans ce vers de *Gérard de Viane :*

L'orious chante et li mauvis s'escrie.

On me dit que *mauvis* est une *alouette*, et l'on m'allègue en preuve une foule d'autorités contemporaines. Tous les éditeurs de textes du moyen âge qui ont rencontré ce mot sont unanimes à le traduire par *alouette*. Je le savais et n'en persiste pas moins à croire que le mauvis, si fréquemment cité dans nos vieux poëtes, est une grive.

Du Cange, au mot Malvicius, évidemment calqué sur le français *malvis* (mauvais visage, mauvaise mine), ne se prononce pas, ne donne aucun équivalent moderne du vieux nom, mais il cite deux textes dont la traduction peut éclaircir cette difficulté : « Garin de Gri» beauval, écuyer, ayant confié à Pierre Heuvin, save» tier, deux oiseaux nommés en français *mauvis*,

Digitized by Google

» lesquels, pour l'amusement de leur propriétaire, ledit » Heuvin devait dresser à parler et babiller comme font » les oiseaux de cette espèce... » (*Lettres de rémiss.* de 1348.)

On n'a jamais ouï dire que des alouettes eussent appris à parler, mais oui bien des grives. « Quelques » auteurs anciens ont écrit que les grives apprenaient » autrefois à parler; mais, quant à présent, elles ont » cessé, ou bien l'on a perdu l'usage de les enseigner. » (TRÉVOUX.)

L'acte cité plus haut montre que cet art était encore bien connu en France au XIVe siècle (*loqui ut faciunt aves hujus modi*), et il dit que la fille du savetier Heuvin, qui avait entrepris l'éducation oratoire des mauvis de l'écuyer Gribeauval, y était particulièrement experte. L'antiquité nous paraîtrait moins fabuleuse si nous connaissions bien le moyen âge.

Voici l'autre texte : « L'an de grâce 1408, l'hiver » fut si rude que presque tous les oiseaux du genre des » *mauvis* et des merles tombèrent morts de froid et de » faim. » (*Chronique d'Otterbourne.*)

Le rapprochement des mauvis et des merles dans ce passage est presque aussi clair que dans le proverbe : « Faute de grives on prend des merles. »

Le *Ménagier de Paris* fait le même rapprochement : « *Item*, en la fin dudit mois de septembre... l'on » peut voler... aux merles, aux mauvis. » (Tome II, page 311.)

La grammaire de Palsgrave (pages 280 et 281) rend

Digitized by Google

l'anglais *thrustell* et *thrustell-cocke* par *maulvis*. Les termes anglais signifient *grive*.

Le *mauvis* figure plusieurs fois sous ce nom dans Spencer, dans Burns. Le glossaire de Robert Nares dit : « MAVIS, *the thrush.* » — *Mauvis*, la grive.

Enfin le Dictionnaire de l'Académie, édition de 1778, donne : « MAUVIS, petite espèce de grive, la meilleure » de toutes à manger. »

D'ailleurs le vieux français avait pour dire une *alouette* le mot *aloue*, formé du latin *alauda*, d'où le nom propre Laloue; pourquoi l'aurait-on été appeler aussi *mauvis* ? C'est bien assez de constater le double emploi quand il est manifeste, sans l'aller supposer où il n'existe pas. Outre que dans ce système nos pères auraient eu deux mots pour désigner l'alouette, et on ne leur en connaîtrait pas un seul pour désigner la grive, si commune en France et si recherchée des gourmands.

Ce qui paraît avoir égaré les éditeurs et commentateurs, c'est le nom de *mauviettes* donné aux alouettes : sans y regarder de plus près, ils en ont conclu à l'identité de l'alouette et du mauvis; ils ont fait un contresens.

Les premiers qui se sont avisés de ce nom de *mauviettes*, l'ont imaginé pour exprimer un rapport de qualité entre la chair de la grive et celle de l'alouette. Les alouettes leur représentaient des grives d'une qualité inférieure, et là où manquaient les *mauvis*, ils se contentaient de *mauviettes;* mais *mauviette* n'a jamais

Digitized by Google

été qu'un diminutif culinaire, un terme de gastronomie et non d'histoire naturelle. Voilà pourquoi il ne saurait jamais être question du chant de la mauviette. Nous espérons que cette réponse satisfera le savant cuisinier de M. le baron de ***, et lui fera comprendre par quel motif on ne saurait dire :

La *mauviette* chantait perdue au fond du ciel.

C'est l'alouette qui se perd au fond du ciel ; la mauviette ne peut se perdre qu'au fond de la casserole.

J'observe que le nom des *mauviettes* ne doit pas remonter bien haut, car ce mot ne paraît pas encore dans Trévoux, ni dans le Supplément publié en 1752.

¶ PLEUTRE. — Je ne doute pas que *pleutre* ne soit le même que *belleudre*. Dans des lettres de grâce de l'an 1408 : « Ces *belleudres* veulent-ils faire les mais- » tres ! » Ces pleutres veulent-ils, etc. (DU CANGE, sous BALENS.)

Un *belleudre* est donc, dans le sens étroit de l'étymologie, un bêlant, un mouton, un homme sans énergie, sans courage, qui ne sait que bêler lorsqu'il faudrait se battre, un pleutre enfin.

Voyons si d'autres faits analogues viendront confirmer cette origine.

Les Espagnols ont *belitre*, que nous avons francisé, — à moins qu'ils ne l'aient hispanisé d'après le français. — Qu'est-ce qu'un *belître* ? C'est un mendiant. De l'Aulnaye, dans son glossaire de Rabelais, observe

Digitized by Google

que *belître*, dans le principe, n'avait point de mauvaise acception, puisque les quatre ordres mendians étaient ainsi nommés. Il fait cette remarque à l'occasion du mot *belistrandie;* il aurait pu la faire à l'occasion de ces deux vers macaroniques cités dans le 3e chapitre du livre IV de *Pantagruel*. L'auteur probablement veut faire entendre que son personnage est un frère quêteur des capucins :

> **Hic est, de patria, natus de gente *belistra*,**
> **Qui solet antiquo bribas portare bisacco.**

« Celui-là est issu d'un pays et d'une race de mendians; vous le voyez d'habitude porter des rogatons dans un vieux bissac. »

On a dit aussi *belistrer* pour mendier. « En ce tems-» là, dit Bodin, nul n'alloit *belistrer* à la cour le loyer » de sa vertu. »

Belître se rattache encore au verbe *bêler*.

Les Latins employaient *ovis* dans la même acception figurée. Dans Plaute, deux vieux papas, Nicobule et Philoxène, informés tout à coup que leurs fils sont tombés dans les filets des sœurs Bacchis, n'hésitent point à se lancer dans les flammes, au risque d'y périr eux-mêmes, pour en arracher leur géniture. Ils frappent en furieux à la porte de ces dames comme s'ils voulaient l'enfoncer; les deux effrontées paraissent :

Bacchis Ire. Qui fait ce vacarme à notre porte? On a prononcé mon nom ?

Nicobule. Moi et monsieur.

Digitized by Google

BACCHIS (*à sa sœur*). Qu'est-ce que c'est? Vois donc! Qui est-ce qui nous envoie ici ces deux *pleutres!*

NICOBULE (*à son compagnon*). *Pleutres?* Elles nous appellent *pleutres*, les drôlesses (1)!

Mais il y avait dans la langue latine un terme bien plus voisin de *pleutre* par la forme matérielle : c'est *balatro*, qui dérive manifestement du verbe *balare*, bêler. Le *balatro* était un paillasse qui gagnait sa vie de parasite à faire des bouffonneries sur la place publique ou chez les particuliers.

Horace les accouple aux mendians :

> Ambubaiarum collegia, pharmacopolæ,
> Mendici, mimæ, *balatrones*, hoc genus omne
> Mœstum ac sollicitum est cantoris morte Tigelli.
> (*Serm.* I, 2.)

« Le noble collége des flûteuses, les marchands d'orviétan, mendians, mimes, toute la grande famille des *belîtres*, des *pleutres* est en deuil de la mort du chanteur Tigellius. »

Le vieux scoliaste dit là-dessus :

« *Balatrones* a *balatu* fortasse dicti, quæ vox in-
» torta et ridicula est. — *Balatro* doit venir de *bala-*
» *tus*, parce qu'en altérant leur voix ils en tiraient des
» effets grotesques. »

Le *belître* mendie, c'est un fait. Le *pleutre* ne mendie pas, mais il a tous les sentimens d'un mendiant.

(1) —..... Nam amabo, quis has huc *oveis* abegit! — *Oveis* nos vocant pessumæ!

Digitized by Google

L'un s'abaisse, uniquement peut-être par nécessité; l'autre a le courage bas et vil, même au sein d'une haute fortune.

Bélître, avec un accent aigu, est une orthographe moderne et vicieuse; la preuve de l'ancienne prononciation, c'est que Rabelais et beaucoup d'autres écrivent *blistre*, *blistresse*, *blistrer*, *blistrie* et *blistrandie*, comme on a parfois écrit *Rablais*, sans *e* au milieu.

Tout le monde prononce : *Je frai*, *trouvrai;* en revanche les manuscrits mettent souvent : *Je prenderai*, *je receverai*.

Rien n'est plus naturel ni plus commun que cette syncope de l'*e* muet. Introduisez-la dans les mots que nous venons de passer en revue, et vous serez assurément frappé de la ressemblance qui unit *blatro*, *blître*, *bleudre* et *pleutre*. Et dans cette occasion, je crois permis d'invoquer la ressemblance comme indication d'une parenté établie d'ailleurs sur d'étroites analogies de sens.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Réponse à la lettre du cuisinier de M. de *. — Louche ou poche. — Pocher, pochon, poques, poisson. — Canon. — Croquer le marmot. — Faire sa tête. — Faire Charlemagne. — Faire jou.**

¶ LOUCHE ou POCHE. — Lequel faut-il choisir pour exprimer une cuiller à potage ?

Ce qu'on voudra. Tous deux sont bons, tous deux sont français et se rencontrent dans des textes qui méritent de faire autorité. Il est donc regrettable que l'Académie, en n'admettant ni l'un ni l'autre, ait laissé, ou, pour mieux dire, ait créé une lacune dans notre vocabulaire usuel.

Louche, en bas latin *lochea*, transformation de *cochlear*, était en usage au XVe siècle. Dans un testament de 1440, tiré du Cartulaire de Corbie : « Auquel » Pierre Estoquart, au cas qu'il aidera à mettre mon » testament à exécution, je donne pour sa peine et » travail une *louche* d'argent. » (DU CANGE, sous LOCHEA.)

En voici un exemple du XIIIe siècle, pris dans le testament d'Édouard Ier, d'Angleterre (1297) : « *Item*, » sayze *louches* d'or. » (*Ibid.*)

Le diminutif *louchet* se rencontre, soit au sens de petite cuiller, soit au sens de houlette, parce que la houlette se termine par un ferrement en forme de

Digitized by Google

cuiller, dont le berger ramasse la terre qu'il jette à ses moutons pour hâter le pas du troupeau : « Le sup- » pliant osta audit berger sa houlette, ou *louchet.* » (*Lettres de rémiss.* de 1393.)

Palsgrave, dans sa liste des homonymes (page 157), donne *ung louche*, un homme louche (1), et *une louche*, une cuiller à pot, en vieille langue romane, ajoute-t-il (2). Ainsi *louche* était déjà français en 1297, et l'était encore en 1530. Rabelais même s'en est servi.

Il n'y avait donc pas de motif pour bannir de la circulation un mot d'origine aussi ancienne et aussi légitime, un mot nécessaire et qui n'a point d'équivalent. Il fallait, au contraire, l'accréditer par l'insertion au Dictionnaire de l'Académie. L'Académie devrait n'y pas regarder de moins près avant d'exclure qu'avant d'admettre, et surtout lorsqu'il s'agit de déposséder. Elle autorise à dire à ceux qui se servent encore du mot *louche* : Vous ne parlez pas français. Or, ils parlent en cela très-bon français. Mais peu à peu l'effroi de l'anathème se répand : on ne veut pas avoir l'air provincial; on tient à parler comme à Paris; on s'abstient du mot condamné, et ce mot finit par disparaître. Hélas ! notre langue moderne n'est pas déjà si riche pour jeter ainsi les mots par les fenêtres !

(1) L'adjectif *louche* est le latin *luscus*. Il est vrai que *luscus* signifie *borgne*, mais ces modifications du sens sont très communes.

(2) « *Une louche*, à ladyll (old roman tongue). »

Dans le dictionnaire d'argot, à la suite du poëme de *Cartouche*, la main s'appelle *la louche*, parce qu'elle en fait l'office.

Digitized by Google

Le plus grand éloignement où l'on puisse apercevoir quelque chose qui ressemble au mot *poche*, c'est dans la basse grécité, πούγγη, πουγγίον (*pougghi*, *poughion*), qui signifie une bourse de cuir, un petit sac. Il me paraît probable que les Grecs du Bas-Empire avaient fait ce mot du latin *pugnus*, poing, poignée. Le Français a prononcé *pouche*, *pouchette* (*bougette*, d'où l'Anglais a tiré son *budget*), et l'on prononce encore ainsi dans beaucoup de localités rustiques.

Il n'est pas difficile de saisir le rapport entre une poche, habituellement gonflée, arrondie, et une cuiller profonde, une cuiller à pot enfin. C'était le terme usité au xve siècle : « Jehan Esperon, cuisinier, frappa le sup- » pliant d'une cuiller, autrement dite *poche de bois*. » (*Lettres de rémiss.* de 1453.) Le diminutif d'une *poche* était *un pochon* ou *une pochonne*. Dans l'inventaire de l'église de Cambray de 1371 : « *Item* deux *pochonnes*. »

Comme nous disons un *verre de vin*, une *assiette de soupe*, pour une *verrée*, une *assiettée*, de même on disait *un pochon* ou *une pochonnée* pour signifier la capacité d'une poche.

Au siége de Nimègue, les assiégés, montés sur les créneaux, versaient sur les assiégeans, avec des *poches*, de l'huile bouillante, de la chaux vive et du plomb fondu :

> Grandes pierres jettoient cil qui sont aus crestiaus,
> *Pochons* de vive chaux et de fer grans barriaus.
> (*Baudouin de Sebourg.*)

> De vive chaux jetèrent mainte grant *pochonnée*.
> (*Ibid.*)

Digitized by Google

Des *œufs pochés* sont dits autrement des œufs à la cuiller, parce qu'on les apprête à l'aide d'une cuiller creuse en forme d'œuf et percée comme une écumoire. — Des *yeux pochés* sont des yeux dont l'enflure rappelle celle des œufs pochés ; et parce que cette enflure, effet ordinaire d'un coup de poing, est d'un violet sombre, le peuple, suivant sa métaphore culinaire, dit aussi des *yeux au beurre noir*, *pochés au beurre noir*. « Quant ce vint au tour de Chiquanous, ils le festoyarent » à grans coups de guantelets, si bien qu'il resta tout » estourdy et meurtry, *un œil poché au beurre noir*. » (*Pantagruel*, IV, 12.)

Un pâté d'encre ou de peinture s'appelle dans certaines provinces *un pochon*. « *Pocher*, dit Trévoux, » terme technique à l'usage des maîtres d'écriture. »

La Monnoye veut que ce *pocher* vienne de *pollex*, et signifie pressé avec le pouce : « Parce que quand on » l'appuie trop sur la plume, on fait couler l'encre en » trop grande quantité. » (*Glossaire des Noëls bourguignons*, au mot CRAICHÉ.) Cette explication forcée qu'il applique aussi aux *yeux pochés*, La Monnoye doit l'avoir empruntée à Nicot, lequel dit : « PAUCHER ou POULCER » *les yeux* (*oculos pollice elidere*). Aulcuns écrivant » *pocher* (1). » Quoi qu'ils en disent, et Ménage avec eux, le pouce ne fait point les pâtés d'encre, et, pour pocher les yeux, il y faut les quatre doigts et le pouce.

(1) *Poulcer* n'existe pas : c'est une orthographe supposée par Nicot pour colorer son étymologie.

Digitized by Google

Patelin s'extasiant sur la prodigieuse ressemblance du père et du fils Jousseaume : Vraiment, s'écrie-t-il :

Vraiment c'estes vous tout *poché !*

Il veut dire par là, vous vous ressemblez comme deux pâtés d'encre. Le Valentin des *Ménechmes* prend un terme de comparaison tout à fait opposé :

Et deux gouttes de lait ne sont pas plus semblables.

Dans le chapitre 1er de la *Satire Ménippée*, « De la vertu du Catholicon d'Espagne, » on lit : « Monsieur » de Mayenne en prend tous les jours dans un *posson* de » lait d'asnesse. » C'est-à-dire dans un *pochon* ou un *poisson* de lait d'ânesse. La double *ss* permute encore aujourd'hui avec le *ch* dans certaines provinces, par exemple en Picardie, où le vieux verbe *musser* se prononce *mucher ;* où le *poisson* est à volonté du *pisson* ou du *pichon*. Le *pichet*, ancienne mesure, paraît venir de *pichon* pour *poisson*, *pochon*.

Je crois qu'après cela il demeure évident que *poisson d'eau-de-vie* est dit corruptivement pour *posson* ou plutôt *pochon*, lequel est un diminutif de *poche*, cuiller à pot. Comme le vin, le cidre et la bière ne se boivent pas à si petite mesure, c'est la cause qu'on ne dit pas un *poisson de vin*, *de bière*, *de cidre*. Toutefois on disait au moyen âge, un *pichon de vin*, soit que le vin fût alors plus rare, ou le *pochon* plus grand.

J'ai entendu des peintres se servir du mot *pochon :* « Ah ! tu m'as fait faire un *pochon !* » Les *pochons*

Digitized by Google

sont des pâtés de couleur. Ce n'est qu'un terme d'atelier, mais l'Académie admet aux honneurs du Dictionnaire *pochade*, qui sort manifestement de la même racine. Une *pochade* est une esquisse rapide et négligée, où la brusquerie du pinceau a jeté les couleurs comme des *pochons*, par saillies inégales. C'est tout l'opposé de faire léché, tranquille et miroitant.

Je ne veux pas oublier que nos pères appelaient la petite vérole « le mal des *poques* ». Du Cange dérive les *poques* de *pungere*. Avec tout le respect dû à un si grand nom, je crois que Du Cange se trompe : le mal des *poques* est tout simplement le mal des *poches*, c'est-à-dire des pustules, *poche* prononcé le *ch* dur, à la picarde. On lit dans les Annales de Saint-Bertin : « Baudouin est pris du mal que les médecins appellent » varioles ou *poques*. » (Du Cange, sous Poccæ.) Les Anglais le nomment encore *pox* : c'est notre mot français *poque*.

De même que le *pochon* est le diminutif de la *poche*, le *cannon* est le diminutif de la *canne*, et cette *canne*, mesure pour les liquides, est un mot saxon conservé dans l'anglais et dans l'allemand. Il était d'usage dans le nord de la France :

> Tant va la *canne* à l'iau qu'il li convient brisier.
> Tant va la *canne* à l'iauve qu'en le fin est brisians.

C'est le proverbe favori de l'auteur du *Baudouin de Sebourg*. Nous disons : *Tant va la cruche à l'eau.* — *Cannon*, dans cet emploi, doit s'écrire par deux *nn*,

Digitized by Google

comme *cannette ;* et le premier n'a pas plus de rapport avec les *canons* d'artillerie, que le second avec les petites femelles de canards.

Le nom de l'arme à feu, étant au contraire un augmentatif, doit nous venir de l'italien : *canna*, un tube ; *cannone*, un gros tube. On devrait écrire *cannon*.

C'est à ce sens de tube, tuyau, qu'il faut rapporter les *canons*, objet de toilette, cités dans Molière. C'était un ornement de toile fine et garni de dentelles, qui, s'attachant au-dessus du genou, retombait à plis flottans jusqu'à mi-jambe.

Ne voudriez-vous point, dit Sganarelle, m'obliger à suivre la mode? à porter tel ou tel ajustement ridicule?

> Et de ces grands *canons* où comme en des entraves
> On met tous les matins ses deux jambes esclaves.
> (*L'École des maris*, I, 4.)

Les *canons* de l'Église sont d'une troisième étymologie. Le grec κανων (*kanôn*), transporté en latin, signifie *règle*. Les canons de l'Église, du concile de Nicée, sont les règles de l'Église, les règles posées par le concile ; — l'*âge canonique* est l'âge prescrit par les règlemens, l'âge régulier ; — un *saint canonisé* est un saint régulièrement reconnu et porté sur la liste qui se récitait originairement au *canon* de la messe. — Un *canon d'auteurs* est un catalogue officiel des écrivains faisant règle ; — le *droit canon* est la science de la jurisprudence ecclésiastique, opposé au droit civil ; — un fermier paie son *canon*, c'est-à-dire la redevance annuelle

Digitized by Google

et régulière en blé, vin, fourrage, etc., à laquelle il est tenu par son contrat.

Quant au *canon* musical, espèce de fugue où chaque voix entre à deux, quatre, six, huit mesures de la première, en répétant le chant avec l'exactitude d'un écho, on voit tout de suite qu'il est ainsi nommé par analogie avec la canonnade, dans laquelle les coups partent l'un après l'autre et semblent se poursuivre.

MM. A. K..., à Altkirch, et X***, à Versailles. — Comme vous faites, messieurs, la même objection, la même réponse servira pour vous deux.

Vous ne voulez pas que le *canon* musical vienne, par analogie, de la *canonnade* d'artillerie ; vous le rattachez au grec *kanôn*, règle, parce que « le canon est » une imitation *régulière* » ; parce que « jadis on écri- » vait en tête des *canons* certaines *règles*, suivant les- » quelles ils devaient être chantés ; et, ces règles étant » appelées *canoni*, on a, par métonymie, nommé *canon* » cette espèce de fugue. »

Il est vrai que M. Castil-Blaze a émis cette opinion après J. J. Rousseau, qui l'avait prise dans Zarlino.

Je respecte comme je le dois cette triple autorité, mais je n'en rejette pas moins cette opinion. Zarlino me paraît avoir parlé par conjecture et divination, comme en pareille matière on fait tous les jours. Les canons qu'il allègue ne pouvaient être que des *canons fermés*, et ce qu'il appelle « certaines règles inscrites » en tête du morceau » se réduit à l'indication de

Digitized by Google

l'endroit où chaque voix devait entrer. Ce ne sont pas là des règles *canoni*. Parlez-moi des règles de la fugue, à la bonne heure : ce sont là vraiment des règles ; elles sont constantes dans toutes les fugues. Mais l'entrée des voix dans un canon dépend de la fantaisie du compositeur : je puis faire entrer à la quatrième, à la sixième mesure, plus loin, s'il me plaît ; le tout est de faire connaître mon intention par un signe sur le papier, si mon canon n'est pas écrit en parties. C'est à ces deux ou trois croix que vous voulez donner le nom solennel de *règles ?* C'est se moquer ! N'abusons pas des mots, et vous en abusez quand vous dites : « Les canons » étaient dans un chant *régulier*. » Tous les chants, canons ou autres, étaient réguliers ou devaient l'être. On n'a jamais reconnu deux catégories, l'une de chants réguliers, l'autre de chants irréguliers ; on ne définit pas une chose par la qualité qui lui est commune avec d'autres, et l'on se moquerait avec raison de celui qui définirait le vin ou le sang *une liqueur rouge*.

C'est à vous seul maintenant que je m'adresse, monsieur A. K... : « D'autant plus, dites-vous, que » le canon musical était indubitablement connu avant » l'invention de l'artillerie. »

On a de bonnes raisons de croire que les canons ont tiré en 1338, au siége de Puy-Guillaume, mais ne les prenons qu'à la bataille de Crécy, en 1346. Puisque vous connaissez un canon musical, un canon régulier, indubitablement antérieur à cette date, ayez la bonté de

Digitized by Google

m'en faire passer une copie. Je vous en serai très-reconnaissant.

Quand les auteurs grecs qui ont écrit sur la musique, Ptolémée, Aristoxène, Euclide, Nicomaque, se servent du mot *canon*, est-il nécessaire d'avertir qu'ils y attachent un sens tout différent de celui où on le prend dans nos conservatoires modernes? La question de la musique grecque est toujours fort obscure, mais je crois fermement que Terpandre et Orphée eussent été saisis d'admiration s'ils avaient entendu quelque chose comme *Frère Jacques*, *Grégoire est mort*, ou *la Dispute des lurons de la Grenouillère*, de Berton.

¶ Croquer le marmot. — L'auteur d'un dictionnaire étymologique inédit, qui plusieurs fois m'a fait l'honneur de m'adresser des solutions ingénieuses, mais, à mon avis, plus savantes que fondées, m'écrit sur ce point : « *Marmot*, comme chacun sait, est le grec μορμω » (*mormô*), larve, lamie, spectre, fantôme.

» *Croquer le marmot*, c'est littéralement croquer le » fantôme ; soit figurément se nourrir de chimères, se » repaître de l'apparence au lieu de la réalité, de » l'ombre au lieu du corps *que l'on attend*. Telle est » l'origine de cette locution. »

Je n'en crois rien du tout. *Marmot* n'est point le grec *mormô;* ni le latin *marmor*, comme le veulent les pères de Trévoux ; ni le vieux français *merme* (enfant mineur), comme le prétend De Laurière : *marmot* est le masculin de *marmotte*. Tout le monde sait

Digitized by Google

que la marmotte, comme l'ours, apprend à se tenir debout sur ses pattes de derrière ; dans cette position la marmotte représente le contour mal ébauché d'une petite figure humaine : cette ressemblance est cause qu'on a appelé un petit enfant *un marmot*.

J'ai été charmé de découvrir que je m'étais rencontré dans cette explication avec le savant Biscioni, le bibliothécaire de la Laurentiane en 1741. C'est sur ce vers du *Malmantile :*

> Della mia donna quattro o sei *marmocchi*.
> (LIPPI, II, 9.)

Minucci, donnant dans la fausse étymologie de Trévoux, avait expliqué ce mot par la ressemblance entre le marbre, *marmor*, et la peau lisse et polie des enfans. Et il citait en confirmation l'ode à Glycère :

> Urit me Glyceræ nitor
> Splendentis Pario marmore purius.
> (HORACE, I, 19.)

Biscioni le reprend et fait voir que *marmocchi* est pour *marmotti*, par la métamorphose connue du *t* en *c*, et que *marmotti* est une sorte de masculin de *marmotta*.

Observez qu'on dit dans le même sens *un marmouset*. Qu'est-ce qu'un marmouset, ou plutôt une *marmouse*, dont *marmouset* n'est que le diminutif? Palsgrave dit : « *Marmoset*, beest. » (Page 243.) — A la bonne heure, mais quelle bête? Je dis que c'est une marmotte. *Marmite*, en français du moyen âge, signifie

Digitized by Google

sombre, sournois, mélancolique, hypocondriaque, en bas latin *malè-mitis*. Il nous en reste *marmiteux : Il a l'air marmiteux ; — une face marmiteuse*. Les mœurs farouches des marmottes, leur sommeil de six mois, leur ont valu ce nom d'animal mélancolique par excellence.

Ménage dit : « *Marmotte*, de l'italien *marmotta.* » C'est commode ! les Italiens n'ont plus qu'à dire : *Marmotta*, du français *marmotte*, et l'étymologie sera parfaitement élucidée dans les deux langues.

Marmuse ou *Marmouse* peut être formé de deux racines françaises : *Mar*, c'est-à-dire *mâl*, et *mouse*, le même que *moue*, triste mine, mine boudeuse. — *Marmouserie*, en vieux langage, est l'équivalent d'hypocondrie : « François Attremen entra en une *marmou-* » *serie* telle que le plus du tems il alloit tout seul par » la ville de Gand. » (Froissart, t. III, chap. 35.)

Le nom propre *Marmont* doit être le même que *Marmuse ;* c'est, par la substitution si fréquente de l'*n* et de l'*u*, *Marmout*, *marmot*, *marmotte*.

Marmouser, *marmonner*, *marmotter*, termes synonymes ; c'est ressembler aux marmottes par l'attitude, ou par une grimace et un remuement de lèvres.

Aux marmottes, dis-je, ou bien aux singes, car *marmot* et *marmouset* ont depuis servi à désigner deux espèces de singes. C'est ce qui a fait dire à Ménage : « *Marmouset*, peut estre du bas breton *marmous*, » singe. » Les bas Bretons disent, en effet, *marmous* et même *marmouset ;* Ménage pouvait donc le prendre

Digitized by Google

tout vif et sans recourir à aucune transformation. Mais il est trop clair que le bas breton a emprunté ces mots, comme une foule d'autres, à la langue française. C'est ce qui n'est jamais venu à la pensée de Ménage. Règle générale chez lui : un mot français vient toujours du mot qui lui ressemble dans une langue étrangère. Il arrive les trois quarts du tems que pour avoir la vérité, il faut renverser les deux termes de la proposition, et qu'ainsi la prétendue étymologie de Ménage laisse subsister la difficulté tout entière.

A propos des singes, je ferai observer qu'il y en a qu'on appelle *babouins*, et qu'on se sert également de ce mot pour désigner un enfant, un petit polisson :

> ... Ah ! le petit *babouin !*
> Voyez, dit-il, où l'a mis sa sottise !
> (LA FONTAINE, *l'Enfant et le Maître d'école.*)

Daunou, dans son Discours sur l'état des lettres au XIIIe siècle (1), nous apprend que *babouin* se prenait dès lors pour un petit bonhomme, *homuncio* : « Les » marges (des manuscrits) se remplissaient de pein- » tures... Tracer ou peindre ces figures marginales » s'appelait *babuinare*. » Le verbe *babuinare* manque dans Du Cange, et même, aux mots BABEWYNUS, BABOYNUS, on n'indique pas l'acception de *homuncio* comme usitée au moyen âge. C'est une lacune que je saisis l'occasion de signaler.

Ne terminons pas sans rendre compte de *croquer le*

(1) *Histoire littéraire*, t. XVI, p. 39.

Digitized by Google

marmot. C'est une expression qui a pris naissance dans l'atelier des peintres, d'où elle s'est répandue dans le monde. L'artiste qu'on fait languir sur un escalier, dans un vestibule, dans une antichambre, pour tromper la longueur du tems, s'amuse à barbouiller, à croquer une petite figure de marmot contre la muraille. Voilà le sens propre; le sens métaphorique s'ensuit naturellement.

Il n'y a pas d'autre origine à *faire sa tête*, que nous voyons s'accréditer parmi le peuple, en attendant que l'Académie française l'admette dans son Dictionnaire, où elle a reçu *croquer le marmot*. Un apprenti qui en a fini avec les nez, les yeux, les bouches et les oreilles, passe à l'ensemble; à partir de ce jour, il est artiste, il fait le fier, l'important : *il fait sa tête !*

¶ FAIRE CHARLEMAGNE est une expression du vocabulaire particulier des joueurs. C'est se retirer du jeu avec tout son gain, ne point donner de revanche.

Je ne puis trouver à cette façon de parler d'autre origine qu'une allusion à la mort de Charlemagne, arrivée au moment de la plus grande puissance de l'empire d'Occident. Charlemagne garda jusqu'à la fin toutes ses conquêtes, et quitta le jeu de la vie sans avoir rien rendu du fruit de ses victoires. Le joueur qui se retire les mains pleines fait comme Charlemagne, *il fait Charlemagne*.

Le fils du grand empereur n'eut pas autant de bonheur que son père. Louis le Pieux ne *fit pas Charlemagne*,

Digitized by Google

et ses successeurs pas davantage. C'est justement ce contraste qui doit avoir donné naissance à cette expression assez poétique.

Et elle se présentait naturellement, puisque l'un des quatre rois du jeu de cartes porte le nom de Charlemagne.

Mais il serait bien curieux de savoir quand cette façon de parler a commencé d'être employée et chez quel auteur on la trouve pour la première fois.

Nous saurons cela à coup sûr quand nous aurons le Dictionnaire historique de notre langue auquel travaille l'Académie française. Jusque-là, patience !

¶ FAIRE JOU, italianisme du XVIe siècle, *far giù*, s'abaisser, s'humilier, céder :

> Anjou *fait jou*, Angoulesme est de mesme.
> (MAROT.)

On a mal à propos rapporté cette locution au mot *joug*. Les auteurs du Complément du Dictionnaire de l'Académie ont été trompés par les éditeurs de Regnier, qui ont imprimé :

> Il faut que mon humeur *fasse joug* à la loi.

Ils ont évité un hiatus par un contre-sens ou un non-sens. Ils devaient laisser l'hiatus dans Regnier comme il est dans Marot, ou mettre « fasse *jous* à la loi ». *Sus*, haut ; *jus*, bas, d'où vient le terme de marine *jusant*. Le *jusant* est le flot descendant, le reflux.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

Mots prétendus formés de syllabes initiales rapprochées, *vidame*, *prud'homme*, *tocsin*, etc. — Sinus. — Se suicider. — Souhait. — Je me souviens, je me repens.

Deux de nos correspondans, l'un d'Altkirch, l'autre de Caen, ont fait vœu de me convertir au POL (*lex*) TRON (*catus*) de Saumaise. J'ai promis que *je tâcherais d'y croire* si l'on me fournissait des exemples de mots composés comme le serait alors *poltron*, de syllabes initiales réunies, et c'est par où ces messieurs, avec un zèle qui me touche, espèrent me ramener dans la voie du salut étymologique.

M. A. K..., d'Altkirch, me propose une série de mots français qu'il prétend composés selon le procédé allégué par Saumaise. Ce sont les mots *vidame*, *prud'homme*, *tocsin*, *forclus*, et les noms des jours de la semaine.

Je récuse tous ces exemples comme n'étant pas dans les conditions du problème.

Il est clair que pour établir la parité que je demande, les syllabes initiales devront appartenir *à des mots latins*, et non pas être des dérivés français de mots latins. Les mots *pollex* et *truncatus*, lorsqu'on les aurait décapités pour en faire *pol-tron*, étaient exclusivement latins. M. A. K... ne prétend certes pas que la langue française existât du tems de Valentinien? Ce n'est donc pas, à vrai dire, *poltron* qui aurait été fait

Digitized by Google

alors, mais *poltro*, d'où serait ensuite venu *poltron*. Par conséquent, pour se tenir dans l'analogie, M. A. K... devait me fournir des exemples latins, et non français, du procédé de formation dont il défend la réalité.

Maintenant je dis que, même à son point de vue, ces exemples français ne concluent pas.

Vidame n'est pas VI(*cem*) DOM(*ini gerens*); *vicem* est ici resserré en un monosyllabe : *vis*. On écrivait *vis-roy*, *vis-dame*, M. A. K... le sait bien. *Dame* est aussi la contraction de *dominum*, et non pas la première syllabe de *dominus*.

Prud'homme n'est pas davantage PRUD(*ens*) HOM(*o*); — c'est l'adjectif *prude*, pour les Italiens *prode*, et *homme;* deux racines françaises.

Tocsin est *toque-sin*, c'est-à-dire *touche-sin*. *Sin*, pour signifier *cloche*, vient du latin *signum*, je le veux, mais il n'est plus le latin *signum :* c'est un mot français monosyllabe, et non la moitié d'un mot latin. Quant à l'autre racine, *toc* ou *toque*, M. A. K... a oublié net de m'indiquer à quel mot latin cette syllabe servait d'initiale.

Il avance que *forclus* (disons *forclos* pour l'exactitude, cela ne fait rien au fond), c'est FOR(*as*) CLUS(*us*). Non : c'est *fors*, adverbe formé de *foras*, et *clos*, participe passé de *clore*.

Ce dernier exemple est de plus vicieux en ce point qu'on n'a pas formé *forsclos*, mais *forsclore*, d'où le participe a naturellement suivi. Or M. K... ne saurait dire que *clore* soit la première syllabe de *claudere*.

Digitized by Google

Pareillement dans *lundi*, *mardi*, etc., *di* n'est pas la première syllabe de *dies*, c'est un mot français indépendant du latin, ayant son existence propre. Exemple : *tous dis*, tous jours.

Je n'ai pas à discuter les mots languedociens *capiscol*, *vietdaze*. *Bacul*, pour *croupière*, est dans Rabelais (*Pantagruel*, V, 7), et doit s'écrire *bat-cul* (1). Mais il n'y a encore là ni latin ni tête de mot. *Rapoil* m'est inconnu, mais évidemment ceux qui l'ont créé l'ont dit pour *rasepoil*, et n'ont pas été rapprocher les premières syllabes de RA(*dere*) PI(*lum*).

M. Joseph B..., de Caen, n'argumente, lui, que d'un exemple, mais il est fort : c'est le mot *casquette*. Vous pensiez peut-être que *casquette* fût un diminutif de *casque* ? Je l'ai cru comme vous, mais nous nous trompions, à ce qu'il paraît. « Qui ne voit, en effet, que le » nom de cette coiffure populaire est formé de ces trois » mots latins : *capitis salus quottidiana*, dont on a » retenu seulement les premières syllabes, ou même » les lettres initiales : *ca-s-quotte* ? On a dit, en effet, » *cascotte* avant *casquette*.

» Et si on ne l'a pas dit, la chose est indifférente, » car, en matière d'étymologie, on ne doit tenir nul » compte des voyelles.

(1) Le mot existe aussi en italien, où il est du style burlesque. Le *Malmantile* débute par ce vers :

Canto lo stocco e *l'batticul* di maglia.

Batticul signifie là cotte de mailles.

Digitized by Google

» Je souhaite que ces exemples (j'en pourrais ci-
» ter d'autres) (1) convertissent M. Génin à POL(*lice*)
» TRUN(*cus*), et même à CA(*ro*) DA(*ta*) VER(*mibus*), qui
» est une origine bien probable de *cadaver*, QUOIQUE
» LE CONTRAIRE SOIT PROBABLE AUSSI. »

Ainsi notre correspondant est en équilibre entre deux opinions contradictoires, comme le cercueil de Mahomet entre ses deux aimans. C'est la position du sage, c'est là vraiment *capitis salus quotidiana :* je l'engage à s'y maintenir. « Je vois bien par là que tout » est bien venu chez vous, et que vous êtes le maître de » la campagne : vous n'avez plus qu'à courir ! » Le probabilisme de M. J. B... m'a rappelé la fin de la cinquième provinciale, et c'est un souvenir si agréable, que je sais un gré infini à la science étymologique de me l'avoir procuré. Du plus loin que j'aperçois l'ombre de Pascal, je m'empresse de lui tirer ma casquette ou *casquotte : Capitis salus quotidiana*, les Provinciales !

Je ne croyais pas du tout à *pollex truncatus ;* mais, après les efforts de ces messieurs, j'y crois encore moins, s'il est possible.

Voici la lettre d'un troisième correspondant. Elle vient à l'appui de ma thèse sur la rareté des mots formés d'un assemblage de syllabes initiales, et la con-

(1) Je n'en doute pas, oui, de pareils. Comment les sectateurs de Saumaise ont-ils oublié de me citer *cagoule*, qu'on a prétendu formé de CA(*vere*) GU(*læ*)? auraient-ils la faiblesse d'admettre que *cagoule* vient tout uniment de *cucullus ?* Ils négligent là un bel argument dans une thèse où l'on n'en rencontre pas par douzaines.

Digitized by Google

firme, précisément parce qu'elle fournit un exemple de bon aloi d'un de ces mots. Aussi a-t-il fallu l'aller chercher dans le vocabulaire tout spécial des sciences mathématiques.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'*Illustration*.

« Brest, 21 février 1853.

» MONSIEUR,

» Ce n'est pas à un mathématicien médiocrement érudit en philologie à prétendre s'occuper des intéressantes questions dont vous entretenez vos lecteurs toutes les semaines. Cependant en réfléchissant au dernier article de M. Génin sur l'étymologie du mot *poltron*, dans lequel il demande qu'on lui cite des mots formés des premières lettres de plusieurs autres, comme le serait le mot *poltron*, de *pollex truncatus*, j'ai cru pouvoir lui en indiquer un, sans me permettre toutefois d'attaquer en rien son opinion elle-même.

» C'est un mot de ma compétence, l'expression trigonométrique *sinus*. Le sinus est, comme vous le savez, la moitié de la corde d'un cercle, et n'a par conséquent aucun rapport avec le mot latin *sinus*, golfe, d'où est venu le français *sinuosité*. La corde s'appelant autrefois *inscripta*, ligne inscrite, le *sinus* s'appela d'abord *semi-inscripta*, puis, par abréviation, *s.-inscripta*, *s.-ins.*, et enfin *sins*, l'usage ayant fait disparaître les points, pour la rapidité de l'écriture. La même transformation se fit peu à peu dans le langage parlé; seulement, par

Digitized by Google

euphonie naturelle, et par affinité avec les terminaisons les plus habituelles de la langue scolastique, il s'intercala bientôt un *u*, qui forma *sinus*.

» Telle est l'origine traditionnelle de ce mot; et, comme je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'exemples de cette bizarre transformation, j'ai pensé qu'elle pouvait intéresser vos lecteurs.

» Veuillez excuser, monsieur le Directeur, la longueur de cette lettre, et agréez mes salutations empressées. » A. B.

Il serait superflu sans doute d'établir longuement que cet exemple (d'ailleurs fort curieux et dont je remercie la personne qui me l'a bien voulu fournir) ne conclut rien contre mon opinion. En effet, *sinus*, d'après cette étymologie, n'est pas composé de deux syllabes initiales de deux mots différens : c'est le résultat d'une ellipse de *semi ins.*, où s'est ensuite glissée par euphonie la voyelle *u*. *S* n'est pas la première syllabe de *semi*. Il faudrait que le mot fût *semins*.

Enfin *sinus* n'est pas de la langue usuelle et commune : c'est une création des savans, et création moderne.

¶ Se suicider. — Est-ce une expression légitime ?

Avant d'en venir au verbe, qui est contesté, occupons-nous du substantif, qui est admis.

Les anciens n'avaient pas de terme propre pour exprimer le suicide; la chose était connue, mais ce crime

Digitized by Google

antisocial n'était point passé dans les mœurs. Il en fut de même pendant tout le moyen âge et dans les siècles suivans, jusqu'au XVIIIe : c'est alors seulement que se montre le mot *suicide*, apparemment pour satisfaire à un besoin reconnu, et (point assez digne de remarque) c'est en France qu'il fut inventé. Le Dictionnaire français-latin de Joubert, publié en 1732, ne l'a pas encore ; il est dans la troisième édition du Dictionnaire de l'Académie (1778). Les dictionnaires anglais de Guy Miége (1701), de Fox (1769), le grand dictionnaire allemand-anglais-français de Christian Ludwig (Leipzig, 1763), se servent encore d'une périphrase : — *Self murderer*, meurtre qu'on commet sur soi-même. — *Self murderer*, qui s'est tué. — Rien dans Trévoux, qui parut en 1740 ; mais le Supplément, publié en 1752, donne *suicide*, et ajoute :

« Nous devons ce mot à M. l'abbé Desfontaines ; il est substantif et adjectif : « Lorsqu'on veut favoriser » un coupable au Japon, on lui permet de se faire tuer » par ses parens ; mais le *suicide* est plus beau. » (L'abbé DESFONTAINES.) — « Le spectacle des pièces tragiques » porte par lui-même à l'amour romanesque, à la ven- » geance, et surtout diminue l'horreur du *suicide*, si » ordinaire dans les catastrophes de nos tragédies. » (*Observ. sur les écrits modernes*, t. IX, p. 299.)

Les *Observations* de l'abbé Desfontaines, qui, plus tard, devinrent la célèbre *Année littéraire*, parurent en trente-quatre volumes, de 1735 à 1743 ; le onzième volume répond à 1738, c'est donc à cette date qu'on

Digitized by Google

doit reporter la première apparition du mot *suicide*, créé par un abbé journaliste, à l'imitation d'*homicide*.

Observez que l'abbé Desfontaines n'a pas mis *suicide* dans son *Dictionnaire néologique*, publié en 1731.

Montesquieu, mort en 1755, ne s'est jamais servi du mot *suicide*, encore qu'il ait souvent parlé dans ses écrits de la mort volontaire. Il est intéressant de voir comment ce grand écrivain s'est passé de deux termes, dont l'un allait recevoir la sanction académique, et l'autre, en l'attendant, est entré jusqu'à un certain point dans l'usage familier.

Dans les *Lettres persanes* : « Les lois sont furieuses » en Europe contre ceux qui *se tuent eux-mêmes*. » (Lettre 76.)

« Brutus et Cassius *se tuèrent* avec une précipitation » qui n'est pas excusable... Caton *s'était donné la mort* » à la fin de la tragédie ; ceux-ci la commencèrent » en quelque façon par leur mort. » (*Grandeur et décadence des Romains*, chap. 13.)

« CHAPITRE XII. Des lois contre ceux qui *se tuent eux-* » *mêmes* : — Nous ne voyons point dans les historiens » que les Romains *se fissent mourir* sans sujet; mais les » Anglais *se tuent* sans qu'on puisse imaginer aucune » raison qui les y détermine. » (*Esprit des lois*, liv. XIV.)

« Il est clair que les lois civiles de quelques pays ont » des raisons pour flétrir l'*homicide de soi-même* ; » mais en Angleterre on ne peut pas plus le punir qu'on » ne punit les effets de la démence. » (*Ibid.*)

« CHAPITRE IX. Que les lois grecques et romaines ont

Digitized by Google

» puni l'*homicide de soi-même* sans avoir le même » motif : — Du tems de la république, il n'y avait » point de loi à Rome qui punît ceux qui *se tuaient* » *eux-mêmes*... Du tems des premiers empereurs, les » grandes familles de Rome furent sans cesse exter- » minées par des jugemens. La coutume s'introduisit » de prévenir la condamnation par une *mort volon-* » *taire.* » (*Esprit des lois*, liv. XXIX.)

Il faut avouer que toutes ces périphrases sont longues et flasques; le mot *suicide* est bien autrement vif et net. Aussi Voltaire, dans son Commentaire sur l'*Esprit des lois*, n'hésite-t-il pas à s'en servir. Ce commentaire est de 1778, l'année même de la mort de Voltaire et de la troisième édition du Dictionnaire de l'Académie.

« Les Anglais, dit Voltaire, en ont toujours voulu » aux Français : ils leur prirent non-seulement Calais, » mais tous les mots de leur langue, et leurs maladies, » et leurs modes, et prétendirent enfin à l'honneur » exclusif de *se tuer*. Mais si l'on voulait rabattre cet » orgueil, on leur prouverait que, dans la seule année » 1764, on a compté à Paris plus de cinquante per- » sonnes qui *se sont donné la mort;* on leur dirait que » chaque année il y a douze *suicides* à Genève, qui ne » contient que vingt mille âmes, tandis que les gazettes » ne comptent pas plus de *suicides* à Londres, qui ren- » ferme environ sept cent mille *spleen* ou *splin.* » (*Sur le chapitre XII du livre XIV.*)

Vous voyez que Voltaire emploie le substantif sans scrupule, mais il tourne encore le verbe.

Digitized by Google

Ne négligeons pas d'observer comme l'histoire des mots suit et représente l'histoire des mœurs. Plus de cinquante suicides en 1764 ! C'est presque cinq par mois. Le mot devenait indispensable. Aussi fut-il admis sans difficulté.

Depuis ce tems la proportion des morts volontaires s'est considérablement accrue. C'est peu quand le journal de chaque matin n'en rapporte qu'une. Le verbe *se suicider* réclame ses lettres de grande naturalisation.

Je ne dis pas qu'il faille les lui accorder, je dirais même qu'il faudrait les lui refuser hautement, si en repoussant le mot nous pouvions faire reculer le fait. Il n'en est rien par malheur, et nous n'avons pour combattre la réception officielle du postulant que des raisons grammaticales. Voyons donc ces raisons. Nous discutons la théorie, le droit ; dans la pratique, on fera ce qu'on voudra.

Afin qu'on ne me soupçonne pas d'affaiblir ou de dissimuler les objections, je laisserai remplir l'office du ministère public à un écrivain qui, dans ces matières, n'est pas suspect de complaisance ni de faiblesse de caractère. M. Francis Wey a dressé contre le verbe *se suicider* et les novateurs qui l'emploient un véritable acte d'accusation, dont les élémens sont tirés du fin fond de la syntaxe. Le voici, cela est sérieux comme un réquisitoire :

« Se suicider. On ne donne à un verbe un pronom » pour régime que quand on a un régime à exprimer.

» Le mot *suicide* (composé de *suî*, de soi) et de *cædes*

Digitized by Google

» (meurtre), porte en lui son régime, et ne peut donner » lieu à un verbe qui n'aurait aucun régime possible.

» En effet, on tue soi-même où les autres (cela est » incontestable); — l'action de tuer a pour objet une » foule de sujets différens. Mais comme on ne saurait » *suicider* autrui, on ne peut dire *tu te suicides* sans » commettre un non-sens. Cela reviendrait à *tu* TE *tues* » SOI. — *Je me suiciderai*, — *je* ME *tuerai* SOI.

» On ne saurait accepter non plus *suicider*, parce que » ces deux mots latins, soudés et non pas même tra- » duits, n'équivalent qu'à un verbe de forme impossible » tel que *tuer de soi*. Ce verbe serait contraire à la » logique de toutes les langues. — *Il a suicidé* pour *il* » *s'est tué* est aussi grammatical que *il a suibrûlé* pour » *il s'est brûlé;* — *il a égoïsté* pour *il s'est conduit en* » *égoïste*. Quant à l'emploi de *se suicider*, c'est comme » si l'on prétendait trouver bon *il s'est suibrûlé*, *il s'est* » *égoïsté*. D'ailleurs ce verbe à la première et à la seconde » personne serait le plus grotesque du monde : *je soi-* » *tue*, *tu soitues*... Les gazetiers du plus bas étage » emploient seuls l'affreux verbe *se suicider* (1). »

Cette argumentation est grave : c'est, je crois, tout ce qu'on peut dire de plus fort contre le verbe *se suicider*. Surtout le dernier trait est d'une adresse qui semble tuer infailliblement l'expression condamnée, car qui bravera pour l'employer le danger d'être déclaré *ipso facto* « un gazetier du plus bas étage » ?

(1) *Remarques sur la langue française*, t. I, p. 129.

Digitized by Google

Les humanités sont ainsi appelées, *humaniores litteræ*, parce qu'elles rendent plus poli. La grammaire est la base des humanités.

Mais si bon humaniste ou grammairien que puisse être M. Wey, je ne crois pas impossible de lui répondre.

Sa brillante tirade se résume en cette phrase, assez terne, je l'avoue : Le pronom réfléchi de la troisième personne (*suî*) est enfermé dans le mot *suicider;* par conséquent ce mot ne saurait être construit avec les pronoms de la première et de la seconde personne : *suî* exclut *meî* et *tuî*.

A la rigueur, la conclusion n'irait qu'à interdire *je me suicide* et *tu te suicides*, mais non *il se suicide*, car le conflit de pronoms ne se rencontre que dans les deux premières formes. La troisième n'offrirait tout au plus à reprendre qu'un pléonasme.

Mais j'irai plus loin, et je dirai que le conflit n'existe pas.

Attendu qu'un pronom, une préposition, entrant en composition d'un mot, abdiquent leur nature pour revêtir celle du mot où ils s'incorporent; ils ne sauraient prétendre exercer encore du sein de ce mot les priviléges dont ils jouissaient à l'état libre, commander la même construction, gouverner le même cas, faire en un mot fonction de pronom ou de préposition et de verbe tout à la fois. La vertu du radical, en tant qu'élément de syntaxe, s'absorbe et disparaît dans la vertu du mot auquel il se donne. Et cela est si vrai, qu'en grec et en latin les verbes composés se construisent

Digitized by Google

encore avec la préposition qu'ils renferment déjà, et même avec une préposition différente. Je donnerai des exemples analogues sans sortir du français.

Comment M. Wey, puisqu'il veut laisser aux élémens d'un verbe toute leur valeur et leur effet individuel, comment souffre-t-il qu'on dise : *Intervenir dans une affaire, auprès de quelqu'un?* C'est, selon lui, *venir* ENTRE DANS *une affaire*, *venir* ENTRE AUPRÈS *de quelqu'un.* — *Intercéder pour un coupable*, c'est *marcher* ENTRE POUR *ce coupable.* — *S'abaisser sous le niveau commun*, c'est *se baisser* A SOUS *ce niveau.* — *S'enquérir de la vérité*, c'est *se chercher* DANS DE *la vérité.* —*Se conformer à la règle*, c'est *se former* AVEC A *la règle*, etc. Quel jargon ! quelles absurdités ! Il faut réformer la moitié de notre langue : à la bonne heure, réformons ; mais comment réformer aujourd'hui la langue d'Homère et celle de Virgile ?

M. Wey répondra peut-être que les exemples cités se composent avec une préposition, tandis que *se suicider* se compose avec un pronom ? Misérable subterfuge, puisque l'analogie n'est pas contestable ; mais il faut le contenter jusqu'au bout. Je vais prouver à M. Wey qu'avec sa doctrine, il ne lui est pas permis de dire lorsqu'on éternue : *A vos souhaits*, ni à un ami qu'il rencontre : *Je vous souhaite le bonjour.*

Souhait est composé des deux racines *son hait*. *Son* est le pronom possessif ; *hait* est un substantif à peu près synonyme de *gré*, qui a formé les anciens mots *haitier*, *deshaitier*, *mal dehait*. La réunion a donné

Digitized by Google

souhait par la mutation de l'*n* en *u*, comme nous disons *couvent* pour *convent*, *moustier* pour *monstier* (de *monasterium*); *mouton* de l'italien *montone*; *Coutances* de *Constantia*, et mille autres (1). *Souhait* littéralement veut dire *son gré*, *son plaisir*. Maintenant voyons le bel effet du pronom possessif de la troisième personne dans cette locution : *A vos souhaits*. Cela représente donc *à vos* SON-*grés?* — *Mon souhait* repésente *mon* SON-*gré?* Quant à traduire mot à mot : *Je vous souhaite le bonjour*, — *je me souhaite parmi vous*, on peut en défier celui-là même qui a trouvé *je soitue* et *il a suibrûlé*.

Voilà où conduit directement la doctrine en vertu de laquelle on déclare absurde la locution *se suicider*. Il ne faut pas, dans cette locution, tenir plus de compte du pronom réfléchi qu'on n'en tient du pronom possessif dans *souhait*, *souhaiter*, ni de la préposition *entre* dans *intervenir*, ni de toute autre racine en tant qu'élément de syntaxe. Il en est de cela comme d'une poutre enfermée dans un massif de maçonnerie : elle le soutient; on peut la deviner, mais on ne la voit pas.

Je sais nombre d'honnêtes gens que cette expression *se suicider* scandalise jusqu'à l'horreur et l'indignation; c'est en leur faveur qu'on a essayé cette analyse. J'ouvre le Complément du Dictionnaire de l'Académie de MM. Didot, et j'y lis : — « SE SUICIDER (néol.), bar-

(1) Je ne m'arrête pas à réfuter M. Paulin Paris qui tire *souhait* de *subvota* (*Chanson d'Antioche*, I, p. 71). Il en vient comme *grains* (l'allemand *grimm*, sombre) de *gravis caput*, comme *isnellement* de *igniter*, et *mustiaux* (*jambes* et non *lapins*) de *mustela*.

Digitized by Google

» barisme illogique et redondant qui signifierait *se com-*
» *mettre le meurtre de soi-même*. Il n'est indiqué ici
» que pour signaler la nécessité d'éviter cette expres-
» sion que beaucoup de dictionnaires ont admise sans
» aucune observation. »

C'est toujours la même objection, la même erreur, qui consiste à prétendre que les racines d'un mot doivent se construire entre elles comme les élémens d'une phrase ; et non-seulement se construire entre elles, mais aussi concorder avec la syntaxe de la phrase dont ce mot fait partie. A ces conditions-là, je ne crois pas qu'il existe dans aucune langue un seul mot composé qui ne s'emploie d'une manière illogique et barbare.

Comment ces logiciens si scrupuleux et si délicats osent-ils dire : *Je me souviens*, *je me repens* ? Est-il, en les décomposant, rien au monde de plus absurde ni de plus ridicule que ces façons de parler ? C'est : *Il me souvient*, *il me repent*, qu'il faut dire (*subvenit mihi*, *me pœnitet*). — Ces verbes ne peuvent être qu'impersonnels, car que signifie cette forme réfléchie : *Je souviens moi-même* ou *à moi-même ; je repens moi-même* ? C'est bien pis que *je me suicide*, dont on peut rendre compte par l'effacement normal du pronom réfléchi, tandis qu'il n'y a pas d'analyse qui puisse rendre compte de : *Je me repens de ma faute* (1).

(1) Il est bien singulier de rencontrer cette forme, évidemment vicieuse et contrefaite, dès l'origine de notre langue, et pour ainsi dire, dans son berceau.

« Deu *se repentid* que out fait rei Saül. » Et la glose marginale :

Digitized by Google

L'usage! direz-vous. L'usage est le souverain maître et parfois le tyran des langues. J'y consens, et il faut bien que j'y consente. Mais alors laissez l'usage libre de se prononcer pour ou contre *se suicider*, et ne venez point paralyser ses tendances par les argumens d'une fausse logique.

Ceux qui se préoccupent tant du radical *suî* dans *se suicider*, savent trop de latin et pas assez de grammaire.

J'ai beau me tâter et m'examiner, tourner et retourner la question sous toutes ses faces, du moment que je me place en dehors du dogme académique et de la foi du charbonnier, ma raison ne parvient pas à se trouver choquée du verbe *se suicider;* elle le serait bien plutôt des raisonnemens par lesquels on prétend l'exclure à jamais.

Voyons donc ce que Montesquieu a gagné de n'avoir pas à sa disposition *suicide* et *se suicider*. Pour le substantif il dit : *La mort volontaire ; l'homicide de soi-*

— « Deus ne *se* puet pas *repentir* de chose qu'il face. » (*Trad. du Livre des Rois*, p. 54.)

« Pur ço que Deus *se repentid* que fait l'aveit rei sur Israël. » (*Ibid.*, 57.)

« Il (Dieu) n'est pas huem (homme) ki *se repente*. » (*Ibid.*, 57.)

On rencontre aussi la forme impersonnelle, mais beaucoup plus rare :

« Ore *m'en repent* (dit le Seigneur) que fait ai Saül rei sur Israël. » (*Rois*, p. 54.)

Ce qui est encore plus étrange, c'est de trouver *se repentir* dans le fragment d'homélie sur Jonas qui est probablement du xe siècle, sinon plus ancien. — Voyez le *fac-simile* du fragment de Valenciennes, ligne 50, à la suite du *Roland*, et la note page 482.

Digitized by Google

même. — Pour l'adjectif : *Ceux qui se tuent eux-mêmes.*— Pour le verbe : *Se tuer ; se donner la mort ; se faire mourir ; se tuer soi-même* (expression que je recommande aux ennemis du pléonasme). Franchement n'eût-il pas été bien plus commode de pouvoir s'en tirer avec deux mots de trois syllabes chacun ! Le langage est déjà si lent à suivre la pensée ! à quoi bon alourdir encore et entraver sa marche ?

On recevra ce verbe ou on ne le recevra pas, peu m'importe ; mais je tenais à montrer que si l'on continue de l'exclure, ce sera en vertu du droit du plus fort, et non pas en vertu de la logique ni des usages de la grammaire.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

Cossu. — *ss* devenant *ff*. — Marquise. — Bouclier. — Coulisse. — Feintes. — *Humour*. — Tirade de Scarron rapprochée du couplet d'Eliante dans le *Misanthrope*. — Note de M. Nodier sur un vers de *Don Japhet d'Arménie*.

¶ Cossu. — La première idée qui se présente, c'est qu'il vient de *cosse*. Le Dictionnaire de l'Académie dit : « Cossu, qui a beaucoup de cosse : *fèves cossues ;* au » figuré, *maison cossue*. » Je tombe bien d'accord du sens propre, mais non du sens figuré. Ce n'est point une qualité aux fèves que d'avoir beaucoup de cosse ; au contraire, on estime les pois, les fèves et les haricots dont l'enveloppe est très-mince, parce que le grain en est plus gros et plus nourri. *Cossu*, dans le sens figuré, ne signifie pas l'apparence de la richesse, un extérieur opulent recouvrant un fond peu solide ; il se dit au contraire d'une opulence réelle, bien assise, encore qu'elle ne soit pas fastueuse et ne prenne aucun soin de briller. Des *fèves cossues* promettent beaucoup sans tenir, et un *homme cossu* est en état de tenir beaucoup plus qu'il ne promet à le voir. Il y a donc contradiction entre le sens propre et le sens figuré que l'Académie prête au mot *cossu*.

Le Dictionnaire de Trévoux ne s'est pas avancé aussi loin : « Cossu se dit des pois qui ont de grosses cosses. »

Digitized by Google

Rien de plus. Il ne parle pas du sens figuré, et il est irréprochable, car ces adjectifs en *u* formés d'un substantif et répondant aux adjectifs latins en *utus*, constituent en français une classe très-étendue. Scarron même a poussé le droit de l'analogie jusqu'à dire *épaulu*, qu'on ne trouverait peut-être pas ailleurs que chez lui :

> **Entellus prit l'un (1), Darès l'autre,**
> **Disant tout bas sa patenôtre**
> **De voir l'autre tout *épaulu*,**
> **Ossu, membru, fessu, velu.**
> (*Virgile travesti*, liv. V.)

Je ne songe donc pas à combattre le mot *cossu* dans la limite du sens donné par Trévoux, mais je suis persuadé que *cossu*, dans l'acception figurée marquée par l'Académie, n'est pas le *cossu* des pois et des fèves. On n'a pu prendre dans un sens favorable au figuré un terme qui emportait au propre un sens défavorable.

Je trouve que du latin, *copiosus*, s'était formé par syncope, *copsus*, riche, opulent. Le *p* dans ce mot figurait pour rappeler l'étymologie, mais ne sonnait pas plus que dans *baptême*, *baptiste*, *nopces*, *niepce*, *nepveu;* on prononçait donc *cossu*. (Voy. Du Cange au mot Cops, Copis, lequel servait pour *copia*, l'abondance.)

Le *p* de *cops* était muet comme celui de *corps*. Si l'on a dit *cos* pour signifier richesse, *cossu* a dû s'ensuivre naturellement, comme de *corne*, *cornu;* de *membre*, *membru*.

(1) L'un des deux cestes.

Digitized by Google

Il y a mieux, c'est que si *cosse* ne vient pas de ce même *cos*, je ne vois pas d'où il sera possible de le tirer. Une *cosse de pois* est riche de pois.

Et comme l'*o* se prononçait à volonté *ou*, témoin *Bordeaux* et *Bourdeaux*, *Tolose* et *Toulouse*, *cosse* prononcé *cousse* a donné naissance à *gousse*, par l'adoucissement du *c* en *g*.

Nous avons vu *gisse* et *gisser* devenir, par la métamorphose de la double *ss* en double *ff*, *giffe* et *giffer* (1) ; le même procédé a transformé *cosse* en *coffes* : le peuple dit des *coffes de pois ; écoffer* pour *écosser*.

Tout cela sort de *copiosus*, mais il ne faut pas brouiller la généalogie et prendre un rapport de fraternité pour un rapport de filiation, car d'un même père peuvent descendre des enfans de naturel tout à fait opposé : il est bon d'être *cossu*, et il est mauvais d'acheter des *fèves cossues*.

Il est donc très-important dans la science étymologique de distinguer lorsqu'un mot doit être reporté directement à la souche commune de sa famille, ou bien lorsqu'il sort d'une branche latérale ; car l'acception des mots, qui est leur caractère moral, se modifie selon qu'il y a plus ou moins de générations intermédiaires. Il en est de cela comme des alliances qui croisent les races. J'en veux mettre ici un second exemple.

Un petit auvent au-dessus d'un perron, dans une cour, s'appelle *une marquise*. Bien des gens s'imaginent que

(1) Voyez ci-dessus, p. 155.

Digitized by Google

marquise est là dans le même sens que la femme d'un marquis, et j'en ai vu même s'étonner bonnement qu'on eût choisi une marquise plutôt qu'une baronne, ou, si l'on voulait aller au plus haut, plutôt qu'une duchesse. Mais ce n'est pas cela : ce mot est sans aucune allusion au titre nobiliaire.

Marck est une racine saxonne qui signifie borne, limite. La basse latinité en a fait *marca*, dont le français a tiré *marche*, ou, selon la prononciation picarde, *marque*. De là viennent *marquer* et *démarcation*. Les *marches* d'un royaume en sont les frontières. Il y avait même les verbes *marchir* et *marchisser*, c'est-à-dire *confiner à*. Les *marchis* ou *marquis* étaient préposés à la défense des frontières. Une *marchise* ou *marquise* est un auvent qui protége les marches ou degrés du perron.

Mais pourquoi ce féminin ? Pourquoi ne dit-on pas *un marquis*, au lieu d'*une marquise* ? *Marquise*, à proprement parler, est ici adjectif, et il faut supposer l'ellipse d'un substantif, qui sera, si vous voulez, *planche*, *couverture*, ou tel autre qu'il vous plaira. La langue française a beaucoup de ces mots qui jouent le rôle de substantif et sont au fond de vrais adjectifs. Exemple : un *sanglier*, c'est-à-dire un solitaire, un sauvage ; sous-entendu *porc* (*porcus singularis*), par opposition au porc domestique, qui vit en société, dont on fait des troupeaux. De même un *bouclier* est un *écu bouclier* ou *bouclé* (*scutum bucculatum*) : nos pères appelaient *boucle* l'élévation centrale de l'écu où l'on

Digitized by Google

peignait d'ordinaire une figure humaine, dont la bouche occupait le milieu. *Buccula*, dans Juvénal, est mis pour *bouclier :*

> Lorica et fracta de casside *buccula* pendens.
> (Sat. X, v. 134.)

Quand vous dites *une coulisse*, c'est de même un adjectif au féminin, employé substantivement en vertu d'une ellipse. Dans les vieux textes on trouve ce substantif exprimé : c'est une barre, une porte coulisse, du verbe *couler ; barre*, porte qui coule, qui glisse sur elle-même. Toutes les rues de Damiette, dit la Chronique picarde anonyme mise arbitrairement sous le nom de *Chronique de Rains* (1), toutes les rues de Damiette « estoient bien garnies de grosses pierres et de pius » (de pieux) agus, et les entrées estoient bien garnies » de *barres couléisses.* » (Page 205.)

Dans le *Baudouin de Sebourg :*

> Le pont a fait lever qu'à grandes kaines pent
> Et le *porte couliche* avaler vistement.
> (Tome II, p. 174.)

La porte-coulisse, c'est la herse qui s'abaisse au bout du pont-levis.

Aujourd'hui l'Académie et avec elle tous les dictionnaires disent : « Coulisse, substantif féminin. » Comment les *vents coulis* n'ont-ils pas donné à réfléchir sur la qualité réelle du prétendu substantif *coulisse ?* Un

(1) Reims n'en a même jamais possédé de manuscrit. La seule raison connue de ce titre, c'est que l'éditeur était des environs de Reims, et demeurait alors à Reims.

Digitized by Google

coulis, en termes de cuisine ou de pharmacie, est un *jus coulis*, c'est-à-dire filtré, passé à la chausse.

On me demandera peut-être de quel substantif il faut supposer l'ellipse dans *les coulisses* d'un théâtre? Voici le plus beau mot de ma dissertation : Je n'en sais rien. Peut-être *décorations*, ou plutôt, comme on parlait à la naissance des représentations dramatiques, *feintes*. « On joua aussi la Passion et la Résurrection en la ville » de Saumur, où je veis d'excellentes *feintes*. » (J. Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, 4e partie, fol. 267.)

Ce terme de *feintes* revient à chaque instant dans les mémoires d'artisans pour le *Mystère des trois doms*, représenté à Romans en 1509. Le peintre-décorateur s'appelle *le maistre des feintes*.

Mais *feintes* est lui-même un adjectif féminin; nous retombons sur la question : Quel substantif mettrons-nous au-devant? Je retombe aussi sur ma réponse : Je n'en sais rien : qu'un autre le cherche. Parti de *cossu* et arrivé à *feintes*, en traversant *marquise* et *coulisse*, j'ai fait assez de chemin, et je me repose.

¶ Humour. — Qui est-ce qui a inventé que le mot *humour* n'avait pas d'équivalent en français, comme exprimant une qualité d'esprit toute spéciale à l'Angleterre? J'en accuse le président de Brosses dans son *Traité de la formation mécanique des langues*. Si ce n'est lui, n'importe : c'est toujours lui qu'il faut en rendre responsable, pour avoir appuyé cette idée de l'autorité de son nom. L'orthographe qui substitue les

Digitized by Google

ai aux *oi* est très-bien appelée l'orthographe de Voltaire. Qui est-ce qui connaissait M. Nicolas Bérain, avant qu'un pédant, je ne sais qui, membre de la Société des bonnes lettres, allât réveiller dans sa tombe cet avocat normand justement oublié, pour retrancher de la gloire de Voltaire la gloire de Bérain? Depuis cet heureux jour, les grammairiens d'une certaine école se passent Bérain de main en main. Voilà effectivement une superbe découverte! Le système de Bérain avait produit une sensation tellement profonde, qu'on ne savait pas seulement que Bérain eût existé!

Mais quand Voltaire eut repris l'idée pour son compte, ce fut une autre affaire : la réforme s'accomplit immédiatement. Le public, qui en général possède un sentiment si fin du droit et du vrai, baptisa très-justement cette orthographe du nom de Voltaire, parce que ce fut Voltaire qui la fit triompher. Si Bérain avait raisonné comme Voltaire, il ne laissait rien à faire à son successeur; et si Voltaire avait écrit comme Bérain, nous en serions encore à confondre sur le papier *François* et *Français*, que nous distinguons très-bien par la prononciation. Telle idée qui fût morte méprisée sous la plume de son père, a fait son chemin dans le monde par son protecteur; c'est donc au protecteur qu'il est juste de rapporter l'éloge ou le blâme, selon le cas. De Brosses a été le patron du mot *humour*, prétendu intraduisible; je m'en prends à de Brosses d'une erreur qui a augmenté les ressources du style maniéré déjà beaucoup trop riche de pareils colifichets.

Digitized by Google

Non-seulement de Brosses a enrichi le vocabulaire des *précieux*, mais encore il l'a fait aux dépens de la saine langue française, car notre mot *humeur* a perdu tout ce qu'a gagné l'anglais *humour;* l'acception particulière qu'on attachait à celui-ci, on l'enlevait à celui-là. Si cette acception s'était un peu obscurcie dans *humeur*, il fallait raviver son primitif éclat; il fallait rétablir *humeur* dans la plénitude de ses droits, tels qu'ils existaient au XVIIe siècle et même pendant le XVIIIe, comme je le ferai voir, en sorte qu'il n'y a pas eu d'interruption à proprement parler.

La langue française possède une catégorie assez nombreuse de substantifs que j'appellerai indifférens, qu'on incline à volonté vers l'acception favorable ou défavorable, au moyen d'une épithète, ou tout simplement par le sens général de la phrase, par la direction manifeste de la pensée: tels sont les mots *succès*, *fortune*, *réussite*, *heur*, *humeur*, etc. *Succès* aujourd'hui se prend exclusivement pour *heureux succès;* cependant écoutez causer Alceste et Philinte :

> Vous vous tromperez. — Soit! J'en veux voir le *succès*.
> — Mais — j'aurai le plaisir de *perdre mon procès*.

Heur, composé avec l'adjectif *mal*, a fait *malheur*. Je ne me souviens pas d'avoir rencontré *heur* tout seul dans le sens de *malheur :*

> Mais au moins dites-moi, madame, par quel sort
> Votre Clitandre a l'*heur* de vous plaire si fort!

Mais l'usage avait laissé toute sa souplesse au mot *humeur;* c'était, même sans épithète et d'après le sens

Digitized by Google

général de la phrase, *mauvaise humeur* ou *bonne humeur*. Corneille, dans la *Suite du Menteur*, va nous faire connaître ce que c'est que l'*humeur* prise en bonne part.

CLITON.

Par exemple, voyez : aux traits de ce visage,
Mille dames m'ont pris pour homme de courage,
Et sitost que je parle, on devine à demi
Que le sexe jamais ne fut mon ennemi.

CLÉANDRE.

Cet homme a *de l'humeur*.

DORANTE.

C'est un vieux domestique,
Qui, comme vous voyez, n'est pas mélancolique.
A cause de son âge il se croit tout permis ;
Il se rend familier avec tous mes amis,
Mesle partout son mot, et jamais, quoi qu'on die,
Pour donner son avis il n'attend qu'on l'en prie.
Souvent il importune, et quelquefois il plaist.

CLÉANDRE.

J'en voudrois connoistre un *de l'humeur* dont il est.

CLITON.

Croyez qu'à le trouver vous auriez de la peine.
Le monde n'en voit pas quatorze à la douzaine !
Et je jurerois bien, monsieur, en bonne foi,
Qu'en France, il n'en est point que Jodelet et moi.
(Acte III, scène I.)

Lorsque Cléandre dit : « Cet homme a de l'humeur », il parle en style du XVIIe siècle ; au XIXe, il eût dit : Voilà un garçon *original !* ou bien *excentrique*.

Et si nous disions aujourd'hui : « Cet homme a de l'humeur », cela signifierait cet homme est de mauvaise humeur, est fâché. Dans la *Gageure imprévue :*

Digitized by Google

« Tiens, Gotte, dit le valet, j'ai lu dans un beau livre » que, pour faire fortune dans le monde, il faut n'avoir » ni honneur ni *humeur*. — A l'humeur près, ta for- » tune est faite. » Sedaine a mis là humeur dans le sens étroit de la langue moderne, *mauvaise humeur;* car au contraire c'est un fort bon moyen de plaire et de s'avancer que l'*humeur* du valet de Dorante.

Cette gaieté originale, cet esprit de saillies, cette *humeur* de Cliton, qu'est-ce autre chose que l'*humour* des Anglais? Quand ils nous ont pris le mot, ils n'ont rien ajouté ni au mot ni à la chose.

Dans l'*Illusion comique*, Matamore, achevant de vanter ses hauts faits et sa vaillance, voit approcher sa maîtresse en compagnie de son rival; tout de suite il tourne les talons.

CLINDOR.

Où vous retirez-vous?

MATAMORE.

Ce fat n'est pas vaillant;
Mais il a quelque *humeur* qui le rend insolent.
(Acte II, scène II.)

C'est-à-dire qu'Adraste aime à railler et prend la liberté de lancer des épigrammes contre les faux braves.

Le Jodelet à qui se compare Cliton était un acteur nommé Claude Geoffrin, qui, du théâtre du Marais, où il débuta en 1610, était passé, en 1634, à l'hôtel de Bourgogne. Il jouait avec un grand succès les valets et les caractères comiques. Jodelet était son nom de

Digitized by Google

théâtre. Le premier Jodelet de Scarron, *Jodelet, ou le Maître valet*, ne fut représenté qu'en 1645, neuf ans après *l'Illusion comique*.

Naturellement Claude Geoffrin, qui avait mis ce caractère à la mode, tenait le principal rôle dans la pièce. L'année suivante, Scarron donna *Jodelet duelliste*, qui ne fut pas moins bien accueilli que son aîné. Dans cette comédie, don Félix, le maître de Jodelet, séducteur de profession, comme don Juan, expose sa méthode pour gagner la bienveillance de toutes les femmes :

> De ce qu'elles ont moins, c'est dont plus je les loue :
> Aux sottes, de l'esprit; aux vieilles, *de l'humeur*.
> (Acte I, scène I.)

Ainsi l'*humeur* est ici le contraire de cet esprit revêche et morose dont on fait l'attribut des vieilles femmes : c'est la belle humeur, l'humeur vive et leste, et fertile en bons mots.

Au surplus, la tirade mérite d'être citée tout entière. On ne lit plus Scarron ; c'est bien dommage! du moins au point de vue de la langue, qui est excellente chez lui, et dont ses écrits nous présentent le côté familier, précieux à connaître, et qu'on chercherait vainement ailleurs. Ses œuvres, en leur tems si brillantes, sont aujourd'hui des ruines ; mais dans ces ruines il y a des trésors cachés. Quiconque se pique de littérature, si peu que ce soit, sait par cœur le joli couplet d'Eliante, au second acte du *Misanthrope*. On sait aussi généralement que Molière a imité dans ce couplet un passage

Digitized by Google

de Lucrèce; les commentateurs n'ont pas manqué le rapprochement. Mais personne, à ma connaissance, n'a remarqué que Scarron avait eu la même idée juste dix ans avant l'apparition du *Misanthrope*, dans une comédie alors aussi célèbre et aussi courue qu'elle est aujourd'hui obscure et délaissée. Voici comment don Félix expose à Jodelet sa théorie galante :

J'ai le don de pleurer autant que je le veux,
Ce qui profite plus qu'arracher des cheveux,
Et principalement quand on aime une sotte,
Qui croit facilement un homme qui sanglotte.
A la belle je dis que ses plus grands appas
Sont ceux qui sont cachés et que l'œil ne voit pas;
Que son esprit me plaist bien plus que son visage;
A la laide je tiens presque mesme langage;
J'ajoute seulement qu'elle a je ne sais quoy
Qui fait qu'en la voyant je ne suis plus à moy.
Enfin également de toutes je me joue.
De ce qu'elles ont moins, c'est dont plus je les loue :
Aux sottes, de l'esprit; aux vieilles, de l'humeur;
Aux jeunes, qu'avant l'âge elles ont l'esprit meur;
La grasse se croit maigre, et la maigre charnue,
Aussitost que de nous elle est entretenue.
Aux petites je dis que leur corps est adroit;
Aux grandes, que leur corps (quoique en voulte) est bien droit;
A celle que je vois d'une taille bizarre,
Qu'ainsi le ciel l'a faite afin d'être plus rare;
Aux minces, qu'une reine a moins de gravité;
Aux grosses, qu'elles ont beaucoup d'agilité;
Aux propres, que j'admire en *eux* (1) la nonchalance :
Tout cela sans me faire aucune violence,
Car j'ai de plus le don de mentir sans remords,
Vertu que seulement on voit aux esprits forts.

(1) L'édition de David, celle de Bastien, ont la même leçon. Le xve siècle employait de même *ils* pour les deux genres.

Digitized by Google

Je ne m'arrête pas à faire ressortir les différences d'intention et d'exécution entre Scarron et Molière : je n'ai voulu que signaler ce qui me paraît une lacune dans les commentateurs. Nous ne faisons pas ici un cours de littérature, nous esquissons l'histoire du mot *humeur*.

J'ai promis de montrer ce mot encore employé au XVIIIe siècle, dans le sens de l'anglais *humour*. C'est dans les *Salons* de Diderot, à propos d'un tableau de Beaudouin : « Toute la scène du confessionnal voulait être » mieux dessinée : cela demandait *plus d'humeur*, » plus de force. » (*Œuvres compl.*, t. VIII, p. 237.)

Ainsi en 1765 la prescription n'était pas encore acquise contre cette acception du mot *humeur*. Et nous consentirions aujourd'hui à n'avoir plus un mot excellent que nous avions encore du tems de Diderot !

Voltaire écrivant à l'abbé d'Olivet, sous la date du 20 auguste, 1761 :

« Les Anglais ont un terme pour signifier cette plai- » santerie, ce vrai comique, cette gaieté, cette urba- » nité, ces saillies qui échappent à un homme sans qu'il » s'en doute, et ils rendent cette idée par le mot » *humour*, qu'ils prononcent *yumor*. Et ils croient » qu'ils ont seuls cette *humour;* que les autres nations » n'ont point de terme pour exprimer ce caractère » d'esprit. Cependan c'est un ancien mot de notre » langue employé en ce sens dans plusieurs comédies » de Corneille. » — Il y revient encore ailleurs, et il ajoute : « Les Anglais se sont ainsi emparés de presque

Digitized by Google

» toutes nos expressions. On en ferait un livre. » (*Questions sur l'Encyclop.*, art. LANGUE.)

Espérons que, mieux éclairés sur leurs droits, les Français reprendront un mot qui n'a pas cessé de leur appartenir, et laisseront désormais aux fils d'Albion leur *humour* ou *yumor*, dont ils se croient les inventeurs. Il est honteux de demander la charité quand on est millionnaire, et ridicule de recevoir à ce titre une obole publiquement dérobée dans notre propre escarcelle.

Puisque j'ai parlé de Scarron, je veux profiter de l'occasion pour citer une plaisante bévue d'un de ses commentateurs, homme célèbre, académicien, qui a fait toute sa vie profession de bel esprit, de bonhomie, de malice et d'érudition, mais qui trop souvent a sacrifié la vérité au désir de briller par le paradoxe : c'est M. Charles Nodier.

Au premier acte de *Don Japhet d'Arménie*, don Japhet quitte la scène après quelques mots dits à part (1) pour motiver cette sortie :

DON JAPHET.

Faquin de Foucarral,
Épargnez le prochain, sans en dire de mal.
— Depuis deux ou trois mois j'ai la tête pesante ;
Je m'en vais *exercer ma vertu caminante*
Dans les lieux d'alentour.....

Cette périphrase *exercer ma vertu caminante* signifie tout simplement je vais cheminer, je vais faire un tour

(1) Je subis la tyrannie de l'usage, mais je proteste. Il faut *à par*, sans *t*. *A par soi*, *per se*, et non *ad partem*.

Digitized by Google

de promenade. *Vertu caminante*, en style de don Japhet, est la même chose que faculté locomotrice, en style moderne.

Vertu caminante, c'est la leçon des meilleures éditions, celle de David (1730), et celle de Bastien (1786). Mais dans l'édition de La Haye (1775), il s'est glissé une faute d'impression : on a imprimé *vertu carminante*. C'est cette leçon que M. Nodier a suivie dans l'édition de *Don Japhet* qu'il a surveillée et annotée (*Bibliothèque dramatique* de madame Dabo-Butschert, 1826, in-8), et voici la note pleine de goût qu'il a attachée à ce vers :

« Je m'en vais exercer ma vertu *carminante*. »

« Il veut dire qu'il va donner un libre cours aux vents » qui le tourmentent. L'expression *serait grossière* si » elle n'était pas si savante. On appelle en médecine » *carminatif* tout remède contre les vents, les flatuo- » sités. Ce mot vient du latin *carminare*, carder, ôter » tout ce qu'il y a de grossier. C'est une idée des plus » bouffonnes que de faire donner à ce fou un pareil » motif de sortie. »

Voyez pourtant ce que c'est que la prévention ! Si Voltaire, monsieur de Voltaire, comme l'appelle cruellement son implacable ennemi, M. Nodier, se fût avisé d'une pareille idée, Dieu sait si le critique, au lieu de la trouver *des plus bouffonnes*, ne l'eût pas déclarée sale, impudente, irrespectueuse pour le public ; sans compter le barbarisme *carminant* mis à la place de

Digitized by Google

carminatif. Mais c'est Scarron, ou du moins c'est-à lui qu'on s'imagine avoir affaire, et M. Nodier protége Scarron, un des pères du grotesque; dès lors tout est pour le mieux :

> Et dans l'objet aimé tout lui devient aimable...

jusqu'à la vertu carminante, inclusivement.

Ah! monsieur Nodier, monsieur Nodier! combien avez-vous sur la conscience de pareils jugemens!

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

Des mots russes dans le Dictionnaire de l'Académie. — Étymologie de *luron*, par M. Nodier. — Mars en carême. — Mettre au violon. — Passage de Villon éclairci. — Un calembour du XIVe siècle. — *Un* mis au pluriel ; le *duel* en français.

Les *Problèmes philologiques* éveillent un intérêt général constaté par les lettres qui nous arrivent journellement, et qui nous apportent soit l'explication des difficultés proposées, soit de nouvelles questions. Il nous en vient même de Russie. Malheureusement l'intervalle géographique entre Saint-Pétersbourg et Paris ne permet pas toujours que ces solutions nous parviennent en tems utile. C'est le cas qui se rencontre pour la lettre de M. Aubert, directeur du Conservatoire impérial de Saint-Pétersbourg. Le post-scriptum du moins a conservé toute son opportunité.

« A propos de philologie et de Russie, permettez-moi, monsieur, de vous soumettre quelques réflexions sur le Dictionnaire de l'Académie. C'est un travail sévère, logique, consciencieux : je l'honore comme tel ; j'y découvre cependant quelques fautes.

» Pourquoi mettre le mot « KABAK, cabaret russe » ? — Il faudrait « cabaret *en* russe », car *kabak* est aussi exactement un cabaret que *nogik* est un couteau et *keka* une rivière. Il n'y a pas de raison pour choisir *kabak*. Si vous voulez mettre des mots étrangers,

Digitized by Google

mettez ceux qui n'ont point d'équivalent dans votre langue et dont il est cependant quelquefois question chez vous. Prenez :

» DROSCHKI, petit équipage à quatre roues, bas, découvert, à un ou deux chevaux, fort commun en Russie et que l'on voit quelquefois à Paris.

» STERLET, poisson d'un goût exquis, cartilagineux, du même genre que l'esturgeon, mais beaucoup plus petit, et qui se pêche aussi dans le Volga et dans la mer Caspienne. On en expédie à frais énormes jusqu'à Paris.

» Puisque vous mettez le mot VERSTE, pourquoi ne pas mettre le mot :

» ARCHINE, unité des mesures de longueur en Russie. Sept archines ne font pas tout à fait sept mètres.

» Enfin je ne pardonne pas à l'Académie d'avoir donné place dans son livre au mot KABAK, quand elle n'a pas voulu accepter les mots RECRUDESCENCE, INTERNATIONAL, MIROITANT, INTERFÉRENCE, etc. »

L'article KABAK se trouve déjà dans la 4e édition du Dictionnaire (je n'ai pas regardé aux autres). L'Académie, dans son édition de 1835, a purement et simplement reproduit l'article de 1778. Je me trompe, l'article de 1778 finissait par ces mots : « C'est une » espèce d'*estaminette*. » L'édition de 1835 a corrigé « *estaminet* ». Qu'on dise encore que l'Académie française ne marche pas !

Quant à son obstination à repousser certains mots,

Digitized by Google

nous n'ajouterons qu'une seule remarque aux observations judicieuses de notre correspondant russe : ces mots n'en continuent et continueront pas moins d'être employés, car ils sont indispensables. Si l'Académie persiste dans son refus, elle n'y gagnera que de compromettre son autorité. On se passera d'elle (et l'on a déjà commencé). Il est toujours imprudent à un corps d'aider à se constater inutile.

¶ Deux lecteurs ont réclamé contre mon étymologie de *luron*. Le premier se fonde sur ce que le mot *levron* est « un *mot fantastique* », fabriqué par moi pour le besoin de la cause. Je prie ce lecteur soupçonneux d'ouvrir, non pas les auteurs, ce serait trop de peine, mais simplement le premier dictionnaire venu, par exemple celui de l'Académie.

Le second me reproche de n'avoir pas au moins cité l'étymologie de M. Nodier, qu'il préfère à la mienne. Tous les goûts sont dans la nature; d'autres personnes pourraient être du même goût que notre correspondant : c'est pourquoi je m'exécute et je cite aujourd'hui bien volontiers ce passage de l'illustre philologue. Je le recommande à ceux qui aiment les faits précis.

« LURON. Ce mot, très-caractéristique, ne se trouve » dans aucun dictionnaire (1). Il y a plus : on ne lui » connaît aucune analogie immédiate, et la lettrine *lur*, » qui exprime une des racines les plus gracieuses et les » plus fluides que puisse articuler la voix humaine, est

(1) Par la raison qu'ils donnent tous la forme *levron*.

Digitized by Google

» tout à fait inusitée chez nous comme initiale. Je ne » serais pas éloigné de croire que *luron* est fait de ce » mimologisme commun du chant et de la danse, de ce » *tra la deri dera* qui supplée aux paroles et quelque- » fois à la musique dans les danses joyeuses du peuple, » et qui a fourni aux vieux chansonniers, entre autres » gais refrains, *luron lurette* et *lalure*. Un luron ne » demande qu'à chanter et à danser. *Ma lurette* est » devenue, dans ce sens, un nom de femme. »

La lettrine ou le mimologisme *lur* qui est une racine, une racine fluide, une racine articulée par la voix humaine, cela est d'un style métaphorique bien hardi! M. Nodier, s'il eût rencontré pareille phrase dans un autre écrivain, dans Voltaire, par exemple, s'en fût donné à cœur joie, car il aimait à se moquer du monde, et même je soupçonne que telle était son intention lorsqu'il faisait venir *luron* de *tra la deri dera*. L'expérience démontre qu'en fait d'étymologie on ne risque rien de tout risquer, puisqu'il s'est trouvé des gens pour goûter celle-là. M. l'abbé Corblet, dans son *Glossaire picard*, où il a fait entrer un tiers de mots français comme *luron* (1), enregistre gravement cette opinion de M. Nodier. Il n'y fait pas la moindre observation;

(1) Par exemple, *madame*, *affiquets*, *âge*, *à mort*, *août*, *bec*, *bouchon*, *cabri*, *chou cabus*, *cornette*, *flandrin*, *filer*, s'enfuir, etc., etc.

M. l'abbé Corblet, dans une prochaine édition de ce livre couronné en 1849 par l'Académie d'Amiens, fera bien de faire disparaître aussi des mots tels que *b.....*, *b..gresse*, *f..taise*, *f....masser*, *f..triquet*, et d'autres pareils, qui sont assez français pour n'avoir pas besoin d'être recueillis dans un glossaire du patois picard.

Digitized by Google

seulement au mot *luronner*, qu'il donne après, il fait venir ce verbe « de l'islandais *luri*, être paresseux ». M. l'abbé Corblet est bien heureux de savoir l'islandais!

¶ MARS EN CARÊME. — Ce proverbe exprime la ponctualité, attendu que *mars* se trouve toujours compris dans le carême. Ce proverbe existe en espagnol, dans le recueil du commandeur Fernand Nugnez : *No puede mas faltar que marzo de quaresma* (1) : « Cela ne peut manquer non plus que *mars en caresme*. » Observez que Nugnez est mort en 1553, plus qu'octogénaire; vous voyez à quelle date ce proverbe remonte.

Depuis quelques années, certains raffinés, impatiens de toute vieille coutume qu'ils ne comprennent pas, font courir le bruit que *mars en carême* est une corruption de *marée en carême*, et, sous prétexte de retour à la vérité, ils ont mis cette erreur à la mode. Je ne nie pas que la marée arrivant en carême n'arrive aussi à propos qu'un pâté de Strasbourg le jour du mardi gras; mais tenez pour certain que *mars en carême* est la véritable locution de nos pères. *Marée en carême* est l'œuvre très-récente de ces gens toujours prêts à gloser sur le *Magnificat*, qui, la férule en main, nous font voir Molière et Bossuet remplis de solécismes. Ils ont mille industries de la même valeur. Ce sont eux qui ont inventé les *poires de messire-Jean*, en remplacement des anciennes *poires de misser-Jean*, sous

(1) *Refranes o proverbios*, etc. Madrid, 1804, III, 76.

Digitized by Google

prétexte que *poires de mi-sergent* était absurde. On aurait pu leur répondre :

Vous donnez sottement vos qualités aux autres.

Mais le public est si bon qu'il croit sans examiner, et court d'abord à la nouveauté, surtout lorsqu'elle prononce avec un ton d'oracle et l'emphase du charlatanisme. Résistons à ces faux docteurs. *Misser* est une forme italienne du français *messire*, et cette forme, conservée par le peuple, doit servir d'indication pour retrouver le Jean qui fut chez nous l'introducteur ou le propagateur de cette poire. Disons donc, avec le peuple, *poire de misser-Jean* et *mars en carême*. Quant à *marée en carême*, je ne m'oppose pas à sa réception, pourvu qu'il soit reconnu moderne, et ne veuille point usurper les droits de la première locution : l'une servira pour marquer la ponctualité, et l'autre pour marquer l'à-propos.

¶ Mettre au violon. — Entre les étymologies qu'on me propose, je n'ai que l'embarras du choix : un seul correspondant m'en offre une demi-douzaine.

Pour être mis au violon, il faut y être conduit ; *conduit au violon* signifie conduit *avec un violon*, par antiphrase et moquerie, parce que dans les villages on mène la noce avec un violon. — Et d'une.

Un violon s'est jadis appelé un *rebec ;* et, comme d'ordinaire ceux qu'on met en prison *se rebecquent*, on a dit qu'on les *mettait au violon*. — Deux.

Dans la prison se trouve toujours une lucarne garnie

Digitized by Google

de barreaux qui rappellent les cordes tendues sur les ouïes d'un violon. — Trois.

Donner une danse; payer les violons, deux métaphores analogues, l'une au sens actif, l'autre au sens passif. *Être mis en prison* pourrait bien être une allusion à la *Danse des morts*, « car la prison est le lieu » le plus triste et le plus funèbre où l'homme puisse » être enfermé avant de l'être dans la tombe. »

Arrêtons-nous. Vous comprenez qu'on irait loin dans cette voie; on peut y cheminer indéfiniment, car rien n'y fait obstacle. Il n'y a que le petit inconvénient de n'arriver jamais: mais cela ne gâte rien lorsqu'on n'a d'autre but que de faire de l'exercice.

Sans promener le lecteur à travers des étymologies auxquelles je ne crois pas, je vais tout de suite lui proposer la mienne.

Il est constant qu'au moyen âge on disait, au lieu de *mettre au violon : mettre au psalterion*. « Et après, » le suppliant fut mis en une autre prison, audit » chastel, avec un autre homme prisonnier; et furent » *mis* ensemble *au salterion*. » (*Lettres de rémiss.* de 1359.)

« Robert le fournier, pour le soupçon d'avoir robé » Colin le varlet, rompu sa huche et y prins XII solz » tournois, fut mis ou cep dit *salterion* desdites pri- » sons. » (*Autres lettres* de 1377.)

Le *p* initial est supprimé par conformité à la prononciation. On disait *le sautier*, *le saumiste* (le psalmiste), *une saume;* nous avons de même fini par sup-

Digitized by Google

primer le *p* étymologique, qui s'est longtems écrit dans *tisane*, du latin *ptisana*.

Je ne sais s'il se trouvera quelque jour un savant pour émettre la conjecture que la prison de la garde nationale, dite l'*hôtel des haricots*, était, du tems de Louis-Philippe, construite en forme de haricot. Et pourquoi non? il s'en est bien trouvé un pour affirmer que le *psaltérion*, cachot, était bâti en triangle, comme l'instrument de musique *psaltérion*, d'où son nom lui était venu. Le psaltérion avait la figure, non d'un triangle, mais d'un trapèze. Il faut être exact, surtout en matière de géométrie. Je regrette que Roquefort n'ait pas eu jusqu'au bout le courage de son opinion, et ait reculé devant le ridicule de cette proposition, que toutes les prisons de France avaient autrefois la forme trapézoïde.

Mais, trapèze ou triangle, d'où vient que la prison s'appelait *psaltérion*?

Psalterion, *salterion*, *sauterion*, n'est autre chose que le mot latin *psalterium*, accommodé à la française. Du Cange cite même un texte d'où il résulte que *psalterium* s'employait aussi pour exprimer, non pas l'ensemble du psautier, mais particulièrement les sept psaumes de la pénitence. Ainsi les moines étaient tenus de réciter chaque jour *psalterium cum litania*, les sept psaumes de la pénitence avec les litanies de la Vierge, ou, comme on parlait alors, les litanies avec *unes sept saumes*. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette expression née de l'usage fréquent des sept

Digitized by Google

psaumes durant le moyen âge : l'oraison dominicale n'était pas elle-même plus employée. Le confesseur donnait pour pénitence de réciter pendant huit jours *unes sept saumes*. — *Le tems de dire unes sept saumes*. — *Cette pluie n'a duré qu'unes sept saumes*, comme aujourd'hui *cinq Pater et cinq Ave*.

« Nostre bon fils, qui estoit de neige, comme savez, » estoit en notre presence sur le gravier ; par la grande » force du soleil, il fut tout à coup fondu et en eau » resolu, et n'eussiez pas dit *unes sept saumes* que » ne trouvasmes rien de lui ! » (*L'Enfant de neige*, 19e des *Cent Nouvelles nouvelles*.)

Mettre au psalterion, c'était donc mettre aux sept psaumes ; mettre en pénitence, en lieu où l'on a tout le tems de méditer sur ses sottises, et de s'en repentir, et de réciter *unes sept saumes*, sans risquer de se voir interrompu. — Ce n'est pas la prison des grands criminels, la prison longue et durable ; c'est celle où l'on ne reste qu'*unes sept saumes*, le *psalterion*.

Naturellement le double sens du mot *psalterion* prêtait à l'équivoque, au jeu de mots ; et le bon peuple Gaulois, railleur de sa nature, et qui a toujours aimé le calembour, n'a pas manqué celui-là. Il y a si bien tenu, que voyant le psaltérion passer de mode, il a baptisé la prison transitoire du nom de l'instrument qui avait remplacé le psaltérion dans la faveur publique : le violon. Les tapageurs nocturnes, ramassés par le guet du moyen âge, allaient passer la nuit au psaltérion ; au XIXe siècle, ils vont la passer au violon, mais je crois

Digitized by Google

qu'il leur arrive rarement d'y réciter *unes sept saumes*.

Ceci nous éclaircit un passage de Villon auquel les commentateurs n'ont rien compris. On sait que Villon fut appliqué à la torture de l'eau froide par ordre de l'évêque Thibault d'Aussigny. De quoi le poëte ne perd aucune occasion de lui témoigner sa reconnaissance :

> Dieu mercy et Jacques Thibault
> Qui tant d'eau froide m'a fait boire ;
> En un bas lieu (non pas en hault)
> Manger d'angoisse mainte poire !

Ces vers sont du *Grand Testament ;* les six premières strophes du *Petit Testament* sont consacrées aussi à l'évêque Thibault :

> S'il m'a esté dur et cruel
> Trop plus qu'icy ne le racompte,
> Je veux que le Dieu éternel
> Luy soit donc semblable à ce compte !

Mais l'Église commande de prier pour ses ennemis? Eh bien, soit! je prierai pour lui; mais quelle prière lui dirai-je? Une prière de Picard, c'est-à-dire d'homme qui garde rancune, comme on dit que c'est le caractère des Picards, et même l'origine de leur nom. Ici vient le passage dont je parle :

> Au psautier, prens, quand suis à mesme
> (Qui n'est de bœuf ne cordouen),
> Le verset escript le septiesme
> Du psaulme de *Deus laudem*.

Ce psaume est le CVIII^e^, dont voici le septième verset : « *Fiant dies ejus pauci et episcopatum ejus accipiat alter.* »

Voilà sa prière de Picard : « Que ses jours soient

Digitized by Google

abrégés et que son évêché passe à un autre (1). » Villon, qui s'accuse de n'avoir pas étudié, possédait pourtant, comme on voit, assez bien l'Écriture sainte, et il en faisait des applications fort ingénieuses, sinon fort chrétiennes. Mais l'intention du poëte qui a échappé à tous ses éditeurs, c'est l'équivoque du mot *psautier* par lequel Villon semble indiquer le recueil des psaumes de David, et désigne réellement la prison. Voilà pourquoi il prend soin d'ajouter « *qui n'est de bœuf ne cordouan* ». C'est un psautier qui n'est pas relié en veau, ni d'aucune espèce de cuir. « *Quand suis à même* », autre équivoque, c'est-à-dire quand j'y suis enfermé. C'est alors, dit Villon, que je récite à son intention le septième verset du psaume CVIII.

Le bibliophile Jacob, qui vient de donner une édition de Villon, met en note sur cet endroit : « Je crois qu'il » joue sur le mot *psaultier*, qu'on prononçait peut-» être *paultier*. Il fait allusion aussi à la reliure du » livre qui n'était pas de basane ni de cuir de cor-» douan ou maroquin. »

Le commentateur a passé à côté.

(1) M. P. Lacroix explique *prière de Picard*, prière d'hérétique, de Vaudois, c'est-à-dire prière nulle, parce que les hérétiques surnommés *picards* ne faisaient aucune prière pour les morts. — « De là le proverbe *prière de Picard*. » — Je ne crois pas que ce soit là le sens, puisque Villon fait positivement une prière que sa malice change en imprécation. D'ailleurs Thibault d'Aussigny n'était pas mort, et par conséquent n'était pas dans le cas d'une *prière de Picard*, comme l'entend M. Lacroix. Enfin M. Lacroix avance qu'on disait en proverbe: *prière de Picard*. Ce n'est qu'une supposition, et je ne la crois pas fondée; il faudrait citer des exemples.

Digitized by Google

De tous nos vieux poëtes, Villon est le plus rempli de ces équivoques malicieuses, de ces subtilités de mots et de pensée qui le rendent obscur et souvent impénétrable, car Dieu sait où il va chercher ses allusions ! Et lorsqu'on ne les devine pas, lorsqu'on ne voit qu'une face de l'idée, son texte paraît froid, insignifiant; de quoi le passage en question peut servir d'exemple.

Je veux, avant d'aller plus loin, citer un exemple de cet esprit de mots, et de ce goût du calembour inné aux Français. Je le prends dans un poëme du XIVe siècle, dont l'auteur, malheureusement inconnu, pourrait lutter de verve dans la plaisanterie avec l'Arioste, Voltaire et Beaumarchais.

Le roi Morgant est assiégé par le roi de Bagdad. La forteresse de Morgant est située au sommet d'une montagne, au bas de laquelle sont assises les tentes de l'ennemi. Ludiane, femme de Morgant, éprise d'un fol amour, se résout de trahir son époux et de livrer aux assiégeans le secret d'un souterrain par où ils peuvent s'introduire au milieu de la place. Mais comment s'y prendra-t-elle ? Voici son stratagème. Elle écrit au roi de Bagdad, fait quinze exemplaires de sa lettre et se fait amener quinze moutons. Au cou de chaque mouton elle attache une lettre, et à minuit elle chasse le troupeau par une poterne, à la grâce de Dieu.

Aux premiers rayons de l'aurore, les soldats du camp aperçoivent les petits moutons éparpillés qui vont paissant sur les flancs de la colline. Chacun happe le sien, et la lettre de Ludiane parvient à son adresse.

Digitized by Google

Ici le poëte s'interrompt, et s'adressant à son auditoire, comme il fait à chaque instant : Hé bien ! leur dit-il, jusqu'ici aviez-vous jamais lu ni ouï conter qu'on fît avec des moutons des *maquereaux*?

> Ains mais n'oïstes dire en livre n'en rollel
> Qu'on fesist de mottons oncques jour maquerel ?
> (*Baudouin de Sebourg*, XIV, v. 311.)

La plaisanterie semblerait un peu drue dans un de nos salons du XIXe siècle, mais elle était excellente sous Philippe le Bel, comme plaisanterie de plein vent, débitée dans les carrefours où le poëte tenait ses séances.

Nous voyons par là que Voltaire, lorsqu'il a qualifié du nom de ce poisson le métier de l'ami Bonneau, n'a point commis d'anachronisme.

¶ Venons à l'explication que j'ai promise de *unes sept saumes*.

Ce que cette locution offre d'intéressant, c'est moins d'y voir *psaume* féminin, puisque après tout les genres sont arbitraires, que d'y voir *un* mis au pluriel. Rien n'était plus fréquent dans l'ancienne langue française, et comme cet usage a totalement disparu, il ne sera pas inutile d'en faire la commémoration avec quelque détail.

En français comme en latin il existe des substantifs privés de singulier. Par exemple : *complies*, *vigiles*, *obsèques*, *matines*, *fiançailles*, *heures* (livre de prières), *vêpres*, *ténèbres*, *entrailles*, *dépens*, etc. Le nombre

Digitized by Google

en était encore plus grand au XVIe siècle qu'aujourd'hui, beaucoup de mots ayant reçu de l'usage la forme du singulier qu'ils n'avaient point alors. Ainsi nous disons fort bien : *une balance*, — *une besace*, — *une culotte*, — *une lettre* (*epistola*), — *une entrave*, — *une tenaille*, tous mots que nos pères n'employaient qu'au pluriel (je dirais au duel, si, comme chez les Grecs, ce duel avait pu avoir une forme distincte du pluriel). Eh bien, pour tous ces objets faisant paire, dont le nom réveillait l'idée d'unité et celle de dualité, ou en général de composition, nos pères satisfaisaient à ce double aspect de la pensée en se servant du pluriel de *un*. Ils disaient : *unes lunettes*, — *unes nopces*, — *unes verges*, — *unes tenailles*, — *unes orgues*, — *unes patenostres*, — *unes balances*, — *unes armes* (un écusson d'armoiries : voyez quelle périphrase !), — *unes entraves* (un cep à chaque jambe), — *unes cymbales*, — *unes chausses*, — *unes forces* (grands ciseaux, *forcipes*), — *uns ciseaux*, etc. Palsgrave en a donné le tableau à peu près complet, page 183 de sa grammaire (édit. 1852).

L'Académie tolère : *Donnez-moi* LA PINCETTE, de quoi elle est vertement reprise par Laveaux et par tous les recueils de locutions vicieuses. — Ceux qui parlent ainsi parlent mal, dit nettement le *Dictionnaire des difficultés*, et il ajoute : « On ne dit pas plus : *Donnez-* » *moi* LA PINCETTE, pour *les pincettes*, qu'on ne dit : » *Donnez-moi* LE CISEAU, *donnez-moi* LA FORCE, pour » *les ciseaux*, *les forces*. »

Je souscris à cette condamnation de l'Académie, qui

Digitized by Google

a très-mal appliqué ici le peu d'indulgence dont elle ait parfois donné des marques. Elle ferait bien mieux de recevoir enfin une foule de mots indispensables et usités qu'elle s'obstine à bannir.

Cependant lorsqu'une femme du peuple dit à sa voisine ; *J'ai acheté* UNE PINCETTE, — *j'ai acheté* UNE MOUCHETTE, elle ne commet pas une faute de français, elle ne fait qu'employer un archaïsme, parce qu'en écrivant ses paroles on devrait mettre au pluriel *unes pincettes*, *unes mouchettes*. L'objet est un, mais il est composé.

Vous direz unes sept saumes, vous direz une fois les sept psaumes de la pénitence.

> *D'unes fausses armes* l'arma
> Le roi qui moult petit l'ama.
> (*La Violette*, p. 90.)

D'un faux écusson d'armoiries.

> *D'unes forces* qu'ot aportées
> At errant ses tresces coupées.
> (*Roman de Coucy*, 7344.)

D'une paire de forces.

> Li rois se lieve por soi apareillier,
> *D'unes grans hueses* se fit le jour chaussier.
> (*Gérard de Viane*, 3480.)

« Il se fit chausser d'une paire de grandes bottes. »

Enfin, la règle de l'Académie reçoit un démenti formel de ce vieux proverbe du moyen âge : *La forces daist le pré*, équivalent à la phrase moderne : « C'est un mal pour un bien » (*Forcipes alunt pratum*), parce que l'herbe tondue repousse plus épaisse.

Digitized by Google

Ce proverbe signifiait que souvent de l'excès du mal sortait le remède; qu'un coup de désespoir devenait une cause de salut.

EXEMPLE :

Au siége de Mopsueste, les croisés tentent de pénétrer dans la place juste au moment où les assiégés s'apprêtaient à faire une sortie. Le hasard servait mal les chrétiens : ils allaient être repoussés avec perte, lorsque par un coup de fortune Bohémond fait voler la tête du général païen. Aussitôt le reste s'épouvante et s'enfuit par une vieille poterne, laissant les croisés maîtres de la ville, où ils trouvèrent un riche butin :

Par une viese porte en fuie sont torné,
Et François sont laiens remés à sauveté;
Pour çou dit on souvent : *La forces paist le pré.*
Hé Diex! comme ils i furent ricement ostelé!
(*Antioche*, I, 176.)

Sur quoi l'éditeur, M. Paulin Paris, met en note : « Ce proverbe si fameux autrefois exprimait que la mul- » titude désarmée ne pouvait rien contre un seul homme » de cœur. » Le contre-sens est d'autant plus marqué que les assiégés de Mopsueste n'étaient pas une multitude désarmée. L'application eût donc été aussi fausse que la pensée est fausse en elle-même; mais l'auteur n'a rien dit de pareil.

Ce proverbe se trouve dans Villehardouin avec la même signification. M. P. Paris (car il a donné aussi une édition de Villehardouin) y fait un autre contre-sens en traduisant : « La faulx *tond* le pré (1). »

(1) Page 340 de l'édition de M. P. Paris.

Digitized by Google

M. P. Paris a été abusé par la double acception du verbe *paître*. Quand Jésus-Christ dit à saint Pierre : *Pais mes brebis* (*Pasce oves meas*), il n'a pas entendu lui dire : Mange mes brebis, mais fais-les manger, nourris-les, ce qui est bien différent ! M. P. Paris traduirait donc le mot *pais mes brebis*, tonds mes brebis ? L'*Univers* peut l'interpréter ainsi, mais non pas l'Université.

Cette édition de Villehardouin, faite pour la Société de l'histoire de France, est ornée d'un certain nombre de remarques aussi curieuses ; mais la meilleure de toutes en ce genre se trouve à la page 256, où ces mots *ne à mi ne à son* (ni au milieu ni au sommet) sont expliqués : « Vous n'êtes ni dans le ton de *mi* ni dans le ton de *sol !* » C'est pourtant ce *Villehardouin* qui a ouvert à son éditeur les portes de l'Académie des inscriptions, et lui a valu un jour la préférence sur M. Villemain !

Ce que c'est qu'à propos toucher la passion !

Mais quelle consolation pour Paul-Louis si le pauvre homme eût encore été de ce monde ! Et quel bon paragraphe de plus dans la *Lettre à messieurs de l'Académie des inscriptions !*

¶ *Uns, unes* étaient employés aussi, mais plus anciennement, au sens de *quelques ;* comme dans ce passage des *Rois :*

« Cume il vint à *unes loges* à pasteurs en cel che-
» min. » (Page 381.) — « Comme il rencontra quelques cabanes de bergers. »

Digitized by Google

C'est encore aujourd'hui la valeur de *unos*, *unas*, en espagnol.

Cet emploi de *un* mis au pluriel apportait dans le discours une grande délicatesse et une grande précision logique et grammaticale. Nous disons aujourd'hui de la même manière : *J'ai reçu* UNE LETTRE *de mon oncle. Il manque* UNE LETTRE *à ce mot*. Nos pères auraient dit : *J'ai reçu* UNES LETTRES *de mon oncle. Il manque* UNE LETTRE *à ce mot*. Mais c'étaient des barbares !

Une verge (*virga*) suffit à fabriquer un gluau. Mais pour fouetter il faut prendre *unes verges* (*virgas*).

Lorsqu'on n'avait que l'expression *unes orgues*, on n'était jamais embarrassé. Aujourd'hui qu'on s'est avisé d'avoir *un orgue* masculin au singulier, et *des orgues* féminin au pluriel, on se trouve acculé à dire : *C'est* UN *des plus* BELLES ORGUES *que j'aie* VUES. Absurdité ! Il faut parler ridiculement pour parler correctement. Est-ce là ce que vous appelez le progrès ?

Qui donc a fait supprimer un usage né avec notre langue, et dont Palsgrave formulait encore la règle en 1530 ? Je l'ignore ; mais ce doit être quelqu'un de ces pédans qui, du haut de leur orgueilleuse ignorance, dissertent sur le français et tracent des lois de grammaire en vertu desquelles on les voit donner en public des férules à tous nos plus grands écrivains. Celui-ci aura subtilement découvert, quelque jour après boire, que le nombre *un* excluait toute idée de pluralité ; que le pluriel d'*un* était *deux*, et qu'il ne pouvait pas en exister d'autre. Ce bel arrêt a été reçu avec la foi

Digitized by Google

aveugle dont on accueille chez nous les oracles de pareils Calchas. On s'est empressé de l'enregistrer, et voilà retranchée du coup une des plus délicates finesses de notre vieille langue! La logique triomphe : le mot *un* n'a plus de pluriel!..... Toutefois l'abus n'a pas été rasé si exactement qu'on n'en voie encore passer la queue dans *les uns et les autres* (1).

(1) Je ne parle pas de *uns* nominatif singulier masculin, avec l'*s* caractéristique de ce cas. C'est la persévérance de cette tradition orale qui fait dire au peuple : *uns homme*, — *hons a*. Sur quoi les puristes ne manquent pas de se récrier que le peuple fait des cuirs et prononce : *un zhomme*, — *on za*. Voyez plutôt les observations de Ménage, où il atteste qu'il a entendu ces déplorables locutions, ô scandale ! dans la bouche même des gens de la vieille cour.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Rôtir le balai. — La sorcière italienne et son juge. — Balai, escouvettes. — Patron ou potron-Minette. — L'aube des mouches; passage de Rabelais expliqué.

¶ Rotir le balai. — « On dit *rôtir le balai* pour » passer sa vie ou plusieurs années en quelque em» ploi sans y faire fortune : *Il y a longtems qu'il rôtit* » *le balai à la cour.* »

Trévoux nous donne une application du proverbe pour une explication. Après son article, il reste toujours à demander pourquoi cela s'appelle *rôtir le balai*.

Cette façon de parler est un vestige des croyances populaires du moyen âge, une allusion au sabbat et à la manière dont les sorcières y étaient transportées. On croit généralement aujourd'hui qu'elles s'y rendaient sur un manche à balai. *Chevaucheux d'écouvettes* était une périphrase de *sorcier* (*écouvettes*, c'est-à-dire *un balai*). Villon voulant peindre une passion obstinée :

> Mais que ce jeune bachelier
> Laissast ces jeunes bachelettes,
> Non! et le deust on brusler
> Comme un *chevaucheur d'escovettes*,
> Plus douces lui sont que civettes.

Mais cette opinion n'est qu'une dégénérescence d'une opinion plus ancienne, et qui est la véritable. Tous les

Digitized by Google

meilleurs auteurs nous certifient que les sorcières allaient au sabbat montées sur un bouc très-hideux et barbu (le diable lui-même déguisé sous cette forme), et tenant à la main un balai enflammé, dont la lumière éclatante et sinistre éclairait leur voyage nocturne à travers les airs. C'est pourquoi Regnier, parmi les objets qu'il découvre en furetant le bouge de son *mauvais giste*, met sur son inventaire :

Un balet pour brusler en allant au sabbat.

Ainsi, dire d'une femme qu'*elle a rôti le balai*, cela revient à la traiter de vieille sorcière, qui a passé par toutes les voluptés immondes du sabbat. Cette expression ne s'applique point aux hommes, et l'exemple de Trévoux est mal inventé. On ne dit pas qu'un homme *a rôti le balai*, parce que les sorciers avaient une manière différente de se rendre à l'assemblée : ils allaient à pied ou à cheval, mais, dans tous les cas, Satan ne leur prêtait pas son dos, et le balai embrasé n'était point à leur usage.

J'aime à citer Lippi comme j'aime à citer Scarron, parce que leurs écrits sont riches en locutions et en témoignages des coutumes populaires :

Come quand ella s'unge et s'inzavarda
Tutta ignuda nel canto del cammino
Per andar sul barbuto sotto il mento
***Colla granata accesa* à Benevento.**
(*Malmantile*, III, st. 69.)

« Comme lorsqu'elle (la sorcière) se barbouille de ses onguens, toute nue, dans un coin de la cheminée, pour

Digitized by Google

aller à Bénévent sur le dos du barbu, tenant en main le balai allumé. »

Bénévent était le rendez-vous général de la sorcellerie italienne, qui tenait là ses assises, dans l'ombre noire d'un vieux noyer. Le noyer de Bénévent était célèbre au loin ; son nom seul inspirait la terreur. Il existe une comédie, imprimée à Naples en 1682, intitulée : *Le Noyer ensorcelé de Bénévent déraciné par saint Barbato* (1).

Le commentateur du *Malmantile*, Paul Minucci, docteur en droit, raconte une anecdote où figure le balai flamboyant des sorcières. Comme depuis longtems on est sans nouvelles du sabbat, je pense qu'on ne lira pas sans intérêt cette histoire, aujourd'hui fort inconnue et cachée au fond d'un travail d'érudition, où nul ne s'aviserait de l'aller déterrer. J'abrége :

Vers le milieu du XVIIIe siècle, une sorcière fut amenée dans les prisons de Florence. Le juge qui l'interrogea reconnut en elle une femme très-convaincue de l'efficacité de ses opérations magiques : qu'elle envoûtait son prochain, suçait les petits enfans, allait au sabbat, en un mot, toutes les sottises du métier. Cependant pas un seul fait prouvé : il n'y avait contre elle que ses aveux. Le magistrat lui dit : « Vous allez à Bénévent, sous le noyer ? — Sans doute. — Eh bien, je vous ferai grâce, à condition d'y aller cette nuit, et de me raconter demain matin tout ce que vous y aurez

(1) *La Noce mago di Benevento estirpata da san Barbato*, opera postuma di Nicolo Piperno, in Napoli, per Francesco Benzi, 1682.

Digitized by Google

fait. — Mais, dit la femme, il faut me rendre la liberté, pour que je puisse faire mes conjurations et mes frictions dans ma chambre, car le diable ne viendrait pas me chercher ici en prison. — Accordé; je veux même vous payer un souper, où vous admettrez deux convives. » Elle y consent, et rentre chez elle. Les convives étaient deux jeunes gens, deux camarades, dont l'un était garçon jardinier chez le juge. Ils firent boire et manger copieusement la voyageuse, qui, après le dessert, se leva et passa dans un cabinet voisin pour y procéder à sa toilette diabolique, prenant bien soin de laisser la porte et la fenêtre ouvertes, car le diable exige cela. La sorcière s'étant frottée de plusieurs sortes d'onguens mal odorans, s'étendit sur un lit, et s'endormit tout de suite.

Alors les deux jeunes gens, bien instruits de ce qu'ils avaient à faire, entrèrent dans la chambrette, et, avec de bonnes cordes, ils attachèrent solidement la magicienne, par les bras et par les jambes, aux quatre coins du lit; après quoi, ils l'appelèrent par son nom, de toutes leurs forces. Mais elle resta aussi insensible qu'un cadavre. Ils se mirent alors à la martyriser, lui brûlant le sein, et puis après une cuisse; ils lui firent des plaies en différentes parties du corps, et lui brûlèrent la moitié de sa chevelure jusqu'au cuir de la tête. Tout cela ne produisit rien. Aux premières lueurs de l'aube, la femme donna quelques signes de vie et parut se réveiller avec des soupirs et des gémissemens. Le jardinier courut chercher une chaise à porteurs; l'autre

Digitized by Google

délie la femme et la rhabille comme il peut, tout étourdie du sommeil, et surtout du traitement qu'elle avait enduré. La chaise arrive, on transporte la sorcière, et la revoilà en présence de son juge : « Eh bien, êtes-vous allée à Bénévent ? — Oui, mais j'y ai cruellement souffert ! On m'a fouettée avec des verges de fer rougies au feu. J'ai été traînée, puis attachée par les bras et les jambes, et, en me rapportant sur son dos, le bouc m'a brûlé la moitié de mes cheveux avec le balai allumé. — Et pourquoi vous a-t-on fait souffrir de la sorte ? — Pour me punir de vous avoir obéi. » Elle ajouta qu'elle se sentait mourir de la douleur de ses plaies.

Le magistrat la fit panser avec beaucoup de soin et lui dit après : « Vous n'êtes pas allée à Bénévent ; vous n'avez pas bougé de votre chambre ; c'est moi qui vous ai fait maltraiter pour vous démontrer votre erreur et vous déterminer à y renoncer ; si vous le faites, je vous pardonnerai. »

Minucci termine en disant : « Grâce à ce stratagème, » l'habile magistrat acquit la certitude d'une vérité sur » laquelle il ne formait aucun doute (1). » C'était bien la peine de torturer une pauvre folle !

¶ Parlons présentement du mot Escouvettes.

Il vient du latin *scobæ*, escouves ; diminutifs, *escouvettes*, *escouvillon*.

Scobæ sont des brindilles comme celles de l'asperge

(1) *Malmantile racquistato*, in-4°, t. I, p. 387.

Digitized by Google

montée en graine, ou les menues tiges du bouleau, du jonc, de la bruyère, du genêt, etc. Une poignée de ces brindilles formait *unes escouvettes*, autrement dit *un ramon*, dont on se servait pour *ramoner* la maison ou pour *escouer* les habits (*scobare vestes*).

Un *écouvillon* est un chiffon attaché au bout d'une gaule, avec quoi l'on nettoie l'âtre du four.

Un balai, en langue d'oc, s'appelle *escoubo ;* en espagnol, *escoba ;* balayer se dit *escobar*. Il semble que le père Escobar ait été ainsi nommé par prophétie et prédestination, parce que sa doctrine balaie tous les péchés.

Le balai avait fourni aux Latins plusieurs métaphores dont Cicéron nous a conservé des exemples. S'amuser à des choses inutiles, à des riens, c'était *délier un balai* (*dissolvere scopas*). — Un homme nul, un propre-à-rien, comme dit le peuple, était un *balai délié* (*scopæ solutæ*).

Mais, à propos, d'où vient *balai ?* Ménage répond que le balai s'attache *au bas* du manche ou *à val* de ce manche. De *val* on fit *vallus ;* de *vallus*, *valletus*, et de *valletus*, *balet*, qu'on s'est accoutumé à écrire *balai*.

Ce qui me surprend, c'est qu'un homme qui sait trouver de pareilles étymologies et qui s'en accommode sans hésiter, soit jamais embarrassé de rien ! Et Ménage l'est quelquefois... pas souvent, il est vrai.

Il est certain que le mot *balai* existait dès le milieu du XIIIe siècle, comme le prouve cet endroit de Matthieu Paris, sur l'an 1252 : « Ferens in manu virgam quam

Digitized by Google

» vulgariter *baleys* appellamus. » — Il semble résulter des termes du chroniqueur que *balai* n'aurait pas été alors synonyme d'*escouvettes;* mais une simple baguette (*virgam*). Encore que cette remarque soit de Du Cange, je ne pense pas qu'on doive s'y arrêter, parce qu'on trouve *balai* et *balayeur* dans des textes du commencement du XIVe siècle. Exemple, dans des comptes de l'église d'Anse : « Porterio minori pro *balais*, 20 s.; » pro *balayariis*, 7 s. 6 den. » (DU CANGE, sous BALAYARIUS.)

Ensuite, dans le passage de Matthieu Paris, il s'agit d'un moine qui reçoit un coup de baguette de la main de chacun de ses frères, comme au régiment on passait par les armes. Il est naturel qu'on ait mis dans la main du coupable un balai, comme symbole d'humiliation; une vergette n'aurait signifié rien. Il me paraît donc probable que *virgam* dans le texte de Matthieu Paris n'est qu'un mot impropre (peut-être faut-il lire *virgas*), et que *baleys* y signifie bien réellement un balai.

Je n'ai rien découvert de satisfaisant sur l'étymologie de ce mot. S'il me fallait absolument émettre une conjecture, voici celle que je choisirais. *Balle* en français, en anglais *bale*, signifiait réunion d'objets, assemblage, « *a bundle* », dit Johnson; d'où il nous reste *ballot* et *porte-balle*. *Ballet* aura pu se dire d'un faisceau de vergettes ou écouvettes; *balai* signifierait alors exactement *une poignée*, le reste sous-entendu.

Walter Scott désigne par le mot *bale* de petits fagots allumés sur les hauteurs pour servir de signal : « On

Digitized by Google

» Penchryst glows *bale of fire.* » — « Le signal de feu brille sur le Penchryst. » (*Le lai du dernier ménestrel*, III, 27.) On ne peut méconnaître l'analogie du sens entre ces faisceaux de broussailles et un balai.

Après cela, aux gens embarrassés, le celtique ne fait jamais défaut : c'est même là sa principale qualité. On a toujours la ressource de dire, avec Trévoux, que *balai* vient du celtique *balaën*, *un balai*.

¶ PATRON ou POTRON-MINETTE (*Se lever dès le*).

Un de nos correspondans m'écrit sur cette question, qu'on dit dans sa province : « *Se lever dès les chats.* » Le Dictionnaire de Trévoux, de son côté, donne comme une expression proverbiale : « *Dès que les chats seront chaussés* », *id est* à la première lueur du jour. Ainsi le nom de Minette représente ici le chat, réputé le plus matineux de tous les quadrupèdes. Et comme le patron est censé toujours le premier levé dans la maison pour activer son monde, le patron Minet ou Minette serait le prototype de la diligence à se lever matin. Voilà pour l'une des formes de la locution.

Mais j'avoue que je condamne cette forme comme altérée, et par conséquent ma conjecture ou mon explication comme fausse. La forme véritable, selon moi, c'est « *dès le potron-Minette* ».

J'ai expliqué ce mot *potron*, *poutron*, en recherchant l'étymologie de *poltron*. Dans le sens exact et restreint, c'était le petit d'une jument, mais en général, le petit d'un quadrupède quelconque, ce que les

Digitized by Google

Latins disaient *pullus* ou *catulus*. (Je remarque en passant que *potron* n'a pas été remplacé, et manque sensiblement dans notre langue ; le mot *petit*, par lequel nous y suppléons, est incommode, parce qu'il est en même temps adjectif.) Le potron-Minette était donc le petit de Minette (*catulus felis*) : *Il est éveillé dès le potron-Minette*, c'est-à-dire en même tems que le petit chat, ou, selon le proverbe de Trévoux, « avant que les chats soient chaussés ».

Une troisième variante, moins répandue, substitue au *potron-Minette* le *potron-Jacquet*. Dans le poëme de *Cartouche, ou le Vice puni*, par l'organiste Grandval, qui fut le père du célèbre comédien, l'auteur dit de son héros fugitif :

> Il avançait pays monté sur son criquet ;
> Se levant tous les jours *dès le potron-Jacquet*.
> (Chant VIII, p. 50.)

Cette variante est surtout d'usage en basse Normandie, où, ainsi que me l'atteste une lettre datée de Valognes, un écureuil se nomme familièrement *un Jacquet*. Cet usage d'attribuer à chaque animal un nom propre, comme à l'homme, remonte au *Roman de Renard*. Le potron-Jacquet est donc le petit de l'écureuil, qui est pour le moins aussi matinal que le petit chat, ou le potron-Minette. Cette variante normande confirme l'explication du *potron-Minette*, et ce dicton proverbial vient à son tour étayer le sens et l'étymologie que j'ai indiqués du mot *poltron*.

Quant au *patron-Minette*, leçon qui, je le répète,

Digitized by Google

me paraît fausse et insoutenable, il n'est pas malaisé d'en apercevoir l'origine.

A une époque où le *potron* n'avait plus cours, des savans, de ces gens qui ont la prétention de n'employer que des mots qu'ils entendent, auront substitué *patron* à *potron*. Ce sont de tels ambitieux qui dénaturent les langues et les perdent. La langue est un trésor dont chaque citoyen reçoit une partie en dépôt. L'homme du peuple transmet sa part telle qu'il l'a reçue, intacte, sans avoir jamais pensé à l'examiner seulement. On peut prendre de lui les yeux fermés. Mais le savant, demi-savant ou savant et demi, prenez garde à ce qu'il vous donne ! Il a manié et remanié toutes les pièces ; il a fait de la fausse monnaie ; il a rogné les écus, substitué des louis d'or en cuivre, blanchi le billon avec du mercure : que sait-on ce qu'il n'a pas fait? Tout cela, j'en conviens, est net, brillant, éblouissant à l'œil ; mais au trébuchet vous aurez furieusement à décompter ! Préférez, croyez-moi, la monnaie parfois crasseuse de l'artisan : vous en serez quitte pour la savonner, et du moins vous êtes sûr de la trouver par-dessous de bon aloi. Il y a plus : cet enduit tutélaire a sauvé la *fleur du coin*, et vous avez là de vraies médailles, dont vous pouvez vous aider à coup sûr pour étudier les vicissitudes de notre idiome, en classer les détails et en établir l'histoire.

¶ L'aube des chats me rappelle l'AUBE DES MOUCHES dans Rabelais « Au tiers our, *à l'aube des mouches*,

Digitized by Google

» nous apparut une isle triangulaire. » (*Pantagruel*, IV, 9.) Tous les commentateurs ont ici répété le contresens de Le Duchat, qui s'appuie sur César Oudin pour interpréter cette périphrase « *sur le soir* ». Ajoutant pour plus de lumière : « L'aube des mouches est le » tems où les mouches commencent à se faire sentir. » Il paraît que c'est l'explication d'Oudin au mot ALBA DEI TAFANI. Après Le Duchat vient De l'Aulnaye : « *Aube des mouches*, le soir. *Alba dei tafani*, disent » les Italiens. » Après De l'Aulnaye, M. Paul Lacroix met en renvoi ces simples mots : « *le soir* ». Il semble entendre un écho qui répète exactement l'intonation en affaiblissant l'intensité de la voix.

Mais point du tout ! l'*alba dei tafani*, l'aube des mouches, c'est l'heure de midi. C'est quand la chaleur est le plus intense que les mouches sont le plus nombreuses et le plus importunes. Comment Le Duchat ou César Oudin, son guide, ont-ils pu dire que les mouches se montraient et piquaient surtout au crépuscule du soir ? Au reste, comme il est bon en pareil cas d'avoir pour soi, outre le sens commun de l'expérience, une autorité écrite, voici la mienne. C'est Minucci, dans ses notes sur le *Malmantile*. Lippi, dans la stance 8e du Xe chant, s'étant servi de cette expression, *l'alba dei tafani*, Minucci l'explique « l'heure où le soleil est » dans toute sa force, et où les taons piquent avec le » plus d'âpreté... Ainsi, *se lever à l'aube des taons*, » c'est-à-dire se lever à midi. » — Sans même aller chercher si loin, il suffirait d'ouvrir un dictionnaire :

Digitized by Google

« Levarsi *all' alba dei tafani*, che è levarsi tardi, pe
» ciocchè quell' animaletto non ronza se non è alto
» sole. » (ANTONINI, au mot TAFANO.)

Sur cette question d'histoire naturelle : A quelle heure du jour les mouches sont-elles le plus méchantes ; un cheval, que dis-je? un âne, un simple baudet, ne se fussent jamais trompés ; et voilà trois savans, sans ceux que j'ignore, qui sont venus culbuter les uns sur les autres ! Quelle leçon pour l'orgueil humain !

Salomon disait au paresseux : *Vade ad formicam.* Dirons-nous donc au savant : *Vade ad asinum ?*

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

Parpaillots. — Quand-pour-Philis. — Prou et autres apocopes en français. — Quelques rectifications à propos de la *Chanson d'Antioche* et du poëme de *Berte aus grans piés*.

Il est triste d'observer avec quelle rapidité s'effacent et disparaissent de la mémoire des hommes les faits les plus notoires et les plus dignes d'être conservés à l'instruction de la postérité. Et je crois que les événemens tragiques sont encore plus vite oubliés que les autres. Cette disposition de l'esprit humain explique peut-être pourquoi l'expérience du peuple est si lente à se former, « *chorda qui semper oberrat eadem.* » Des points historiques contemporains ou peu s'en faut, et qui devraient être aussi clairs que le jour, nous les voyons sous nos yeux s'obscurcir, prendre un caractère d'incertitude, et fournir matière à la controverse et à l'erreur. Que sera-ce des faits lointains!

Les protestans, depuis le XVIe siècle, sont injurieusement appelés *parpaillots*. Ce sobriquet leur vient du nom d'un de leurs chefs les plus célèbres : « Les habitans » d'Orange venaient à la voix d'un ex-primicier de » l'université avignonnaise, le docteur Parpaille, sujet » de Sa Sainteté, *qui l'ajournait* (lisez *qu'il adjurait*) » vivement de brûler les cendres de saint Eutrope, après » avoir fouetté le crucifix dans les rues; de transfor-

Digitized by Google

» mer les églises en temples protestans; etc. (1). » Iselin, au mot PARPAILLOTS, en indique la véritable origine : « Ce nom, dit-il, vient de Jean Perrin, sieur de » Parpaille, président à Orange, que Fabrice Serbel- » loni, parent du pape, fit décapiter à Avignon, en » 1562. » Et Iselin cite pour son autorité les Lettres sur la mort de M. le marquis de Saint-Privas, à la suite de *La politique du clergé de France*.

Voilà certainement un chef de parti qui n'a pas manqué de célébrité, pas plus que les faits n'ont manqué de témoins. Eh bien, voici comment un contemporain, Pasquier, qui aurait dû être bien instruit de la vérité, d'autant qu'il travaillait alors à ses *Recherches de la France;* voici, dis-je, comment Pasquier explique l'origine des *parpaillots :* « On dit qu'au siége de Clérac, » ils (les protestans) firent une sortie couverts de che- » mises blanches en un tems où l'on voyait beaucoup » de papillons, que les Gascons appellent *parpaillots*, » comme les Italiens *farfalla*, et que de là ce nom leur » est demeuré. »

Furetière a copié l'étymologie de Pasquier; Trévoux répète Furetière, et Ménage fait l'écho. Le rêveur Borel veut que les protestans aient été ainsi appelés parce qu'ils volaient à la mort comme les papillons à la chandelle!... Entre les deux Furetière hésite et n'ose se prononcer.

(1) PERRIN, *États pontificaux de France*, p. 70. Il va sans dire que je ne me porte pas garant des faits que M. Perrin attribue au docteur Parpaille, dont le vrai nom est Perrin de Parpaille.

Digitized by Google

Parpaille ne figure sous ce nom, ni sous le nom de Perrin, dans aucune des deux Biographies, soit de Michaud, soit de Furne.

C'est bien pis encore quand une locution est née d'un petit événement de société, d'une anecdote de salon, d'une mode passagère. Essayez un peu de comprendre la strophe suivante de Scarron :

A cette heure de tous costés
Arrivent ici des beautés
Qui n'y viennent qu'à la nuit sombre;
A ceste heure quand pour Philis
Poudrez, frisez, luisans, polis,
Les appelans soleils à l'ombre,
Leur disent fleurettes sans nombre
Sur leurs roses et sur leurs lys.

Pour entendre cette strophe, il faut savoir qu'une espèce de romance de Porchères, commençant par ces mots : *Quand pour Philis*, jouissait alors d'une vogue extraordinaire. Point de petit-maître qui ne se fît un devoir de savoir ces vers par cœur, et de les roucouler dans les belles assemblées et dans les ruelles galantes. De là était née cette appellation : « *un quand-pour-Philis* », comme on a dit à une autre époque : *un muscadin*, *un incroyable*, à cause de l'habitude où étaient ces beaux fils de s'inonder de musc, et de répéter à tout propos : *C'est incroyable !* Tallemant des Réaux commence l'historiette de Turcan par cette épigramme :

Turcan ne sauroit vivre
S'il ne fait le coquet;
A l'une il donne un livre
Et à l'autre un bouquet;

Digitized by Google

Il dit de belles choses,
Ne parle que de roses,
Que d'œillets et de lys :
C'est un *quand-pour-Philis !*

Scarron me paraît l'inventeur d'un autre substantif composé de la même manière. Il veut parler de ces désœuvrés qui passent leur tems en visites, à s'en aller demander de porte en porte : « Madame est-elle chez elle ? »

Adieu, région courtisée
De tous messieurs les fainéans,
Les *madame-est-elle-céans ?*
Qui vont frappans de porte en porte,
Estendus à la chèvre morte
Dans leurs carrosses de velours.
(*Adieux aux Marets et à la place-Royale.*)

¶ Prou. — Je ne sais où M. De l'Aulnaye a pris que *prou* était un mot béarnais (*Glossaire de Rabelais*). *Prou* est par apocope de *proufit* (*profit*). Il fait office d'adverbe, comme dans ces mots :

L'un jura foi de roi, l'autre foi de hibou,
Qu'ils ne se goberoient leurs petits peu ni *prou*...

ou de préposition, comme dans celui-ci :

J'ai *prou* de ma frayeur en cette conjoncture !

L'antique *Civilité puérile et honnête* apprenait aux enfans à dire, après les grâces, à leurs père et mère, *prou face*, c'est-à-dire bon prou, bon profit vous fasse

Digitized by Google

ce repas. Les Italiens disent pareillement en manière de souhait : *Buon pro vi faccia*, ou de question : *A che pro* ? A quel profit, à quoi bon ? *pro* chez eux est aussi l'apocope de *profitto*, mais ils ne le font pas adverbe, ni préposition, comme nous.

Cette apocope, dont se servaient encore La Fontaine et Molière, remonte jusqu'à saint Bernard, c'est-à-dire à la première moitié du XIIe siècle. Le saint, dans un de ses sermons, parlant de la pureté de cœur et du désintéressement qui doivent caractériser un prélat : « K'il en l'onor ou Deus l'at mis ne quiere son propre » *prout*, mais ke le plaisir de Deu. » (Page 569, à la suite du *Livre des Rois*.)

¶ Puisque l'occasion se présente de parler de l'apocope, je ferai remarquer que cette figure de mots est particulièrement familière aux enfans et aux jeunes idiomes. Les enfans ne peuvent souffrir ce qui fait obstacle à l'impatience de leur pensée. Voyez ces écoliers jouant aux billes ; ils ne disent pas : — Je retiens le premier tour ; — et moi, le second ; — et moi, le troisième. Ils s'écrient : *Pre !... Se !... Tre !* Premier, second, troisième, étaient encore trop longs ; mais sur *pre*, *se*, *tre*, il n'y a pas de réduction possible.

On dit en proverbe qu'il n'y a qu'un mot qui serve, et dans le mot il n'y a qu'une syllabe qui serve : celle qui porte le coup de l'accent tonique ; le reste disparaît et sert à former ce gazouillement confus dont l'utilité

Digitized by Google

consiste surtout à parer le choc des accens toniques et à faire couler le langage (1). Entendez causer dans leur langue deux étrangers : c'est un ramage où il vous est impossible de discerner un mot, ou plutôt il semble que tout se tienne et ne fasse qu'un seul mot. Mais l'oreille exercée saisit au vol la syllabe frappée de l'accent tonique, et tandis que vous étudiez encore les autres syllabes, le discours est déjà loin ! Mais aussi déplacez l'accent tonique, le naturel du pays ne vous entend pas, ou s'il parvient à déchiffrer votre intention, il la voit si gauchement exécutée, qu'il ne peut s'empêcher de

(1) On s'est amusé à fabriquer des vers composés de monosyllabes dont chacun porte l'accent tonique :

Bras, cou, sein, port, teint, taille, œil, pied, nez, front, dent, bouche,
En vous tout nous ravit, tout est tentant, tout touche.

Le second vers, offrant quelques intervalles ménagés entre les accens, n'est que très ridicule ; le premier est inintelligible à la première audition.

Objection. Ce vers de Racine, tout en monosyllabes, est extrêmement doux :

Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.

Réponse. C'est que chaque monosyllabe n'y porte pas un accent. Les articles ne font qu'un avec leur substantif : *le jour ;* de même les conjonctions : *que le fond ;* et les adjectifs possessifs : *de mon cœur ;* en sorte que Racine a réellement espacé les accens qui ne le sont pas dans le vers : *bras, cou, sein*, etc. Dans Racine, les monosyllabes se distribuent par groupes équivalens à des mots, et abandonnent leur accent au profit d'un seul sur lequel ils s'appuient. Ces complaisans monosyllabes s'appellent, en termes de grammaire, *proclitiques* et *enclitiques*. Cette analyse, si essentielle à la connaissance des effets harmoniques du style, a été traitée pour la première fois avec une délicatesse pleine de lumière et de sûreté, par M. L. Quicherat, dans son *Traité de versification française*.

Digitized by Google

rire de votre bonne foi. En lui détachant une syllabe pour une autre, vous avez commis une méprise aussi comique à sa pensée que si vous vous étiez trompé de mot : prenant, par exemple, la jambe pour le bras, ou une pierre pour un morceau de pain.

Cette syllabe dominante, essentielle du mot, a fait quelquefois négliger, supprimer les autres : c'est ce qu'on nomme *apocope* (1).

Le grec du tems d'Homère réduit à une syllabe les mots δῶμα (*dôma*), ῥᾷδιον (*rhadion*), et autres ; il dit simplement *dô*, *rha*. Le latin, idiome sans naïveté, n'a presque pas d'apocopes, au moins dans son âge viril. *Dic*, *duc*, *fac*, pour *dice*, *duce*, *face* ; *otî*, *negotî*, pour *otii*, *negotii* ; c'est à peu près tout, si je ne me trompe (2). Bien autrement vif était notre vieux français ! Les apocopes y abondent ; en voici quelques exemples des plus en usage. Notre langue moderne a perdu ces moyens de rapidité.

Lin, du latin *linea*, pour *lignage*. Roland étant à l'heure de son agonie :

> De pluseurs choses à remembrer li prist :
> De dulce France, des homes de son *lin*.
> (*Roland*, III, 950.)

Le roman de *Partonopeus* emploie concurremment la forme *linage* et la forme *lin* (vers 389 et 821).

(1) *Aphérèse* au commencement du mot, *apocope* à la fin. J'ai négligé cette distinction pour plus de simplicité.

(2) Encore ces dernières formes, *i* pour *ii*, sont-elles, à proprement parler, une contraction, comme *deûm* pour *deorum*.

Digitized by Google

MONT, pour *monde*, est une forme si fréquente, qu'il suffit presque de la rappeler :

> Et tant estes preisiez sor nos
> E sor tuz les princes del mont
> Qui oi vivent ne qui oi sunt...
> (*Chron. des ducs de Norm.*, I, p. 424.)

« Vous êtes estimé si au-dessous de nous et de tous les princes du monde qui vivent aujourd'hui. »

On disait pareillement *le* TRON pour *le trône*. Denys Pyrame, l'auteur de *Partonopeus*, parlant d'une ville magnifique :

> N'a plus bele dessous *le tron* !
> (V. 1710.)

Le tron, c'est le trône de Dieu, le firmament : *sous le trône*, c'était une locution faite. Guiart, célébrant les merveilles de Rouen :

> Roan estoit d'antiquité,
> La plus orgueilleuse cité
> Qui fust, comme *le trosne* cuevre.
> (Tome I, p. 197.)

« De toutes celles que couvre le firmament. »

Ainsi le juron favori des méridionaux, *tron-de-Diou!* signifie littéralement *trône de Dieu*, ou, comme nous disons en français, *par le ciel!* Vous noterez en passant que ce juron paraît avoir été suggéré par le passage même de l'Évangile, qui le défend : « Ego dico » vobis non jurare omnino, neque per cœlum, quia » *thronus Dei est*, etc. » (Matth. V, 34.)

Les Picards disent *tiot* pour *petit* : « *Min tiot fiu.* »

Digitized by Google

C'est une apocope de *petiot*, diminutif de *petit* (1). Mais je laisse de côté les patois : restons dans la vraie langue.

Vo, no, *votre*, *notre* :

> *Nostre* escot païeras et *no* lit au couchier.
> (*Baudouin de Sebourg*, t. I, p. 208.)

Ce vers présente l'emploi simultané des deux formes.

Lu, pour *lumière*, est assez connu ; il subsiste encore dans le picard.

Eit, dernière syllabe d'*espleit*, effort, corvée, devenu dans le français moderne, *exploit*. Montrons d'abord la locution entière :

> .....Quand rois Morgans le voit,
> Contre iaus (eux) a fait nagier à force et *à esploit*.
> (*Baudouin de Sebourg*.)

Voici l'apocope (ou l'*aphérèse*, rigoureusement parlant) :

> Brochent *ad eit*, lor cevals laissent curre.
> (*Roland*.)

Lor, pour *lorer*, un *laurier* :

> Sous un *lorer* qui est emmi un camp.
> (*Roland*.)

(1) M. l'abbé Jules Corblet, dans son Glossaire du patois picard, dit que c'est « une abréviation du roman *petiot*, dérivé du vieux latin *petilus*. » *Petiot* n'est pas plus roman que *petilus* n'est latin vieux ou moderne. *Petilus* serait-il une faute d'impression pour *petitus? Petitus* est également inconnu à Du Cange. Je ne vois d'autorité à *petitus* que celle du *Malade imaginaire :*

> Et quod grandes et *petiti*
> Sunt de nobis infatuati.

Digitized by Google

Miex vos vient de *lor* et de mirre
Encenser vo lit et vo cambre.
(*Roi Guillaume*, p. 52.)

« Il vous convient mieux parfumer de myrrhe et de laurier votre chambre et votre lit. »

Tor, un *taureau :*

« Car qui ki unches volsissent estre pruveires as » ydles, pur un *tor* e set multuns tut curant serreient » receud. » (*Rois*, 290.)

« Aussi quiconque voulait devenir prêtre des idoles pouvait être admis sans difficulté moyennant un taureau et sept moutons. »

Cor, un *corbeau :*

« E li leuns ne le *cor* ne le adne le adesad. » (*Rois*, 289.) — « Et le lion, ni le corbeau, ni l'âne ne touchèrent au cadavre. »

Cor était aussi l'apocope de *cormier*. Ainsi les *arcs de cor*, dont il est souvent fait mention dans nos vieux poëmes, sont des arcs de bois de cormier ou de cornouiller.

Cela me remet en mémoire une plaisante méprise d'un académicien des inscriptions, sans autre nom nommer, comme dit La Sale. Sur ce vers de la *Chanson d'Antioche :*

Et Turc aux *ars de cor* les vont bien destruisant...

devinez un peu ce qu'il s'est allé mettre en tête? Comme madame de Sévigné, je vous le donne en cent, je vous le donne en mille. Mais il est inutile de vous faire languir, vous ne le trouveriez jamais. Il s'est donc imaginé que le français *cor* était une traduction du

Digitized by Google

latin *corium*, cuir. Quelle imagination! Des arcs de cuir, dites-vous, sont des arcs non-seulement impossibles, mais encore invraisemblables. Attendez, vous allez voir avec quelle industrie il a été pourvu à cette difficulté : « Je crois que les arcs de *cor* sont des arcs » de *cuir bouilli* (1). »

Voilà une découverte archéologique, des arcs de cuir bouilli! Le musée d'artillerie ne renferme pas une curiosité comparable à celle-là! Nous n'avons plus aujourd'hui que des tabatières de cuir bouilli : c'est que nous sommes si dégénérés de nos pères! Le moyen âge fabriquait avec le cuir bouilli des arcs et sans doute aussi des flèches. Dans cet unique fait, n'y a-t-il pas de quoi justifier toutes ces chaudes apostrophes aux « malheureux révolutionnaires! » ces éloquentes diatribes contre l'esprit philosophique des tems modernes, et cette perpétuelle élégie sur la perte du régime féodal?... Il faut en faire son deuil, comme des arcs de cuir bouilli. Heureusement le régime actuel présente quelques compensations.

Mais que Boileau a bien raison!

Une chute toujours entraîne une autre chute.

Voyez plutôt : ce même passage de la *Chanson d'Antioche*, dans un autre manuscrit, donnait cette variante: « *Aus arcs turcois* ». Le subtil démon du commentaire, toujours aux aguets pour tenter un pauvre éditeur (j'en sais quelque chose!) souffle à celui-ci le raisonnement

(1) *La Chanson d'Antioche*, I, 31. Paris, 1848.

Digitized by Google

suivant, qui ne vaut pas le diable : *Arc turcois* est mis pour *arc de cor;* donc ils sont synonymes? *Atqui*, *arc de cor* est un arc de cuir bouilli; *ergò*, *arc turcois* est aussi un arc de cuir bouilli. Funeste logique ! L'effet ne tarde pas à s'en produire, car un peu plus loin ce vers : « *Aus ars turcois les bersent...* » est traduit en renvoi : « Ils les tirent aux *arcs de cuir.* » — Notez le progrès qui s'est accompli de la page 31 à la page 36 : la certitude a remplacé le doute; le timide *je crois* a disparu, et déjà l'on ne prend plus la peine de faire bouillir le cuir; les arcs turcs sont devenus des arcs de cuir ordinaire, de cuir tout cru. Les arcs de cuir sont une idée neuve plutôt qu'une idée heureuse : je ne conseillerai pas à l'inventeur de prendre un brevet.

Les *arcs* lui ont porté malheur. Dans son édition des *Chroniques de Saint-Denis*, qu'il reconnaît lui-même le meilleur travail publié sur ce texte, on lit, tome V, page 77 : « Bien estoient ceulx de Gennes deceus et » engigniés, qui s'estoient apuiés *à l'aart de séu* qui » fault au besoin. » — En note : « *A l'aart de séu*, à » la branche de jonc. »

D'abord il fallait imprimer *à la hart*, sinon indiquer le sens et l'origine de ce mot *aart*, que provisoirement nous tiendrons pour un barbarisme résultant d'une faute de lecture.

Ensuite une *branche de jonc*, ou, pour parler français, une tige de jonc, serait peut-être une béquille suffisante pour un des pygmées d'Homère, mais à coup sûr il n'est jamais venu à la pensée d'un homme, ni

Digitized by Google

même d'un enfant, de s'en faire un appui. Le *séu*, qu'on prononce en Picardie *seyu*, n'est pas un jonc, c'est le sureau (*sambucus*), dont le jeune bois n'offre aucune résistance. — « Ceux de Gênes furent bien déçus et trompés pour s'être appuyés sur la baguette de sureau, qui fait défaut au besoin. » C'est un proverbe.

Retournons aux apocopes, auxquelles un de nos correspondans refuse de croire. Sur un mot d'annonce, qui m'était échappé, il m'écrit exprès pour se moquer et des *apocopistes* (le terme est de lui, non de moi) et de la « *liste luxueuse* » desdites apocopes qu'il attend pour la réduire en poudre. Il faut bien donner matière de s'exercer à cette ardeur impétueuse.

Le moyen âge, pour exprimer un objet sans valeur, avait toute sorte de termes de comparaison bizarres suggérés par la rime ou la mesure : une *prune*, un *bouton*, une *tarte*, une *pomme pourrie*, etc. Dans le nombre, on rencontre la *feuille d'un glai :*

> A cesti ne savons la montance d'un *glai*.
> (*Berte aus grans piés*, p. 60.)

c'est-à-dire la valeur d'un glaïeul, qu'on appelait alors *glaiaire* (du latin *gladiolus*), et par apocope *glai :*

> Parmi la salle empimentée,
> De lis, de *glaiaire* enjonchée,
> De roses fresches et nouvelles.
> (*Athis et Prophilias.*)

Il est vrai que, selon l'éditeur de *Berte*, il n'y aurait point là d'apocope, attendu qu'il explique en note :

Digitized by Google

« *Glai* (*glirium*), loir (1). » Mais à la fin du volume, à la page 197, il revient sur ce passage, le corrige et s'exécute sans marchander en ces termes : « J'ai expli- » qué *glai*, loir, rat; c'est une bévue. *Glai* doit ici se » prendre pour *fétu de paille*. » Hélas !

.....Hæret,
Nequicquam cœno cupiens evellere plantam.

Pour sortir du bourbier, l'infortuné savant
Patauge, et chaque effort l'embourbe plus avant !

Essart, *essarter* sont demeurés en usage aussi bien qu'*essarteur*. Au XIIIe siècle, on disait par apocope *sarteur*.

N'a entour la forest remés home vivant,
Chevaliers ne bourgeois, vilains ne païsant,
Sarteur ne charbonniers, ne vilains ahanant (2).
(*Berte aus grans piés*, p. 142.)

La note de l'éditeur supprimerait encore mon apocope, car il met : « *Sarteur*, tailleur, ouvrier en coutures, *sartor*. » Sur la foi de cette note, il est à craindre qu'on ne s'imagine que les tailleurs au XIIIe siècle étaient établis au fond des forêts et travaillaient en couture à l'ombre des hêtres, comme des bergers de Virgile. Ce tableau bucolique a séduit l'imagination du

(1) *Glirium* est un *lapsus calami;* sans aucun doute on a voulu écrire *glis*, *gliris*.

(2) *Ahaner*, travailler péniblement, racine *ahan* : c'est une onomatopée.

Et dedans un coffret qui s'ouvre avec *ahan*,
Je treuve des tisons du feu de la Saint-Jean.
(REGNIER.)

Digitized by Google

docte académicien, mais la vérité sévère commande de l'effacer. Non, le *sarteur* du roman de *Berte* n'est point un tailleur d'habits ; ce que les Latins appelaient *sartor* avait fait *sartre*, et *sarteur* représente *exartor* ou *essartor*, un essarteur, un bûcheron.

Je profite de l'occasion pour remarquer aussi qu'un *essart* est une terre nouvellement défrichée, et non « un lieu couvert de bruyères », comme il est dit à la page 37 du même ouvrage (1)

Résumons-nous. Malgré la double autorité du membre de l'Institut et du professeur au collége de France, le nom d'armuriers en cuir ne peut convenir qu'à des savetiers tout au plus, et les ouvriers en couture du roman de *Berte* ne seront jamais que des confrères de Sganarelle, des fabricans de fagots.

Mais si l'éditeur de *Berte aus grans piés* m'enlève une ou deux apocopes, en revanche il m'en fournit une bien belle, et dont on lui a l'obligation tout entière, à lui seul. C'est le mot *connuit*, mariage, apocope de *connubium*.

> Quant le roi vous devra *en connuit* compaignier.
> (*Berte*, p. 19.)

Note : « *En connuit*, in connubio. »

Malheureusement *en connuit* est une faute de lecture, ou plutôt une restitution clandestine et intempestive du

(1) L'Académie ne donne que le verbe *essarter*, et rejette le substantif *essart*. Il faut pourtant bien que le nom de Des Essarts soit français et signifie quelque chose. Une commune de la Vendée s'appelle *les Essarts* ; le Dictionnaire de l'Académie devrait fournir le moyen de comprendre ce nom.

Digitized by Google

trop ingénieux éditeur : le manuscrit porte bien lisiblement *enque nuit*, c'est-à-dire cette nuit, *hanc noctem*. Adieu mon apocope!

Mais pour une apocope de plus ou de moins, ce n'est pas la peine de s'en vouloir. Je pardonne de grand cœur à M. P. Paris le tort qu'il fait aux apocopes; de son côté, il me pardonnera mes remarques en homme bien au-dessus de pareilles pauvretés. De quoi s'agit-il en effet? De quelques petites inadvertances qu'on a cru devoir relever en passant, dans l'intérêt de l'étude, et parce qu'il n'est point d'erreur indifférente quand elle se couvre de l'autorité d'un grand nom.

¶ Les Latins ont usé aussi de l'apocope, à l'imitation des Grecs, dans les premiers tems de leur langue. Ausone, dans sa douzième idylle, nous apprend qu'Ennius avait employé *gau* pour *gaudium* :

Ennius ut memorat, replet te lætificum gau.

Si Ennius l'a dit, c'est que ses contemporains le disaient, autrement il eût été ridicule et incompris. Qui sait même si les contemporains d'Ennius n'ont pas dit *gaugau*, par une réduplication très commune, comme *tute*, *tete*, *sese*, etc.? Ces formes réduplicatives se rencontrent chez Plaute, Lucrèce, Properce et même encore dans Cicéron. Évidemment c'étaient des formes populaires dont le goût nous a été transmis avec le génie de la langue. Que de choses intéressantes, par rapport

Digitized by Google

au français, nous pourrions découvrir dans ces textes du latin primitif, si le tems ne les avait dérobés à notre curiosité (1) !

Ce n'est pas que je croie que le français *gogo*, *vivre à gogo*, soit immédiatement le latin *gau*. Non : je tiens que c'est l'apocope redoublée de *gogue* qui vient, lui, de *gaudium*, par la substitution connue des consonnes *d* et *g* dur. Ainsi de *gaudium* descendent en droite ligne *gogue*, *goguette*, — *se goguer*, - - *gogo*, *gogailles*, *goguelu*, *goguenard*, G. Guiart :

Ne gieu, ne ris, feste ne *gogue*.

« Icelui Guillaume lui dist par *gogues* : bele suer » vous ne seriez pas digne de tenir terre, se lesdits pi- » geons cuisiez en l'eau. » (*Lettre de rémiss.* de 1361.)

« Et toy, *goguelu*, n'y veulx tu rien dire? » (Rabelais, V, 13.) — Et toi, farceur, etc.

Rions en passant de Ménage, qui tire *goguelu* de *cucullutus*, encapuchonné, terme de mépris, dit-il. Cette étymologie peu catholique est endossée par Le Duchat, qui, dans un autre passage, affirme que *gogue* signifie *ventre*. Il ne s'est plus souvenu ce jour-là de *cucullutus*.

Il n'est pas nécessaire d'expliquer *goguenard*, ni *être en goguettes*, ni même *chanter goguettes*, qui signifie par antiphrase dire des injures, invectiver contre quelqu'un, comme le peut faire un ivrogne. Mais vous

(1) *Facul*, *difficul*, *famul* (*faculter*, *difficulter*, *famulus*), et quelques autres dans Lucile, Ennius, Pacuvius, etc.

Digitized by Google

remarquerez, s'il vous plaît, que *chanter goguettes* (chanter cabaret) confirme par analogie l'explication proposée plus haut de *chanter pouille* (chanter écurie).

Examinons à présent l'effet d'une autre permutation de consonnes, celle de *d* ou *g* dur en *b*, et réciproquement. C'est elle qui nous a produit ces trois formes du même mot : *bellum*, *duellum*, *guerre*.

Sous l'influence de ces prononciations équivalentes, nous voyons sortir de *gaudium* l'adjectif *gobe*, le substantif *goban*, le diminutif *gobelin*, et le verbe se *goberger*.

> Qui auques a, si fait le *gobe*.
> (RUTEBŒUF.)

« Qui aliquid possidet, sic gaudet. »

> Menés vers Bergues liés et *gobes*.
> (G. GUIART.)

> Riches hom ies, de grant avoir,
> Si dois estre cointes et *gobes*.
> (*Miracles de Notre-Dame*.)

> Dans son *goban* n'est mie close
> La spurienne emphitéose.
> (DU CANGE, sous GOBELINUS.)

Le *gobelin* est un esprit familier, point méchant, mais malicieux, espiègle, se plaisant à jouer des tours dont on l'entend rire aux éclats sans le voir, puisque les esprits sont essentiellement invisibles. Le directeur de madame de Maintenon s'appelait l'abbé Gobelin. Le marquis de Brinvilliers était de son nom Antoine Gobelin. Dès le xve siècle, la famille des Gobelin était célèbre

Digitized by Google

parmi les teinturiers. Ce nom propre est originairement un sobriquet, comme il y a des gens du nom de Follet.

Les matelots, qui passent leur vie au milieu de la poésie et des légendes, croient fermement aux *gobelins*, qu'ils appellent *goguelins*, et cette variante prouve l'identité de *gobe* et *gogue*. « Le *goguelin* a couru l'entrepont cette nuit. — As-tu entendu le *goguelin*? » Tous les dictionnaires vous le diront: Napoléon-Landais, le Complément de MM. Didot.

Quant aux formes, *gode* (plaisant), *godan* (plaisanterie, mystification), *goder* (jouir), *godailler*, *godelureau*, ce n'est pas la peine de s'y arrêter; elles sont trop voisines du latin. J'observe seulement que la seconde partie de *godelureau* paraît une altération de *luron; godelureau* serait la réunion de deux racines dont le sens s'allie à merveilles.

La science étymologique, la linguistique ferait un grand pas si l'on pouvait dresser un tableau sûr et complet, avec preuves à l'appui, des lois de transmutation pour les consonnes et les voyelles. La chose ne serait peut-être pas aussi difficile qu'elle le paraît au premier coup d'œil.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

Prendre la mouche, la chèvre. — Breloque, battre la breloque. — *Bar*, *ber*, *bre*, *bes*, radical péjoratif. — Coussi, coussi. — A la queue leu leu. — *Moutonnier* n'a pas été créé par La Fontaine. — Source d'une fable de La Fontaine, *le Rieur et les Poissons*.

A madame ***, à Paris. — Je commence, madame, par celle de vos deux questions par laquelle vous êtes, me dites-vous, le plus vivement intriguée. Ce n'est pas la plus difficile.

¶ PRENDRE LA MOUCHE. — Quelle est l'origine de cette métaphore? Ce n'est pas sans doute la mouche dont la présence vous y paraît difficile à expliquer? Vous n'avez pas besoin qu'on vous commente ce passage de Boileau :

> Gardez-vous, dira l'un, de cet esprit critique!
> On ne sait bien souvent *quelle mouche le pique*.

C'est donc le verbe *prendre* qui jette de l'incertitude et de l'obscurité : on ne voit pas quel rapport existe entre une personne qui attrape des mouches et celle qui s'offense de peu de chose; mais reportez-vous, s'il vous plaît, à ces locutions : *Il a pris un rhume; — il a pris froid; — il a pris la fièvre*, où *prendre* signifie *être pris de, contracter*. Les Latins disaient *contrahere morbum*, prendre une maladie. Cet emploi du verbe *prendre* remonte aux tems les plus anciens de la langue

Digitized by Google

française. Dans le *Roland*, le païen Marganice se lance sur Olivier, l'attaque par derrière, et lui porte au milieu du dos un coup d'épieu qui traverse la poitrine de part en part :

Et dit après : Un col avez *pris* fort !
(*Roland*, III, 511.)

« Vous avez pris un coup un peu fort », c'est-à-dire vous avez reçu.

De même, *prendre la mouche*, c'est en être piqué. Et celui qui fait attention à cette piqûre de mouche, qui s'en irrite, en vérité se fâche pour peu de chose, se montre trop susceptible.

L'expression napolitaine ne laisse pas d'équivoque : « *Venì la mosca, adirarsi, montar in collera.* »

Quanno a lo maro *la mosca* le vene.
(FASANO.)

« Quand la mouche vient au bonhomme, quand le bonhomme prend la mouche. » (*Vocab. nap.*, au mot MOSCA.) — Le Toscan dit : « *Saltar la mosca.* »

Mais cette question à peine vidée, j'en prévois une autre. Vous m'allez demander pourquoi l'on dit : PRENDRE LA CHÈVRE, et comment on peut ajuster à *prendre la chèvre* l'explication que j'ai donnée de *prendre la mouche* ? Elle ne s'y applique point en effet : c'est autre chose, encore que les deux expressions soient de forme identique. Il faut, en étymologie surtout, se défier des ressemblances.

Prendre la chèvre, c'est se faire chèvre, revêtir le

Digitized by Google

caractère de la chèvre, dont le nom latin *capra* a formé le mot *caprice*. Celui qui prend la mouche se pique sans gravité ; celui qui prend la chèvre s'emporte sans motif, capricieusement. Le parent de madame Sganarelle dit au pauvre époux qui se croit trop sûr de son fait :

> D'un mari sur ce point j'approuve le souci ;
> Mais c'est *prendre la chèvre* un peu bien vite aussi !
> (*Sganarelle*, scène XII.)

Ne vous hâtez pas de me condamner d'invraisemblance ou d'arbitraire ; je vais vous fournir des analogies capables de convaincre.

Les Italiens disent métaphoriquement, pour *s'enivrer* : « *Pigliar la monna* », prendre la guenon.

Le dieu Mars, s'étant mis en tête de bouleverser le monde, pense à s'adjoindre, pour ce beau projet, sa sœur Bellone. Il se rend chez elle, et la trouve ronflant dans son lit :

> Poiche la sera avea la buona donna
> Cenato fuora e *preso un po di monna*.
> (LIPPI, I, st. 10.)

« Car la bonne dame avait soupé en ville, et bu un coup de trop. » Mot à mot : « ...et pris un peu de guenon », s'était un peu *enguenuchée*.

La même expression existe dans l'espagnol, et Covarruvias, au mot MONA, en donne l'origine ; c'est que les singes sont très-friands de vin et très-faciles à s'enivrer : « L'ivresse produit chez eux des effets divers et

Digitized by Google

» opposés : il y en a qui dansent et cabriolent comme » des fous ; d'autres, au contraire, se retirent mélan- » coliques dans un coin, où ils se tiennent immobiles, » la face cachée entre leurs mains. De là vient que » nous appelons l'ivrogne qui chante et danse un singe » joyeux, et celui qui a le vin triste, un singe mélan- » colique. »

En langue d'oc on dit pareillement « *prenè la mounino* », prendre la guenuche :

> Countent et franc de tout souci,
> Sounque de *prenè la mounino.*
> (GOUDOULI, *Segound flouret.*)

« Content et franc de tout souci, hors que de *prendre la guenuche*, de m'enivrer. »

L'expression française, *prendre la chèvre*, est faite comme l'expression italienne, espagnole et languedocienne, *prendre la guenon* : c'est revêtir la chèvre, revêtir la guenon, reproduire leur habitude ou leur passion favorite.

Cette métaphore a coulé naturellement de la langue latine dans les langues néo-latines. Les Latins employaient figurément *induere*, revêtir, comme nous employons *prendre* : — *Indue mente patrem* (CLAUD.) : « Revêtez le père, mettez-vous à la place du père. » Et à l'opposite : *Projicite viros* (VIRG.) : « Dépouillez le nom d'hommes. »

Vous aurez la bonté, madame, d'excuser ces citations, et de ne pas les attribuer au sentiment qui inspirait le bailli de feu M. Vial, haranguant le village ras-

Digitized by Google

semblé pour le couronnement de la rosière ; il débute par ce vers de caractère :

Messieurs, — si je voulais, je parlerais latin !

Outre que je ne suis pas bien sûr que vous n'entendiez Virgile et Claudien, les citations latines sont inévitables dans les discussions de philologie française : j'en fais le moins que je puis ; mais les supprimer totalement, je ne saurais.

¶ Battre la breloque. — La breloque est une batterie de tambour dont voici le rhythme :

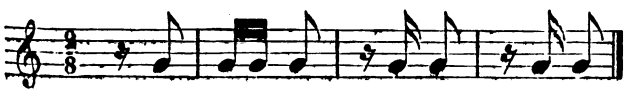

L'irrégularité de ce rhythme brisé à contre-tems, comme le pouls d'un fiévreux, suffit à expliquer la métaphore « *Il bat la breloque*, » pour signifier il délire, il ne sait ce qu'il dit, il tient des propos décousus, bizarres, ou, comme parle le bon drapier Guillaume Jousseaume :

Chose qu'il die ne s'entretient !

en voyant ce fripon de Patelin faire semblant de *battre la breloque*.

Le sens figuré de cette expression n'offre donc pas la moindre difficulté ; mais il s'agit de remonter au sens propre et à l'étymologie de *breloque*.

Notez que le peuple dit *la berloque*, et dans beaucoup de provinces, *la berlotte* : — *Il a la berlotte* ; — *on*

Digitized by Google

sonne la berlotte. L'Académie veut *breloque*, soit. Cela ne nous crée aucune difficulté ; nous connaissons la transposition des liquides : — *berlan*, *brelan*; — *bergier*, *bregier*; — *merquerdi* (*Mercurii dies*), *mercredi*; — *tourble* (*turba*), *trouble*, etc.

Ici je suis obligé de remonter à quelque distance au-dessus du mot qui nous occupe, mais nous y descendrons. Je prie le lecteur de se laisser guider.

Au fond de toute langue il se trouve des radicaux monosyllabes, qui, sans existence individuelle, portent en composition une valeur constante, une influence et une direction de sens invariables. De rechercher l'origine de ces monosyllabes, ce n'est pas mon affaire en ce moment. Je n'ai besoin que de constater leur rôle, ou plutôt le rôle de l'un d'eux. Et pour fuir le soupçon de prévention, je laisserai parler Nicot :

« BAR, dit Nicot, diction indéclinable qui empire le » mot auquel elle est jointe par composition, comme » en *barlue* et *barlong*. »

« BARLUE est une lueur fusque qui entreluit en tems » umbrageux et nocturne. »

« BARLONG, de longueur inégale. »

Aux explications de Nicot j'ajouterai que *barlue* est l'italien *barlume*, lueur douteuse, crépuscule; — que l'Académie donne pour exemples de *barlong* : « *Votre manteau est mal taillé : il est* BARLONG. — *Cette* » *soutane est* BARLONGUE. »

Par la substitution si commune de l'*e* à l'*a*, *bar* est

Digitized by Google

devenu *ber*. Ainsi l'on ne dit plus *barlue*, mais *berlue* : — *Vous avez la berlue*. De même *barlong* se rencontre déjà écrit *berlonc* et *bellonc*, dans les textes du XIIIe siècle :

> Ja le treus ne fust si *bellonc*.....
> (*Le feure de Cresil*, v. 20.)

Je crois que *berleng* n'est autre que *berlong* :

« *Item* (le roi des ribauds) doit avoir une table, et » *berleng* à par lui sur un des fiefs du palais. » (DU CANGE, sous BERLENGHUM.)

Un *berleng*, un ais barlong, sans doute à cause de la forme irrégulière de cette espèce d'échiquier ou de table à jouer : « Plusieurs compaignons jouans aux dés » sur une table ou *brelenc*. » (*Lettres de rém.* de 1409.)

Peut-être cette table était triangulaire. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on y jouait avec trois dés, et qu'aujourd'hui encore *brelan* emporte l'idée du nombre ternaire : *Brelan d'as ; brelan de valets*. On ne donne que trois cartes au brelan. Comme le mot *triangle* est moderne et que l'idée en est très ancienne, je conjecture que *triangle* pouvait être représenté dans la vieille langue par *berleng*.

Je transcris maintenant le *Dictionnaire des expressions vicieuses* (1) :

« BERLOTTE et BRELOTTE ne sont pas français. On

(1) *Dictionnaire des expressions vicieuses usitées dans un grand nombre de départements, et notamment en Lorraine*, par J.-F. MICHEL, etc., 1807.

Digitized by Google

» appelle ainsi la cloche du beffroi, ou seulement le » beffroi : *On a sonné la cloche du beffroi ; — le bef- » froi sonne*, et non pas *la berlotte*. »

Or le beffroi sonnait à coups irréguliers ; ses tintemens étaient tantôt plus éloignés, tantôt plus rapprochés, car on ne le sonnait pas à volée, vu l'énormité de la cloche : on se contentait de lancer le battant contre les parois, d'où résultait une sonnerie entrecoupée, haletante, pleine d'inquiétude et d'effroi, comme le nom l'indique.

Quand le peuple dit : *Il bat la berlocque*, cela signifie il tremble, il a la fièvre, il déraisonne.

Berlocque me paraît composé, comme *bancloque*, la bancloque, la cloche du ban, de *cloque* (prononciation picarde de *cloche*) et de ce radical *ber* ou *bar*, « qui empire les mots auxquels il se joint en composition ». *La berlocque* serait donc la cloche du beffroi, la cloche d'alarme. — *Battre la berlocque*, imiter en battant le tambour l'irrégularité de la sonnerie du tocsin (1).

Bar ou Ber, ce radical péjoratif, se montre encore dans plusieurs mots français soit anciens, soit modernes. Je vois dans le Complément de MM. Didot que Berlinge est une grosse étoffe de fil et de laine.

(1) Trévoux, répété par les modernes, dit que Du Cange fait venir *breloque* de *bulluga*, petit fruit sauvage. C'est une erreur, et je m'accuse d'y avoir cru. Du Cange ne parle que de *breluque* (ce qui est différent), et encore il doute ; il demande si de *bulluga* ne viendrait pas *breluque*.

Digitized by Google

BEFFROI, forme syncopée de *beleffroy* (voyez DU CANGE, sous BERFREDUS), s'est écrit bien souvent *berfroy*, corruptivement sans doute, mais toujours par l'influence de ce radical *ber*.

BARGAIN, BARGAIGNER, qui signifient en vieux français *marchandage*, *marchander*, ne sont-ils pas formés de *bar* et de *gain*? Les vendeurs ont dû trouver dès l'origine qu'un mauvais gain était celui que fait le chaland qui marchande. Les Anglais nous ont emprunté *bargain*, et nous en retenons encore *barguigner*, hésiter comme celui qui marchande.

BARBOUILLER. De la boue (1), un bourbier, une fondrière, se disait jadis *une bouille*, *un bouillon* : « Icelles femmes prindrent le cors dudit Valé et le » portèrent en ung *boullon* ou bourbier qui est en ung » boys près ladite maison. » (*Lettres de rémiss.* de 1471. — DU CANGE, sous BULIO.)

Par analogie de sens, on appelait *bouille* une longue perche à l'usage des pêcheurs qui s'en servaient pour remuer la vase et chasser le poisson dans leurs filets. L'Académie a recueilli ce mot. Les anciennes ordonnances des eaux et forêts défendent aux pêcheurs de *bouiller;* d'où est venu le dicton : *Pêcher en eau trouble*. Vous voyez que nous touchons à *barbouiller*.

BARBOTER, de même.

Qui pourra croire à Le Duchat, quand il fait venir

(1) Boue, prononciation moderne de *bouille*, qui s'écrivait aussi *boue*, mais le patier intercalait un i : *bouye*.

Digitized by Google

bredouiller de *bis reduplare ?* En vieux français, *douille*, adjectif, signifie gonflé, rebondi, rassasié, comme un tonneau, *dolium*, *douille* (1) :

> Grant voloir ot et grant desir
> Quant ivres fu d'aler gesir.....
> Sitost comme il entra en cloistre,
> *Doulles* de vin, et escaufés.
> (*Miracles de Notre-Dame.* — DU CANGE, SOUS DOELA.)

Le peuple dit encore d'un homme qui a trop bu ou trop mangé : *Il est rond :*

> Puis *ronds* comme des futailles,
> Du corps battant les murailles,
> Escortés de cent canailles,
> Ils regagnent la maison.

« Ces trois bons coquins de frères » étaient *douilles.*

Au figuré, *être douille de paroles*, en être plein, gonflé, rond comme une futaille. Dans *bredouiller* (que le peuple prononce *berdouiller*) *bre* indique l'excès de cette plénitude, le débordement précipité.

BERTAUDER, BRETAUDER, tondre inégalement, d'une manière grossière (*tauder*, *touser*, *tondere*). *Bertaut*, nom propre, qui est ainsi tondu, ou, par extension, mutilé.

Le picard et le rouchi ont un terme excellent parmi beaucoup d'autres : c'est le verbe *berdeler*, pour exprimer gronder entre ses dents, indistinctement, d'une manière confuse et monotone. — *Qu'est-ce qu'il a*

(1) *Douille*, en picard, une volée de coups de bâton. *Redouiller quelqu'un*, trope bas normand, le rosser d'importance.

Digitized by Google

donc à berdeler? — Quel vieux berdeleur! — Il n'en fait qu'une de berdeler du matin au soir!

Mais quel est ce mot *berdeler?* que signifie-t-il au propre? Je laisse au Supplément de Trévoux le soin de répondre.

« BREDALER, terme de fileuse au rouet. Il se dit d'un » fuseau (c'est-à-dire d'une bobine) percé trop gros à » proportion de la broche, et qui fait du bruit. *Les* » *fuseaux* (les bobines) *bredalent* lorsque la broche » est trop fine, ou que les fuseaux sont percés trop » gros. »

Peut-on voir une métaphore plus juste et plus piquante? Y a-t-il en français un mot plus expressif et plus pittoresque à la fois que le verbe *berdeler?* Et pour en exprimer la valeur, il faut recourir à une longue périphrase qui tue l'image et glace le discours. Ah! combien perd la langue académique à se montrer si fière et si bégueule!

Je pourrais pousser plus loin cette recherche des mots où entre le radical *bar* (*ber*, *bre*); mais je crois en avoir dit assez pour que son existence et son influence soient hors de conteste. On comprend dès lors que je n'ai pas dû admettre l'étymologie de *barlume* que plusieurs lexicographes italiens font venir *à vario lumine*. C'est encore une invention de Ménage. On n'a jamais dit *varium lumen*, et si on l'eût dit, on n'eût pas rendu par là le sens de *barlume*. Une lumière douteuse, un crépuscule n'est pas une lumière variée.

Que ce serait un travail utile et curieux, si quelque

Digitized by Google

savant, libre d'esprit de système, choisissait plusieurs radicaux celtiques, comme *bar*, *bann*, *pen*, *march*, et se mettait à les poursuivre dans tous les mots de notre langue et des langues néo-latines, où ils se sont réfugiés lors de la crise des idiomes et durant les ténèbres du moyen âge ! Je suis bien trompé si, à force d'applications particulières, on n'arrivait pas à la découverte d'un principe, ou tout au moins d'un fait général.

J'ai montré le radical *bar* modifié en *ber* et *bre* ; il faut maintenant le faire voir sous la forme *bes*, toujours dans le sens péjoratif, pour marquer la dépréciation de l'objet signifié par l'autre racine ; car c'est là ce qui est remarquable : c'est dans cette mobilité de la forme l'immobilité du sens.

Bestourné, mal tourné (on sait que l'*s* ne sonnait pas devant le *t*).

Bestems, dans les Règlemens pour les métiers de Paris : « Se bestems n'estoit, c'est assavoir des grans » gelées et des grans eaues. » (Du Cange, sous Bestancium.)

Besloy (*mala lex*), désordre :

D'autres gens de mauvaise loy,
Qui nous mettroient *à besloy*.
(*Ordene de chevalerie.*)

Lues qu'en bouche ont decrez et loy
Le monde mainent *à besloy*.
(*Miracles de Notre-Dame.*)

Besivre : « Quand le supliant et autres de sa com-

Digitized by Google

» paignie virent qu'il estoit ainsy *besivre*, et ne savoit » ce qu'il disoit, commencerent à rire. » (*Lettres de rémiss.* de 1416.)

Besjuger, juger injustement :

> Mult fu par tote Normandie
> Idunc la bonne gent garie ;
> N'erent raent (rançonnés) ne besleïé,
> N'a tort mené, ne *besjugé*.
> (*Chron. des ducs de Normandie.*)

Besgoier, bégayer. « Pour ce que icelui prestre estoit » moult chargié de vin ou de cidre en *besgoiant*... » (*Lettres de rémiss.* de 1416. — Du Cange, sous Balbuzare.) Ainsi les deux verbes *berdouiller* et *besgoier* sont composés avec un radical commun.

Quant à cette autre forme, *mes* (chez les Anglais *mis*), elle est trop connue pour y insister : *mespris*, *mésestime*, *messéant*, *meschant* (qui a mauvaise chance), *mésalliance*, etc. J'observerai seulement qu'elle était autrefois d'un usage encore plus fréquent qu'aujourd'hui. Nos pères disaient : *mesparler*, *mesamer*, *mesavoir*, *meschoir*, *mesvoier* (s'égarer) ou *meserrer*, *mesprendre* (verbe actif), et une foule d'autres. *Mes* se pouvait joindre à tous les verbes et à tous les substantifs.

¶ M. A. B..., à Brest. — Vous écrivez avec les meilleurs dictionnaires, l'Académie en tête, *couci-couci*, et vous l'écrivez mal. Il faut écrire par deux *ss*, *coussi*,

Digitized by Google

coussi, puisque ce n'est autre chose que l'italien *così*, *così*. L'expression française n'a aucun rapport avec le nom de Coucy. Ce n'est pas une étymologie que l'anecdote de ce plaisant qui fit tomber *Adélaïde Du Guesclin* à la première représentation, en répondant du parterre à la question de Vendôme : « Es-tu content, Coucy ? » — *Coussi ! coussi !*

Pourquoi l'on dit parfois *coussi*, *coussa* ? Par souvenir de la formule française *comme ci*, *comme çà*, qui est la traduction fidèle de l'italien *così*, *così*. On mêle alors les deux langues.

Vous voilà maintenant à même, monsieur, de choisir en connaissance de cause.

¶ A LA QUEUE LEU LEU. — Quand une louve est en chaleur, le premier loup qu'elle rencontre la suit ; le second se met à la queue du premier, le troisième à la queue du second, et ainsi de suite tant qu'il en survient. La louve à la fin se livre au plus laid de la bande, qui est aussitôt dévoré par les autres. De là deux proverbes : *Marcher à la queue leu leu. — Jamais loup n'a connu son père.*

Que cette observation d'histoire naturelle soit vraie, ou fausse, il n'importe. Nos pères la croyaient vraie, comme l'atteste Pasquier dans ses *Recherches*.

Vous savez que *leu* est la prononciation picarde ? L'église Saint-Leu d'Amiens est l'église Saint-Loup. Voyez aussi la fable de La Fontaine, *le Loup*, *la Mère et l'Enfant :*

Digitized by Google

Et ce dicton picard à l'entour fut écrit :
« Bieux chires *leus*, n'écoutez mie
» Mère tinchent sin fiu qui crie. »

Est-ce par allusion à l'histoire de ce loup qu'on dit encore en Picardie *ein pover leu*, pour un pauvre diable ? « *Chest ein pover leu !* » terme de compassion, de commisération affectueuse. Cela donnerait à penser que La Fontaine avait puisé cet apologue à une source picarde, car pourquoi « ce dicton picard » ? Les commentateurs n'y ont pas fait la moindre attention ; en revanche ils sont fort exacts à nous donner la liste des auteurs grecs, latins, italiens, espagnols, allemands et hollandais, voire des orientaux chez qui le fabuliste aurait pu trouver le sujet de sa fable. Probablement La Fontaine n'en connaissait-il pas un, et celui qu'il connaissait est-il le seul aussi qui soit demeuré inconnu à ces messieurs ?

On attacherait du prix à posséder le texte dont La Fontaine s'est inspiré dans tel ou tel apologue. La comparaison du point de départ et du point d'arrivée pourrait offrir la matière d'une étude intéressante et profitable en faisant voir comment le génie a su fertiliser et semer de fleurs un champ stérile. Bien entendu, la première condition serait la certitude d'avoir sous les yeux l'original authentique de La Fontaine. Mais nous en sommes bien loin ! On nous produit pour une fable vingt ou trente indications, et puis choisissez ! On poursuit le dénombrement de tous les auteurs qui, depuis le commencement du monde, ont raconté cet

Digitized by Google

apologue dans toutes les langues issues de la tour de Babel. Me voilà bien avancé avec une pareille statistique! et encore y manque-t-il le premier, le seul mérite d'une statistique, l'exactitude.

Par exemple, je vois dans le commentaire de M. Charles Nodier, que la fable XI du livre IV, *le Lion et le Rat*, est prise de la quatrième fable de Phèdre, dans l'appendice de Gudius.

Or cet appendice de Gudius, ou plutôt Gude, car c'est la vraie forme du nom, a paru pour la première fois dans l'édition du *Phèdre* de Burmann, publiée en 1698, trois ans après la mort de La Fontaine!

Plus loin, dans la fable du *Corbeau voulant imiter l'aigle*, le passage suivant :

> La moutonnière créature
> Pesoit plus qu'un fromage.....

est accompagné de cette note : « *Moutonnière*, adjectif » de la création de La Fontaine, qui est d'un effet fort » comique. » Si l'effet est réellement fort comique, il était superflu d'en avertir. Mais ce n'est pas là-dessus que porte mon observation, c'est sur l'adjectif *moutonnier*. M. Charles Nodier, passé maître en l'histoire des mots (au moins en avait-il la réputation), faisait autorité dans ces matières, et l'on n'y regardait pas après lui : ses propositions étaient des oracles. Aussi M. Walckenaër n'a-t-il pas hésité à répéter, en prenant sur lui la responsabilité de l'assertion : « *Moutonnier*, » adjectif de la création de notre poëte. » Eh bien, voici comme ce mot est de la création de La Fontaine :

Digitized by Google

Il existe une traduction de Merlin Coccaie, publiée en 1606, mais, à en juger par le style, fort antérieure à cette date. Dans le XIIe chant, où Rabelais a pris la célèbre histoire des moutons de Panurge, on lit, page 321 (1) :

« Maintenant arriveront ici trente marchands *mon-* » *tonniers* du Tésin. »

Et à la page 325 : « Or Balde, entendant les paroles » audacieuses de ce vilain *montonnier*, desguaine » incontinent son espée et se deslibère d'attaquer ces » braves maraus. »

La Fontaine n'aurait donc fait que changer *montonnier*, formé sur l'italien *montone*, en *moutonnier*. Mais il n'a pas même eu besoin de prendre cette peine ; Rabelais la lui avait épargnée. En effet, Rabelais nous représente, après que tous les moutons ont fait le saut dans la mer, « bergiers et *moutonniers* les prenant ungs par les » cornes, aultres par les jambes, aultres par la toyson, » et le perfide Panurge armé d'un aviron, non pour » ayder aux *moutonniers*, mais pour les engarder de » grimper sur la nauf et évader le naufraige. » (*Pantagruel*, IV, 8.) Dont il arriva que tous périrent misérablement noyés, bêtes et gens, Alors Panurge triomphe : « La nauf vuidée du marchant et des moutons : reste » il icy, dist Panurge, ulle *âme moutonnière ?* »

Cet épisode des moutons avait tellement plu à La

(1) La distribution des chants varie selon les éditions ; ainsi dans l'édition in-4°, de Mantoue, sous la rubrique d'Amsterdam, cet épisode se trouve au XIe chant.

Digitized by Google

Fontaine, qu'il l'avait rimé pour servir de prologue au conte de *l'Abbesse malade*, qui débute par ce vers :

L'exemple sert, l'exemple nuit aussi.

Les moutons de Panurge arrivaient là tout naturellement. La Fontaine, on ne sait pour quel motif, a supprimé cette partie du conte de *l'Abbesse* (1). Il y avait transporté l'expression littérale de Rabelais :

Qu'un seul mouton se jette à la rivière,
Vous ne verrez nulle *âme moutonnière*
Rester au bord : toutes feront le saut.

M. Nodier, qui avait sans cesse à la bouche le nom de Rabelais, qui affectait de reproduire le style et la manière de Rabelais, d'être enfin un Rabelais égaré dans le XIXe siècle, M. Nodier n'aurait pas dû ignorer que l'adjectif *moutonnier* se trouvait plusieurs fois dans ce huitième chapitre, l'un des plus célèbres de *Pantagruel*. Loin d'en être l'inventeur, La Fontaine pouvait l'avoir pris dans deux ouvrages différens (2), car il lisait aussi Merlin Coccaie, témoin ce début de la fable du *Rat et la Grenouille :*

(1) On la trouvera à la suite de l'*Abbesse malade*, dans la petite édition imprimée par Jules Didot (t. II, p. 141). Je ne sais pourquoi ce fragment n'a pas été reproduit dans l'édition du *Panthéon littéraire*, l'une et l'autre ayant reçu les soins de M. Walckenaër.

(2) Et encore dans Villon :

Et à ce mulostru Changeon,
Moutonnier, qui tient en procès,
Je laisse trois coups d'escourgeon.
(*Petit Testament.*)

Digitized by Google

Tel, comme dit *Merlin*, cuide engeigner autruy
Qui souvent s'engeigne soi-même (1).

La Fontaine ne devait pas lire Folengo dans le texte original, car le bonhomme était paresseux, et ce texte est assez difficile à comprendre, le fond n'étant pas l'italien pur, mais un dialecte qui a nécessité l'addition d'un vocabulaire mantouan-toscan-latin. Au surplus, la traduction anonyme des *Macaronées* était si répandue au XVIIe siècle, que même aujourd'hui les exemplaires n'en sont pas très-rares. Le nom de Rabelais inscrit dans le titre de l'ouvrage lui servit de passeport (2). La Fontaine, qui faisait son ordinaire de *Pantagruel* et de *Gargantua*, très-certainement ne négligea point Merlin Coccaie, annoncé comme « prototype de Rabelais ». Il en rapporta encore la fable intitulée *le Rieur et les Poissons*. Je mettrai ici cette historiette comme échantillon de la manière de Folengo et du style de son traducteur.

« Ung certain povre homme, qui estoit en ce navire, » esmeu de pitié, apporta je ne sçais quels petits pois- » sons enveloppez en du papier, et les donna à Boccal, » lequel ne refusa aucunement ce présent... » (On avait servi sur la table de Cingar un magnifique turbot

(1) Vidimus experti quod quisquis fallere cercat,
Deceptum tandem se cernit tempore quoquo.
(*Macar.*, X, p. 228 de l'édition de Venise, 1581.)

(2) *Histoire macaronique de Merlin Coccaie, prototype de Rabelais.* Paris, Toussaincts-Dubray, 1606, 2 vol. in-12. C'est par erreur que la *Biographie* Michaud indique 4 volumes.

Digitized by Google

dont Boccal, son bouffon, n'avait pu rien attraper.) — « Il les développe et les regarde comme fait le chat le » rosty (1), puis il prend ung de ces petits poissons par » la queue, lequel il ne met en sa bouche, mais le » fourre en son oreille. Il en met ung autre de mesme » en l'autre oreille... — Et que sert cela? dit Cingar. » Qu'y a-t-il de commun entre les oreilles et les pois- » sons? Boccal leur dist : — Je vous osteray de ce » doute. Il y a aujourd'huy quatre semaines que j'en- » voyai en la mer ma femme pour apprendre à nager. » Maintenant j'ay une grande envie de sçavoir nouvelles » de son estat, et pour ceste cause, j'esleve mes petits » poissons à mes oreilles pour sçavoir d'eux si elle est » du tout morte, ou si elle s'esbat là bas avecque ceulx » qui y sont. Mais ils me respondent qu'ils sont nez n'a » guères, tellement qu'ils n'ont point connoissance de ce » fait; mais ce turbot, plus vieil, m'en pourroit bien » parler, et partant je voudroye bien qu'il me feust » permis d'en deviser ung peu avec luy (2). »

N'est-il pas singulier que, parmi tant d'auteurs et d'ouvrages dont les noms et les titres ont été accumulés autour du recueil de La Fontaine (3), on ne trouve pas

(1) Le texte dit *la soupe brûlante*:

« Ut guardare solet scottantem gatta menestram. »

(2) Tome II, page 23. Ce conte fait partie du XVe chant dans la version de 1606; il est au XIVe, tome II, page 25, dans le texte d'Amsterdam (Mantoue).

(3) Voyez-en un relevé à la fin des *Fables*, dans l'édition du *Panthéon*. Mais cette liste est loin d'être complète; il faut recourir à l'édition de M. Robert, qui va plus loin, sans aller au bout.

Digitized by Google

cette version de Merlin Coccaie ? Les commentateurs, qui ont su déterrer des fabulistes sanscrits et persans, qui allèguent le livre de Calila et Dimna, et Gristsch, et Hulbusch, et cinquante autres pareils, n'ont pas connu un livre français du XVIIIe siècle. Cette érudition rappelle celle de Philaminte, qui savait à point nommé ce qui se passait dans la lune, — mais ignorait ce qui se passait dans sa cuisine.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX.

Tartufe. — Covielle. — Le *Malmantile* courait manuscrit en France. — La scène du sac des *Fourberies de Scapin*. — Épisode du *Malmantile*. — Scène de Tabarin. — Sens d'un vers de Boileau.

¶ TARTUFE. — On a longuement et stérilement discuté l'origine et l'étymologie de ce mot qu'un coup du génie de Molière a fait pénétrer au sein de notre langue. Chacun a là-dessus apporté son anecdote ou son trait d'érudition : celui-ci allègue une histoire de truffes (*tartufoli*) qui serait arrivée chez le nonce du pape, où Molière, je crois, ne fréquentait guères ; celui-là se reporte à l'ancien verbe *trufer*, c'est-à-dire se moquer ; d'autres se tournent ailleurs. — Ce n'est rien de tout cela. Molière n'a pas inventé le mot *Tartufe* : il l'a pris tout fait dans la langue italienne vulgaire, où il s'employait déjà comme épithète, non pas, il est vrai, dans l'acception d'hypocrite que le chef-d'œuvre de Molière lui a imprimée irrévocablement, mais avec un sens métaphorique voisin de celui-là :

Quasi di viver Batistone stufo,
Egeno (1) affronta con un punterolo ;
E perchè quei l'ucella come un gufo,
Salta, ch'ei pare un galletto marzuolo ;
E tanto fa ch' Egeno il mal *tartufo*
Manda con un buffeto a far querciuolo,

(1) Egeno de' Brodetti, anagramme de Benedetto Gori, avocat. La plupart des amis de Lippi figurent dans son poëme sous un nom retourné.

Digitized by Google

E poi lo piglia e in tasca se l'impiatta
Per darlo per un topo a una gatta.
(LIPPI, XI, st. 47.)

« Grand-Baptiste, las de la vie, attaque Egene avec un poinçon, et s'en voyant raillé comme un hibou, il bondit comme un coquelet de mars, et fait si bien que, d'une chiquenaude, Egene culbute le méchant petit bout d'homme les quatre fers en l'air, puis le ramasse et le fourre dans sa poche pour en régaler un chat en guise de souris. »

Sur cette octave du *Malmantile*, Minucci dit simplement : « TARTUFO, *uomicciulo di cattivo animo.* » A quoi il ne se fût pas borné, si *Tartufo* eût été un mot nouveau, créé par Lippi, ou seulement inusité.

Le Batistone ou Grand-Baptiste à qui le poëte applique cette qualification, était un nain au service du prince Mathias de Toscane. Ce bon garçon avait tous les vices possibles, mais le libertinage dominait pardessus tout. Cela même le rendit l'objet d'une mystification chirurgicale, à la suite de laquelle il reçut les complimens de la cour de Toscane, et se crut capable de chanter les rôles de soprano. Il faut lire cette aventure dans la note du chanoine Salvini. Lippi représente Batistone conduisant contre le *Malmantile* une bande de cent pygmées de son espèce, dont chacun vaut pour le moins six Margutte (1) :

Ed ha più vizj ognun di sei Margutti.

(1) Personnage du *Morgante* de Pulci. Margutte y joue le rôle d'un impie et d'un franc scélérat.

Digitized by Google

L'opinion de ce tems-là était qu'une âme droite ne saurait loger dans un corps contrefait :

Che non è in corpo storto animo dritto.

Ce qu'un poëte macaronique italien a rendu par ces deux vers :

Nulla fides gobbis, et noli credere zoppis;
Si cæcus bonus est, inter miracula scribe.

« Méfiez-vous toujours des bossus ; ne vous fiez jamais aux boiteux, et si vous trouvez un aveugle honnête homme, comptez le fait parmi les miracles. »

Tartufo est l'abrégé de *tartufulo*, une truffe, que l'on considérait comme une pourriture, un excrément de la terre. Chez les Latins le champignon (*fungus*) servait à la même métaphore méprisante :

Tanti est quanti *fungus* putidus.
(Plaute, *Bacchid.*, IV, 7, 23.)

« J'en fais autant de cas que d'un champignon pourri ! »

Un homme reconnaissant qu'il s'est laissé duper, s'écrie :

Adeon' me fuisse *fungum* ut qui illi crederem ?
(Plaute, *Bacchid.*, II, 3, 49.)

Cela se traduirait à la place Maubert : « Suis-je assez *cornichon* de lui avoir ajouté foi ! »

On voit comment le caractère, les mœurs de Batistone et cette épithète de *mal tartufo*, méchante truffe, ont conduit Molière à choisir pour son imposteur le nom de *Tartufe*.

Digitized by Google

Car Molière, qu'on nous représente nourri de la lecture des Espagnols, l'était bien davantage de celle des Italiens.

De tout tems et par tous pays, le peuple s'est complu à ces assimilations végétales. Un *champignon*, chez les Latins ; une *truffe*, chez les Italiens ; en français, un *melon*, un *concombre*, un *cornichon*, une *citrouille*, tous végétaux dont la pulpe est aqueuse et fade. — *Bête comme un chou*, — *une tête de chou*, autres locutions populaires. En Italie, le symbole d'une tête vide est une courge, *zucca*, parce que, à la cuisine, on met le sel dans une de ces courges vidées et desséchées.— « Siccome colei che poco sale aveva in *zucca.* » (Boccace, *Giorn.* IV, *nov.* 2.) « Et elle, qui n'avait pas trop de sel dans sa *coloquinte.* »— Seulement cette *coloquinte* est chez nous de l'argot, tandis que la *zucca* italienne n'est que du style familier : « Non mi scaldi *la zucca !* » Ne m'échauffez pas les oreilles !

Grattarmi quando ho voglia
Con libertà *la zucca.*
(Duo de l'*Agnese.*)

Les Grecs disaient d'un sot : *C'est une blette* (*bliton*, *blitomaras*). Mais il est tems de fermer cette digression.

Le *Malmantile* de Lippi, rempli de scènes facétieuses, de proverbes, de plaisanteries, de locutions populaires, de mots du meilleur comique, était au premier rang de ces livres qui, selon l'expression d'un

Digitized by Google

contemporain (1), ne pouvaient *se sauver des mains* de Molière. C'est de là aussi que peut avoir été rapporté ce nom bizarre de *Covielle*, dont il ne paraît pas qu'un auteur français se soit jamais servi avant ni depuis le *Bourgeois gentilhomme :*

> In abito Scarnecchia da Coviello,
> Tinta di brace l'una et l'altra guancia,
> Et per sua spada sfodera un fuscello.
> Ch' ha 'l pomo d'una bella melarancia.
> (Lippi, XI, st. 51.)

« Scarnecchia, en costume de Covielle, les deux » joues ornées d'une moustache de charbon, et dégai- » nant pour épée une brochette dont le pommeau est » une belle grosse orange. »

Coviello, dit Minucci, nom abrégé de *Jacoviello*, est un masque napolitain; il représente un bravo imbécile, qui porte des moustaches à l'espagnole, tracées avec du charbon, et une brette à laquelle sert de pommeau une pomme, une orange ou quelque fruit semblable.

La scène dans le *Bourgeois gentilhomme* est à Paris; tous les personnages sont français, excepté le valet de Cléonte, ce Covielle, qui est Napolitain. Pourquoi? C'est une attention de Molière, qui, je crois, n'a pas encore été remarquée, d'avoir introduit auprès de ses amoureux, même en des sujets français, ces valets italiens qui seront chargés de conduire l'intrigue et d'inventer des moyens parfois extravagans. La nationalité de ces personnages sauve d'autant l'invraisemblance de leurs

(1) L'auteur de *la Guerre comique*.

Digitized by Google

expédiens. Dans *Monsieur de Pourceaugnac*, Sbrigani est aussi un Napolitain; Scapin, dans les *Fourberies*, Mascarille, dans l'*Étourdi* et dans le *Dépit amoureux*, portent le costume italien (1).

Je dois prévenir une objection. Les trois premiers actes de *Tartufe* furent joués à Versailles, au mois de mai 1664, précisément l'année de la mort de Lippi, et le *Malmantile* ne fut imprimé que douze ans plus tard, en 1676, lorsque Molière était mort depuis trois ans. Comment donc Molière aurait-il pu tirer parti du poëme de Lippi?

La solution de cette difficulté est toute simple : Philippe Baldinucci, dans la notice qu'il a composée sur son camarade Lippi, nous apprend que, du vivant même de l'auteur, il s'était répandu de son poëme d'innombrables copies manuscrites (*moltissime copie*), non-seulement en Italie, mais par toute l'Europe. Ainsi, le savant abbé Panciatichi raconte qu'étant présenté au roi, en compagnie de plusieurs gentilshommes florentins, ses compagnons de voyage, Louis XIV lui dit gracieusement ces propres paroles : « Monsieur l'abbé, » vous me trouvez en train de lire votre amusant *Mal-* » *mantile* (2). » A cette occasion, Panciatichi rapporte

(1) Il est vrai que, dans les *Fourberies*, la scène se passe à Naples, et dans l'*Étourdi* à Messine; mais on ne tient guère compte de ces indications pour le costume des autres personnages. Dans le *Dépit*, le lieu de l'action n'est point marqué : je l'ai toujours vu jouer avec le costume français, sauf Mascarille; apparemment c'est la tradition.

(2) « Il rè lo ricevè con queste formali parole : Signor abbate, io » stavo leggendo il vostro grazioso *Malmantile*. »

Digitized by Google

qu'on vit un jour le roi d'Angleterre la main posée sur un manuscrit du *Malmantile* ouvert sur sa table. Et tout cela, observe Baldinucci, longtems avant que Minucci eût fait paraître la première édition de cepoëme.

C'est l'histoire de la *Pucelle* de Voltaire. Quand cette *Pucelle* fut imprimée, en 1755, il y avait dix ans qu'elle courait le monde ; et les copies, qui d'abord s'étaient vendues jusqu'à mille écus, étaient tombées à un louis (1).

Cette anecdote montre le soin qu'apportait Molière à se tenir au courant de tout ce qui pouvait l'aider dans son art. Nous le voyons ici fouiller jusque dans un livre italien inédit, pour y découvrir quelque élément comique, que son génie savait s'approprier de façon à couper désormais le chemin à un second emprunteur.

La scène du sac, dans les *Fourberies de Scapin*, me paraît aussi avoir été inspirée par un épisode du *Malmantile*. Je veux mettre le lecteur à même de juger de cette vraisemblance ; ce sera en même tems une occasion de lui faire connaître le caractère d'un ouvrage autrefois si célèbre, aujourd'hui si inconnu.

Brunetto est à la recherche d'une femme pour son frère. Cette femme, dont Nardino est tombé amoureux à en mourir, sans l'avoir jamais vue, doit présenter certaines conditions de beauté, entre autres, d'être parfaitement et naturellement rose et blanche. Notez *naturellement*. Brunetto se met en route, suivi

(1) Voyez la correspondance de Voltaire, à D'Arget, 13 juin 1755, et Colini, *Mon séjour auprès de Voltaire*, p. 145.

Digitized by Google

d'un écuyer et portant dans ses bagages une éponge mouillée. Rencontrait-il une femme au teint pétri de lis et de roses, vite il tirait son éponge, la promenait sur cette admirable peau, et toujours constatait le mensonge de la céruse et du vermillon. Le parfaitement s'y trouvait bien, mais le naturellement, non ; Brunetto en désespérait.

Il arrive un soir chez un bon vieil ermite, lequel, instruit du sujet de sa peine, lui dit : « La beauté que vous cherchez existe ; elle existe près d'ici, mais il faut savoir la conquérir. C'est la fille d'un homme sauvage et d'une fée ; son père la tient cachée dans un jardin où nul mortel ne pénètre, excepté lui. Dans ce jardin est un pied de pastèque : vous coupez une branche de ladite pastèque, et sur-le-champ vous voyez se dresser devant vous une jeune fille de tout point accomplie, qui tient une tasse à la main, et vous demande à boire. Gardez-vous de lui en donner ! l'apparition s'évanouirait sur-le-champ. Il faut enlever la belle, qui sera guérie de sa soif aussitôt qu'elle aura franchi la haie de l'enclos enchanté où la retient son père. C'est la femme qui sauvera la vie à votre frère : celle-là est à l'épreuve de l'éponge. »

Le père est aussi extraordinaire que la fille, mais dans un genre opposé. On l'appelle Magorto : à ce nom seul, les petits enfans mangent leur bouillie sans pleurer. En effet, ce père Magorto est noir comme l'heure de minuit ; il a une tête d'ours sur un cou de cigogne ; son ventre est de la grosseur d'un muid, et il marche

Digitized by Google

sur une parenthèse. De sa bouche, aussi grande qu'un four, sortent des défenses de sanglier, et son nez, comme un curieux, regarde ce qui se passe au fond de sa bouche.

J'abrége, et de beaucoup, la description du poëte.

Mais rien n'est capable d'arrêter le zèle de Brunetto. La petite expédition se met donc en marche vers le jardin de l'ogre (car c'est un ogre : il ne faut pas omettre ce couronnement de ses autres qualités); le brave ermite allait en tête pour montrer le chemin. Ils approchaient sans bruit : tout à coup Magorto s'élance de la haie où il faisait sentinelle, saisit l'ermite, le traîne jusqu'à sa demeure, et le fourre dans un sac dont il ferme l'entrée avec une grosse corde. Cela fait, il retourne à la poursuite des deux autres, mais ils ne l'avaient pas attendu !

L'ogre, ne voyant plus personne aux environs, se dirige vers la lisière de la forêt, pour y couper un baliveau, dont il voulait bâtonner à souhait son prisonnier. Pendant ce tems Brunetto, qui n'abandonnait pas ses amis en péril, sort de sa cachette, se glisse dans la maison, et voit le sac d'où sortaient des soupirs et des gémissemens à faire douter si le malheureux qui les poussait n'avait pas au fond du gosier la poulie d'un puits, tant ils étaient aigres !

E trema e stride, e par che giù pel gozzo
Egli abbia una carrucola da pozzo (1).

(1) Ce passage ne donnerait-il pas quelque vraisemblance à l'étymologie de *chanter pouille*, chanter poulie ?

Digitized by Google

Brunetto délie la corde en toute hâte, et délivre le pauvre ermite, qui lui saute au cou. A sa place, ils jettent dans le sac tout ce qui leur tombe sous la main : de la vaisselle de terre, deux flacons de vin rouge, et jusqu'au chien qui gardait le logis ; puis ils rattachent la corde et décampent. Ils vont se cacher en crevant de rire, pour être témoins du résultat de cette farce.

Magorto, de retour avec un énorme gourdin, commence par s'enfermer chez lui pour n'être pas dérangé. (Les autres écoutaient à la porte et regardaient par le trou de la serrure.) Il retrousse ses manches et se met à décharger sa furie sur le sac, accompagnant chaque coup de bâton d'une malédiction ou d'une injure : « Vieux ribaud, vieux voleur, vieil impie, tu me le paieras ! assassin que tu es ! scélérat ! hypocrite ! Mais tant va la cruche à l'eau qu'à la fin... Tiens ! voilà pour t'accommoder les os ! (C'étaient les plats de terre qui se brisaient.) Tiens encore !... Oh ! que le vieux gueux avait de sang !... (C'était le vin qui se répandait par la chambre.) Tiens ! tiens !... (Le pauvre chien, atteint sur la tête, pousse un affreux hurlement.) Comment, dit l'ogre stupéfait, comment, après tout le sang qu'il a perdu, il a encore la force de crier de la sorte ?... Allons : il est tems de le faire cuire. » Il ouvre le sac, et parmi les tessons, que voit-il ? son chien sanglant et meurtri ! Il ne sait s'il dort ou s'il veille : par quelle métamorphose un ermite s'est-il changé en chien ? « Je n'ai, dit-il, rien lu de pareil dans Ovide !... »

Cette scène présente un rapport manifeste avec celle

Digitized by Google

des *Fourberies de Scapin*. Seulement Molière, sur le théâtre et dans un sujet réel, n'avait pas toutes les ressources, ne pouvait prendre toutes les licences que se donne Lippi sur le papier, dans un conte de fées. La bouffonnerie se modifie selon les conditions du cadre, mais au fond, c'est la même.

Les commentateurs, je le sais, renvoient, pour l'original du sac de Scapin, au sac de Tabarin. Tous se sont bornés à cette indication ; aucun n'a rapporté textuellement la scène de Tabarin, et pour cause : rien au monde de si piètre et de si plat ! Le dialogue se réduit à rien : il n'est pas mauvais, il est nul. Comme il s'agit de Molière et de Lippi, et que le recueil de Tabarin est un bouquin assez rare, je mettrai ici cet extrait.

LUCAS ET FRANCISQUINE.

Lucas déplore les vices où il s'est abandonné ; à force d'avoir hanté les tavernes, il se trouve exposé aux poursuites des sergens, qui le guettent, en sorte qu'il n'ose franchir le seuil de sa maison.

« Francisquine. Que ferions-nous si l'on vous menoit à la Conciergerie ou au Chastelet ? Il est impossible de vous arrester en une place !

» Lucas. Quel bruit entends-je ? On frappe à la porte de derrière ; ce sont les sergens sans doute ! Me voilà perdu ! où me cacherai-je ?

» Francisquine. Ne voilà pas ce que j'ay toujours dit ? Quel remède maintenant ? car s'ils vous aperçoivent,

Digitized by Google

nous sommes pris ! Il faut se résoudre devant qu'ils arrivent icy. J'ay un sac en nostre chambre de devant : il faut vous mettre dedans, on n'y prendra pas garde. (*Francisquine enferme Lucas dans un sac.*) »

Firtelin, serviteur du capitaine Rodomont, entre. Il apporte à Francisquine un billet de son maître.

« FRANCISQUINE (*à part*). Il y a longtems que ce capitaine me poursuit de mon déshonneur : il faut que je luy joue d'un traict... (*Haut.*) Mon amy, vostre maistre se porte-t-il bien ? Vous m'apportez un indicible contentement de m'apporter de ses nouvelles. Mais quel bruit entends-je à la porte ? Ha, mon amy, nous sommes perdus si on vous recognoist icy : je seray scandalisée ! Je vous supplie me faire ce bien d'entrer dans le sac.

» FIRTELIN. Qu'y a-t-il, madame, qu'y a-t-il ?

» FRANCISQUINE. Entendez-vous pas qu'on frappe à ceste porte ? Entrez, je vous supplie, entrez : vous n'y serez pas longtems. (*Firtelin entre dans le sac.*) Voilà mon affaire jouée ; je me veux venger de ces deux personnages icy : de l'un, à cause qu'il est la cause de ma ruyne et qu'il a tout mangé mon bien ; de l'autre, à cause qu'il m'importune de mon déshonneur. »

Là-dessus Tabarin survient, se rendant au marché pour acheter des viandes de quoi faire les noces du seigneur Piphagne. Il demande à Francisquine le chemin de la boucherie ; elle offre de lui vendre deux pourceaux qui sont là, dans ces deux sacs. Tabarin les achète, sort un moment et revient habillé en boucher.

« TABARIN. Voicy mes armes, il faut que je m'en

Digitized by Google

escrime. Apportez-moy la lichefrite pour retenir le sang, afin que nous fassions force boudins... (*Tabarin descouvre le sac, et pensant voir un pourceau, trouve que c'est Lucas.*)

» LUCAS. Au meurtre ! on me veut esgorger ! Je suis Lucas et non pas un pourceau.

» TABARIN. *Vade, sac à roie !* Teste non pas de ma vie ! voilà un pourceau qui parle ?

» FIRTELIN. Soignez à moy, mes amis ; je suis mort !

» TABARIN. En voicy encore un qui est dans ce sac !... Prodige ! messieurs, prodige ! voilà les pourceaux qui sautent ! Je n'en demeureray pourtant point là : il faut que je vous estrille. Vous estes cause que je perds un bon souper. (*Tous se battent.*) »

Voilà ce qu'on veut qui ait servi de point de départ à Molière. Molière n'aurait pu trouver cela tout seul : il a fallu cet éclair du génie de Tabarin pour éveiller et féconder le génie qui spontanément avait produit *Tartufe*, le *Misanthrope* et le *Bourgeois gentilhomme*.

Mais parlons un peu chronologie, s'il vous plaît. Cette *farce tabarinique*, ainsi qu'on le peut voir dans M. Brunet, fut imprimée pour la première fois en 1622. C'est justement l'année de la naissance de Molière. Tabarin était alors déjà célèbre, puisque dès l'année 1619 il faisait gémir la presse et le bon sens. Les *Fourberies de Scapin* sont de 1671. Molière aurait donc attendu quarante-neuf ans à s'apercevoir du germe comique renfermé dans la scène de Tabarin ? Jeune, lorsqu'il courait la province, improvisant sur des

Digitized by Google

canevas bouffons, tels que la *Jalousie du Barbouillé*, le *Grand benêt de fils*, il n'avait pas remarqué cette belle farce tabarinique ; il fallait, pour qu'il en fût frappé, qu'il approchât de la cinquantaine et qu'il eût passé par les enfantemens les plus sublimes de son génie. C'est alors que Molière aurait appelé Tabarin à son aide. En 1671, il y avait sans doute longtems que Tabarin était descendu de son tréteau, à moins de supposer qu'il ait joué et rejoué la même farce pendant plus de cinquante ans. C'est donc dans le recueil imprimé de Tabarin que Molière serait allé chercher la scène du sac, qui, notez aussi ce point, était un lieu commun de carrefour, à l'usage de tous les saltimbanques de France et d'Italie. Chacun son goût : pour moi, j'aime mieux croire que Molière, qui lisait alors le *Malmantile*, a emprunté chez Lippi plutôt que chez Tabarin. Il avait lu et probablement vu jouer la scène de Tabarin, et n'en avait rapporté que du dégoût ; mais quand il retrouva la même scène traitée de main de maître dans le *Malmantile*, je conçois que sa verve se soit allumée au contact de celle de Lippi, et qu'il se soit piqué d'émulation.

Les commentateurs, en général, ne sont que les échos du premier qui a parlé. Ils ne se donnent pas la peine de vérifier ce qu'ils répètent, et sautent les uns après les autres, en vrais moutons de Panurge. Il s'en est trouvé un pour dire que la scène du sac était un emprunt fait à Tabarin : il suffit ; on aime mieux le croire que d'y aller voir. Boileau d'ailleurs n'a-t-il pas

Digitized by Google

reproché à Molière d'avoir « quitté pour le bouffon l'agréable et le fin, et sans honte allié Térence à Tabarin? » On prend cela pour une confirmation du commentaire : Boileau, dans ce passage, avait en vue la scène du sac des *Fourberies*. Non; l'idée de Boileau est plus générale, et le nom de Tabarin est mis là pour représenter la farce basse et grossière, par opposition à la comédie élégante et châtiée de Térence. Par exemple, la scène des lavemens dans *Monsieur de Pourceaugnac*, celle où le petit comte d'Escarbagnas récite son Despautère devant la société de sa mère, sont encore bien autrement *tabariniques*, dans le sens où l'entendait Boileau, que la scène des *Fourberies de Scapin*. Le vers de l'*Art poétique* ne doit donc pas être invoqué à l'appui de l'origine prétendue de la scène du sac. C'est, après avoir fait tort à Molière, faire un contresens dans Boileau.

Digitized by Google

CHAPITRE XX.

Antidiluvien et antédiluvien. — Évêque des champs. — Bosse, donner dans la bosse. — Boxer, boxeur. — Boiser, emboiser, boisdie. — Carotte; tirer une carotte.

¶ ANTIDILUVIEN, ANTÉDILUVIEN. — J'ai parlé souvent des fautes et des bévues introduites dans la langue française par l'ignorance usurpant le ton et l'autorité du savoir véritable; cet adjectif en fournit un nouvel exemple.

Les premiers qui en eurent besoin le formèrent d'*antè* et *diluvium : antidiluvien.* On s'en servit ainsi quelque tems, mais les docteurs ne se firent pas attendre, prétendant qu'il fallait dire *antédiluvien.* M. Napoléon Landais, par exemple, rendit dans son *Dictionnaire général et grammatical* cet oracle : « *Antidiluvien* est un barbarisme. » Et comme l'oracle était faux, tout le monde s'empressa d'y croire et d'y obéir. L'Académie elle-même s'inclina devant cette erreur et inséra dans son dictionnaire la forme vicieuse, mais recommandée par les prétendus savans, les raffinés en étymologie, *antédiluvien.*

J'entends d'ici les bruyantes, les ironiques réclamations de ces docteurs frais émoulus du collége, qui, sortant de se promener dans le jardin des racines grecques, m'accusent de confondre le grec *anti*, contre,

Digitized by Google

avec le latin *antè*, avant. Or, comme il s'agit d'exprimer l'idée « avant le déluge », c'est *antè* qu'il faut prendre et non *anti*.

Quoi de plus évident ? *Quid apertiùs ?* comme dit Juvénal.

Patience, messieurs, patience ! Si vous savez du grec pour deux liards, j'en sais pour un sou, et j'ai de quoi vous rendre.

Car ce n'est le tout de savoir du latin et du grec ; il faudrait savoir aussi du français, et même le français, s'il était possible. Quant à moi, je n'ai pas l'orgueil de cette dernière prétention, mais je sais assez de français pour soutenir que *antidiluvien* est très bien parlé, et *antédiluvien* très mal.

En effet, l'*E* du latin s'est toujours changé en *I* français ; et *vice versâ*, l'*I* du latin se changeait chez nous en *E*. C'est la règle primitive de transformation, et vous ne la trouverez jamais violée dans les mots formés à la bonne époque. IN, fait *en ;* — INTER, *entre ;* — MIHI, TIBI, SIBI donnent *me*, *te*, *se :*

IMPLERE, FALLERE, JACERE, LEGERE, QUÆRERE, FLORERE, etc.
Emplir, *faillir*, *gésir*, *lire*, *quérir*, *fleurir*.

Et même cette loi fournit un moyen de reconnaître à quelle époque de formation appartient un mot donné ; s'il est antérieur ou postérieur à cette renaissance pédante qui, méconnaissant les règles suivies par les créateurs de notre langue, se mit à farcir notre vocabulaire de grec et de latin tout cru, autant qu'elle y pouvait en fourrer. Par exemple, nos fondateurs

Digitized by Google

avaient fait d'IMPRIMERE, *empreindre;* ils en firent *imprimer;* — d'ILLUMINARE, *enluminer;* ils en firent *illuminer*. Par cette réforme infidèle à la tradition, *encliner* devint *incliner*, mais nous gardons *enclin;*— *frire*, de FREMERE, devint *frémir*, mais nous gardons *frisson;* — *engin*, *engigner*, *engigneux*, sont à présent *ingénieur*, *ingénieux;* — *esterper*, seule forme employée dans les *Rois*, est aujourd'hui *extirper*, parce que le latin dit EXTIRPARE avec un *i*. La contre-partie de cette règle avait fait de REGULA, NEBULA, *riule*, *niule;* nous avons rétabli la voyelle latine dans *règle* et *nébuleux*. Aujourd'hui, grâce à ce tripotage, parmi les mots d'une même famille, les uns sont de première création, les autres de seconde, et diffèrent ainsi de physionomie précisément dans le trait essentiel qu'ils devraient avoir identique. Tels sont *entendre* et *intention;* — *inviter* et *à l'envi;* — *enfreindre* et *infraction;* etc.

Ceci posé, on comprendra que l'adverbe latin *antè* a dû passer chez nous sous la forme *anti*, et c'est ainsi qu'il existe en effet dans *antichambre*, *anticiper*, *antidater*. Les partisans d'*antédiluvien* devraient, pour être conséquens, dire aussi une *antéchambre*, *antéciper* et *antédater*.

Le mot *antéchrist* vient confirmer ma règle par l'application de la réciproque. Ici, c'est bien la racine grecque *anti*, contre. Mais les Latins, ceux de la dernière époque, bien entendu, en avaient déjà fait le mot *antichristus*, qui se trouve dans les Pères. Et c'est justement pourquoi les Français, en prenant ce mot du

Digitized by Google

latin, le traduisirent par *antéchrist*, et non *antichrist*.

La conséquence sort d'elle-même :

Antéchrist signifie ἀντὶ Χριστόν, celui qui est contre le Christ; *antédiluvien* signifiera de même *contre le déluge*. Ainsi la vérité grammaticale, étymologique, se trouve dans le renversement de la proposition de ces messieurs : *anté*, dans la composition d'un mot français, représente le grec *anti;* et *anti*, dans les mêmes conditions, représente le latin *antè*.

Antédiluvien est le non-sens; *antidiluvien* est l'expression légitime. Voilà où les principes conduisent nécessairement, les principes de la tradition.

On ne saurait trop répéter que notre langue primitive n'a rien tiré du grec directement : l'élément grec ne lui est arrivé qu'à travers le latin. Au contraire, la langue créée par la renaissance et depuis, est toute bariolée de ces bribes de grec. *Antidote*, *antipodes*, *antimoine*, *antipathie*, etc., sont modernes; la science en a besoin. Soit! c'est à merveilles; prenons-les : je ne m'oppose pas au progrès. Mais ces tard-venus ne doivent point prévaloir contre leurs aînés, et par un effet rétroactif renverser une des lois constitutives de notre langage. Tout se réduit à savoir distinguer dans quel cas la racine *anti* vient du latin, et dans quel cas elle vient du grec. Ce n'est pas un problème bien difficile! N'allons pas, faute d'une distinction aussi simple, jeter la confusion dans nos origines et appliquer deux méthodes contraires dans des cas semblables. Prescrire

Digitized by Google

antédiluvien en même tems qu'on dit *antichambre* et *antidater*, cela ne se peut faire qu'au mépris de la logique et de la tradition, et à la honte de nos grammairiens, soit en dedans, soit en dehors de l'Académie.

¶ ÉVÊQUE DES CHAMPS. — On lit dans la *Satire Ménippée* cette épigramme sur le célèbre fanatique Boucher, curé de Saint-Benoît, surnommé le *roi de la Ligue :*

AU PRESCHEUR BOUCHER.

Flambeau de la guerre civile
Et porte-enseigne des meschans,
Si tu n'es évesque de ville,
Tu seras *évesque des champs.*

M. Ch. Labitte, qui a donné l'édition Charpentier de la *Satire Ménippée* avec des notes où il résume et complète tous les commentateurs, met ici : « Boucher » avait sollicité cinq ou six évêchés, et tout ce qu'il » avait pu faire avait été d'obtenir, après bien du tems, » une pension sur le petit évêché de Fréjus, et enfin » une autre sur celui de Beauvais. » (Page 251.)

Cette phrase, extraite du pamphlet intitulé : *Dialogue d'entre le maheustre et le manant*, n'explique pas l'expression *évêque des champs*, à moins qu'on ne veuille dire que c'est une allusion à la pension de Boucher sur les évêchés de Fréjus et de Beauvais : *évêque des champs*, comme on disait *évêque portatif*, c'est à-dire évêque *in partibus*, évêque sans évêché. Et telle paraît effectivement avoir été la pensée de l'éditeur, autre-

Digitized by Google

ment la citation n'a pas de sens. En ce cas, le trait final de l'épigramme serait à la fois obscur et sans vigueur. Ce n'est pas cela.

Le peuple appelait dérisoirement *évêque des champs* un pendu, par allusion d'abord au bonnet qu'on lui rabat sur la figure, et qui représente alors la mitre ; ensuite, aux mouvemens convulsifs des jambes du supplicié. L'usage a été longtems de dresser la potence en pleine campagne, afin que la foule pût assister plus commodément à l'exécution. Les fameuses fourches de Montfaucon étaient hors de Paris ; de là cette façon de parler populaire : « *Évêque des champs*, qui donne la bénédiction avec les pieds. » Le sens de l'épigramme est donc : Si tu ne parviens pas à être évêque, en revanche tu seras pendu (1).

Dans le roman des *Quatre fils Aymon*, Richard, le plus jeune des quatre frères, est fait prisonnier par Roland, qui le livre à Charlemagne. Charlemagne veut faire pendre Richard à Montfaucon ; mais les douze pairs successivement, et tous les seigneurs de la cour après eux, refusent leur ministère. L'empereur en est réduit à un certain Ripus, qui, par suite d'une haine particulière, est enchanté de se faire l'exécuteur des vengeances du maître. Il faut dire que, dans cet ouvrage inspiré par la féodalité contre la monarchie, la noblesse

(1) La prédiction ne fut pas accomplie : Boucher, retiré en Flandre, après la défaite de la Ligue et le triomphe d'Henri IV, mourut paisiblement, pourvu d'un bon canonicat, à Tournai, âgé de quatre-vingt-seize ans, cinquante-cinq ans après l'entrée d'Henri IV à Paris.

Digitized by Google

a le beau rôle, et Charlemagne au contraire joue un rôle odieux et avili.

Voilà donc maître Ripus au pied du gibet avec sa victime; voilà Richard confessé, la corde au cou et faisant sa prière suprême au pied de l'échelle. Tout à coup les trois autres frères fondent sur le groupe, dispersent ceux qu'ils ne massacrent pas : Richard est délivré, et Ripus accroché à la potence en son lieu et place. Les quatre fils Aymon retournent gaillards à Montauban, où leur cousin Oger le Danois les attendait, Oger qui avait repoussé avec mépris et indignation la prière que lui faisait Charles d'être le bourreau de Richard. « Oger fut fort joyeux de le voir, et lui de» manda ce qu'il avait fait de Ripus. — Ma foi, cousin, » mon frère l'a fait *évêque des champs*, et n'a pas voulu » que personne y mît la main que lui. » (Chap. 20, p. 58 de l'édition de Pellerin.)

On observera que cette expression ne se trouve point dans le texte en vers d'Huon de Villeneuve, dont Fauchet, s'appuyant sur les noms historiques qui s'y trouvent, place la rédaction en 1200. Voici le passage :

> Qu'as-tu fait de Rispeus, li maleoit (maudit) glouton?
> Pandus est, dist Richart, au puy de Montfaucon;
> Ne l' laissa Regnaut pendre nul homme se lui non.

J'ai recherché ce passage dans la version en prose du xve siècle, contenue au superbe manuscrit de l'Arsenal, qui fut exécuté, selon toute apparence, pour le duc de Bourgogne Philippe le Bon. L'expression moqueuse d'*évêque des champs* ne s'y trouve pas : l'auteur se sert

Digitized by Google

du mot *pendu*, tout uniment. Ainsi cette manière de parler, qui revient plusieurs fois dans la *Satire Ménippée*, ne doit guère remonter plus haut que le XVIe siècle.

Le peuple s'est toujours plu à déguiser cette idée sinistre de pendaison sous une périphrase comique et pittoresque. Les Latins disaient : faire un *I* de son corps, ou plutôt, faire la lettre longue. Dans Plaute, la vieille Staphyla : « Le meilleur parti qui me reste, c'est » à l'aide d'un licou, de faire de mon corps la lettre » longue (1) ! » Les Italiens modernes disent : « *envoyer en Picardie* », par allusion allitérative de *in Picardia* à *impiccare*. — « Quand un déserteur se laisse prendre, sans autre forme de procès, on vous l'envoie chaud chaud en Picardie. »

> Perchè uno che il soldato a far s'è messo,
> Mentre dal campo fugge e si travia,
> Sendo trovato, vien senza processo
> Caldo caldo *mandato in Picardia*.
> (LIPPI, IV, st. 27.)

Les Italiens usent encore d'autres circonlocutions : *Andare a Longone; — andare a Fuligno* (*a fune e legno*); — *dar de' calci al vento; — ballar in campo azurro*, etc.

De même *être aux galères* se disait jadis chez nous *faucher le grand pré*.

¶ BOSSE; DONNER DANS LA BOSSE. — On ne m'accusera pas d'empiéter sur le terrain de l'Académie française,

(1) *Aulularia*, I, 1.

Digitized by Google

car les mots qu'elle a dédaignés sont ceux précisément que je tâche de ramasser et d'expliquer : mon travail ne s'alimente en général que des rebuts du sien.

D'où vient que le peuple, pour exprimer la crédulité d'une dupe, se sert de cette métaphore : *Il a donné dans la bosse* ? Quand je dis métaphore, je parle mal, car j'appuie l'erreur de ceux qui voient dans cette façon de parler une allusion à l'infirmité des bossus. Or, je ne crois pas à cette allusion : il y a bosse et bosse ; il faut savoir distinguer.

J'éclaircirai la locution populaire *donner dans la bosse*, par cette formule, qui est un axiome de philologie française, $x = ss$.

J'ai développé cette proposition dans les *Variations du langage français*, page 72.

Substituant à *ss* sa valeur, il vient : *donner dans la boxe*. Qu'est-ce que la *boxe* ? c'est la feinte, le mensonge, la tromperie. Encore un mot que l'Anglais nous a dérobé ! Boxer à coups de poing (car c'est ainsi qu'on devrait dire, mais le besoin d'abréger a resserré l'expression), c'est tromper à coups de poing. Je n'ai pas besoin d'insister ; quiconque a vu *boxer* à l'anglaise, sait que la surprise est l'essence de cet exercice : les lutteurs s'observent en position, menacent une partie du corps, et soudain le coup tombe sur une autre partie, que l'adversaire imprudent laissait à découvert. *Boxer*, c'est surprendre, abuser, prendre en traître.

Rien de plus fréquent dans notre vieux français que les mots *boxeour* (traître, imposteur), *boisdie* (mauvaise

Digitized by Google

foi), *boiser* (tromper, surprendre). « *A loi de boxeour* », c'est-à-dire à la mode d'un traître, d'un déloyal :

> Ancui auroit li dus Gerars paour,
> Qui tient Viane *à loi de boxeour*.
> (*Gérard de Viane*, v. 2760.)

« Aujourd'hui tremblerait le duc Gérard, qui détient Vienne comme un déloyal. »

La racine de ce mot est germanique : c'est *bōs*, méchant, pervers, dans l'acception la plus générale. De *bōs* la basse latinité fit les substantifs *bauza*, *baucia*, *bausia*; l'adjectif *baudator*, et les verbes *bausiare*, *bosiare*, d'où se sont dégagées les formes françaises, *bosse*, *boisdie* ou *voisdie*; *boxeour*, *boissiere*, *boissier*, *boiser*, etc.

Dans l'histoire du jugement de Salomon, la mère de l'enfant en litige racontant le marché qu'elle avait fait avec sa compagne : « L'endemain li dis que le suen » fiz meissuns a quire, e de si l'a musced, si me vat » *boisant* de nostre cuvenance. » (*Rois*, p. 369.) — « Le lendemain, je lui dis que le sien fils nous missions à cuire, et elle l'a muché (caché), et ainsi me va trompant sur nos conventions. »

Dans une très-jolie petite comédie de Boursault, *les Mots à la mode*, représentée en 1694, l'année même qui vit paraître enfin la première édition du Dictionnaire de l'Académie, la jardinière Jacqueline dit à son mari, en parlant de son maître :

> Est-ce ma faute à moi, si madame *l'emboise?*
> (Scène xv.)

« Est-ce ma faute si madame trompe monsieur? »

Digitized by Google

L'Académie donne *emboiser* et *emboiseur*, avec cette remarque : « Il est populaire. » Tant mieux pour lui ! mais point d'étymologie. M. Napoléon Landais a voulu combler cette lacune, et il a confondu les racines d'*emboiser* avec celles d'*embûches* : — « EMBOISER, dit-il, » (*emboësé*), de l'italien *imboscare*, dresser des embû- » ches, formé lui-même du latin barbare *in*, dans, et de » *boscus*, bois, comme si l'on disait : *Faire entrer quel-* » *qu'un par adresse dans un bois.* » Le silence de l'Académie valait mieux.

L'Italien use figurément du mot *bozza* comme les Français du mot *bosse*. Au quatrième chant du *Malmantile*, Psyché raconte son aventure à Calogrillo : « Mes parens, dit-elle, me dirent mille biens de mon futur époux : que c'était un si beau jeune homme ! »

Soggiunsero di lui mill'altre *bozze*.
(LIPPI, IV, st. 41.)

« Ils ajoutèrent sur son compte mille autres mensonges. » En sorte que la pauvre Psyché s'accuse d'avoir *donné dans la bosse* en épousant l'Amour.

Le commentaire dit sur ce passage : « Quand nous refusons de prêter foi à une nouvelle, nous disons : *Io l'ho per bozza*, je tiens cela pour une *bosse*, pour un conte. » — Très-bien jusqu'ici ; mais Salvini continue : « *Bozza* vient de *bugia* (mensonge). » Il s'égare complétement.

Je me trouve également en dissidence avec M. Paulin Paris sur l'étymologie de *boiser* ou *bosser*.

« BOISER, BOISDIE, dit M. Paris, ces mots, comme les » *bugia* et *bugiar* italiens, me paraissent dérivés de

Digitized by Google

» *bucca* et *buccator*, charlatan. L'analogie de cette ori-
» gine avec celle de *tromper*, *trompeur*, est évidente et
» curieuse. » (*Berte aus grans piés*, p. 88.)

Après une longue recherche de cette évidence et de cette analogie, je n'en ai pas découvert d'autre, sinon qu'on ment avec la bouche, et qu'on joue de la trompette aussi avec la bouche. Cela semble, au premier coup d'œil, un peu subtil et puéril.

Buccator, charlatan, qui vient si à propos soutenir l'étymologie proposée, a été totalement inconnu à Du Cange et à ses continuateurs. Le mot *buccator* ne se trouve même pas dans le Glossaire. Quand on fait de ces découvertes-là, il faut citer les textes, autrement on encourt le soupçon d'avoir joué de la trompette aux lecteurs bénins.

¶ C'est un fait assez curieux qu'une autre locution du français populaire, analogue à *donner dans la bosse*, se retrouve également dans l'italien : c'est *tirer une carotte*. Seulement les Italiens disent *planter une carotte*, *piantar* ou *ficcar carota*. Dans l'*Énéide travestie* de Lalli, Énée, arrivant chez Didon, reconnaît au premier coup d'œil qu'il est sur un excellent terrain pour la culture des carottes :

> Egli, che ben conobbe al primo tratto
> Ch'era in un campo da *piantar carote*.....
> (Lalli, II, st. 21.)

et cette réflexion le dirige dans le récit de ses aventures.

Digitized by Google

Le sixième chant du *Malmantile* est célèbre pour une description de l'enfer pleine de verve bouffonne. Parmi les damnés que le poëte passe en revue, se trouve un maquignon (*un sensale*), auquel, en punition de ses mensonges, on a arraché la langue et les dents; et, attendu que la nature a horreur du vide, on les a remplacées par des carottes; c'est le châtiment de toutes celles qu'il a plantées (ou tirées) durant sa vie :

> Gli hanno a misterio in quelle stanze vote
> Composto denti e lingue di *carote*.
> (LIPPI, VI, st. 68.)

L'origine de cette façon de parler, dit Minucci, c'est que dans un sol meuble et doux, image de la crédulité, la carotte acquiert un développement admirable. L'expression italienne s'arrête à l'intention du semeur de carottes; le français considère le procédé qui les récolte. L'expression française a bien l'air d'un emprunt perfectionné, et d'autant que la semaille précède la récolte. Cette métaphore potagère pourrait bien avoir été rapportée d'Italie par nos soldats.

Il ne faut pas quitter le mot *bosse* sans avoir dit un mot du sens propre, et montré le rapport étymologique avec le sens figuré. C'est toujours la racine allemande *bŏs*. Dans le latin du moyen âge, *bossa*, *bossia* désignait un bubon pestilentiel qui se manifestait à l'aine ou aux aisselles. C'est par là que se déclarait l'invasion de cette horrible peste noire du XIVe siècle. « BOSSA,

Digitized by Google

» dit Du Cange, tumor, tuber, gallicè *bosse*, propriè de » ulcere pestifero quod Itali *bozzam* vocant. » Il cite à l'appui un grand nombre de textes latins, et termine (au mot Bossia) par ce texte français d'une lettre de rémission de 1381 : « Une *bosse* ou aposthume le prist » au bras. »

Ainsi le premier emploi du mot *bosse* n'aurait pas été de traduire le latin *gibbus*, *gibber* ou *gibba* (1); c'est par analogie et par extension qu'on l'aurait appliqué à cet usage. Quelle est dans notre langue l'expression primitive? Je ne voudrais répondre à cette question qu'avec un exemple, et je n'en sais pas. Je trouve bien le mot *gibe*, mais les exemples que Du Cange en rapporte sont tous dans l'acception de *fardeau*, *ballot*. Ceux qui sont d'humeur à se contenter d'une analogie peuvent croire que *gibe* a été le premier terme français pour signifier *bosse*.

Ménage fait venir *bosse* de *bussa*. Certes on n'est pas plus proches voisins. Mais qu'est-ce que *bussa?* *Bussa* est dit au lieu de *busa*, qui remplace *pusa*, qui vient du grec φύσα (*fusa*), qui appartient au verbe φυσάω (*fusaô*), enfler.

Voilà un bel arbre généalogique! Il n'y manque que les preuves; mais c'est de quoi Ménage ne s'occupe jamais. Du Cange ni ses continuateurs n'ont pas connu *pusa; bussa* ne figure au Glossaire que dans le sens

(1) *Gibbus* était la bosse sur le dos; *gibber*, sur la poitrine:

In dorso *gibbus*, in pectore *gibber* habetur.
(Cité dans Du Cange, sous Gibbus.)

Digitized by Google

d'un grand navire ; enfin, le verbe grec que Ménage, partisan de la doctrine érasmienne, prononçait *fusa*, *fusaô*, sonne en réalité *fysa*, *fysaô*, et ne ressemble plus à *bussa*, *bossa*. Ainsi se rompt le faible anneau qui enchaînait le grec au latin, et tout le système de Ménage éclate et s'évanouit comme une bulle de savon. C'est dommage! cette bulle était brillante au soleil et richement colorée. Combien de bulles pareilles il a soufflées, ce docte Ménage! La moitié de ses étymologies sont de pures *billevesées*.

Digitized by Google

CHAPITRE XXI.

Réder, réderie; rêver, rêverie. — Duire. — Dois, douit, douzil. — Harceler. — Archal. — Hart, harder, hardes. — Demander excuse.

¶ Réder, Réderie. — Comme il y a des hommes déchus, il y a aussi des mots déchus de leur ancienne fortune. On voit des gentilshommes conduire la charrue, et l'on voit des mots qui, après avoir été longtems de bon français, sont aujourd'hui devenus patois, les uns et les autres relégués obscurément au fond d'une chaumière, méconnus, oubliés du monde entier, si ce n'est peut-être de quelque généalogiste ou fureteur d'étymologies. C'est l'histoire du mot *réder*, qui tenait au XIVe siècle, dans la langue française, l'emploi du mot actuel *rêver*. J'ai vu, dit Molinet :

> J'ai veu grant vauderie
> En Arras pulluler,
> Gens pleins de *réderie*
> Par jugement brusler.

A présent c'est un terme picard. On dit à Amiens : *Réder de quelque chose*, pour signifier en être amateur passionné, en rêver. Un *rédeur* est, dans le picard du XIXe siècle, un curieux. *Monsieur un tel rède d'oiseaux, rède de médailles, de fleurs;* ou bien, en termes généraux : *C'est un rédeur*. Cela veut dire qu'il aime à ramasser toutes sortes de curiosités.

Digitized by Google

La réderie, au sens particulier des Picards, n'est pas la qualité de celui qui *rède;* c'est au contraire l'objet qui mérite qu'on en *rède*. On dira d'une figurine, de quelque chose de mignon et de rare : *C'est une réderie, — c'est une petite réderie!* Cela veut dire en bon français d'autrefois : c'est un rêve, une vision. Mais quand Molinet appelle les Vaudois *gens pleins de rederie*, cela revient, en style moderne, à les traiter de visionnaires.

M. l'abbé Corblet, dans son Glossaire picard, écrit *reider* avec un *i*, et définit ce mot : « Être engoué de, » être amateur de, faire collection de. Ce mot vient du » roman *reiderie*, engouement. » C'est au contraire *réderie* qui vient de *réder*. Et puis il est bien fâcheux que M. l'abbé Corblet se dispense toujours d'apporter des exemples à l'appui de ses assertions. Il avait entrepris, dans son Glossaire picard, de traiter un sujet riche et qui pouvait donner matière à des recherches très-utiles ; mais l'improvisation n'y était pas de mise.

Charles Bouilli (1), natif de Saint-Quentin et chanoine de Noyon, à la suite de son traité *Des vices du langage vulgaire*, écrit en latin, en a mis un autre : *De*

(1) La *Biographie universelle* le nomme « Bouelles, Bouilles, ou Bouvelles, » et le fait naître à Sancourt, village de Picardie, près de Ham. La Biographie suit en cela le père Niceron ; j'aime mieux en croire le titre même de l'ouvrage : « Caroli Bouilli *Samarobrini liber de differentia vulgarium linguarum*, etc... » Et quant à la manière dont on doit traduire *Bouillus*, je m'en rapporte à Béroalde de Verville dans le *Moyen de parvenir* : « J'estois avec le sage Bouilli, phi- » losophe autant naïf qu'un oison patté. » (Chapitre 55, Canon.)

Digitized by Google

l'origine des mots françois. Dans ce livre, imprimé par Robert Estienne en 1533, on lit, page 78 :

« *Redder*, ou, selon quelques-uns, *rêver*, c'est-à-
» dire faire un songe, être le jouet d'une vision noc-
» turne, vient du latin *reddere*, parce que les objets
» que nous avions vus nettement de jour, reviennent
» la nuit confus et mélangés dans notre sens intime.
» De *redder* sont formés *reddeux* et *reveux*, dont on
» qualifie les gens qui aiment à raconter leurs songes.
» On a forgé pour les traduire les mots *reddire* et *red-*
» *diones* (1). »

Ce curieux passage nous montre que sous François Ier les mots *réder*, *rédeur* étaient encore de la langue générale. On remarquera que Bouilli n'y donne pas le sens qui subsiste aujourd'hui en Picardie, et qu'il aurait dû cependant connaître mieux que personne, lui, Picard de naissance et demeurant à Noyon. Ensuite Bouilli semble vouloir faire entendre que *rêver* n'est qu'une transformation arbitraire de *redder* : « *Redder* et, apud quosdam, *rever*... » arbitraire et nouvelle. S'il l'a cru, il s'est trompé : il n'en est rien. Le verbe *resver* existait au moyen âge, seulement il n'avait pas alors l'acception métaphysique, la seule que nous y attachions aujourd'hui. *Rêver* paraît n'avoir désigné dans l'origine qu'un fait absolument physique et matériel : c'était courir çà et là, faire le vagabond, le libertin, le mauvais sujet. On appelait un coureur de

(1) Ils ne sont pas dans Du Cange.

Digitized by Google

nuit, *un resveur de nuit :* « Comme Fouquet Hodierne » fust alez avec trois compaignons charretiers servans » en la ville d'Yvry esbattre et *resver de nuit...* » (*Lettres de rémiss.* de 1383.)

« ..... Larrons, murdriers, robeurs, *resveurs de nuit* » et aultres malfaiteurs. » (*Ibid.*)

« Ponsart, qui estoit un homme de maulvaise vie et » gouvernement, putieu, *resveur de nuit*, brigueur... » (*Lettres de rémiss.* de 1401) (1).

Des actes du corps l'expression a passé métaphoriquement à ceux de l'esprit : *resver* s'est dit de l'aliénation mentale. Ainsi, quand le drapier frappe à la porte, Patelin dit à sa femme :

> Je feray semblant de *resver :*
> Allez, là...

Guillemette ouvre et dit au pauvre Guillaume, en lui parlant de son mari :

> Il est encore en *resverie :*
> *Il resve*, il chante, il fatrouille
> Tant de langaiges et barbouille!...
> Il ne vivra pas demye heure!

Et au milieu des extravagances de toute sorte auxquelles on le fait assister, le bon drapier s'écrie :

> ... Ah! sainte Marie!
> Vecy la plus grant *resverie*
> Où je fusse onques mais bouté!

Nous avons encore laissé perdre cette acception. La seule trace qu'on en pût retrouver dans la langue moderne, c'est cette façon de parler : *Vous rêvez !* dont le

(1) Du Cange, sous Reventare.

Digitized by Google

véritable équivalent serait : vous extravaguez ! vous êtes fou ! Mais dans la pensée de ceux qui l'emploient, l'expression n'a pas tant d'énergie : elle ne va pas au delà de rêver en dormant, être dupe d'une illusion causée par le sommeil. C'est à quoi nous avons réduit le sens du mot *rêver*, ou bien à exprimer un état méditatif de l'âme. On voit que ce mot est singulièrement affaibli par l'âge.

A force d'aller on arrive à l'opposite du point de départ. *Rêverie*, qui marquait originairement l'agitation du corps, signifie de nos jours l'immobilité de la pensée. — « *Resverie*, dit déjà Palsgrave, page 291, » oisiveté de l'esprit, *ydelnesse of wytte*. »

Sur l'étymologie de *reder* ou *redder*, que Bouilli tire de *reddere*, je n'ai rien à dire : je m'en contente, faute de mieux. *Resver* doit avoir quelque part dans la basse latinité un correspondant qui m'est inconnu, mais où j'oserais bien affirmer que se trouve la racine *via*. *Resver* est fait comme *desver*, qui est *deviare*, sortir de la voie, sortir des gonds, *endêver*, comme nous disons aujourd'hui. *En* est une préposition surajoutée, qui, dans beaucoup de cas semblables, n'apporte rien du tout au sens du verbe.

¶ Duire. — Nous avons gardé les composés *conduire* et *séduire*, mais nous avons laissé perdre le simple *duire*, qui n'était pas moins utile.

Duire est le latin *ducere*, qui signifiait au figuré attirer, charmer. — *Ducit te species*, dans Horace;

Digitized by Google

dans Quintilien : *Ducere animos solent fabellæ.* — *Duci gloria* (Cicéron). L'apparence vous attire ; — les fables charment l'esprit ; — la gloire séduit. Nos vieux auteurs faisaient de ce verbe *duire* un fréquent usage. Montaigne, pour ne citer que lui, parlant de Lycurgue : — « La discipline militaire qui estoit la principale » science et vertu à quoy il vouloit *duire* ceste na- » tion (II, 12). » Au chapitre 8 du même livre, il est question d'enfans accoutumés à voler : — « Et en ay veu » plusieurs si dressez et *duicts* à cela... » *Duit*, dans ce dernier exemple, est un participe passé, mais on l'employait aussi comme adjectif. L'auteur de *La voie de paradis*, pièce allégorique du XIIIe siècle, dit que la route pour aller chez Pénitence est étroite et obscure, et qu'on risque de s'y égarer, à moins d'avoir un bon guide, ou l'expérience du chemin :

> La voie i est estroite et scure (1):
> Cil se mettent en aventure
> Qui i vont, s'il n'ont bon conduit,
> Ou de la voie ne sont *duit*.
> (*Notes des Œuvres de* RUTEBŒUF, II, 242.)

« Duit de la voie », expérimentés du chemin.

La Fontaine se servait encore du verbe *duire*, mais construit avec le datif, et non plus avec l'accusatif :

> Genre de mort qui *ne duit pas*
> *A gens* peu curieux de goûter le trépas.
> (*Le Trésor et les Deux hommes.*)

(1) Je lis *scure* par conjecture. Le texte imprimé par M. Jubinal porte *sure*, qui fait un contre-sens dans la pensée, outre que cette forme contracte n'est pas du XIIIe siècle. On disait alors en deux syllabes *séur*. Quant à *scure* (obscure), voyez Du Cange, sous SCUROLUM.

Digitized by Google

Cette construction, du reste, était consacrée bien avant le XVIIe siècle. Elle est un exemple de ce que peut engendrer l'équivoque d'une forme. *Cela* ME *duit :* ici le verbe *duire* est actif, et *me* représente l'accusatif, « *hoc ducit me* ». Mais en français cette forme unique *me* sert également pour le datif *à moi ;* de cette amphibologie est venu que le verbe *duire* s'est construit aussi avec le datif, et qu'au lieu de : *Ce genre de mort ne duit pas* LES *gens...*, ne les attire, ne les charme pas, La Fontaine a pu dire très-correctement, d'après le nouvel usage : « *ne duit pas* A *gens...* »

Et cette construction a fait croire aux pères de Trévoux que *duire* venait du latin *decere*, convenir; erreur grave, reproduite dans le Dictionnaire de M. Napoléon Landais. La construction primitive de *duire* est avec l'accusatif : *Duire quelqu'un.*

Buens cuers *le duit* bien de meslee.
(*Partonopeus*, v. 3188.)

« Son courage l'attire bien au combat. » Insensiblement cette construction a cédé la place à l'autre, et le verbe *duire* a pris l'acception de *convenir*, la seule qu'on lui connaisse encore aujourd'hui, parce qu'en effet, attirer quelqu'un ou lui convenir sont des idées si voisines qu'elles ont facilement pu se substituer l'une à l'autre : *Le combat duit à son courage*. Mais il ne faut pas croire pour cela que le français *duire* soit originairement le latin *decet*.

De la famille de ce verbe *duire* était le substantif *douit*, qu'on écrit autrement *dois*, un canal, une con-

Digitized by Google

duite d'eau. C'est ce que signifient les noms propres Dudouit, des Douits : c'est du Chanel, des Chanels.

> Dunc dist Merlins : Comandez, sire reis,
> L'ewe espuchier par quatre *duiz* ou treis.
> (*Roman de Merlin.*)

« Alors Merlin : Sire roi, dit-il, faites épuiser l'eau par trois ou quatre conduits. »

> Oreilles sont la voie et *dois*
> Par ou jusqu'au cuer vient la vois.
> (CHRESTIEN de Troyes.)

Ce mot *dois* était féminin :

> Rome est *la doiz* de la malice.
> (*Fabliaux* de MÉON, t. II, p. 332.)

Dans une chanson sur le retour du printems :

> Quant resclarcit *la doiz* à la fontaine...

c'est-à-dire, quand le canal de la fontaine se purifie, quand l'eau, de trouble qu'elle était l'hiver, devient limpide au soleil. L'éditeur du *Romancero français* met en note à ce vers : « *La doiz*, la boue. » — C'est un contre-sens.

Les Italiens ont encore ce mot sous la forme *doccia*, et le verbe *docciare*. Notre mot français *douche*, *doucher*, *prendre des douches*, n'est pas autre chose. Le *douzil* d'un tonneau (*duciculus*, *duciolus*, *docillus*, dans DU CANGE) appartient à la même famille. Je ne sais pourquoi l'Académie a rejeté ce mot (1). Il est très-

(1) Elle n'a pas davantage admis *dille*, que Trévoux veut substituer à *douzil*.

Digitized by Google

français, très-nécessaire et très-répandu dans certaines provinces (1). *Douzil* vaudrait mieux que *robinet*, par la même raison que *lampe* est préférable à *quinquet*. *Lampe* et *douzil* sont des termes spéciaux, amenés régulièrement du latin; *quinquet* et *robinet* ne sont que des noms propres d'hommes, dont la mode a fait accidentellement des noms communs par métonymie. Si l'on s'engage dans cette voie, il n'y a pas de motif pour ne pas un jour rayer aussi du Dictionnaire les mots *orateur* et *médecin*, et y substituer *Cicéron* et *Esculape*. Le rôle de l'Académie doit être de maintenir au courant de l'usage la bonne et véritable langue française, sinon « il faudra tordre le douzil, et bouche close. » (RABELAIS, *Gargantua*, I, 3.)

¶ HARCELER. — Il n'est guères de mot dont l'origine soit plus simple et plus incontestable; il n'en est guères aussi auquel on ait prêté des étymologies plus tourmentées. Nicot le fait venir de *arcere*, dans le sens de persécuter, sens que ce verbe n'a jamais eu, ni dans l'antiquité, ni dans le moyen âge; Ménage le dérive de *arcellare*, inconnu à Du Cange, et, je crois, à tout le monde : c'est un mot forgé, comme Ménage en improvise dès qu'il est embarrassé. Borel, qui va toujours chercher midi à quatorze heures, a recours au grec *sarazéin*, plaisanter, qui n'est pas du grec, mais un

(1) Par exemple en Lorraine, où les paysans le prononcent *dzi*: *un dzi*.

Digitized by Google

barbarisme estropié sans doute de *sardazéin*, qui signifie rire sardoniquement, rire d'un ris forcé. Périon (1), autre fanatique de grec, invoque *hercazéin*, calomnier, que vous chercheriez en vain dans l'excellent dictionnaire de M. Alexandre, et qui, d'après sa racine *hercos*, ne pourrait signifier que *mettre en prison;* c'est un peu plus que harceler. — Que vous dirai-je? le désespoir de cette étymologie en a porté quelques-uns jusqu'au latin *ira*, et même jusqu'au français *haïr*. Ces derniers méritent vraiment qu'on les plaigne : ils devaient être bien las d'avoir battu les lexiques grecs, latins et barbares pour se replier sur le Dictionnaire français! Quelle extrémité! Et ils étaient dans le vrai sans s'en douter : la racine de *harceler* est dans le Dictionnaire français, non pas à la vérité dans celui de l'Académie, mais dans le vocabulaire du vieux français, de ce français qui subsiste encore par lambeaux au fond de certaines provinces et dans le langage du peuple.

Harceler vient tout simplement de *harcelle*.

Mais qu'est-ce que *harcelle*? C'est une baguette d'osier, par extension toute baguette pliante et souple

(1) Bénédictin mort en 1559, qui soutint Aristote contre Ramus. Il a écrit (en latin) quatre livres de *Dialogues sur l'origine de la langue française et son affinité avec le grec* (1555, in-8°). La Monnoye, dans ses notes sur La Croix du Maine, déclare cet ouvrage un des plus mauvais qui aient paru sous Henri II. Périon voit tout le français dans le grec, qu'un fils de Japhet, Samothès, apporta dans les Gaules. Henri Estienne a repris en sous-œuvre l'idée de Périon, en élaguant les absurdités et principalement le fils de Japhet.

Digitized by Google

dont on peut agacer, taquiner, provoquer quelqu'un sans lui faire du mal, en un mot le harceler.

Lorsque, par suite de la querelle de Renaud de Montauban avec Charlemagne, les quatre fils Aymon se virent contraints de fuir leur château de Dordonne et de se cacher au fond des Ardennes, ils n'avaient, comme vous savez, d'autre monture pour eux quatre que le bon cheval Bayard. Tout l'univers les a vus montés sur Bayard, sortant des magasins de Pellerin, à Épinal, ou de Deckherr, à Montbelliard; mais ce qu'on ne sait pas généralement, c'est qu'ils étaient si pauvres, si pauvres, qu'ils avaient été réduits à se faire des étriers de baguettes coupées dans la forêt :

Tout entour Bayart furent li chevalier vaillant :
Des *harceles* du bois vont les estriers faisant,
Puis sont montés dessus ; Renaut estoit devant.
Amis, ne veistes gens de si pauvre semblant (1)!
(*Les quatre fils Aymon*, v. 437, ap. Bekker.)

« Le supliant a mal prins certaines gaulles et *harcelles* que l'on nomme *osier*. » (*Lettres de rémiss.* de 1448.)

(1) L'auteur inconnu de la version en prose des *Quatre fils Aymon*, faite au xve siècle, dont l'abrégé court encore les foires de village, a gâté ce détail de la composition primitive; il donne quatre chevaux, un pour chaque frère. Quelle absurdité ! Il faut citer, car on ne me croirait pas : — « Ils n'avaient que quatre chevaux : Bayard et trois autres. » (*Hist. des quatre fils Aymon*, chap. 5, p. 22.) Voilà ce que c'est que la raison ! voilà les beaux effets de la philosophie !

J'ai été bien aise de cette occasion d'humilier la Bibliothèque bleue (qui pourtant n'est pas sans mérite), et de rétablir par la citation du texte en vers la vérité sur ce point capital du cheval unique des quatre fils Aymon.

Digitized by Google

« Laquelle femme s'aproucha près et frapa le supliant » par le visaige d'une waulette (gaulette) ou *herchelle.* » (*Autres lettres* de 1451.)

Vous me demanderez à présent d'où vient *harcelle?* Je pourrais vous renvoyer au bas latin *harcia* donné par Du Cange, mais je me ferais conscience de m'en tirer par cette défaite, étant bien persuadé que c'est, au contraire, le latin *harcia* qui a été moulé sur le français *harcelle*, *harchelle* ou *herchelle*.

Je crois que *harchel* est le même mot que *archal :* il y a certainement une analogie frappante entre une tige d'osier et un fil d'archal. L'osier peut, en bien des cas, suppléer au fil de laiton, sans compter la couleur jaune qui leur est commune. Je conjecture donc que l'on a été conduit à nommer une baguette d'osier *une archal*, ou bien *une harchelle*, par le même trope qui nous fait dire une *feuille de zinc* ou *de carton;* une *glace* pour un miroir; une *langue* pour l'idiome d'un peuple. C'est une catachrèse, passez-moi le mot.

Archal est une forme altérée, pour *orchal*, et *orchal* est le latin *aurichalcum*, cuivre d'or, c'est-à-dire jauni par un mélange. Le vocabulaire de Guillaume Briton, mort en 1356, dit : « AURICALCUM, *archaus.* » Ici nous touchons au grec, où je ne veux pas entrer.

Les gens qui prononcent *aréchal*, *fil d'aréchal*, cèdent à la répugnance instinctive, et l'on peut dire physiologique, de l'organe français pour l'articulation de consonnes consécutives : ils intercalent une voyelle.

Digitized by Google

Du Cange, en terminant l'article HARCIA, renvoie à HARDES, qui en est le synonyme. *Hardes*, dont l'origine est inconnue, selon M. Diez (*Lexicon etymologicum*, 1853), ce sont de petites verges tortillées ensemble de manière à former un lien, l'équivalent d'une tige d'osier, d'un fil d'archal ou d'une corde. Le français *hart*, apocope de *harcelle*, me paraît avoir créé manifestement ce pluriel *hardes*. La corde, par métonymie, se prend pour la potence, et la hart pour la corde :

> Coquin, dit-il, tu mérites *la hart;*
> Fais ton calcul d'y venir tôt ou tard.
> (LA FONTAINE, *le Paysan qui avoit offensé son seigneur.*)

Dans le roman de *Parise la Duchesse :*

> Je te ferai *la hart* entor le col noer,
> Et pendre as forches et au vent ancroer (1).

« Je te ferai nouer la *hart* autour du cou, pendre aux » fourches patibulaires, et accrocher en plein vent. »

Le lecteur, qui m'a déjà passé les noms de la catachrèse et de la métonymie, étendra bien sa complaisance jusqu'à la synecdoque. Cette synecdoque consiste à prendre la partie pour le tout, comme lorsqu'on dit *une voile* pour *un vaisseau*. Hippolyte, disant de son père Thésée :

> J'ignore le destin d'une *tête* si chère...

fait une synecdoque : la tête représente ici les bras,

(1) L'*h* n'était point aspirée dans *hart* (voy. p. 263), et *ferai* se prononçait monosyllabe, comme on le voit constamment écrit dans les *Rois* (*frai*) et comme le prononce encore le peuple. Ainsi le premier vers doit se lire, non pas de douze syllabes, tel qu'il le paraît, mais de dix :

Je te frai l'hart entour le cou nouer.

Digitized by Google

les pieds et le reste. Vous voyez que ces gros mots cachent peu de chose. C'est ainsi que les savans font peur aux enfans et aux bonnes gens.

Eh bien, la synecdoque va nous découvrir une autre étymologie, celle de *fardeau*, primitivement *hardel*, *hardeau*, à cause de la *hart* dont le fardeau est lié ; la partie pour le tout : synecdoque.

Et les *hardes* ne sont autre chose que du linge, des habits, etc., dont on peut faire des paquets. Aussi une armoire, une table, un lit, des chaises, ne sont pas, à proprement parler, des hardes. L'Académie restreint le sens de ce mot à « tout ce qui est de l'usage nécessaire » et ordinaire pour l'habillement ». Je crois ces termes trop rigoureux, et que des draps, des rideaux, des serviettes, sont en bon français des *hardes*, encore qu'on ne s'en habille pas. L'étymologie autorise à les comprendre dans les hardes.

Le vocabulaire des chasseurs a les mots *harder*, *hardes*, *hardois;* rien n'est maintenant plus facile que de s'en rendre compte. *Harder les chiens*, c'est les attacher par groupes avec une hart. Les *hardes d'une biche*, ce sont les traces, les dégâts qu'elle a faits en venant brouter les *harcelles*, les jeunes pousses d'un taillis. Les *hardois* sont, suivant M. Napoléon Landais, « les petits brins de bois où le cerf touche de sa tête. » Une bonne étymologie est comme le passe-partout, qui ouvre sans la moindre difficulté toutes les portes d'une maison, grandes et petites. Quel service on rendrait à notre langue française de prendre successivement tous

Digitized by Google

les vocabulaires techniques, et de les éclaircir au point de vue des origines ! Car ce sont des recueils de termes sacramentels qui se sont transmis intacts de génération en génération. Toute notre histoire est là ! L'Académie rendrait un vrai service de provoquer, par le moyen de ses concours, les recherches des jeunes littérateurs sur ce sujet, en proposant un prix pour l'explication du vocabulaire de la jurisprudence, par exemple; puis, l'année suivante, pour le vocabulaire de la chasse; ainsi de suite. Il sortirait de là bien autre chose encore que l'histoire des mots !

¶ DEMANDER EXCUSE. — Dans cette excellente farce du *Tableau parlant*, M. Cassandre chante un air de fureur qui commence :

> C'est donc ainsi que l'on m'abuse?
> Cœurs faux, cœurs doubles, cœurs ingrats!
> Mais non, *je vous demande excuse*,
> Non, non, vous ne me trompiez pas!

Si le *Tableau parlant* est d'Anseaume, le vers est sans conséquence; mais s'il est, comme on le prétend, du duc de Mancini-Nivernois, membre de l'Académie française, à qui le souffleur de la Comédie-Italienne n'aurait fait que prêter son nom, c'est une autre paire de manches, comme disait M. de Buffon, descendu des hauteurs de son style solennel dans la conversation privée. Et notre vieil ami Sosie :

> Les paroles sont des sottises
> Partant d'un homme sans éclat;
> Ce seroient paroles exquises
> Si c'étoit un grand qui parlât!

Digitized by Google

Ménage, et après lui Bouhours, ont jeté l'interdit sur *je vous demande excuse*. Ménage : « *Je vous demande* » *excuse* ne vaut rien ; il faut dire : *Je vous demande* » *pardon*, et *je vous fais excuse*. » (*Observations*, page 115.) Cela est impérieux et laconique. Ménage ici et ailleurs semble avoir pris pour devise le mot du maréchal d'Hocquincourt, qui ravissait tant le bon père Canaye : *Point de raison !* Le père Bouhours est beaucoup plus explicite ; entendons-le : « C'est » grand'pitié que cette sotte phrase ait tant de cours » dans le petit peuple, et qu'elle se soit communiquée » par contagion à quelques femmes du monde, qui » d'ailleurs ont de la politesse et du sens. Les hon- » nestes gens de la cour et toutes les personnes » sçavantes ne les peuvent du tout souffrir. *Demander* » *excuse* est un vrai galimathias, qui choque également » et l'usage et la raison... Car enfin il n'y a que » les bourgeois et la populace qui disent : *Je vous* » *demande excuse !...* etc. »

Il faut que le père Bouhours, de la compagnie de Jésus, ait rencontré cette *sotte phrase* dans quelque auteur janséniste ; cela seul peut expliquer le ton passionné et les expressions outrées de sa remarque. Tout beau, mon père ! La, la ! ne nous fâchons point. Il y a plaisir à examiner les choses de sang-froid. Cette chaleur subite qui vous est montée au cerveau vous a empêché de voir les contradictions où vous vous précipitez. Vous commencez par avouer que cette locution a pénétré chez quelques femmes du monde, à qui,

Digitized by Google

nonobstant cela, vous voulez bien accorder du bon sens et de la politesse, et vous finissez par déclarer qu'elle n'est d'usage que parmi la populace et les bourgeois. Les bourgeois !... Ah ! fi !... Il n'y a de bon langage qu'à la cour, dont naturellement les jésuites font partie, du moins au point de vue de la langue, puisqu'ils ne sont ni de la populace, ni de ces affreux petits bourgeois.

Cette locution, dites-vous, choque également l'usage et la raison. Oui, également, c'est le mot. Nous verrons tout à l'heure pour l'usage ; commençons par la raison, qui mérite bien les honneurs du pas. En quoi se trouve-t-elle choquée de *je vous demande excuse* ? En ce que « nous ne demandons à un autre, dans les règles de la » grammaire, que ce qu'il peut nous accorder. On dit : » *Je vous demande pardon*, parce que celui à qui l'on » parle peut répondre : Je vous accorde le pardon que » vous me demandez (1). Selon ce principe on ne peut » pas dire : *Je vous demande excuse*, parce que celuy » à qui je parle ne peut pas me répondre : Je vous » l'accorde, accorder une excuse estant barbare et ne » signifiant rien en nostre langue. » Fort bien, mon

(1) Notez la finesse du jésuite dans le tour allongé de cette réponse. A ces mots, *je vous demande pardon*, il ne peut être répondu *je vous l'accorde;* ce serait un solécisme grossier. La conséquence du principe irait donc à proscrire aussi *je vous demande pardon*, que Bouhours veut garder. Pour le payer en sa monnaie, il n'y a qu'à supposer la demande ainsi tournée : Je vous demande *une* excuse dont j'ai grand besoin. Rien n'empêchera de répondre : *Je vous l'accorde*, et l'argument du père tombe en ruine.

Digitized by Google

père ; mais ce principe, où est-il écrit ? d'où le tirez-vous ? C'est vous qui le forgez tout exprès pour y appuyer la conclusion arbitraire qu'il vous plaît d'en tirer. Ah ! mon père, cette méthode n'est pas celle qu'enseigne la logique de Port-Royal. Est-ce que les langues n'ont pas leurs inconséquences ? est-ce que toutes les façons de parler sont complètes et symétriques comme les lignes dans un plan tracé par le compas du géomètre ? Prétendez-vous rejeter de la nôtre toutes celles qui manquent d'une correspondante indiquée par la logique ? En ce cas, préparons-nous à voir un bel abatis (1) !

Cette décision *ex cathedrâ* du père Bouhours fit du bruit en son tems, et suscita des réclamations, parmi lesquelles il faut distinguer une lettre, dont l'extrait se trouve dans l'*Histoire des ouvrages des savans*, février 1691. Cette lettre, dit Basnage, est si bien raisonnée, que nous n'y pouvons rien ajouter. Cependant il donne son avis, par égard pour celui qui l'en sollicite. « Il me » semble donc que *je vous demande excuse* est préfé- » rable à *je vous fais excuse*. Les oreilles sont plus » accoutumées au premier, et l'usage l'ayant un peu » autorisé, on ne doit plus tant examiner cette phrase

(1) « On peut reprocher à la langue française un trop grand nom- » bre de mots simples auxquels manque le composé, et de termes » composés qui n'ont point le simple primitif. Nous avons des *archi-* » *traves* et point de *traves*, un homme qui est *implacable* et n'est » point *placable* ; il y a des gens *inaimables*, et cependant *inaimable* » ne s'est point encore dit. » (VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, art. FRANÇAIS.)

Digitized by Google

» par l'exacte raison, qui cède à l'usage. D'ailleurs, » *je vous fais excuse* n'est pas plus supportable : c'est » aussi un petit galimathias, et cette phrase, considérée » à la rigueur, n'a point de sens raisonnable. »

Dans tout cela, je ne vois pas alléguer une raison qui me paraît justifier tout naturellement la locution débattue, à savoir que *excuse* y représente le latin *excusatio*, justification. Je vous demande ma justification, je vous demande d'être excusé à vos yeux! Et le paysan a le sentiment vrai de la valeur native du mot, lorsqu'à un personnage qu'il considère, il dit avec une intention de grande politesse : *Vous me faites excuse*. Il entend par cette formule elliptique : Je ne suis pas de votre avis; j'ai besoin d'être excusé. *Je vous demande excuse*, et je compte que *vous me faites excuse*.

Il n'y a pas là l'ombre de galimathias ni d'obscurité. *Excuse* est suceptible de recevoir le sens actif et le sens passif, comme un grand nombre de substantifs en français et en latin, par exemple *amour*. *Amor patris* (*l'amour d'un père*) signifie aussi bien l'amour qui descend du père aux enfans, que celui qui remonte des enfans au père. *Je vous fais excuse*, sens actif; *je vous demande excuse*, sens passif. La préciosité du père Bouhours a trop alambiqué cette question fort simple.

Voilà pour la théorie; passons à l'usage.

Bouhours l'avoue dans le peuple; ce qui lui est un motif de proscription est à nos yeux une présomption

Digitized by Google

de légitimité. Mais voyons en dehors de la *populace* et des *bourgeois*.

LISETTE.

..... Je suis confuse
De ce que vous voyez ! *je vous demande excuse.*
(DUFRESNY, *la Coquette de village*, acte I, sc. VIII.)

Je vous demande excuse, a-t-il dit, et j'ai tort.
(LA FONTAINE, *Ragotin*, acte II, sc. XI.)

Mme de Sévigné écrit des Rochers à sa fille : « Ma » chère enfant, *je vous demande excuse*, à la mode » du pays. » De cette phrase il résulte la preuve que cette locution avait cours en Bretagne, la terre des Rochers, comme on sait, était à peu de distance de Rennes. Eh bien, c'est de Lannion qu'on nous écrit pour réprouver *je vous demande excuse*. Notre correspondant nous allègue textuellement les raisons du R. P. Bouhours, par conséquent en répondant à l'un nous avons répondu à l'autre. Mme de Sévigné, dit-il, se moque de cette expression. — Pas tout à fait : employer un provincialisme en le faisant remarquer, ce n'est pas précisément s'en moquer ni le désapprouver. Et puis dans tous les cas Mme de Sévigné n'est pas infaillible.

Laveaux (*Dictionnaire des difficultés de la langue française*) s'est exprimé avec plus de justesse : il écarte l'autorité qu'on pourrait se faire de Mme de Sévigné, en disant qu'elle plaisantait, et il adopte les considérans et les conclusions du père Bouhours. Le Diction-

Digitized by Google

naire de l'Académie, qui ne plaisante pas, dit dans sa quatrième édition, au mot Excuse : « Il n'a guère » d'usage qu'avec le verbe *faire*, comme *faire des* » *excuses à quelqu'un.* » L'édition suivante est plus large : « Ce mot *excuse* n'est guère d'usage qu'avec les » verbes *faire* ou *demander*, comme : *Je vous fais mes* » *excuses pour lui ; je vous en demande excuse.* »

Aussi Lamotte Houdard, membre de l'Académie française, l'un des habitués de cette petite cour de Sceaux, qui certes n'était pas une école de mauvais langage, Lamotte a dit dans ses fables :

> Cadet ciron, sain et sauf arrivé,
> *Demande excuse* au bœuf qu'il croit avoir sauvé.
> (*Le Bœuf et le Ciron.*)

Je sais que Furetière est contre moi : « On a mis en » usage une façon de parler impertinente : *Je vous* » *demande excuse ;* on n'a plus qu'à y adjouter : *Je* » *vous fais pardon*, au lieu qu'on doit dire : *Je vous* » *demande pardon, je vous fais excuse.* » Ménage et Bouhours n'ont fait que gloser sur ce texte. Façon de parler impertinente est bientôt dit, mais en quoi impertinente? Il ne suffit pas de s'appeler Furetière, il faut encore donner des raisons. Or l'unique raison qu'on ait jamais apportée manque de fondement, je crois l'avoir établi, et l'Académie, longtems après Furetière, en a jugé comme moi. *Excuse* est rigoureusement le vieux français *essoine*, conservé au palais. On disait fort bien : *Je demande essoine*, c'est-à-dire, je demande d'être excusé. Le juge, après examen de l'*essoine*,

Digitized by Google

de l'excuse apportée, *essoinait* ou n'excusait pas. On ne peut interdire pour *excuse* ce qu'on admet pour *essoine*.

De tout ce que dessus j'infère que ni l'étymologie, ni la raison, ni l'usage n'autorisent à proscrire cette façon de parler : *Je vous demande excuse*, qui n'a jamais eu contre elle qu'un caprice aveugle de Furetière épousé par le père Bouhours.

Digitized by Google

CHAPITRE XXII.

Temps avec ou sans le _p_ étymologique. — Pluriel des mots terminés en _ant_, avec ou sans le _t_. — Rue Quincampoix. — Boire à tire-larigot. — Réponse aux difficultés de cette lettre. — Mon correspondant se convertit à moitié.

A Monsieur le Directeur de l'*Illustration*.

« Rouen, 30 juin 1853.

» Monsieur, parmi les questions de philologie que, dans votre numéro du 25 juin dernier, vous déclarez encore pendantes, deux ont leur solution depuis longtemps, et une troisième est, sinon expliquée, au moins indiquée dans un dictionnaire qui est entre les mains de beaucoup de personnes.

» Première question. — « Un imprimeur de province » nous a demandé s'il est indispensable de mettre un *p* » au mot *temps*, et si l'on doit ou non laisser subsister » le *t* au pluriel des substantifs et des adjectifs terminés » en *ant*, *ent*. Si l'on doit écrire sans *t*, avec Voltaire, » *enfans*, *aimans*, *prudens*, ou bien avec *t*, comme la » plupart des livres d'impression moderne, *enfants*, » *aimants*, *prudents*. »

» Dans son ouvrage si remarquable des *Variations du langage français depuis le douzième siècle*, M. F. Génin a répondu aux deux parties de la question,

Digitized by Google

et il l'a fait au double point de vue de l'histoire et de la théorie.

» Prenons d'abord le mot *temps*.

« Certains grammairiens, dit-il, reprochent à Vol-
» taire d'avoir supprimé le *p* de *temps*. Qu'ils portent
» le blâme plus haut, car, dans les manuscrits anté-
» rieurs à la renaissance, ce mot n'a jamais de *p* ; il est
» partout figuré *tens* ou *tans*.

» C'est le XVIe siècle qui, dans sa pédanterie d'éty-
» mologies, s'est avisé de rappeler le *p* de *tempus*. Jus-
» que-là on ne s'en était jamais occupé. » (Page 64.)

» Plus loin il revient encore sur cette absence du *p* au moyen âge, et il donne une raison de plus pour le proscrire :

« Je demande que, dans tout ce qu'il existe de ma-
» nuscrits du moyen âge, on me fasse voir un seul
» exemple du mot *temps* écrit avec un *p*. Au moyen
» de cette dernière orthographe, on peut aujourd'hui
» se procurer le spectacle de quatre consonnes consé-
» cutives : *temps couvert*, et même de cinq : *temps*
» *pluvieux*. Il faut laisser aux Allemands le plaisir
» de contempler sept consonnes de suite dans un
» de leurs mots les plus usuels, GESCHICHTSCHREIBER
» (historien). »

» Ainsi la suppression de Voltaire est du goût de M. Génin, parce qu'il la trouve dans les manuscrits du moyen âge, parce qu'elle nous sauve de la pédanterie étymologique de la renaissance, et parce qu'elle caresse plus agréablement l'oreille, en lui épargnant

Digitized by Google

l'accumulation des consonnes finales, rendue plus dure encore par la rencontre possible d'autres consonnes initiales. Telle est la théorie.

» D'après cela, on serait tenté de croire que M. Génin sera le premier à l'appliquer. Il n'en est rien. Dans la pratique il restitue bel et bien à *tems* le *p* dont il s'applaudissait de le voir déshérité par Voltaire. Son livre le prouve surabondamment. N'y a-t-il là qu'une contradiction dont M. Génin pourrait se disculper en répétant :

..... Video meliora proboque,
Deteriora sequor.....

et en rejetant la faute sur l'usage, ce grand maître du langage parlé et du langage écrit? Il y a mieux, je le pense.

» M. Génin, malgré son courroux contre l'école des étymologistes, a senti peut-être qu'il serait assez singulier de conserver l'indication étymologique, par la présence du *p*, dans les dérivés : *temp-oraire*, *temp-orel*, *temp-oriser*, *contemp-orain*, etc., et de la proscrire dans le primitif *temps*. Cette mutilation du radical a répugné à sa logique.

» Ensuite, il n'a peut-être pas eu non plus grande confiance dans la valeur de l'argument tiré de l'accumulation des consonnes. Car notre siècle procède encore comme M. Génin nous apprend que procédait le moyen âge. Jadis, « on écrivait *prins*, *surprins*, avec une *n*, » pour rappeler aux yeux l'infinitif (des amis de l'éty- » mologie au moyen âge, on ne l'aurait pas cru); mais

Digitized by Google

» on prononçait *pris*, *surpris*. » (Page 87.) En d'autres termes, on annulait dans la prononciation certaines consonnes. C'est ce qui a lieu encore aujourd'hui, et particulièrement pour le mot *temps*, si bien que le *p* s'écrit et ne se prononce pas. Ce mutisme d'une des trois consonnes diminue d'autant la légitimité de sa proscription. « Les yeux le voient, mais l'oreille ne l'entend pas », comme l'a si bien dit M. Génin, quand il défend l'accumulation des consonnes du moyen âge. (Page 88.)

» Par conséquent, au nom de l'étymologie, et d'après le propre exemple de M. Génin, il paraît indispensable de mettre au mot *temps* ce *p* que Voltaire avait proscrit, et que M. Génin proscrit comme lui, au nom du moyen âge et de l'euphonie, mais seulement en principe. Il a jugé, dans la pratique, que ce n'était pas là « une de ces consonnes parasites dont nous sommes » encore empêtrés. » (Page 88.)

» La suppression de Voltaire est donc condamnée au tribunal de M. Génin lui-même, qui nous dicte ainsi la loi qu'il faut suivre; car il est maître passé en la matière.

» Arrivons à la seconde partie de la question :

« Faut-il laisser subsister le *t* au pluriel des sub- » stantifs et des adjectifs terminés en *ant*, *ent* ? »

» M. Génin l'a également traitée au point de vue historique et théorique.

« Nos grammairiens modernes prescrivent d'ajouter » une *s* tout simplement (au singulier) : *Grand*, *grands ;* » *enfant*, *enfants ; moment*, *moments*.

Digitized by Google

» Nos pères n'en usaient pas ainsi. Le *t* était la finale » euphonique caractérisant le singulier ; l'*s* était celle » du pluriel. On substituait l'une à l'autre, on ne les » accumulait pas. » (Page 771.)

» Les passages à l'appui abondent aussitôt, et M. Génin les fait suivre de cette conclusion : « Ces passages rap- » prochés démontrent clairement l'intention de la règle. » A quoi est destinée la consonne finale ? A pratiquer la » liaison sur le mot suivant. Une seule y suffit. Le sin- » gulier se lie par le *t*, le pluriel par l'*s ; ts* forme un » double emploi, et prouve l'ignorance complète des prin- » cipes. Je demande que, dans tout ce qu'il existe de ma- » nuscrits du moyen âge, on me fasse voir un exemple, » un seul, d'*enfants* écrit par *ts*. » (Pages 80 et 81.)

« Quand Voltaire proposait de supprimer au pluriel » le *t* et d'écrire : *enfans*, *mouvemens*, il était remis » dans le bon chemin par son instinct admirable de la » langue française ; il suivait l'inspiration secrète dont » furent animés à un si haut degré La Fontaine et » Molière. Si Voltaire eût connu les monuments litté- » raires du XIIe siècle, il eût appuyé sa réforme sur des » arguments victorieux. » (Page 81.)

» L'argument que *ts* forme un double emploi ne paraît pas aussi victorieux qu'on l'annonce, et, loin de former ce double emploi, les lettres *ts* me paraissent appartenir à deux éléments bien distincts, le radical d'une part, et la terminaison de l'autre. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter les yeux sur les mots latins : *infant-es*, *amant-es*, *prudent-es ;* il est sûr, pour un

Digitized by Google

étymologiste, que leur rôle est bien distinct, le *t* rappelle la finale du radical (1), et l'*s* la finale de la terminaison, et mieux, la désinence. Il y a donc eu un motif sérieux pour conserver ces deux consonnes qui n'ont pas disparu, comme la voyelle, par la rapidité de la prononciation.

» Joignez-y cette considération, que pour *enfants* le *t* reparaît dans les dérivés *enfant-er*, *enfant-in*, *enfant-illage;* que M. Génin reconnaît la défaite de Voltaire en ces termes : « Voltaire a déjà gagné son » procès sur la première question, je veux dire sur l'or- » thographe des imparfaits (*je chantais* au lieu de *je* » *chantois*). Il ne faut qu'avoir patience : il le gagnera » de même sur *fesant* et *je fesais*, et sur les *enfans* et » les *ignorans*. » (Page 308.)

» Enfin, que M. Génin écrit toujours ces sortes de pluriels par *ts* (*monuments* et *arguments*, dans l'exemple ci-dessus), et l'on peut être assuré qu'il faut écrire avec *ts*, comme la plupart des livres d'impression moderne : *enfants*, *prudents*, ainsi que le veut l'école de l'étymologie, dont le système gagne chaque jour du terrain, tandis que l'école de la prononciation en perd de plus en plus.

» Deuxième question. — « On nous demande ce que » signifie le mot *Quincampoix*, qui sert de nom à une

(1) Voudriez-vous, s'il vous plaît, me dire où vous voyez le *t* du radical dans *fari* et dans *infans*, dans *amo* et *amans*, *lego* et *legens?*

Digitized by Google

» rue de Paris, et qui ne paraît pas avoir jamais été
» employé ailleurs. »

» L'auteur de la question est dans l'erreur; le mot de *Quincampoix* est employé ailleurs qu'à Paris. A Rouen et dans les environs, il se dit et s'écrit chaque jour; car *Quincampoix* est un village assez considérable, aux portes de cette ville, sur la route qui mène de Rouen à Neufchâtel, à Amiens et à Lille. Son étymologie a même exercé la sagacité de dom Toussaint Duplessis dans sa *Description géographique et historique de la haute Normandie*. Il y a plus de cent ans il disait, à l'article QUINCAMPOIX : « Ce mot est usité non-
» seulement dans le Vexin, mais encore dans d'autres
» provinces du royaume; il y a une rue de *Quincam-*
» *poix* à Paris, mais l'orthographe n'en est point fixe.
» Quelques-uns écrivent *Quinquenpoix*, d'autres *Quin-*
» *campoix* ou *Quicanpoix*. Peut-être la meilleure ma-
» nière d'écrire serait-elle *Quinquenpoix*. Je ne m'ar-
» rête point à ceux qui dérivent ce mot du latin *quinque*
» *parocciæ* : il n'est pas vrai que la rue *Quinquenpoix*
» à Paris soit de cinq paroisses; et il est également faux
» qu'il y ait jamais eu cinq paroisses dans aucun des
» lieux ou des villages qui portent ce nom. *Poix* est un
» nom dont nos pères se sont servis pour signifier un
» *canton*, un *petit païs*, en latin *pagus*, et c'est en ce
» sens qu'ils ont terminé par ce mot plusieurs noms de
» lieux, comme *Hurepoix*, *Mirepoix*, etc. A l'égard du
» reste... etc. » Le bon bénédictin donne une explication qui sent la voirie de Montfaucon ou de Bondy d'une

Digitized by Google

lieue, et qui transformerait en leur sœur aînée la rue Quincampoix ; mais à une époque bien reculée, puisque dès le XIIIe siècle Girault de Saint-Fargeau nous la représente comme « peuplée de merciers et d'orfèvres : » c'était alors le rendez-vous du beau monde et surtout » des dames châtelaines. » (*Quarante-huit quartiers de Paris*, page 288.) A tout prendre, son explication ne vaut pas mieux que celle des *cinq paroisses*.

» Évidemment Corrozet, Sauval, l'abbé Lebeuf, Jaillot et Dulaure, convaincraient d'erreur l'étymologiste normand, si M. Génin ne l'avait fait dans l'ouvrage déjà cité, en consacrant à ce mot un article spécial :

« RUE QUINCAMPOIX c'est, dans les vieux titres, la rue » *Qui qui en poist*, *Qui qui s'en fâche*. On élidait le » second *i*, *Qui qu'en poist*, comme *qui qu'en grogne*. » Une *qui qu'en grogne* était la maîtresse tour d'un » castel picard, la plus altière, construite, pour ainsi » dire, malgré l'opposition de ceux qu'elle menace : » Je la bâtirai, *qui qui en grogne*.

» La rue *Qui qu'en tonne* est devenue, par corrup- » tion, rue *Tiquetonne*, dont le nom moderne est aussi » insignifiant que celui de la rue *Quincampoix*. » (Page 189.)

» Si l'explication de M. Génin n'est pas la vraie, au moins est-elle plausible, à condition d'expliquer *Hurepoix* et *Mirepoix*, tandis que celle du bénédictin est trop bouffonne pour prendre place en totalité dans un recueil sérieux.

Digitized by Google

» Voilà donc deux questions résolues par le spirituel écrivain dont les lecteurs de l'*Illustration* ont si souvent lieu d'admirer l'érudition et la sagacité philologiques. On n'a qu'à ouvrir le livre pour trouver encore les réponses les plus instructives et les plus curieuses à une foule d'autres problèmes capables de piquer l'attention des érudits et des gens du monde.

» TROISIÈME QUESTION. — « Quelle est l'étymologie » de *boire à tire-larigot ?* »

» Il suffirait, pour avoir la réponse, d'ouvrir le *Dictionnaire universel* de Boiste. On y trouve : « TIRE-» LARIGOT (*boire à*), adv. (popul.), excessivement. G. C. » et *-gaud*. A. (*la Rigaud*, cloche de Rouen). »

» Cette rédaction abréviative signifie que Gattel et Catineau, son abréviateur, suivant l'orthographe de la prononciation, ont écrit *larigot*, devenu inintelligible; tandis que l'Académie,

Dont on dit tant de mal, a du bon quelquefois,

puisque, fidèle à l'étymologie, elle veut qu'on écrive *Larigaud;* ce qui mettait sur la trace de la vérité. C'est ainsi en effet qu'on écrit à Rouen, où l'origine de cette locution est bien connue, pour avoir été consignée dans les ouvrages composés sur cette ville, et rappelée tout récemment dans les éphémérides d'un de ses journaux.

» Odon II, Rigaut ou Rigaud, ou Rigault (*Odo Rigaltius*), était le cinquante-sixième des archevêques de

Digitized by Google

Rouen. Après avoir rétabli l'ordre dans son diocèse par des mesures énergiques, comme le prouve le *Journal des visites pastorales*, publié naguères, il accompagna saint Louis dans sa seconde expédition pour la terre sainte, et reçut son dernier soupir. Dans le testament que l'effroi fit faire, à Carthage, à son fils Philippe III, Odon Rigault était nommé du conseil de régence. Il revint en France en 1271, et mourut à Rouen, le 2 juillet 1275, « laissant une somme d'argent pour la fonte d'une cloche qui porte son nom (1). » Placée dans la tour de Saint-Romain, celle qui est à gauche du portail de la cathédrale de Rouen, elle fut longtems la plus grosse de toutes les cloches, et ne se vit détrônée qu'au xve siècle par la Marie d'Estouteville. La reconnaissance lui avait donné le nom du donateur, et elle est toujours restée célèbre au milieu de ses onze sœurs. Pour la mettre en branle, il fallait des bras nombreux et robustes, et, la besogne terminée, les tavernes voisines recevaient les sonneurs épuisés, qui cherchaient dans de copieuses libations la réparation de leurs forces. De là est venu le proverbe de *boire à tire-la-Rigault*, c'est-à-dire boire autant que les hommes employés à tirer la corde qui mettait cette cloche en branle.

» Une autre explication a cependant été rapportée par l'auteur des *Lettres sur la ville de Rouen*. « Quant » au proverbe de *boire à tire-la-Rigault*, quelques éty-

(1) Farin, *Histoire de Rouen*, 3e partie, t. I, édit. in-4°, 1731, p. 158.

Digitized by Google

» mologistes le font venir de *larigot*, mot fréquem-
» ment employé dans nos anciens romans pour signifier
» flûte ; ainsi, *boire à tire-larigot*, c'est boire comme
» un joueur de flûte, comme un musicien ; et vous
» savez qu'en général, ces messieurs font volontiers
» des libations à Bacchus. » (Page 775.)

» C'est au savant auteur des *Variations du langage français*, à l'ingénieux écrivain qui dans ces colonnes a déjà élucidé tant de problèmes philologiques avec honneur pour lui et profit pour ses lecteurs, c'est à lui, dis-je, de déterrer dans quel dialecte du moyen âge *larigot* signifie *flûte*, et d'apprécier la légitimité de l'explication.

» Il n'en reste pas moins vrai qu'à Rouen on dit encore : *Boire comme un sonneur*, traduction simple et pure de : *Boire à tire-la-Rigault*.

» UN LECTEUR DE L'*Illustration*. »

RÉPONSE.

Un brave curé à qui ses paroissiens objectaient le désaccord de ses exemples et de ses sermons : « Faites, disait-il, ce que je dis, et non ce que je fais. »

De même, monsieur, vous vous emparez de ma pratique pour renverser ma théorie : j'écris *temps* avec un *p*, et *enfants* avec un *t* ; vous m'opposez à moi-même et prétendez tirer de mes propres écrits la condamnation de ma doctrine, tout en donnant de grands éloges

Digitized by Google

aux *Variations du langage français*. C'est-à-dire que mon livre vous sert de pierre à aiguiser le poignard dont vous me percez à la fin. Mais attendez : pour me justifier de cette apparente inconséquence, j'ai encore un meilleur moyen que la distinction du curé. Ce n'est pas moi qui ai imprimé les *Variations du langage français;* c'est M. Didot. Or M. Didot, je le confesse avec douleur, n'est pas de mon avis sur l'orthographe des pluriels en *ant :*

« Va mourir pour ton prince, et moi pour mon pays! »

Je ne puis forcer M. Didot à imprimer contre sa conscience et ses habitudes. Ne savez-vous pas que dans toute typographie il existe des règles, un système adopté dont on ne consent pas à se départir, car cela est indispensable pour l'uniformité des éditions. Où en serait un imprimeur s'il lui fallait se conformer à l'orthographe et à la ponctuation capricieuse de chaque manuscrit ! Je trouve, par exemple, qu'aujourd'hui la ponctuation est partout détestable, parce qu'on en multiplie les signes avec un abus qui va jusqu'au ridicule. Je le dirai, je le démontrerai, et les typographes qui imprimeront ma démonstration répandront tout au travers un picotin de virgules. C'est leur usage, que voulez-vous que j'y fasse? Ils consentent à produire ma théorie à condition que je consentirai à subir leur pratique : ç'a été ainsi de tout tems. Je croyais cet état de choses si notoire, que je n'avais pas même songé à faire mes réserves dans ma préface, et à me précautionner contre

Digitized by Google

vos conclusions. En un mot, je ne réponds que de la pensée, comme l'imprimeur ne répond que de l'exécution typographique : *cuique suum.*

Voilà un côté du fait bien établi, mais il y en a un autre.

Vous argumentez ainsi : Or M. F. G... écrit *temps*, *enfants*, donc il faut écrire comme lui ces mots avec un *p* et un *t*.

Je vous remercie d'élever mon autorité comme vous faites; me permettriez-vous cependant de raisonner *à contrario* sur votre majeure, et de dire : Or j'écris *tems*, *enfans*, sans *p* ni *t*, *ergò*, etc. Vous me ririez au nez, et vous auriez raison. Vous posez donc un principe, bien décidé à ne lui laisser porter que la conséquence qui vous plaît? Je fais autorité dans votre sens, mais non dans le mien. Au reste, cette logique n'est pas plus de votre invention que l'orthographe des pluriels en *ant* sans *t* n'est de la mienne ou de celle de Voltaire.

Pour juger les questions de morale, Dieu a créé en nous un tribunal sans appel : c'est la conscience. Mais ce qui n'existe qu'en vertu des conventions humaines ne ressortit pas à ce tribunal. La conscience n'a rien à prononcer sur la table de Pythagore, et l'orthographe repose sur un fondement encore bien moins assuré que deux et deux font quatre. A quel tribunal porterons-nous donc les questions d'orthographe? Quel sera notre point de départ pour les juger? Dans ce sable mouvant chacun plante un piquet où bon lui semble pour y attacher son raisonnement; vingt-quatre heures après,

Digitized by Google

le vent a soufflé; le piquet et le syllogisme sont au diable !

Voici ce que je vous propose : les langues, l'orthographe sont une convention, n'est-ce pas? Eh bien, rapportons-nous-en à la convention la plus ancienne.

Le débat s'élève sur une coutume : Pierre veut que la coutume actuelle soit la véritable et la bonne; Paul soutient que c'est une dérogation et une innovation. Le droit est avec l'ancienneté; que les parties produisent leurs contrats.

Prenez tous les manuscrits français depuis le XIe siècle jusqu'à l'invention de l'imprimerie, vous n'y trouverez pas un pluriel en *ant* écrit par *ts*. Je vais plus loin : vous n'y trouverez pas un seul pluriel terminé par *ts* ou *ds*. Ainsi *grand*, *petit*, *marmot*, *habit*, *marchand*, *paillard*, *ergot*, sont écrits au pluriel : *grans*, *petiz*, *marmos*, *habis*, *marchans*, *paillars*, *ergos*, par *z* ou par *s*, mais sans *t*. Le pluriel des mots terminés au singulier par *t* ou *d* se formait par la substitution, et non l'addition de l'*s*. Je ne crains pas de poser cela en règle générale.

Nous allons voir comment ce principe a reçu des atteintes successives.

Au XVIe siècle, Palsgrave, l'auteur de la première grammaire française imprimée (1530), indique les mots qui forment leur pluriel par l'ADDITION de l'*s* : ce sont ceux qui se terminent par une voyelle, ou par les consonnes M, N, P, R : *noms*, *pains*, *coups*, *murs*.

« Mais tout substantif terminé par *t* ou *d*, précédé

Digitized by Google

» d'*n* ou *r*, forme son pluriel par la SUBSTITUTION de l'*s* » au *d* ou au *t*. Exemples : *accord*, *serment; accors*, » *sermens*. » (Page 180.)

Palsgrave avait pris ses degrés dans l'Université de Paris. C'était le maître de français à la mode du tems de Henri VIII; son livre fut composé par l'ordre de ce prince, pour l'éducation de la princesse Marie, sœur du roi.

Du Guez, Français, ancien maître de Henri VIII, émule de Palsgrave, et qui publia dans le même tems sa Grammaire abrégée, suit la même règle.

Quelle règle nous a léguée sur ce point le XVIIe siècle?

« ADJOUTANT *s* au singulier nous formons le plu- » riel, comme *bon*, *bons*. Les noms finis en *d* et *t* les » CHANGENT en *s* : *petit*, *petis*; *grand*, *grans*. » (JEAN MASSET, *Acheminement à la langue française*, p. 6.)

L'ouvrage de J. Masset fut imprimé en 1606, à la suite du Dictionnaire de Nicot; ce voisinage suffit pour en faire apprécier l'autorité. Les novateurs d'aujourd'hui semblent n'avoir connu que la première moitié de la règle de Jean Masset, dont la seconde partie est scrupuleusement observée par tous les imprimeurs du XVIIe siècle, en France, en Hollande et en Angleterre.

Passons au XVIIIe siècle. Deux cents ans tout juste après Palsgrave, en 1730, Latouche fait paraître à Amsterdam, chez les Wetsteins, son *Art de bien parler français*. On y lit :

« Les noms *de plusieurs syllabes* (restriction, pre- » mière atteinte!) — de plusieurs syllabes, qui se termi-

Digitized by Google

» nent en *nt*, CHANGENT le *t* en *s* au pluriel. Exemples : » *enfant*, *enfans ; prudent*, *prudens*. »

Avec cette distinction arbitraire de polysyllabes et de monosyllabes commencent les embarras et la confusion. Et tout de suite Latouche est obligé d'entrer dans la voie des exceptions : — « *Tout*, *cent* et *gent* chan- » gent aussi le *t* en *s* : *tous*, *cens* et *gens*. »

Cela n'est déjà plus exact quant au mot *cent*. C'est le premier pas dans le chaos. Notez que le livre de Latouche a été « revu exactement sur la grammaire » de M. Regnier Desmarais et sur le Dictionnaire de » l'Académie françoise. »

Voilà donc la tradition originelle méconnue et altérée ; et par quel motif, je vous prie? et à quel profit? Ce n'est pas au moins au profit de la simplicité ni de la logique. Et par qui enfin? Ici je puis répondre, je réponds avec regret : par la gardienne officielle des traditions, par une compagnie instituée exprès pour corriger les écarts du langage et empêcher la langue française de dévier, par l'Académie ! Si le sel de la terre s'évanouit, dit l'Apôtre, avec quoi salera-t-on ? *Vos estis sal terræ*, vous êtes, messieurs, le sel de la terre ; *quòd si sal terræ evanuerit*, *in quo condietur?*

Pendant le cours du XVIIIe siècle, l'usage de conserver le *t* aux pluriels en *ant* s'accrédite peu à peu. Il n'a point encore essayé de supplanter ouvertement l'ancien usage, il n'est pas encore formulé en règle, toutefois il a gagné assez de terrain pour que Dumarsais en tienne compte, et mette la règle en question ; seulement en

Digitized by Google

question, notez bien ! Sa solution est de laisser chacun libre : conservez le *t* ou le supprimez, *è sempre bene.* On n'est pas plus accommodant. Certaines gens appellent cette indifférence entre le blanc et le noir de la philosophie; en tout cas, elle ne demande ni beaucoup d'étude ni beaucoup de courage. Quand je dis que Dumarsais se montre indifférent, non! pas tout à fait, il serait disposé à avoir envie de préférer *ts*, à cause de la formation du féminin des adjectifs. Remarquez ce germe d'opinion et ce motif : nous les retrouverons plus tard. Voilà où l'on en était au milieu du XVIIIe siècle : Dumarsais est mort en 1756.

Quelque quarante ans plus tard, le citoyen Caminade, dont la grammaire est imprimée en l'an VII, aux frais de l'État, prescrit résoluement de former le pluriel par l'ADDITION de l'*s* au *t* :

« Seulement l'usage veut que le *t* des mots qui se » terminent en *ant* et *ent* SE CHANGE en *s* dans les mots » qui n'ont point de féminin, comme *enfant*, *moment*, » excepté *dents* et *vents*. » (Page 27.)

Ainsi, au bord du XIXe siècle, en 1799, la règle générale de nos aïeux n'est pas encore enterrée. Le citoyen Caminade la laisse vivoter par pitié dans un coin, à l'état de petite exception introduite on ne sait ni quand, ni comment, ni pourquoi : « L'*usage veut! — dans les mots qui n'ont point de féminin.* » Encore dérobe-t-on à la loi deux monosyllabes, *dents* et *vents*.

Mais elle n'a pas longtems à jouir de cette tolérance : voici venir, tout hérissés de termes horrifiques, les

Digitized by Google

grammairiens du XIXe siècle, ou plutôt, comme ils s'intitulent, les *grammatistes*, grands inquisiteurs des *vocables*, grands consommateurs de *mimologismes*, de *dialogismes* et surtout de sophismes; ferrés sur la *lexiologie* et l'*onomatopée* (1), ennemis jurés des *ai* et fanatiques admirateurs des *oi*, « la plus française de nos diphthongues! » s'écrient-ils avec emphase. Leur haine implacable s'attache surtout à deux objets, Voltaire et l'Université. Entendez-les du haut de leur arrogante érudition : c'est Voltaire qui le premier s'est avisé de supprimer le *t* des pluriels en *ant;* et les propagateurs de cette orthographe damnée, antinationale, ce sont « les cuistres de l'Université ». Il faut supprimer à leur tour Voltaire et l'Université, et rétablir le *t* des pluriels, le rétablir toujours et partout! Il ne s'agit plus de distinguer entre les adjectifs et les substantifs, les polysyllabes et les monosyllabes; tous les pluriels sans exception seront formés désormais par l'ADDITION de l'*s* au *t*. Nous voici arrivés au contre-pied de la règle primitive.

Cette doctrine n'a pas cinquante ans d'existence, et elle prétend l'emporter sur la doctrine admise et pratiquée pendant huit siècles. Vous me direz que huit siècles n'empêchent pas une erreur d'être une erreur, un abus d'être un abus; c'est aussi mon avis. Voyons quelle raison milite en faveur du système moderne.

(1) Ce mot trouve beaucoup d'organes rebelles. J'ai connu un vieux médecin très lié avec M. Nodier, dont il possédait les ouvrages *ex dono autoris*, lequel parlait toujours avec enthousiasme du *Dictionnaire des* ONOMOTAPÉES de son illustre ami. Il n'a jamais pu dire autrement.

Digitized by Google

C'est la formation du féminin des adjectifs, sur laquelle, dit-on, les étrangers pourraient se méprendre si l'on fait disparaître le *t* du pluriel masculin. « De » sorte que, si une dame leur écrit qu'elle a des *enfans* » *charmans*, ces étrangers, *moins sots que les gram-* » *mairiens de l'école de Voltaire*, répondront à cette » dame qu'elle est aussi *charmane* que ses *enfans* sont » *charmans* (1). »

C'est, comme on voit, la pensée de Dumarsais rajeunie et vivifiée par l'éclat du style. Il faut que cet argument ait paru bien décisif aux novateurs, qui de bonne foi (et c'est ce qu'il y a de plaisant dans leur affaire) s'imaginent combattre pour la défense des vieilles coutumes orthographiques. Car, lorsqu'ils accusent Voltaire d'altérer la langue en supprimant le *t* des pluriels en *ant*, ils prouvent sans réplique qu'ils ne connaissent pas les traditions de cette langue dont ils se constituent les chevaliers ; ils ressemblent à ces martyrs des premiers âges du christianisme :

(1) *Remarques sur la langue française et le style*, I, 454.

Voici le texte plus calme de M. Nodier : « Une dame écrit à un » étranger peu initié à nos révolutions orthographiques qu'elle a des » *enfans charmans*. Il vient la voir, et lui dit qu'elle est *charmane* » aussi, ce qui est extrêmement conséquent. » (*Notions élémentaires de linguistique*, chap. 9.)

Cela n'est pas conséquent du tout, parce qu'il n'est pas de principe que le singulier féminin se forme d'après le pluriel masculin ; mais M. Nodier était persuadé que nos pères avaient toujours écrit par *ts*, et que la suppression du *t* était « une révolution orthographique ». Il raisonnait de confiance, lorsqu'il se jetait aux genoux de l'Académie, la conjurant de sauver la langue française des innovations ; l'exaucement de son vœu allait droit à l'exclusion du *t*.

Digitized by Google

Qui combattaient jusqu'au trépas,
Et mouraient, pieux et fidèles,
Pour des vérités éternelles
Qu'eux-mêmes ne comprenaient pas.

Ils sont loin de se douter qu'ici Voltaire est l'orthodoxe, et qu'ils sont, eux, les schismatiques. Mais encore, ce point mis à part, examinons en soi le motif sur lequel ils s'appuient, à savoir que la formation régulière du féminin dans les adjectifs serait compromise, et qu'on pourrait, par exemple, du pluriel *charmans* sans *t* conclure le féminin *charmane*.

Il faut, disais-je, que cet argument leur ait paru bien fort, car ils n'en ont jamais produit d'autre, depuis M. Nodier (je devrais dire depuis Dumarsais) jusqu'à l'auteur du sarcasme contre les sots de l'école de Voltaire.

Eh bien, cet argument, il faut le dire, est misérable ! D'abord un peuple forme sa langue pour soi-même, d'après ses convenances particulières, et sans se préoccuper si les étrangers auront plus ou moins de facilité à l'apprendre. Est-ce que les Anglais, les Allemands, les Polonais, les Russes, ont jamais rabattu une consonne de leurs mots afin de les rendre plus accessibles à l'organe des Français ?

Ensuite n'a-t-on pas toujours le singulier masculin pour en déduire régulièrement le féminin ? *Charmant* ne permet pas de s'y méprendre et de dire au féminin *charmane*. C'est en quoi le scrupule de Dumarsais est excessif, et sa précaution superflue. Apparemment ces

Digitized by Google

messieurs, si attentifs pour les étrangers, prennent soin d'écrire aussi le pluriel *tous* avec un *t*, *touts*, de peur d'induire les étrangers à dire au féminin *toues*? Car lorsqu'on pose un principe, il faut le suivre dans toutes ses applications.

Pour maintenir le *p* de *temps*, vous m'alléguez encore, monsieur, le texte imprimé des *Variations du langage français*. Ce n'est pas une raison pour moi, vous le savez. M. A. K..., d'Altkirch, dont la lettre est dans le même sens que la vôtre, s'appuie d'une meilleure autorité, c'est celle de M. Nodier, dont il me cite les *Éléments de linguistique* : « Est-il indispensable, dit » M. Nodier, de mettre un *p* au mot *temps*? doit-on » laisser subsister le *t* au pluriel des substantifs et ad- » jectifs en *ant*, *ent*, ou le supprimer avec Voltaire? » Je ne me lasserai pas de redire que Voltaire n'a rien *supprimé* du tout; qu'il a maintenu ce qui avait existé depuis l'origine de la langue, et s'est opposé à l'innovation de ceux qui *introduisaient* le *t* dans ces pluriels. Voilà la vérité manifeste, palpable, incontestable, que M. Nodier et les siens ont retournée sens dessus dessous, et que je remets sur ses pieds.

M. Nodier exige le *p* dans le mot *temps*, parce que autrement il faudrait dire, au lieu de *temporaire*, *temporal*, *temoraire* et *temoral* (1).

Réellement c'est pitié d'avoir à réfuter de pareils

(1) Ce raisonnement et ces exemples sont reproduits aussi dans les *Remarques sur la langue française et le style*, toujours sans nommer M. Nodier.

Digitized by Google

argumens ! Est-ce que dans toutes les langues anciennes et modernes, et particulièrement dans la nôtre, on ne voit pas des foules de mots qui, sortis de la même racine, les uns gardent, les autres écartent la consonne étymologique ? M. Nodier écrivait *malin*, comme tout le monde ; se croyait-il obligé de dire au féminin *maline* ? Non ; il écrivait et disait *maligne*. Et quand il eût écrit *maling* par un *g*, avec les pédans de la renaissance, son principe l'eût condamné à former le féminin *malinge*, et non *maligne*. On dit pareillement *dédain* et *dédaigneux*, et non *dédaineux ;* le *g* de *magister* s'éclipse dans *maître*, et reparaît dans *magistral ;* il n'y a point d'*i* dans *bref*, il y en a un dans *brièveté* et *brièvement*. On remplirait cent pages de ces exemples, qui prouvent la niaiserie (car le mot échappe) de l'argument de M. Nodier.

D'ailleurs, en dehors de tous les argumens possibles, il y a un fait : c'est que nos aïeux ont toujours écrit de cette manière. Vous prodiguez à ceux qui sont d'un autre avis que le vôtre les épithètes de sots, d'ignorans, d'absurdes et de pervertisseurs de la langue française ; or savez-vous qui vous atteignez en plein par cette qualification ? les fondateurs de la langue française et tous ceux qui l'ont perfectionnée, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XV, depuis le traducteur inconnu du *Livre des Rois* jusqu'à Bossuet et Fénelon. Tous ces gens-là n'avaient guère de logique dans la tête, car ils écrivaient *tems* sans y mettre plus de *p* qu'on n'en prononce, et ils avaient l'inconséquence de dire *temporel ;*

Digitized by Google

tous ces gens-là répandaient dans le monde entier la gloire de la langue et de la littérature française sans savoir le français, comme vous dites, car ils ne mettaient pas de *t* aux pluriels en *ant*. Or faites-en autant, vous qui le savez!

Pasquier dit que sous Henri II il s'émut de grands débats sur l'orthographe :

« Ce nonobstant, après plusieurs tracassemens, enfin » est-on retourné à nostre vieille coutume, fors que de » quelques paroles on en a osté les consonnantes trop » esloignées de la prononciation, comme la lettre *p* » dans les mots de *tems*, *cors* et *escrits*. » (*Recherches*, VIII, 1.)

Il semblerait, d'après ce passage, que cette suppression du *p* fût une infraction à la vieille coutume : peut-être Pasquier le croyait-il lui-même. En ce cas il se trompait : les manuscrits sont là, en assez grand nombre, Dieu merci! pour le prouver. On n'y trouvera non plus de *p* à ces trois mots, ni aux analogues, que de *t* aux pluriels en *ant*. Ce sont les pédans de la renaissance qui ont inventé *corps*, *temps*, *escripre*, avec un *p*; et ils allaient clabaudant que ç'avait été la coutume de toute l'antiquité française, absolument comme on fait aujourd'hui pour le *t* des *charmants enfants*. Mais le bon sens public fit justice de ce *p* parasite ; seulement on crut violer l'ancienne règle par le fait même par où l'on s'y conformait. L'histoire d'hier est celle d'aujourd'hui.

Non, vous n'avez pour vous, ô partisans du *t* et du *p*, ni l'ancienneté de l'usage, ni l'autorité de la logique;

Digitized by Google

n'invoquez ni l'un ni l'autre. Invoquez votre bon plaisir; sur ce point seulement vous ne pourrez être contredits, et, bon gré, mal gré, vous en êtes réduits à accepter le rôle et l'épithète de novateurs : car, je le répète, ceci est de l'histoire.

Si vous venez me dire que l'usage de mettre un *p* à *temps* est un fait accompli, aussi bien que l'usage de mettre un *d* à *j'attends*, je ne suis pas éloigné de me rendre. Soit! j'écrirai *le temps*, par égard pour le fait accompli, contre lequel (s'il est reconnu) je ne veux pas me révolter, mais non par soumission à votre logique, ni par crainte de vos deux fantômes *temoraire* et *temorel*.

Mais la présence du *t* aux pluriels en *ant* n'est pas un fait accompli, il s'en faut de beaucoup. Je pourrais vous citer quantité d'ouvrages en belles et bonnes éditions modernes où l'on n'a pas adopté ce système; et j'en félicite les éditeurs typographes. Tous les imprimeurs n'ont pas encore passé à l'Académie française; par conséquent il est tems encore de réclamer, d'avertir le public et d'arrêter les progrès d'une surprise en remettant la question sous son véritable jour. Il importe de bien savoir ce que l'on fait, même en orthographe : de ne pas prendre le blanc pour le noir, sa gauche pour sa droite, le neuf pour le vieux. Qu'on écrive si l'on veut des *enfants charmants*, on est libre; mais qu'on croie et qu'on affirme suivre en cela les traditions de la langue française, c'est ce qu'il ne faut pas souffrir.

Je crois avoir bien posé les termes de la question,

Digitized by Google

par conséquent elle est résolue. Du moins chacun, en prenant un parti, se décidera en connaissance de cause, et saura avec qui il se range.

La question des pluriels en *ant* était une question de principe ; sur les autres points de votre lettre je serai plus bref.

A l'égard de *Quincampoix* (*qui qu'en poist*), mon explication, dites-vous, monsieur, sera plausible, « à la condition d'expliquer *Hurepoix* et *Mirepoix*. »

Je ne pense pas que cette condition soit de mise : l'identité d'orthographe vous a fait croire à celle du radical, mais il n'en est rien. *Poix*, ou plutôt *poist*, dans *Quincampoix*, est le verbe *pèse*. On disait *poiser*, comme nous disons encore *le poids*, et non *le pès ;* au subjonctif *qu'il poise ;* avec le *t* final caractéristique de la troisième personne, *qu'il poiset*, et par syncope *qu'il poist*. Observez qu'on écrivait originairement *cui* qu'en poist, le pronom au datif : « *Cui* qu'en poist ne *cui* non. » (*Gérard de Viane*, p. 166.) L'identité de prononciation a fait écrire : « *Qui* qu'en poist ne *qui* non. » (*Aubri le Bourguignon*, p. 175, ap. Bekker.) Mais c'est une véritable faute.

Le château et le pays de *Poix*, le *Hurepoix*, le *Mirepoix*, sont tout autre chose. Je ne veux pas pour le moment me jeter dans l'examen de leur étymologie. Notre-Dame ! comme dit Patelin :

> Nostre Dame, je me tordroye
> De beaucoup à aller par là !

Digitized by Google

Suffit que j'aie séparé la cause de mon *Quincampoix* et celle de votre *Mirepoix*.

Le moyen âge se plaisait à ces appellations tournées par *qui*. Dans le Livre de la taille de Paris, on voit figurer, à la page 35, Alain *Qui-ne-ment* et Robert *Qui-ne-ment;* il y avait aussi la rue *Qui m'y trouva si dure*, plus tard la vallée de misère. *Qui-qu'en-tonne* était le surnom du bourgeois Milessent, logé en 1292 dans la rue appelée aujourd'hui par corruption *Tique-tonne*. L'abbé Lebeuf, sur un vers du *Dit des rues de Paris*, de Guillot, remarque que « le Cartulaire de » Sorbonne, à l'an 1253, fait mention d'un Nicolas » Kiquenpoit, qui pourrait bien avoir donné son nom » à cette rue. »

Je ne laisserai pas aller *qui qu'en poist*, *qui qu'en grogne* et *qui qu'en tonne* sans vous faire observer un avantage de la langue de nos pères sur la nôtre. Ils disaient *qui qui* où nous sommes obligés de dire *qui que ce soit qui :* cinq monosyllabes pour deux, trouvez-vous que ce soit un progrès? Si l'on voulait traduire ces anciennes appellations, il faudrait mettre : rue *Qui que ce soit à qui il en pèse;* — rue *Qui que ce soit qui en tonne*. Voyons, de bonne foi, n'est-ce pas la langue du XIXe siècle qui est ici la plus barbare?

C'est surtout la malheureuse poésie qui perd à ces beaux perfectionnemens. Essayez un peu de dire en vers, en parlant de soldats en déroute : Qui que ce soit qui les rappelle, ils ne se détourneront pas! Je le donne en quatre à M. de Lamartine et à Béranger lui-même.

Digitized by Google

Leur prédécesseur Theroulde n'y a pas trouvé l'ombre d'une difficulté :

Qui qu'es rappelt ja n'en retourneront !

Qui qui les rappelle, et encore avec la faculté de syncoper *qui les* en une seule syllabe, *qu'es*. Il est vrai que c'était l'enfance de l'art ; aujourd'hui que cet art est perfectionné, cette concision est impossible. Le poëte devra agencer quatre vers pour remplacer *qui qu'es*. Quel bénéfice pour la pensée !

Le peuple s'en moque, et, n'étant ni académicien ni grammairien, il dit à la manière du vieux Theroulde :

Qui qu'a fait c'te chanson ?
C'est trois jolis garçons.

Fi ! quelle bassesse de langage ! Disons, monsieur, avec le sentiment de notre dignité : Qui est-ce qui a fait cette chanson ? Ce sont trois jolis garçons. A la bonne heure ! voilà parler, cela ! O Malherbe ! ô Balzac ! ô Vaugelas ! que devenait la langue française, si vous ne fussiez enfin venus ? La seule pensée en fait frémir : elle courait risque de garder sa liberté ! le pire des maux pour une langue comme pour un peuple.

Permettez toutefois que je donne un regret en passant à tant de beaux et bons gallicismes immolés à la dignité de notre rhétorique moderne. L'histoire en serait longue, et lamentable comme un martyrologe. Le seul chapitre de *qui*, *que* et *quel* fournirait la matière d'un demi-volume. Je ne saurais me tenir de rappeler deux emplois de *qui* aujourd'hui supprimés :

Digitized by Google

Que voulez-vous ? Il faut songer,
Qui veut vivre, et soutenir peine !
(*Patelin.*)

Où prend-on tant d'avoir, *qui* ne le vat embler?
(*Baudouin de Sebourg*, ch II, p. 52.)

« ..... Adjoutez y les fouldres et tonnerres de nos » pièces et harquebuses, capables de troubler César » mesme, *qui* l'en eust surprins. » (Montaigne, III, 6.)

Mettez à la place de cet heureux *qui*, *si on*, *si quelqu'un*, et vous verrez l'effet ! Ces langueurs du style nouveau substituées aux vivacités de l'ancien ont porté un coup mortel à la poésie. Quoi de plus naïf et de plus gracieux que cet autre tour jadis si commun *qui... il :*

Qui se contraint au monde *il* ne vit qu'en torture.
(Regnier, Sat. XV.)

Et *qui* jeune n'a pas grande dévotion,
Il faut que pour le monde à le feindre *il* s'exerce.
(Regnier, Sat. XIII.)

Les *grammatistes*, puisque grammatistes il y a, vous prouveront que cet *il* est *pléonastique*, et d'une grâce ils vous feront une faute de français. Je m'arrête en beau sujet de parler !....

A l'égard de *boire à tire-la-Rigault*, vous avez, je n'en doute pas, donné la bonne explication, comme la bonne orthographe. J'ajouterai une seule observation, à savoir que la véritable forme est *boire* EN et non pas A *tire-la-Rigault*. C'est ainsi que la locution se

Digitized by Google

trouve dans Furetière et dans les écrivains du xve au xviie siècle :

Je pourrons dessus la vardure,
Pour renforcer la nature,
Boire à mon pot
Remply d'un excellent piot,
En tire-larigot.

Ce couplet sur un air du *Roland*, de Lully, se trouve dans les *Parodies bachiques* publiées par Ballard en 1695.

« On luy aporte (au mari) le demeurant des valets » qui l'auront patrouillé toute la journée, *beuvant en* » *tire-larigot.* » (5e des *Quinze joies de mariaige.*)

Cette forme de la locution repousse toutes les origines qu'on a essayé de lui attribuer en supposant qu'il fallait dire *à tire-larigot.*

Il faut donc rire de ceux qui font intervenir dans cette affaire le *larigot*, « jeu d'orgue qui siffle ; et comme » quelques-uns ont appelé *siffler* boire, on peut croire » qu'ils ont fait allusion à ce jeu qui siffle beaucoup, » pour dire boire beaucoup. » (Furetière.)

Un autre (c'est Ménage) fait arriver ici le proverbe : « Toujours souvient à Robin de ses *flûtes.* » Il suppose que Robin était un ivrogne corrigé (comme si les ivrognes se corrigeaient !), lequel se souvenait toujours de ses *flûtes*... à vin de Champagne ; et, par l'équivoque de *flûte* à *larigot*, etc... Borel, pauvre homme ! est allé chercher le languedocien *arrigoula*, se saouler. De l'Aulnaye, sur Rabelais, affirme que le *larigot* est le nœud du gosier, du larynx, et que par ainsi *boire à*

Digitized by Google

tire-larigot, c'est boire à tire-gosier, à tire-larynx. Tout cela, *nimis ingeniosè*, comme parle Scaliger, c'est-à-dire que toutes ces explications sont tirées par les cheveux.

Quant à l'étymologie de l'autre *larigot*, prenons avec Ménage que ce soit *fistula*. Et pourquoi non? Le savant académicien éditeur des *Chroniques de Saint-Denis* fait bien venir *clarinette* de *titinnabulum*, mais sans dire par quel chemin il a passé (1).

Aux détails que vous donnez sur Odon Rigault, j'ajouterai celui-ci. Dans un manuscrit intitulé : *Les vertus qui font triompher la royale maison de France*, l'auteur, guidé comme Énée par la sibylle, passe en revue une série d'écrivains illustres : « Celuy est le bon » arcevesques de Rouhan, Rigaut, *qui compousa livres* » *de facéties;* après lequel vint Boccace, Patellin, » Villon, maistre Jehan de Meung et plusieurs aul- » tres (2). » C'est une indication qui a son prix pour l'histoire littéraire. Ainsi le bon archevêque Rigault, auteur d'écrits sur le maître des sentences, doit être compté parmi les devanciers de Rabelais; et tandis qu'il faisait autorité au concile de Lyon (1274), son

(1) « *Suspensumque titinnabulum*, on voit que de là vient *clarinette*. » (I, 367.) — Ménage au moins se donne la peine de dresser une généalogie : FISTULA, *fistularis*, *fistularius*, *fistularicus*, *laricus*, *laricotus*, LARIGOT ! !... (*Observ. sur la langue française*, p. 179.)

(2) Bibl. imp., n° 7032. — Il est assez singulier de voir Patelin nommé parmi les auteurs; au reste ce fait n'a point d'importance. L'ouvrage est dédié à Louise de Savoie, par conséquent antérieur à 1531, et l'on y voit mentionné l'*Éloge de la folie*, d'Érasme, composé en 1509.

Digitized by Google

recueil de facéties défrayait la gaieté des pauvres gens, sonneurs et autres, qui se consolaient par *boire en tire-la-Rigault*.

Il me reste à vous remercier, monsieur, de vos politesses et de la bienveillance avec laquelle vous appréciez mes travaux. J'y suis d'autant plus sensible que votre lettre est anonyme, et que l'unique intermédiaire entre nous a été le papier imprimé. C'est un sentiment analogue qui me laisse froid et parfaitement impassible à toutes les diatribes calomnieuses dont j'ai été et dont on m'apprend que je suis encore l'objet. Ces injures sont signées, il suffit : la signature en fait des louanges.

Le correspondant inconnu à qui je viens de répondre, m'écrivit de nouveau pour se rétracter à l'égard du mot *temps*. (Des pluriels en *ant*, il n'en parle pas.) On lira, je crois, avec intérêt la lettre où il expose les motifs de sa conversion, et insiste sur la convenance et la nécessité d'imprimer nos vieux auteurs avec leur orthographe.

« Rouen, septembre 1853.

» Monsieur, à n'en plus douter, vous aviez raison de dire que « nos aïeux ont toujours écrit le mot *temps* » sans *p* ; que telle était la convention la plus ancienne, » et que ce sont les pédants de la renaissance qui ont » introduit l'orthographe que vous combattez. »

» Bien que votre assertion, confirmée par le contexte

Digitized by Google

des manuscrits et les règles des grammairiens, puisse se passer de toute autre autorité, me permettrez-vous d'en compléter la démonstration par quelques observations puisées dans la lecture, sinon des auteurs, au moins des propagateurs de l'innovation, je veux dire les imprimeurs de la renaissance.

» Je ne sais comment les imprimeurs français de 1469, époque à laquelle on rapporte généralement l'introduction de la typographie dans Paris, jusqu'en 1530, écrivaient le mot *temps;* car je n'ai point à ma disposition d'éditions antérieures à cette date. Mais je vois que l'imprimeur anversois, qui a imprimé le privilége accordé par Charles-Quint, le 7 janvier 1529, à Cornelius Agrippa pour son *De vanitate scientiarum*, a écrit : « En dedens ce *temps* et terme de six ans, etc., » se conformant sans doute à l'orthographe précédemment établie par ses collègues de France, et que nous allons retrouver immédiatement dans les ouvrages sortis de leurs presses.

» *Les grandes et inestimables chroniques de Gargantua*, que le consciencieux M. Jacq.-Ch. Brunet vient de donner au public (Paris, imprimerie de Crapelet, 1852), d'après le texte original de 1532, imprimé à Lyon, en offre perpétuellement la preuve. Dès le début on lit : « Tous bons chevalliers et gentilzhommes, » debvez sçavoir que au *temps* du bon roy Artus il » estoit ung grant philosophe nommé Merlin. » (Page 2.) Il est bien vrai que l'auteur des *Recherches sur les éditions de Rabelais*, tombant dans la même méprise

Digitized by Google

que Pasquier, déclare que « Rabelais suivait alors l'orthographe *ancienne* » (page 142). Mais *ancienne* pour le reste, elle était *nouvelle* pour le mot *temps*, comme vous l'avez dit, et comme je vais l'établir. L'imprimeur du XVIe siècle, soit Claude Noury, soit François Juste, frayant la route à M. Didot, a dû faire passer sous ses fourches caudines le texte original de maître François qui, fidèle à sa haine contre les pédants, a certainement écrit *tans* ou *tens*, ainsi qu'au moyen âge.

» Cependant voici venir un imprimeur-auteur qui a bien pu faire respecter son texte, et le transmettre au public dans une parfaite conformité avec le manuscrit : c'est l'infortuné Étienne Dolet. Dans une lettre *Au peuple francois*, écrite et imprimée par lui, à Lyon, 1540, où il annonce son *Orateur francoys*, en se plaignant de ses ennemis, et en s'excusant de ne publier que trois petits traités, on lit : « Vray est, que si » i'estois envieux du bien d'aultruy, ie me deporteroys » de ce mien labeur : pour ce que iay congneu telle in- » gratitude entre les hommes de mon *temps*, que ceulx » qui ont le plus profité sur mes œuvres, sont les pre- » miers qui taschent de deprimer mon renom..... » Le bûcher de la place Maubert, allumé en 1546, ne lui permit pas de compléter son œuvre, et de donner les six autres traités qu'il annonce sur la *grammaire*, l'*orthographe*, la *prononciation*, l'*origine d'aulcunes dictions*, l'*art oratoire* et l'*art poétique*, perte à jamais regrettable pour la philologie française ; mais il n'en est

Digitized by Google

pas moins certain que partout il imprime *temps*, comme les imprimeurs de Corneille Agrippa et de Rabelais.

» D'après ces exemples et une foule d'autres qu'il serait facile d'accumuler, on voit que les imprimeurs du XVIe siècle étaient dans l'habitude constante de suivre cette orthographe.

» Cette innovation, car c'en était bien une, ne fut pas acceptée sans mot dire. Dans le camp des grammairiens, le Lyonnais Loys Meygret protesta par son *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise*, imprimé à Paris dès 1542 (d'autres disent 1545), contre l'inutilité de ces lettres muettes admises par les imprimeurs, et posa en principe que le *p* de *temps* devait disparaître. Le fit-il le premier de tous les grammairiens, comme l'a dit M. Francis Wey (*Histoire des révolutions du langage*, p. 289), avant Palsgrave et Sylvius, ou plus modestement en français, Jacques Dubois, c'est ce que je ne saurais décider en l'absence de leurs ouvrages (1). Mais un fait incontestable, c'est qu'il se rapprochait de l'ancienne orthographe des manuscrits.

» La preuve s'en trouve chez un auteur qui, tout en condamnant le système d'orthographe introduit par Meygret, si différent de celui des imprimeurs, ne laisse pas de se rencontrer avec lui sur l'orthographe du mot *temps*. La *Deffence et illustration de la langue francoyse*, imprimée en février 1549 (ancien style),

(1) Palsgrave et Du Guez écrivent *temps*, avec un *p*.

Digitized by Google

c'est-à-dire 1550, fait entendre ces patriotiques et prophétiques paroles : « Le *tens* viendra, peutestre, et je » l'espere moyennant la bonne destinée francoyse, que » ce noble et puissant royaume obtiendra à son tour » les resnes de la monarchie, et que nostre langue (si » avecques Francoys n'est du tout ensevelie la langue » francoyse) qui commence encor' à jeter ses racines, » sortira de terre et s'elevera en telle hauteur et grosseur, » qu'elle se poura egaler aux mesmes Grecz et Romains » produysant comme eux des Homeres, Demosthenes, » Virgiles et Cicerons, aussi bien que la France a quel- » ques fois produit des Pericles, Nicies, Alcibiades, The- » mistocles, Cesars et Scipions. » (Paris, 1839, p. 84.) Voilà enfin le mot *tens* écrit comme au moyen âge.

» Qu'on n'aille pas croire que ce soit là une inadvertance de la part du premier imprimeur ou du nouvel éditeur. Outre que ce mot est écrit de la sorte dans tout le cours de l'ouvrage, la supposition est impossible, en présence de l'habitude constante des imprimeurs de la renaissance, et des principes et du soin scrupuleux qui ont guidé M. Ackermann dans cette réimpression (voy. *Préface*, p. IX). Or « l'orthographe » de l'édition originale y étant exactement reproduite » (*Ibid.*), nous avons bien là l'ancienne orthographe du moyen âge, comme Du Bellay lui-même s'en est expliqué dans une sorte de post-scriptum AU LECTEUR. « Quant à l'orthographe, J'AY PLUS SUYVY LE COMMUN ET » ANTIQ' USAIGE que la raison, d'autant que cete nouvelle » (mais legitime à mon jugement) facon d'ecrire est si

Digitized by Google

» mal receue en beaucoup de lieux, que la nouveauté » d'icelle eust peu rendre l'œuvre non gueres de soy » recommendable, mal plaisant, voyre contemptible » aux lecteurs. »

» Si donc Du Bellay écrit *tens* comme Meygret, dont il rejette l'orthographe dans la pratique, bien qu'il la loue en principe, pour ne pas compromettre le succès de l'innovation poétique qu'il poursuit de son côté, on peut être assuré que telle était bien la manière d'écrire dans tous les manuscrits et dans le commerce ordinaire de la vie, avant l'innovation des imprimeurs de la renaissance. Le texte de Du Bellay, avec son orthographe, devient un nouvel anneau de la chaîne qui relie Voltaire au moyen âge, pour le mot *tems*, ainsi que vous l'aviez dit, monsieur, dans le passage des *Variations du langage* que citait ma première lettre, et ainsi que vous l'avez démontré dans votre *Réponse*.

» En me félicitant de ce que le premier imprimeur de Du Bellay, et son nouvel éditeur, par l'accord de la pratique avec la théorie, m'aient sauvé de l'erreur dans laquelle je suis tombé à votre égard, et m'aient permis de vous donner ici pleinement gain de cause, je ne puis trop regretter qu'il n'en ait pas été toujours ainsi pour les impressions ou réimpressions qu'on a faites de nos anciens auteurs français, au moins en ce qui touche le mot *temps*. Ainsi, il est tel *Recueil de prose* où l'on a donné des extraits de nos écrivains depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours, et où le mot *temps* est uniformément écrit à la façon des imprimeurs du XVIe siècle et de

Digitized by Google

leurs successeurs jusqu'au XIXe. Le *Recueil de poésie* offre *tans* et *tens ;* mais pas au delà du XIVe siècle. Un rondeau de Froissart présente déjà l'orthographe de la renaissance :

> On doit le *temps* ainsi prendre qu'il vient;
> Tout dit que pas ne dure la fortune.
> Un *temps* se part, et puis l'autre revient :
> On doit le *temps* ainsi prendre qu'il vient (1)....

orthographe qui lui était bien sûr inconnue ainsi qu'à ses devanciers et à bon nombre de ses successeurs.

» Les regrets que vous faisiez entendre, monsieur, pour « les bons et beaux gallicismes immolés à la di- » gnité de notre rhétorique moderne », je les fais entendre à mon tour pour cette vieille orthographe de nos manuscrits, si fréquemment, pour ne pas dire presque toujours sacrifiée par les imprimeurs de tous les tems, et cependant si nécessaire à reproduire fidèlement, pour qu'on puisse se rendre un compte exact des variations orthographiques de notre langue. N'est-il pas déplorable qu'aujourd'hui encore nous n'ayons pas « une » édition des œuvres de Rabelais entièrement complète » et *conforme aux véritables textes originaux* » (2), parce qu'il a plu à chaque éditeur ou imprimeur d'en altérer l'orthographe à sa guise. Dans l'intérêt de notre littérature nationale, et dans l'intérêt surtout des re-

(1) *Leçons et modèles de littérature française ancienne et moderne*, par Tissot, *Poésie*, p. 83.

(2) Jacq.-Ch. Brunet, *Recherches sur les éditions de Rabelais*, p. 138. Paris, 1852.

Digitized by Google

cherches philologiques, quand une œuvre littéraire du passé devra être mise en lumière, je souhaite que les éditeurs ne permettent plus aux imprimeurs de dire, au lieu et place de qui de droit :

Nos penes arbitrium est et jus et norma loquendi.

Je souhaite surtout qu'ils les empêchent d'agir conformément à leur dire. La voie a déjà été frayée, qu'on la suive donc résoluement.

» Un Lecteur de l'*Illustration*. »

Digitized by Google

CHAPITRE XXIII.

De cent en quatre. — Cuistre et coustre. — Prendre du galon. — De quelques airs populaires : M. et Mme Denis ; la Camargo ; la Découpure, les Trembleurs. — De la chanson : *Un jour le bon père Étienne.* — L'air national *Vive Henry quatre.*

A Monsieur GÉNIN.

« 21 juin 1853.

» Monsieur, ce n'est point à sa date, mais hier seulement, que j'ai lu le numéro de l'*Illustration* dans lequel vous demandez à vos lecteurs l'explication de cette locution : *Faire quelque chose* DE CENT EN QUATRE.

» J'ai longtems habité la Provence, où l'on emploie ces termes pour exprimer une action qui ne se répète que de très-loin en très-loin ; je ne l'avais jamais vue écrite, mais si j'avais eu à l'écrire, voici comment je l'aurais fait : *De cent ans quatre*, autrement dit : Quatre fois en cent ans.

» Votre tout dévoué serviteur. »

***

J'insère cette explication comme vraisemblable, mais je ne la crois pas véritable ; voici la mienne, à choisir.

Les auteurs du XIIe siècle, Benoît, Gautier Map, Chrestien de Troyes, etc., se servent de *tanz* pour *fois;*

Digitized by Google

ainsi ils diront : *cent tanz*, *mille tanz*, pour *cent fois*, *mille fois*. Exemples :

« La damoisele li dist : Or, sire chevalier, veistes vos » onques plus beau lit de cestui ne plus riche ?—Damoi- » sele, fet il, j'ai veu *cent tanz* plus bel et plus riche » que cist n'est. » (GAUTHIER MAP, *la Charrette*, p. 10, in-4°.)

Unc ne fustes tel jor si pleins
Que vos or *cent tanz* n'aiez meins.
(BENOÎT, *Chron. des ducs de Normandie*, III, p. 182.)

« Vous n'avez jamais été si riche que vous ne soyez aujourd'hui cent fois plus pauvre. »

Chrestien de Troyes dépeint l'amour réciproque de Lancelot et de la reine Genièvre. Si elle l'aimait bien, il l'aimait cent fois davantage :

Et s'ele à lui grant amor ot,
Et il *cent mile tanz* à li.
(*La Charrette*, v. 4663, in-4°.)

Lambert le Court nous montre l'armée d'Alexandre si vaillante et si dévouée, que l'ennemi, eût-il été sept fois plus nombreux, ne pouvait lui tenir tête :

Et ele est en batalle por lui si embrasée,
Que VII *tanz* d'autre gent ni avoient durée.
(*Rom. d'Alexandre*, p. 23, v. 21.)

D'après cela, je regarde la locution qu'il s'agit d'expliquer comme un archaïsme transmis du XIIe siècle. Je l'écrirais *de cent tanz quatre*, c'est-à-dire quatre fois sur cent : *Il réussit* DE CENT TEMS QUATRE.

Digitized by Google

J'observe deux choses. La première, que ce mot *tanz* ne s'emploie qu'au pluriel. Au singulier, on dit *une fois*, et ce mot *fois* s'emploie aussi au pluriel concurremment avec le mot *tanz*. Exemples :

La reine Genièvre, sur la fausse nouvelle de la mort de Lancelot, exprime naïvement son regret de lui avoir été trop cruelle. Ce serait, dit-elle, une grande consolation pour moi !

> Hé, lasse ! com fusse garie,
> Et comme fust granz reconfort,
> Se *une fois* ainz qu'il fust mort
> L'eusse entre mes bras tenu !
> (*La Charrette*, v. 4224.)

Dans le *Roman d'Alexandre*, Clitus blessé se relève et crie quatre fois : *Macédoine !...*

> Mais dans Clins se redrece, si a l'escu levé
> Et a par *quatre fois* Macidone ! escrié.
> (Page 244, v. 17.)

Ma seconde remarque, c'est que les Anglais emploient encore le mot *time*, comme nous faisions au XIIe siècle le mot *tans*, pour marquer la répétition : — *twenty times*, vingt fois ; — preuve que *tans* est bien le même que *tempus* en latin (1).

Le maintien de cette façon de parler « *de cent tans quatre* » dans une province de France, en 1853, est *un*

(1) On sait que Map et Benoît vivaient à la cour d'Henri II d'Angleterre. J'ajouterai que je n'ai pas trouvé cet emploi de *tans* dans la version des *Rois*, ni dans le *Roland*, qui sont cependant des textes normands.

Digitized by Google

bel exemple de la tradition orale et de la vitalité des locutions populaires.

¶ Tout le monde connaît cette jolie épître *A mon habit*, qui commença la réputation de Sedaine :

> Ah ! mon habit, que je vous remercie !
> Que je valus hier, grâce à votre valeur !

Les mots, comme les hommes, ont quelquefois aussi deux costumes, et sont bien ou mal reçus dans le monde selon qu'ils se présentent revêtus de l'un ou de l'autre habit. On méprise, on repousse l'homme en blouse, mais l'on accueille le monsieur en frac brodé, et, vérification faite, on découvre qu'au fond l'on avait affaire à un seul et même individu.

C'est l'histoire de CUISTRE et de COUSTRE.

Cuistre, qui est aujourd'hui un terme de mépris et d'injure, a été longtems un titre d'office ecclésiastique très honorable : toute la différence est qu'on écrivait *coustre*. Les *coustres* de l'église de Saint-Quentin avaient le privilége de porter la mitre lors de leur première entrée dans l'église. Guillaume de Sainte-Maure, *coustre* de Saint-Quentin, fut chancelier de France sous Philippe IV. Les *coustres*, qu'on appelait en quelques lieux *custodes*, étaient préposés à la garde et surveillance de tout ce qui intéressait l'église. « Cette dignité, dit Piganiol de la Force, fut supprimée (à Saint-Quentin), et réunie au corps du chapitre en 1485. »

L'étymologie de ce nom est manifeste : *coustre* est

Digitized by Google

la transformation de *custor*, employé au moyen âge pour *custos*, à l'imitation des Latins, qui disaient indifféremment *arbor* et *arbos*, *honor* et *honos*.

Dans cette basse latinité, on avait fait de *custodia custoderia*, et de *custoderia*, par syncope, *cuistria* : « officium *cuistriæ*. » Du Cange en cite des exemples du XIIe siècle. Ainsi *cuistre*, *cuistrerie* ne signifient étymologiquement autre chose que *gardien*, *garde*.

Coustre est la forme plus ancienne, *cuistre* est la forme plus moderne. Le mot allemand *küster*, qui est aussi un nom propre, signifie un sacristain, celui qui prend soin des vêtemens ecclésiastiques, de l'ornement de l'église, etc. Seulement les Allemands n'ont jamais eu l'idée de transformer cette appellation en insulte.

Il y avait des *coustres* de toute sorte : le *coustre de l'autel*, le *coustre du chœur*, celui *de la croix*, etc. On en peut voir le dénombrement dans Du Cange, au mot Custos. Mais je ne veux pas omettre de mentionner le *coustre des petits enfans* (*custos puerorum infantium*), c'est-à-dire le gardien ou gouverneur des oblats du monastère. C'est de là, selon toute apparence, que cette dénomination de *coustre* ou *cuistre* a passé dans les colléges.

Les *cuistres* donc sont originairement des serviteurs d'église, et Béranger ne croyait peut-être pas dire si vrai, lorsqu'il chantait, dans les *Capucins* : « L'église est l'asyle des cuistres. »

Bachaumont aussi emploie ce mot dans sa véritable et primitive acception. A la date du 5 août 1772, il

Digitized by Google

raconte qu'un chantre de La Rochelle fut enlevé par lettre de cachet au chapitre de cette ville, pour le faire débuter à l'Opéra. Mlle Guimard l'ayant essayé sur son théâtre de Pantin, on reconnut que cette voix, magnifique dans le haut, « n'avait point de bas. « On a renvoyé ce chantre, qui, après avoir goûté des » filles d'Opéra, répugnait beaucoup à retourner avec » les *cuistres* ses confrères. »

Le Dictionnaire de Trévoux dit, au mot CUISTRE : « Valet de pédans ou de prêtres, qui leur sert à faire » cuire leur viande... Plusieurs dérivent ce mot de » l'allemand *küster*, un serviteur de l'Église, mais il » vient plutôt du latin *coquere*. »

Il semble que Trévoux ait eu peur d'outrager l'Église par l'étymologie véritable. La dignité de l'Église n'est point engagée par le hasard et les caprices de la langue. M. Napoléon Landais adopte la fausse étymologie de Trévoux, et, en homme d'imagination qu'il était, il renchérit encore par-dessus.— « CUISTRE, dit-il, du latin » barbare *coquister*, fait de *coquus*, cuisinier, valet de » cuisine, marmiton, valet de collége. » — *Coquister* est en effet du latin barbare, et si barbare, qu'il n'a jamais existé. C'est une imitation du procédé de Ménage. On veut faire venir *cuistre* de *coquus* ? Rien de plus facile; dites : *Coquus*, en latin barbare *coquister*, retranchez *co*, il reste *quister*, qui est la même chose que *cuistre*. Voilà ! On a beaucoup abusé du latin barbare : c'est la ressource habituelle de M. Nodier et de son école. Le latin barbare souffre tout. A-t-on besoin d'une étymo-

Digitized by Google

logie absente? on fabrique un mot qu'on apporte comme du latin barbare ; personne n'ira y voir. Et quand on irait? un fait négatif ne se prouve pas, et l'étymologiste a toujours un refuge tout prêt dans les profondeurs inaccessibles de son érudition. Voilà par quelle méthode facile on a pu jusqu'ici passer pour un grand savant, tout en infectant la science d'erreurs et de faussetés. Le remède est très-simple : c'est d'exiger toujours la preuve au bout de l'assertion. Il faut, même pour le latin barbare, des autorités, et de bonnes. Ce n'est pas pour rien que MM. Didot ont réimprimé et augmenté le Glossaire de Du Cange : il faut en faire un obstacle à ces philologues aventureux et hardis, qui viennent à bout de calomnier jusqu'au latin barbare.

Coustre nous a laissé le verbe *accoustrer*, qu'on écrit aujourd'hui sans *s*, comme on l'a toujours prononcé. *Accoutrer*, c'est arranger, mettre en ordre, comme faisait le coutre des ornemens de l'église.

¶ Prendre du galon. — Il y a de ces vers qui courent le monde, que tout le monde cite, et dont personne ne pourrait indiquer l'origine. Tel est celui-ci :

Quand on prend du galon, l'on n'en saurait trop prendre.

Au second acte, scène v^e^, du *Roland* de Quinault, le théâtre représente un site délicieux, dont le fond est rempli par la fontaine d'amour. Une « troupe d'amans fidèles », comme on n'en voit que sur les listes de Quinault, se presse autour de la gerbe jaillis-

Digitized by Google

sante, tandis que « deux amantes contentes » chantent ce qui suit :

Qui goûte de ces eaux ne sauroit se défendre
De suivre d'amoureuses lois.
Goûtons-en mille et mille fois.
Quand on prend de l'amour, on n'en sauroit trop prendre.

Ce petit duo de morale lubrique fut tout de suite à la mode (1) ; mais *prendre de l'amour* prêtait au ridicule, et le dernier vers travesti est devenu proverbe, comme tant d'autres auxquels la musique a procuré le même honneur :

Il est certains barbons
Qui sont encor bien bons.
Vous étiez ce que vous n'êtes plus!
Mais enfin après l'orage
On voit venir le beau temps.

Quant à la disgrâce de l'anonyme, les musiciens n'ont rien à envier aux poëtes. Combien d'airs sont depuis cent ans dans la bouche de tout le monde, sans que jamais personne ait songé à s'enquérir de l'auteur! par exemple, l'air sur lequel Désaugiers a célébré les amours de M. et Mme Denis. Cet air si original, M. Castilblaze nous a révélé que c'était une gavotte de l'opéra de *Coronis*, joué en 1691 ; mais qui a fait la musique de *Coronis* ? C'est ce que M. Castilblaze ne dit pas. Par bonheur le *Dictionnaire des théâtres* et le président Durey de Noinville, dans son *Histoire de l'Opéra*, suppléent à ce fâcheux silence, et nous apprennent que le musicien de *Coronis* est Théobalde Gatti. Qui est-ce qui connaît Théobalde Gatti ? Ayez

(1) On le trouvera à la fin du volume.

Digitized by Google

donc une fois en votre vie reçu la visite de la muse; ayez trouvé une idée qui a fait le tour du monde avec Pannard, Favart et Désaugiers, pour n'être en fin de compte que M. Théobalde, c'est-à-dire le plus inconnu de tous les *x* de l'art musical!

Comme je déplorais cette injustice et m'apprêtais à réhabiliter ce Théobalde, l'envie me prit de voir un peu son texte et quelle harmonie il y avait ajustée. *Coronis* n'a pas été gravée, mais la partition existe parmi les manuscrits du marquis de Paulmy. Je fais le voyage de l'Arsenal, et je parviens à exhumer la *Coronis* des catacombes où elle sommeillait depuis un siècle. Mais j'eus beau la feuilleter, la lire et la relire, je n'y pus découvrir aucune trace de la mélodie en question. Cependant M. Castilblaze n'a pu se tromper! Voyons donc : il y a peut-être une autre *Coronis*? Eh! justement la voici! Paroles de Morel, musique de Matho. (Matho! c'est encore pis que Théobalde!) L'autre n'était qu'en trois actes; celle-ci en a cinq, et fort longs, je vous prie de le croire, car je les ai lus. Hélas! aussi inutilement que la première : je n'y ai rien trouvé. Ah! si fait : j'ai fini par découvrir une note de la main de M. de Paulmy, indiquant que la *Coronis* de Matho n'avait jamais été représentée. Il fallait donc le dire tout de suite!

S'il y a une troisième *Coronis*, je la veux ignorer.

Ainsi la question demeure intacte et le champ reste libre à ceux qui voudront chercher l'origine de l'air de M. et Mme Denis. Si mon succès les encourage, je leur dirai pour les aider, que cet air est indiqué dans la

Digitized by Google

Clef des chansonniers de 1717, sous le timbre : *Vous me l'avez dit, souvenez-vous-en;* timbre conservé par Favart, dans la *Chercheuse d'esprit.*

On serait tenté de croire que la fortune vend cette grande popularité à la condition de ne pouvoir être connu.

S'il est des auteurs que le succès même n'ait pu tirer de l'obscurité, il en est aussi, effet plus bizarre ! qui, avec un nom d'ailleurs célèbre, n'ont pu obtenir qu'un succès anonyme. La rivalité de Mlle Camargo et de Mlle Sallé a retenti, comme leur gloire, dans l'univers entier :

Ah ! Camargo, que vous êtes brillante !
Mais que Sallé, grands dieux ! est ravissante !
. . . . . .
Les nymphes sautent comme vous,
Mais les Grâces dansent comme elle.

Grâce aux pochettes des maîtres à danser (je ne dis pas des *professeurs de danse*, dont le goût a trop *progressé* pour suivre encore ces vieux erremens), le nom de Mlle Camargo est resté attaché à certain duo de *Pyrame et Thisbé* dansé par elle, sur les notes de Rebel et Francœur, tandis que deux Égyptiens chantaient les paroles de l'illustre La Serre, le La Serre de Boileau, vous savez :

..... Je dirai que La Serre
Volume sur volume incessamment desserre.

C'est lui qui avait *desserré* de sa veine ce Pyrame et cette Thisbé (1726). Mlle Sallé, pour ne pas être en

Digitized by Google

reste avec sa rivale, composa elle-même un air sur lequel elle dansait dans l'*Industrie*, ballet pantomime de Pannard et Carolet, représenté le 13 avril 1737 (non imprimé). Cet air demeuré dans toutes les mémoires d'amateurs de vaudevilles, est l'air de *la Découpure*. « Enfin, la Découpure paroît et fait exécuter à ses » suivans la fameuse contredanse qui porte son nom, » et qui est de la composition de Mlle Sallé, célèbre » danseuse de l'Académie royale de musique (1). » (*Dictionn. des théâtres.*)

Se douterait-on que l'air des *Trembleurs* est de Lully, et que c'est un chœur, un chœur de peuples transis par le froid de l'âpre Scythie?... A quoi tiennent pourtant la couleur et l'expression! il a suffi d'accélérer le mouvement, et cette musique qui bégayait, qui avait 'onglée, tout à coup devient un vaudeville fringant et leste, qui ajoute à la verve des couplets les plus animés, tels que la célèbre chanson du *bon père Étienne*. Et à propos de cette chanson, l'auteur de la *Métromanie*, sous le nom de qui elle court le monde, n'a pas beaucoup sué pour l'inventer. Voici, sur cet air, trois couplets qu'on lit dans le *Recueil des parodies* de Ballard (I, 146), où les deux premiers sont signés des initiales M. L. M.; le troisième est anonyme (2):

(1) Cet air est celui sur lequel Désaugiers a mis ce couplet de la parodie de la *Vestale* :

Ah! mamsell', qu'avez-vous fait là!

(2) On remarquera que la fin de l'air a été modifiée par les vaudevillistes, qui en ont supprimé la *coda*. Cet arrangement, qui évite

Digitized by Google

L'autre jour, le père Eugène
Et le dévôt frère Estienne,
Tous deux la besace pleine,
Suivis du frère François,
Allèrent à la galère
Et firent si bonne chère
Aux dépens du monastère
Qu'à la fin ils s'enivrèrent
Tous les trois.
Ils rentrèrent dans le couvent
La besace pleine de vent.
De vent, de vent, de vent, de vent, de vent.

Le gardien, homme sévère,
Se mit très-fort en colère,
Voyant que le monastère
N'avoit ni viande ni pain ;
Et que le bon père Eugène,
Frère François, frère Estienne,
Tous trois la besace pleine,
Cuvoient au dortoir leur vin,
Pendant que le reste, au couvent,
Ne se repaissoit que de vent,
De vent, de vent, de vent, de vent, de vent.

—

L'autre jour dame Claudine,
Comme elle buvoit chopine,
Fit un rot dans la cuisine
Qui fit trembler tous les plats.
Jamais une couleuvrine
Ni les effets d'une mine
Ne firent tant de ruyne
Comme fit ce gros rot-là.
Haha, ha, ha !

une difficulté de facture, date de loin, car déjà dans le *Théâtre de la foire* de Lesage et Dorneval (1736), l'air est gravé tel qu'on le chante aujourd'hui. On le trouvera à la fin de ce volume tel que Lully l'avait créé. Il y a précisément sur cette *coda* un effet à trouver, dont un chansonnier habile saurait bien tirer parti.

Digitized by Google

Piron évidemment n'a eu d'autre peine que de fondre et de paraphraser ces trois couplets.

L'histoire littéraire du XVIIIe siècle, si riche d'anecdotes grandes ou petites, n'avait pas recueilli celle-là : elle m'a paru manquer à la collection.

Puisque nous en sommes sur la musique, je ne quitterai pas la matière sans avoir dit quelque chose du fameux air national *Vive Henry quatre !* que j'ai tant estropié sur la flûte, avec des variations, dans le tems que j'étais écolier de cinquième.

M. Castilblaze, dans son *Molière musicien*, dit cette chanson « parodiée sur l'air des *tricotets*, danse longtems » à la mode avant le règne de ce prince. » Je puis assurer qu'il n'existe aucun rapport entre l'air des tricotets et l'air *Vive Henry quatre !* Ceux qui ne m'en croiront pas sur parole peuvent vérifier le fait dans les *Rondes et chansons à danser*, publiées par Ballard, en 1700. A la page 191 du second volume, ils trouveront l'air des tricotets, et au revers même de cette page, l'air *Vive Henry quatre !* non pas à la vérité sous ce timbre, mais sous celui de *la Cassandre ;* c'est une contredanse (1). Dans la *Clef des chansonniers* du même Ballard (1717), cet air se retrouve encore (tome I, p. 236) comme air de vaudeville, timbré *Je suis Cassandre ;* et l'éditeur

(1) Scarron distingue aussi les tricotets de la Cassandre.

Les *tricotets* et la *Cassandre*,
Le trémoussement et le saut,
Ce sont les beaux pas qu'il vous faut :
Un laquais vous les peut apprendre.
(*La belle danse*, dans les *OEuvres diverses.*)

Digitized by Google

nous avertit dans sa préface qu'il s'est attaché à mettre pour timbre de chaque air les paroles sur lesquelles il a été composé. Voilà déjà un renseignement. L'air *Vive Henry quatre !* s'appelait jadis l'air *Je suis Cassandre*. Il est noté sous ce nom dans le Théâtre de Favart et dans le recueil manuscrit de Maurepas. C'était encore l'air *Je suis Cassandre*, lorsque Collé l'employa dans la *Partie de chasse d'Henry IV*, jouée le 16 novembre 1774. La chanson de Michau devint populaire, et c'est à partir de ce moment que l'air s'appela l'air *Vive Henry quatre !* A la restauration, les Bourbons imaginèrent de le faire servir comme air national : dès lors il ne fut plus question de l'ancien timbre; on sema le bruit, et beaucoup de gens eurent la naïveté de croire que l'air et les paroles étaient d'Henri IV lui-même.

Qui est le véritable auteur de cette musique, c'est ce qui reste à découvrir.

Loret, dans sa *Muse historique*, rendant compte d'un grand bal donné à la cour :

Il est vray qu'on ne dansa pas
La *pavanne* ny les *cinq pas*,
Qui, dès le temps de mon enfance,
Avoient beaucoup de vogue en France ;
Ny les *branles de Metz* non plus :
Ce sont de vieux airs superflus.
Mais ouy bien les *marionnettes*,
Les CASSANDRES, les *boivinettes*
Et mesme aussy les *tricottets*
Qui ravissent *omnes gentes*.

La lettre est datée de janvier 1655. Ainsi, d'après les termes de Loret lui-même, on serait fondé à croire

Digitized by Google

qu'à cette date l'air de *Cassandre* et celui des *tricotets* étaient des airs nouveaux, ou peu anciens.

Ces paroles : *Je suis Cassandre*, se trouvent dans le ballet de *Cassandre*, de Benserade, dansé en janvier 1651, au palais cardinal, par Louis XIV, alors âgé de treize ans, et qui entrait dans l'année de sa majorité.

A la septième entrée, Cassandre paraissait « sur un » charriot grotesque avec ses escuyers », et elle chantait en s'adressant à l'assemblée :

Je suis Cassandre
Descendue des cieux ;
Je suis Cassandre,
(Non pas pour vos beaux yeux !)
Je suis Cassandre,
Descendue des cieux.

(*Œuvres diverses de Benserade*, I, 2, 1697.)

Ah ! si les feuilles libérales de la restauration avaient su que ce *chant national*, cet *air chéri des Français*, qui signalait toutes les entrées de Louis XVIII, n'était autre chose en réalité que l'air *Je suis Cassandre*, quelle joie ! quelles risées ! Que d'épigrammes perdues pour le *Miroir*, la *Pandore*, le *Diable boiteux !* etc.

Le musicien du ballet de *Cassandre* est probablement Lambert, l'illustre Lambert, Michel Lambert, le beau-père de Lully. Mais attendez ! ne vous hâtez pas de conclure : le couplet de Benserade était un couplet de vaudeville, sur un air connu, et cet air est noté page 74 de l'*Orchésographie* de Jean Tabourot, de Langres, sous le pseudonyme de Toinot Arbeau. L'ou-

Digitized by Google

vrage est rare. Je mettrai donc ici cette page pour la satisfaction des amateurs :

« *Tablature du branle couppé nommé* CASSANDRE.— » Voicy la tablature des branles de *Cassandre* et de » Pinagay, premier et second de la suite des branles » de Champaigne couppés, qui se dancent par mesure » binaire, legierement et sans sault. »

(1)

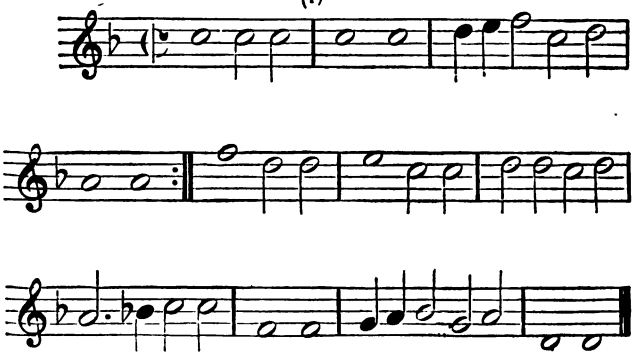

L'*Orchésographie* parut en 1588. Nous voilà bien loin de la nouveauté attribuée par Loret à l'air de *Cassandre* en 1651 ! Sous Henri III, on chantait déjà l'air *Vive Henry quatre !* et il s'appelait dès lors l'air de *Cassandre ;* et Benserade n'a fait qu'appliquer un timbre connu par une sorte d'allusion souvent renouvelée depuis. Suivre la piste au delà de 1588, je ne l'ai pu, et le laisse à plus habile ou plus heureux que moi. La *Clef du caveau* donne l'air *Vive Henry quatre* à Du Caurroy, maître de la chapelle du roi. En tout cas

(1) J'ai reproduit fidèlement, mais sans doute il faut lire trois *ré*.

Digitized by Google

ce n'est pas sur les paroles *Vive Henry quatre!* comme la *Clef du caveau* le donne à entendre, que Du Caurroy aurait composé sa musique. Pourquoi le nom de Cassandre était-il attaché à cet air? C'est ce qu'on découvrira avec la véritable origine. J'ai été bien aise d'entrer un peu au long dans ces détails, pour faire entrevoir combien les recherches en apparence les plus futiles exigent encore de patience et de travaux, et la plupart du tems pour aboutir à quoi? l'incertitude (1)!

Mais, pour parler un peu littérature, n'avez-vous pas admiré la singulière platitude des paroles du sieur de Benserade? Tout le reste répond à ce petit morceau. Comme échantillon du bon goût et de la décence qui régnaient alors, je citerai encore l'entrée des pages de Cassandre. Ils étaient représentés par Monsieur, frère du roi, le marquis de Vivonne, le comte de Guiche et M. de Manicamp. Monsieur, comme de juste, avait son fait à part :

Pour MONSIEUR, *frère unique du Roy.*

Il n'est que simple page
A cause de son âge,
Mais quand il sera grand
Il aura près des dames

(1) M. Castilblaze paraît s'être laissé tromper par ces paroles de la comédie de Collé :

« MICHAU. Attendais, que je trouvions l'air !.... *C'est l'air d'Henry* » *quatre dans les tricotets*..... La, la, la, la !.... M'y voici, j'y suis :

» Vive Henry quatre !.... »

« *L'air d'Henry quatre dans les tricotets*, » cette phrase n'offre aucun sens. Collé d'ailleurs n'était pas une autorité à qui M. Castilblaze dût accorder une confiance aveugle.

Digitized by Google

Un emploi différent :
Il gagnera leurs ames,
Et les corps au besoin
N'en seront pas loin !

Pour les autres.

Nous ne pouvons encor servir les demoiselles
Que dans des bagatelles;
Mais quand nous serons faits, par la suite des tems,
A toute sorte d'exercice,
Nous leur rendrons des soins plus importans,
Et serons gens de bon service.

Ceux qui connaissent les *Mémoires de la princesse palatine*, les *Mémoires de Saint-Simon*, la *France devenue italienne*, etc., peuvent juger du talent de Benserade à tirer les horoscopes; quant à son talent si vanté pour dire les choses avec délicatesse et les tourner finement, il faut avouer qu'il n'y paraît guère, et que la galanterie de Benserade est juste au niveau du bel esprit de Scarron. Ces devises pourtant, dont le *Fidèle berger* de la rue des Lombards ne voudrait pas orner ses dragées, faisaient les délices de la cour d'Anne d'Autriche, et ont fait la fortune de Benserade et sa réputation qui dure encore ! Qu'est-ce que cela prouve ? Que Voltaire avait mille et mille fois raison de s'écrier :

Ah ! qu'il fait bon de venir à propos !

pensée que Sedaine a rhabillée à sa manière :

On sourit à l'à-propos,
N'aurait-il que des sabots !

Digitized by Google

CHAPITRE XXIV.

A l'envi. — La rue des Chinchers, à Rouen. — Fripier. — Frippe et fripon. — Biais, bief. — Se donner les gants. — D'un passage de la *Sémiramis* de Voltaire. — Ne pas laisser *de* ou *que de*.

¶ A L'ENVI. — Il y a cinquante ans, le *Florentin* de La Fontaine était encore au répertoire. La reprise de ce joli petit acte, où brille le talent de conter en vers si particulier à l'auteur, et où, par parenthèse, Regnard a pris l'idée de ses *Folies amoureuses*, eût offert plus d'intérêt littéraire que la reprise de la *Coupe enchantée*, dont la paternité appartient pour le moins autant à Champmeslé qu'à La Fontaine. La prose de la *Coupe enchantée* est du style de tout le monde, tandis que La Fontaine seul pouvait écrire le *Florentin*. On trouve dans le *Florentin* une scène où Hortense confie à son jaloux déguisé, dont elle feint d'être la dupe, les tours qu'elle lui a joués de concert avec Timante. Entre autres bonnes histoires, il y a celle de la remise d'un billet amoureux :

> ..... Prenant le frais tous deux devant chez nous,
> Deux petits libertins qui mangeoient des cerises
> Vinrent contre Harpagème à diverses reprises,
> Riant, chantant, faisant semblant de badiner :
> Ils jetoient leurs noyaux l'un après l'autre en l'air.
> Un noyau vint frapper Harpagème au visage ;
> Il leur dit de n'y plus retourner davantage.
> Eux, sans daigner l'ouïr et jetant *à l'envi*,
> Cet agaçant noyau de plusieurs fut suivi.

Digitized by Google

Harpagème se lève en colère, les polissons fuient, il les poursuit à cinquante pas... c'était trop loin ! Lorsqu'il revint la lettre était remise.

La funeste passion dont la mythologie a fait un monstre appelé l'*Envie* n'est pour rien dans cette façon de parler : il ne s'agit pas d'*une envie*, mais d'*un envi*. Qu'est-ce qu'*un envi* ? « C'est, dit Furetière, l'argent » qu'on met au jeu pour enchérir sur son compagnon. » On fait des *envis* au brelan, au hoc, etc. » Par conséquent, *à l'envi* est une métaphore empruntée au vocabulaire des joueurs. *Travaillons à l'envi*, *à l'envi l'un de l'autre*, c'est-à-dire à l'enchère, par émulation, à la manière des joueurs lorsqu'ils poussent leurs enjeux l'un contre l'autre. Soit : voilà qui est bien pour *à l'envi ;* mais la question n'est que reculée. Pourquoi appelle-t-on cet enchérissement *un envi* ? d'où vient ce terme ?

Il vient du latin *invitus*, adjectif qui n'a plus d'équivalent en français, et qui avait autrefois celui d'*envis* : — *Hoc* INVITUS *fecit*. Nous sommes obligés de traduire : Il fit la chose *malgré lui*. On eût traduit au XIIIe siècle : Il le fit *envis*. — « Icelui Buisson estoit » povres homs, qui paioit *envis* et plaidoit voulen- » tiers. » (*Lettres de rémiss.* de 1427.) Encore un tour de phrase, et un tour excellent, dont la langue française s'est appauvrie ! La qualité d'*envis* est parfois équivoque entre l'adjectif et l'adverbe ; cela tient à la construction latine, laquelle permet toujours de substituer à l'adjectif l'adverbe : *Hoc fecit* INVITUS ; *hoc*

Digitized by Google

fecit INVITÈ. — « Li rois Clothaires reçut toutes-voies » les prières de son fils, mais ce fut *envis*. » *Verùm invitè* ou *invitus*. La phrase d'Aimoin que traduisent ici les Chroniques de Saint-Denis emploie *ægrè*. Joinville, dans la Vie de saint Louis, « disoit que moult » *envis* se fu souffert de li venir voir. » *Invitissimus venisset*, ou *invitissimè*. On disait dans la forme positivement adverbiale *à envis :*

> Ou volontiers ou *à envis*
> Le fist li prestres.
> (BARBAZAN, *Fabliaux*.)

Nous arrivons au substantif. *Un envi* est un acte fait *à envis* (*invitè*), un acte qui n'émane pas de la volonté libre et spontanée. Tel est un pari de jeu que vous êtes entraîné à tenir. L'amour-propre, le respect humain ne permettent pas de reculer : alors vous faites *un envi* (*invitum quid*).

C'est en passant par ces nuances que le terme consacré d'abord à l'idée de répulsion aboutit à signifier l'idée d'émulation. L'émulation implique l'effort ; l'effort coûte quelque chose à la nature et à la liberté. Quand ces petits polissons envoyaient à l'envi leurs noyaux de cerises au nez d'Harpagème, ils s'efforçaient de l'atteindre à qui mieux mieux. Voilà ce que c'est que *faire un envi* ou *agir à l'envi*. Il faut bien distinguer l'expression moderne *à l'envi* (*invicem*) de l'expression ancienne *à envis* (*invitè*).

On disait aussi *un renvi* et *renvier*. Furetière donne pour exemples de ce verbe aujourd'hui hors d'usage :

Digitized by Google

« Platon avoit bien écrit de la philosophie, mais » Aristote a bien *renvié* sur lui ! — Les modernes ont » bien *renvié* sur les anciens. » Furetière, à ce qu'il paraît, tenait pour l'opinion de Perrault.

Dom Carpentier, dans une addition à l'article INVIDARE de Du Cange, produit un exemple, un seul où le français *à l'envi* est traduit en latin *ad invidiam*. Je crois que dom Carpentier s'est trompé.

Il n'est nullement prouvé que dans ce passage les mots *ad invidiam* représentent le français *à l'envi*. C'est dans une charte de 1194, époque où la locution française ne devait pas encore exister. Dans cet hôpital, dit l'acte, on pourvoit aux nécessités des malades avec les moyens de l'établissement, qui sont très-considérables : « Ex mediis hospitalis, quæ opulentissima sunt, » *ad invidiam exempli*. » Ces derniers mots me paraissent signifier : pour provoquer par l'émulation, pour stimuler le zèle des bienfaiteurs. C'est un sens voisin, si l'on veut, mais ce sens est dû surtout à la présence du mot *exempli*. *Invidia* serait alors employé selon l'usage de la bonne latinité, et dom Carpentier paraît avoir manqué d'exactitude en donnant *ad invidiam*, isolément pris, comme l'équivalent du français *à l'envi*, *à qui mieux mieux*. Le savant bénédictin s'est ici laissé aller à l'erreur de ceux qui écrivent *à l'envie*. Erreur ne fait pas compte : nous attendrons un autre exemple de *ad invidiam*, et en attendant nous écrirons *à l'envi* sans *e* final.

Digitized by Google

¶ CHINCHER. — A. M. A. D..., à Rouen. — Cette rue des *Chinchers* vous tient en cervelle; je vais tâcher de vous tirer de peine.

Une personne âgée, me dites-vous, se souvient que cette rue était jadis habitée principalement par des fripiers. Vous êtes resté sur ce renseignement, sans parvenir à rejoindre ce mot, ce sens à une étymologie raisonnable. Rappelez-vous l'italien *cencio*, un lambeau, un haillon, au pluriel *cenci*, et l'adjectif *cencioso*, déguenillé. Voilà votre étymologie trouvée : *cenci*, des *chinches*. — *Rue des Chinchers*, rue des Fripiers.

Chinche avait formé l'adjectif *chincheux*, c'est-à-dire guenilleux, déloqueté :

> Si li convint sa reube vendre
> Et canger, coi que nus en die,
> A une povre hiraudie
> Qui moult estoit povre et *chincheuse*
> Et à tel home trop honteuse.
> (*Le Chevalier au barisel.*)

Les Italiens ont encore l'adjectif *cencioso*, qui signifie absolument la même chose que *chincheux*.

Je vous demande la permission d'écrire par *ai*, *chainche* et *chaincher*. Vous ne tarderez pas à voir pourquoi.

Vous serez surpris, je n'en doute pas, de trouver un mot italien implanté dans la capitale de la Normandie. Mais qui sait si ce n'est pas le mot italien qui se serait formé sur le français ?

Rien n'est plus commun dans nos vieux poëtes que

Digitized by Google

le mot *chainse*, un casaquin de femme. On le trouve avec sept ou huit formes d'orthographe : *cainse*, *cainsil*, *chainse*, *cheinse*, *cheinsil*, *change*, *chaisel*, etc. La forme *chainche* est une de ces variations. Du Cange cite un exemple de *cheincerie*, au sens de *lingerie :* « *Cheincerie* une fois par an, 2 deniers. » Et cet exemple est précisément tiré des Coutumes de la vicomté des eaux de Rouen (1).

Chainche ou *cainse* est le mot *camisa*, dont les diverses formes, dans la basse latinité, étaient encore plus nombreuses qu'en français, et dont il nous reste *chemise* et *camisole*. Le français *cainse* est plus près de *camsa* que l'italien *cencio :* il est donc présumable que c'est ce *cencio* qui aura été calqué sur la forme normande *cheinche*. Nous avons été, quoi qu'en ait dit Voltaire, plus souvent prêteurs qu'emprunteurs, même avec les Italiens. Voltaire n'examinait l'affaire qu'à partir du XVIe siècle, mais il faut remonter plus haut.

Toutes les villes du moyen âge avaient l'équivalent de votre rue des *Cheinchers :* c'était à Amiens, par exemple, la rue de *la Viéserie*, autrement *des Viésiers ;* il y a presque partout une rue de *la Friperie*. *Friperie*

(1) Le correspondant rouennais dont on a lu deux lettres au chapitre XXII nous écrit que la rue des *Chinchers*, aujourd'hui supprimée, était la rue des *Cinq-Cerfs*, ainsi dénommée d'une enseigne de marchand ; que cette rue étant habitée surtout par des fripiers, le peuple avait, par un trope dont il existe d'autres exemples, appelé un fripier *un cinq-cerfs*, ou, selon la prononciation normande, *un chincher*. Cette explication s'appuie d'un passage de dom Toussaint Duplessis. Mais notre correspondant lui-même nous a appris à nous défier de l'imagination de dom Duplessis.

Digitized by Google

vient de *frepes*, *frepier*, qu'on voit écrits *ferpes* et *ferpier*. Les *ferpes* sont des franges, des effilés. Voyez Du Cange, au mot FREPATÆ VESTES. Dans ce tems-là les *habits fripés* étaient des habits enrichis de franges d'or : « Tout l'ost du roi, dit Guiart, fut atourné

Sur biaus garnemens et sus *ferpes*
Ça et la de blanches escherpes.

La rue *aux Fers* est par abréviation et corruption de rue *aux Ferpes* (1).

Mais la misère met aussi des effilés aux vêtemens, et l'ironie populaire saisit le pauvre du terme inventé pour le luxe des heureux de ce monde.

L'étude des mots ne serait qu'une curiosité puérile indigne d'occuper l'attention d'un esprit sérieux, si elle n'enfermait pas l'histoire des choses. Toutes les vicissitudes matérielles et morales qu'une nation a traversées sont consignées jour par jour dans sa langue. Les archives les plus fidèles du peuple, c'est son langage, et la philologie n'est que le vestibule de la philosophie, ou elle n'est rien : à peine une amusette d'enfans. Toutes ces rues des Fripiers, tous ces marchés à loques aujourd'hui disparus, nous apprennent une circonstance de la vie du peuple au moyen âge : c'est que l'on s'habillait alors communément à la friperie. Il n'en va plus ainsi. Qu'est devenue à Paris l'antique célébrité des piliers des halles? Ils ne subsistent guères plus que de

(1) Les argumens de M. Éloi Johanneau contre cette étymologie, trouvée par M. de la Mésangère, ne m'ont pas convaincu.

Digitized by Google

nom ; ce n'est plus qu'une ombre, en attendant que cette ombre ait achevé de s'évanouir. Du tems de Molière et de Regnard, les piliers des halles étaient un des monumens de Paris. A présent tout le monde se sert du tailleur. Le tailleur a gagné autant de terrain que le fripier en a perdu, et la première profession en se multipliant s'est aussi modifiée et subdivisée. Je ne parle pas des anciens tailleurs du roi, gros seigneurs, et à qui leur titre conférait la noblesse ; ne prenons la chose qu'au XVIIe siècle, sous Louis XIV ; écoutons la conversation de M. Jourdain, en 1670 :

« M. JOURDAIN. Vous m'avez envoyé des bas de soie » si étroits, que j'ai eu toutes les peines du monde à » les mettre, et il y a déjà deux mailles de rompues.

» LE MAÎTRE TAILLEUR. Ils ne s'élargiront que trop.

» M. JOURDAIN. Oui, si je romps toujours des mailles. » Vous m'avez fait faire aussi des souliers qui me » blessent furieusement..... La perruque et les plumes » sont-elles comme il faut ?

» LE MAÎTRE TAILLEUR. Tout est bien. »

Ainsi, voilà le maître tailleur qui fournit, outre les habits d'étoffe, les bas, les souliers, la perruque et le chapeau à plumes. Il cumule quatre différentes professions d'aujourd'hui. En revanche, le tailleur de 1670 n'était point marchand de drap.

« M. JOURDAIN. Ah ! ah ! monsieur le tailleur, voilà » de mon étoffe du dernier habit que vous m'avez fait : » je la reconnais bien.

Digitized by Google

» Le Maître tailleur. C'est que l'étoffe me sembla » si belle, que j'en ai voulu lever un habit pour moi.

» M. Jourdain. Oui, mais il ne fallait pas le lever avec » le mien. »

Il n'y a plus aujourd'hui de tailleurs bâtis sur le patron de celui-là, et l'observation de M. Jourdain serait impossible. Belle merveille, lui répondrait-on, puisque l'un comme l'autre sort de mes magasins !

A propos de fripiers, je trouve dans l'ouvrage de M. Louis Delâtre (*Des rapports du français avec le sanscrit*), ou plutôt dans un compte rendu de cet ouvrage, une explication du mot *fripon* que je crois absolument fausse : « *Fripon* dans l'origine désignait » un homme couvert de *fripes* ou de guenilles ; même » racine que *fripier* (1). »

Oui, même racine que *fripier*, j'y consens ; mais non pas à ce que *fripe* ait jamais signifié guenille, ni *fripon* un homme déguenillé.

D'ailleurs cette étymologie serait immorale : est-ce que les fripons sont déguenillés ? Les honnêtes gens, à la bonne heure !

Frepes, c'était bien des franges, et *frepatæ* ou *ferpatæ vestes* de riches habits, des habits à franges, ou par ironie des habits effiloqués, frangés par la misère et le long usage. Voilà notre point de départ commun, à M. Delâtre et à moi. De *frepes* est venu *fripier ;* soit encore. Mais que *fripe* ait signifié des guenilles, je ne

(1) L'*Illustration* du 12 août 1854, p. 110.

Digitized by Google

le croirai que sur la foi d'exemples bien positifs, car j'ai par-devers moi la preuve d'un sens tout différent, encore que dérivé de la même source : c'est un sens figuré. La *frippe* était au pain ce que la *freppe* était au vêtement; un accessoire qui le relevait, une garniture, un ornement de luxe, en un mot c'est de la friandise : beurre, crême, confitures, voilà de la *frippe*, terme aujourd'hui vivant en Anjou, comme le montre un passage d'*Eugénie Grandet* :

« — Reste-t-il du pain d'hier? dit-il à Nanon.

» — Pas une miette, monsieur.

» Grandet prit un gros pain rond, bien enfariné, » et il allait le couper, quand Nanon lui dit :

» — Nous sommes cinq aujourd'hui, monsieur.

» — C'est vrai, répondit Grandet, mais ton pain pèse » six livres, il en restera. D'ailleurs, ces jeunes gens de » Paris, tu verras que ça ne mange point de pain.

» — Ça mangera donc de la *frippe*? dit Nanon.

» En Anjou, la *frippe*, mot du lexique populaire, » exprime l'accompagnement du pain, depuis le beurre » étendu sur la tartine, *frippe* vulgaire, jusqu'aux con- » fitures d'alberge, la plus distinguée des *frippes*. Et » tous ceux qui dans leur enfance ont léché la *frippe* » et laissé le pain, comprendront la portée de cette » locution. »

C'est de cette *frippe* que vient l'adjectif à terminaison diminutive *fripon*. Pour nous en convaincre, écoutons Furetière :

« FRIPPER, manger gouluement (il eût mieux dit

Digitized by Google

» *sensuellement*). — Il y avoit à ce festin assez de quoi » *fripper*. Et en ce même sens on appelle des goulus, » des parasites, *frippe-sauces*. »

Friper, de notre tems n'est plus qu'un synonyme de *chiffonner* : du *linge fripé;* mais au XVIIe siècle il signifiait dérober en cachette, à la façon des écoliers qui dérobent des friandises. Ce même Furetière, dans son poëme satirique en prose des *Couches de l'Académie*, reproche à Charpentier (travesti en Marmentier) son embonpoint, son parasitisme et surtout une prodigieuse avarice : « Son cabinet même n'était rempli que de » livres donnés ou *frippés*. »

Dans son dictionnaire, il explique FRIPONNER : « Man- » ger en cachette ou hors des repas quelque friandise. » Les femmes ont toujours en poche de quoy *fripponner*. » — Ce galand a toujours dans son cabinet quelque lan- » gue de bœuf, quelques confitures pour *fripponner*. »

Cette acception s'est tout à fait perdue; nous n'avons conservé à *fripon* et *friponner* que le sens dérivé du primitif, et qui s'applique à une probité douteuse. En effet, de convoiter la fripe à la dérober, il n'y a qu'un tour de main. *Voleur* est le gros mot ; *fripon* en est un aimable diminutif. Le voleur était pendu, le fripon en était quitte pour le fouet ou quelques férules. Cartouche est un voleur ; Pasquin est un fripon.

On a dit bien des fois que l'Amour est un *fripon ;* on n'a jamais entendu par là que l'Amour portât des guenilles et qu'il s'habillât à la friperie. On ne lui a même jamais connu de tailleur.

Digitized by Google

Un *œil fripon* n'est pas davantage un œil déguenillé, tant s'en faut !

Dans une farce du XVIe siècle, *la Farce du badin qui se loue*, on trouve ces vers :

LE BADIN.

Baillez-moy, je vous pry, la clef
De la cave et du celier,
Du pain, du lard et de l'argent;
Je m'y montreray diligent :
J'ay esté *frippon d'ung collège.*

Par où il semble que *frippon* ait été jadis un titre d'office, comme économe ou dépensier. Peut-être était-ce tout simplement l'équivalent de marmiton? Dans le *Théâtre de la foire*, Frippe-Sauce est un nom de marmiton :

Frippe-Sauce, fais-moi plaisir :
Débroche la broche et m'embroche.

Il est heureux que le mot *frippe* soit resté en usage parmi le peuple angevin pour nous mettre sur la voie de la véritable origine de *fripon*, et qu'il ait été recueilli par un écrivain observateur. Combien d'autres mots qu'il serait aussi utile de connaître sont disséminés au hasard dans les anciennes provinces de la France, où ils périssent obscurs et méprisés? Ne serait-ce pas à l'Académie française à les rechercher et à leur donner place dans ce dictionnaire historique de la langue auquel on dit qu'elle travaille?

M. Napoléon Landais fait venir *fripon* de *fripier* : « Parce que c'est à des fripiers que les escrocs vendent

Digitized by Google

les hardes qu'ils dérobent. » Il emprunte cette belle étymologie à Le Duchat.

Tallemant dit de Mme de Puisieux : « Jamais il n'y » eut une si grande friande... Elle endetta le couvent » des Dix-Vertus d'une somme considérable et cela » pour des *friponneries*, car le pâtissier seul demande » beaucoup. »

Je vois dans Trévoux que des boîtes de cotignac d'Orléans s'appelaient des *fripons*. Cela s'explique tout seul par l'étymologie *fripe*, mais il paraît difficile d'en rendre raison à l'aide des *fripiers*.

¶ Biais. — Il est, dit un de nos poëtes comiques :

> Il est certains esprits qu'il faut prendre *de biais*,
> Et que heurtant de front vous ne gagnez jamais.

Molière affectionne cette expression. Cléante à Orgon, en parlant de Tartufe :

> Le pousser est encor grande imprudence à vous,
> Et vous deviez chercher quelque *biais* plus doux.

Et Philaminte à Henriette :

> J'ai donc cherché longtems un *biais* de vous donner
> La beauté que les ans ne peuvent moissonner.

Sur quoi l'on me demande ce que c'est qu'un *biais* et l'origine de ce mot; car de dire avec Furetière que « ce mot vient de l'ancien gaulois *bihay*, qui veut dire de travers, » ce n'est rien dire du tout : où sont les preuves? qu'est-ce que l'ancien gaulois? qui est-ce qui

Digitized by Google

sait l'ancien gaulois? sait-on même au juste ce que c'était que l'ancien gaulois?

Biais est le même substantif qui s'écrit *bief* : le bief d'un moulin, la prise d'eau, le canal artificiel qui détourne l'eau de la rivière pour faire tourner le moulin. L'idée de *bief* emporte toujours l'idée d'obliquité, puisque tout canal est nécessairement latéral au cours d'eau sur lequel il est pris. C'est pourquoi *de biais* signifie obliquement, d'une manière détournée, comme est posé un bief. C'est une des mille bizarreries de notre langue, d'avoir consacré deux orthographes, l'une pour le sens propre, l'autre pour le sens figuré, ce qui paraît faire deux mots distincts, lorsqu'il n'en existe qu'un.

L'occasion de cela, c'est la prononciation : *bief* est l'orthographe ancienne; mais l'*f* y était muette, ce qui a donné lieu d'écrire *biais*, et nous faisons retentir l'*f* finale de *bief* de moulin. Quand je dis *nous*, j'entends les citadins, les gens instruits, qui ne connaissons le mot que de vue; car les paysans qui l'ont gardé de tradition orale disent toujours le *biais* du moulin. Au XIVe siècle, la distinction n'existait pas entre *bief* et *biais;* les lettrés l'écrivaient comme les paysans le prononcent.

Baudouin voulant, après une longue absence, revoir secrètement le château de Sebourg, où il avait été nourri, se déguise en moine noir, et se rend à cheval à Valenciennes, chez un aubergiste appelé Simon, qui lui offre (c'était jour maigre) « boin pain et boin pisson ». Le faux moine, sans respect de son habit, lui demande

Digitized by Google

de bon gibier, soupe gaiement avec son hôte, et, à la nuit close, se dirige vers Sebourg. Il ne risquait pas de s'égarer, car il connaissait parfaitement le pays :

> Devers Sebourc s'en va ; pas ne fu desvoiés,
> Car il y savoit bien les teres et les fiés,
> Les bois et les rivieres, les aigues et les *biés*.
> (Tome II, p. 93.)

Ce passage et une foule d'autres pareils prouvent que nous prononçons aussi mal le mot *fief* que le mot *bief*.

> Sire ce n'est marlière viez,
> Ne grant fossez, ne parfont *biez*,
> Ains est abisme voirement.
> (*Roman de Renart*, III, p. 17.)

« Seigneur, ce n'est ni un vieux trou à marne, ni un fossé, ni un bief profond : c'est réellement un abîme ! »

Du Biez, *Du Bief*, noms nobiliaires, et jamais *Du Biais*, parce que cette orthographe n'a été créée que sur le tard, pour le sens figuré.

Mais l'étymologie ? *Bief*, dans la basse latinité, a trois formes : *bedum*, *becium* et *biesium*. La dernière, que Du Cange cite dans un acte de 1209, me paraît calquée manifestement sur la forme française ; elle ne compte pas. Les deux autres sont des racines anglo-saxonnes latinisées. *Becc* était, en anglo-saxon, un ruisseau, en allemand d'aujourd'hui *bach ;* d'où le nom de la célèbre abbaye du Bec, ou du Bec-Helluin, parce que Helluin en était le fondateur. *Bed*, qui subsiste dans

Digitized by Google

l'anglais actuel avec la signification de *lit*, marquait le lit d'une rivière, *alveus*. C'est l'une ou l'autre de ces racines qui, en traversant la basse latinité, nous a donné le français *bief*, *biais*.

Quant à l'*i* qui se trouve dans *bief*, et ne se trouve pas dans *bedum*, il ne faut pas s'en faire une difficulté : il y a cent exemples de l'addition de cette voyelle. Elle n'existe pas non plus dans *feudum*, et cependant *feudum* a formé *fief*. De même, *leo*, *locus*, *mel*, *meus*, ont fait *lion*, *lieu*, *miel*, *mien*, etc., où l'*i* n'est pas moins intrus que dans *fief* et *bief*.

¶ GANTS : AVOIR OU SE DONNER LES GANTS DE... — Voici l'opinion de Furetière au mot GANT : « On dit » en proverbe, quand un homme apporte une nouvelle » qu'on sait déjà, qu'*il n'aura pas les gants*, pour dire » *la paraguante*, le présent qu'on donne aux messagers » qui apportent quelque bonne nouvelle. » Aux messagers ou à tout homme de peine qu'on veut gratifier en sus de ce qu'on lui doit, en France on donne *pour boire*, en Espagne on donne *pour avoir des gants*, *para guantes*. Cette différence semble dénoter que le peuple français est plus altéré, le peuple espagnol plus cérémonieux :

> Dessus l'avide espoir de quelque *paraguante*
> Il n'est rien que leur art avidement ne tente.
> (*L'Étourdi*, acte IV, sc. IX.)

Sur l'espoir d'une gratification comme celle qu'on donne au porteur d'une bonne nouvelle.

Digitized by Google

La Fontaine termine un de ses contes en exprimant le regret de n'avoir pas inventé pour son compte l'expédient de troquer sa femme :

> J'ai grand regret de n'en *avoir les gants.*
> (*Les Troqueurs.*)

L'idée appartenait au compère Gille et au compère Étienne : *ils en avaient les gants.* Si La Fontaine, la leur empruntant sans rien dire, l'eût présentée comme de son cru, *il s'en fût donné les gants.*

Cette façon de parler ne doit pas remonter plus haut que le milieu du XVIIe siècle.

Les guerres de Charles-Quint avaient ouvert quelques rapports avec l'Espagne; le mariage de Louis XIV avec Anne d'Autriche fut la circonstance décisive qui mit à la mode chez nous les mœurs et la littérature espagnoles. Cette influence prévalut sur l'influence italienne précédemment introduite par les expéditions de Charles VIII et de François Ier, et surtout par l'alliance des Médicis ; mais elle se maintint moins longtems. Aujourd'hui le mot *paraguante* exige une note. C'était le mot de la société polie : le peuple ne l'avait pas reçu; mais il avait reçu l'idée, il l'avait traduite à son usage, et elle persiste encore dans cette locution figurée, *se donner les gants de quelque chose*, laquelle, selon toute apparence, durera autant que la langue française.

Je dis que le peuple l'a accommodée à son usage, car l'Espagnol n'a pas cette expression *se donner les gants.*

Digitized by Google

Mais le Français a saisi d'abord le ridicule de la hâblerie, et l'a caractérisé par l'image d'un homme qui s'offre à lui-même un pourboire.

Il existait déjà tout au fond de notre vieille langue une métaphore où l'on voit paraître le gant : — *Donnez-moi le gant de cela.* — *On lui en a donné le gant.* Mais le rapport est uniquement dans la forme sans aucune analogie au fond (1). Il y a ici une allusion aux coutumes féodales. Cela demande quelque détail.

Plus un peuple est voisin de son enfance, plus il est porté à matérialiser l'abstraction dans un symbole ; il aime les symboles et il en a besoin. Par exemple, transmettre la propriété d'un champ : le contrat pardevant notaire nous y suffit, parce que nous sommes un peuple très-civilisé, où tout le monde à peu près sait lire et écrire. Il n'en était pas de même chez nos aïeux : l'officier public faisait cependant son contrat, ou sa charte, pour mieux dire ; mais encore le vendeur, en présence de témoins, remettait à l'acquéreur un gant rempli de terre prise dans le champ vendu, et par ce symbole frappant le nouveau propriétaire était investi plus sûrement encore que par le grimoire en parchemin : c'était une saisine matérielle ; on avait vu, ce qui s'appelle *vu*, la terre changer de maître, et la foi publique était garant de la réalité de l'échange.

(1) J'avais pensé et dit le contraire dans l'*Illustration* ; un examen plus attentif m'a fait changer d'avis. La seule différence du singulier au pluriel (*donnez-moi* LE *gant*, — *se donner* LES *gants*) est essentielle. Les modifications que l'âge peut amener ne sont pas de cette nature.

Digitized by Google

Mille objets servaient à ces investitures : un gant, de l'herbe, un fétu de paille, un couteau, une baguette, un bâton, une bague, etc. Autant de symboles de la propriété transmise. L'anneau de mariage n'est pas autre chose : c'est une prise de possession.

> Tenez la terre, que quitte la vous rent :
> *Par cest baston* vous en fais le présent ;
> Envers tous homes vous en serai garant.
> (*Garin le Loherain.*)

Beaucoup de ces symboles ont donné lieu à des façons de parler qui subsistent encore, et dont l'origine est inconnue à la plupart de ceux qui s'en servent. Par exemple, *rompre la paille* est une allusion à l'investiture par un fétu :

GROS-RENÉ.

> Pour couper tout chemin à nous rapatrier,
> Il faut *rompre la paille*. Une paille rompue
> Rend entre gens d'honneur une affaire conclue.
> (*Le Dépit amoureux.*)

Sur quoi je vous renvoie à Du Cange, au mot INFESTUCARE. L'érudition n'a pas de rôle plus utile que de rendre raison de ce que tout le monde fait ou dit sans savoir pourquoi.

Et cette autre expression familière, *tailler*, *rogner*, pour signifier exercer un pouvoir absolu et sans contrôle : « *Tailler* signifie avoir la disposition d'une » chose, l'accommoder à sa fantaisie, l'augmenter ou » a retrancher comme on veut : *Je vous donne pou-* » *voir de* TAILLER *et* ROGNER *dans cette affaire*.....

Digitized by Google

» *Ce valet s'est rendu maistre du logis : il* TAILLE *et* » ROGNE *comme il luy plaist.* » (FURETIÈRE.)

Cette métaphore est peut-être un souvenir de l'investiture par le couteau.

L'investiture par le gant avait donné lieu à des expressions analogues. Dans le *Roland*, on voit à chaque instant les délégués de l'empereur demander, recevoir *le gant et le baston.* — Seigneurs barons, dit Charlemagne, qui enverrons-nous à Saragosse, vers le roi Marsille? Le duc Naymes répond : J'irai, si vous le voulez bien.

Livrez m'en ore *le guant et le baston.*
(Chant Ier, v. 247.)

C'est-à-dire : Donnez-moi vos pleins pouvoirs, donnez-moi les insignes qui les font reconnaître. Mais Charlemagne refuse l'offre de Naymes et choisit pour ambassadeur Ganelon.

Ço dist li reis : Guenes, venez avant
Si recevez *le baston et le guant.*

Ganes, ou Ganelon, s'approche en effet, bien fâché au fond du cœur de la préférence dont il était l'objet ; l'empereur lui tend le gant de sa main droite, et Ganelon, par maladresse, le laisse tomber !...

Quant le dut prendre, si li caïst à terre.
Dient Franceis : E Deus ! que purra-ce estre ?
De cest message nous avendra grant perte !

C'était le présage de la trahison de Ganelon et de la déroute de Roncevaux.

Digitized by Google

Aussi Roland le lui reproche-t-il en termes pleins d'amertume et de mépris : — Noble empereur, donnez-moi cet arc que tient votre main droite. Je n'aurai pas du moins l'affront de le laisser choir comme fit Ganelon lorsque vous lui tendîtes votre gant !

Voilà des exemples du gant donné en fait ; mais dans ce même texte nous voyons déjà des exemples de la locution métaphorique. Ainsi le neveu du roi Marsille réclame de son oncle le privilége de porter les premiers coups à Roland ; Marsille lui accorde cet honneur :

> Li reis Marsilie l'en a dunet *le guant.*
> (Ch. II, v. 213.)

« Le roi Marsille lui en a donné le gant. »

La remise du gant constitue donc les pleins pouvoirs ; le gant est le symbole de l'autorité, comme la main de justice. La paire de gants que l'on bénissait à Reims dans la cérémonie du sacre exprimait symboliquement aussi que le roi tenait son autorité de Dieu, et devait l'exercer religieusement. Au reste, la plupart de ces remarques avaient été faites avant moi, et je ne veux pas *me donner les gants* d'une découverte là où je n'ai dépensé qu'un peu de mémoire.

¶ Cendre peut-il s'employer, par métaphore, comme synonyme de *tombeau ?* C'est la question que me font l'honneur de me soumettre deux amis partagés d'opinion sur ce point. L'un allègue l'exemple de Voltaire, approuvé par Laharpe et par Laveaux ; l'autre invoque

Digitized by Google

l'autorité de l'auteur des *Remarques sur la langue française*, qui condamne comme ridicules, absurdes, ces vers de *Sémiramis :*

L'OMBRE.

.....Arrête et respecte ma *cendre !*
Quand il en sera tems, *je t'y ferai descendre.*
(Acte III, sc. VI.)

« Si Ninus, en son vivant, s'exprimait comme Ninus » en cendre, la reine Sémiramis est moins coupable » qu'on ne l'a cru. » (*Remarques*, I, 342.)

Le mot est vif et joli, mais il paraît un peu dur. Quoi donc, M. F. Wey voudrait-il permettre d'assassiner tous ceux qui parlent mal français ? Nous n'aurions plus qu'à recommander notre âme à Dieu, et je ne sais trop si l'auteur des *Remarques* lui-même serait parfaitement en sûreté. Sémiramis n'est pas si coupable qu'on l'a cru ? Les avocats de mesdames Lafarge et Lacoste ont bien oublié de faire valoir cette circonstance atténuante et l'exemple de Sémiramis ! Non, non : quelque passion qu'on ait pour la grammaire, il sera toujours excessif de la venger par l'arsenic et le poignard. Combien plus rassurante et plus salutaire à la santé des époux est la doctrine de Juvénal, qui réclame pour le mari de la femme savante la permission de faire impunément un solécisme : « *Solœcismum liceat fecisse marito !* »

Laharpe, après avoir cité les deux vers qu'on vient de lire, y avait fait ce commentaire :

« Cela signifie proprement : *Je te ferai descendre*

Digitized by Google

» *dans ma cendre*, ce qui n'est pas français ; mais les » idées de *cendre* et de *tombe* sont si voisines, que la » pensée les confond par approximation et se prête à » l'ellipse qu'il faut supposer, *dans la tombe où est ma* » *cendre*. Cette licence n'est peut-être pas une faute, » mais n'est pas non plus une beauté. »

Et Laveaux se rallie à cette opinion de Laharpe.

Mais M. Wey s'est montré moins indulgent. Son austérité grammaticale ne transige pas avec les principes (surtout lorsqu'il s'agit de Voltaire).

Je n'aurai pas l'embarras de me prononcer entre Voltaire et M. Wey, car, j'en suis fâché pour Laharpe et ceux qui n'ont pas vérifié après lui, la citation est fausse. Voici le passage dans son entier :

SÉMIRAMIS.

.....Ombre de mon époux,
Permets qu'*en ce tombeau* j'embrasse tes genoux,
Que mes regrets.....

L'OMBRE.

Arrête et respecte ma cendre !
Quand il en sera tems, *je t'y ferai descendre*.

Il est évident que *y descendre* se rapporte à *ce tombeau* et non à *cendre*. Il n'y a donc pas d'ellipse, ni de voisinage des idées, ni licence, ni beauté ; il n'y a qu'une phrase tout ordinaire et très-correcte. Laharpe a cité de mémoire ou lu comme un étourdi, et nos deux grammairiens ont donné tête baissée dans le panneau qu'il leur avait tendu sans le vouloir. Ce qu'il y a de plaisant, c'est que le dernier venu des deux donne cette

Digitized by Google

observation critique comme un fruit éclos dans ses propriétés. C'est un peu l'aventure de ce pauvre homme condamné pour avoir dérobé à l'étalage d'un magasin des ballots de toile grise, lesquels se trouvèrent n'être bourrés que de foin.

Et la reine Sémiramis a eu tort d'égorger son mari, et la postérité a eu raison de la blâmer pour ce fait.

Il suffit que dans les guerres de l'arianisme des milliers d'hommes aient péri « martyrs d'une diphthongue », comme dit Boileau ; aujourd'hui j'exhorte mes deux correspondans à ne point se brouiller pour l'ombre d'une métaphore qui n'a jamais existé.

¶ NE PAS LAISSER DE. — A madame ***, à Paris. — Vous êtes embarrassée, madame, sur l'emploi de cette locution *ne pas laisser de* ou *que de* suivie d'un infinitif. Le Dictionnaire de l'Académie vous met cependant fort à votre aise, puisque, sans motiver il est vrai ni l'une ni l'autre, il vous permet de choisir l'une ou l'autre à votre goût, et de dire avec une égale sécurité de conscience : « *Il* N'A PAS LAISSÉ DE *lui écrire.* — *Il* N'A PAS LAISSÉ QUE DE *lui écrire.* » Cette facilité ne vous suffit pas : vous êtes de l'école de saint Paul, qui veut que l'obéissance soit subordonnée à la raison, *obsequium vestrum sit rationabile*, tandis que saint Ignace la veut absolue, *perindè ac cadaver.* Point de raison ! s'écriait le bon père Canaye. Il paraît que la doctrine du père Canaye n'est point la vôtre ; malgré cette grande autorité de l'Académie, vous avez des

Digitized by Google

scrupules, et vous me priez de vous aider à les dissiper. Je m'efforcerai de répondre à l'honneur que vous me faites.

Il faut toujours, autant que possible, se reporter aux monumens primitifs de notre langue, car c'est là que son génie se laisse surprendre dans toute sa naïveté.

Voici des exemples puisés dans le *Roland :*

Ne laissera *qu'*Abisme nen assaille.
(Ch. III, v. 61.)

Ne laissera, ço dit, *que* n'i parolt.
(II, 561.)

Ne laissera *que* n'i parolt, ço dit.
(II, 607.)

Je ne lerroie por tut l'or que Diez fist
Que je ne die.... (I, 457.)

« Il ne laissera qu'il n'assaille Abisme. — Il ne laissera qu'il ne lui parle. — Pour tout l'or que Dieu fit je ne laisserais que je ne disse... »

Rien de plus logique, de plus clair que ces tournures de phrases; *que* y représente *avant que*, à quoi nous l'employons tous les jours : *Je ne partirai pas* QUE *vous ne soyez arrivé ;* AVANT QUE *vous ne soyez arrivé* (1). — *Laisser*, pris absolument et sans régime, signifie cesser, renoncer, quitter la partie : « Il ne cessera pas

(1) On a beaucoup disputé s'il faut dire *avant que* ou *avant que ne ;* on a produit des exemples pour et contre. Si l'on veut se décider par l'usage le plus ancien, il est hors de doute que l'ancienne langue exprimait toujours *ne*. Ce sont les nécessités de la versification qui ont amené les poëtes à le supprimer; les prosateurs ont suivi. Le génie de la langue est pour *avant que ne*.

Digitized by Google

avant qu'il n'assaille Abisme..., avant qu'il ne parle. Je ne renoncerai pas avant que je ne dise... »

Vous voyez ici le verbe *laisser* construit avec *que*, mais non pas *que de*. Observez aussi que le verbe suivant est au subjonctif, et non à l'infinitif.

Ne pas laisser de, au contraire, se construit avec l'infinitif, et ne saurait se construire autrement : *Quoique vous soyez brouillés*, NE LAISSEZ PAS DE *lui* ÉCRIRE. Cette tournure est si claire, qu'elle n'a pas besoin d'être justifiée par l'analyse : l'analyse est ici superflue.

Savez-vous le latin, madame? Je le croirais volontiers, car Mme de Sévigné le savait. Il faudra bientôt que vous sachiez toutes le latin :

> Et qu'il soit sauvé par les femmes
> Puisque les hommes en font fi !

Eh bien, voici nos deux locutions en latin pour en bien marquer l'esprit et la différence :

> *Non cessabit* QUIN *Abismum* INVADAT.
> Il ne laissera qu'il n'assaille Abisme.

> *Non cessabit Abismum* INVADERE.
> Il ne laissera d'assaillir Abisme.

Ainsi le verbe *laisser*, au sens de *cesser*, *différer*, *omettre*, se construit irréprochablement de deux manières : — avec *que ne* et le subjonctif ; — avec *de* et l'infinitif.

A présent, voici la syntaxe vicieuse : c'est d'avoir

Digitized by Google

fondu les deux tournures en une seule, — *que de* suivi de l'infinitif, — et de ces deux tournures correctes chacune en soi, d'avoir composé une locution dont il est impossible de se rendre compte ; une véritable énigme ; tranchons le mot, malgré le respect dû à l'Académie, un solécisme.

L'Académie, dans son édition de 1762, n'avait pas commis cette faute : elle n'autorisait que la construction avec *de* et l'infinitif. Dans l'édition de 1835, elle donne pour modèles ces phrases : « *Malgré leur brouillerie, il* N'A PAS LAISSÉ QUE DE *lui* ÉCRIRE. — *Il* NE LAISSE PAS QUE DE GAGNER *à ce marché.* »

Je sais bien que Marmontel écrit : — « Cette petite supercherie ne *laisse pas que d'en imposer* aux sots. » Mais tant pis pour Marmontel ; qu'importe Marmontel ? qu'importent Fréron et l'abbé Sabatier, dont la *Grammaire des grammaires* invoque l'autorité à l'appui de cette façon de parler ? qu'importeraient toutes les autorités du monde contre l'autorité unique de la raison et du bon sens ? La raison est un soleil victorieux de tous les brouillards de l'erreur et de la mauvaise foi : de là vient qu'elle importune si fort certaines gens qui voudraient l'éteindre. Mais on n'éteint pas le soleil : on ne peut que produire contre ses rayons une ombre plus ou moins intense, plus ou moins durable.

Ici nous avons, outre la raison, le témoignage de nos anciens.

N'hésitons pas, madame, à proscrire comme un énorme solécisme et un non-sens grammatical les

Digitized by Google

phrases pareilles à celle-ci : « *Il* NE LAISSE PAS QUE DE GAGNER *à ce marché.* »

L'Académie, toute l'Académie qu'elle est, ne laisse pas de donner prise à la critique ; et quand cela lui arrive, il ne faut pas laisser qu'on ne la reprenne : ce n'est pas l'attaquer, c'est lui rendre service.

L'Académie française n'a donc pas fait bonne garde le jour qu'elle a laissé se glisser dans son dictionnaire la décision sur *ne pas laisser que de :* sa prudence était endormie. Aussi, comment quarante gardiens pourraient-ils surveiller avec exactitude? Le défaut de vigilance où parfois elle se laisse surprendre me remet toujours en mémoire le conte de *la Vieille et la Bique*, que j'ai lu dans un recueil d'apologues du XIIIe siècle. La vieille, chaque matin, en lâchant sa bique dans le bois, ne manquait pas de la recommander au saint du jour : — O grand saint Jean ! saint Pierre ! saint Nicolas ! je vous confie ma bique ! C'est tout ce que j'ai de plus cher au monde : veillez sur elle, préservez-la, ramenez-la-moi saine et sauve ce soir ! — Chaque protecteur avait fait honneur à la confiance de la vieille et garanti l'ouaille ; hélas ! la pauvre bête fut croquée du loup le propre jour de la Toussaints !

Car un saint s'attendoit à l'autre.

Digitized by Google

CHAPITRE XXV.

Collation. — Pique-nique. — Papelard. — Papegaut, papefigue. — Chiquenaude. — Chipper. — Chiffe et chique. — Chicotin. — Gringue, radical dans gringuenaude, grignotter, etc.

¶ Collation. — Un correspondant de qui la lettre s'est égarée, mais qui reconnaîtra sa question, me demande l'origine de ce mot *collation* pour désigner un léger repas. Je n'ai pu, dit-il, parvenir à saisir aucun rapport entre l'idée de ce repas et le sens du verbe *conferre*, dont le supin *collatum* a évidemment formé *collation*.

Ce terme nous vient des coutumes ecclésiastiques. Dans les monastères on faisait, après le souper, qui avait lieu de bonne heure, une lecture de l'Écriture sainte ou des Pères. Les moines échangeaient leurs observations sur le texte; les uns faisaient des objections, d'autres y répondaient. Cet exercice, que nous appelons une conférence, ils l'appelaient *collatio;* la racine de l'un et de l'autre mot est toujours le verbe *conferre*. Au sortir de là, on prenait quelques légers rafraîchissemens, et l'on s'allait coucher.

Au chapitre 42 de la règle de Saint-Benoît : « En » se levant de souper, les religieux s'assembleront

Digitized by Google

» en commun; l'un d'eux fera la lecture dans les » *Conférences* (legat unus *collationes*) ou la Vie des » Pères, ou quelque autre livre édifiant pour tout le » monde. »

« Ces *collations* (conférences) monastiques, dit » Du Cange, à la suite desquelles on allait se rafraî- » chir, ont fait donner le nom de *collation* au repas » du soir. »

En carême et les jours de jeûne, l'Église prescrit de remplacer le souper par une légère *collation :* c'est un doigt de vin, quelque tartine de confitures, des fruits, un morceau de chocolat, une rôtie au sucre, etc. Marot nous a laissé là-dessus une épigramme :

DE FRÈRE THIBAUD.

Frère Thibaud pour souper en caresme
Fait tous les jours sa lamproye rostir,
Et puis avec une couleur fort blesme
En pleine chaire il nous vient avertir
Qu'il jeusne bien pour sa chair amortir
Tout le caresme, en grand dévotion,
Et qu'autre chose il n'a, sans point mentir,
Qu'une *rostie* à sa collation !

On conçoit aisément par quel abus *collation* en est venu à signifier un festin donné à la suite d'un bal, d'une partie de plaisir quelconque. Ainsi la collation de Dorante dans le *Menteur*. C'est la modestie de l'amphitryon qui rabaisse ce qu'il offre. Remarquez cependant que la chose et le mot restent toujours, par un côté, fidèles à leur origine : c'est toujours censé un

Digitized by Google

simple rafraîchissement pris à la hâte, en dehors des repas proprement dits et des règles de la cérémonie. On ne donne pas une collation le matin; on n'y sert pas de potages, d'entrées, etc.

Ménage a donné une fausse étymologie lorsqu'il fait venir « *collation*, repas, de *collatio*, dont les Latins ont » usé en cette signification, et qu'ils ont fait de *con-* » *ferre* comme les Grecs συμβολή de συμφέρειν. » Ménage est ici fort inexact. Les Latins n'ont jamais employé *collatio* comme *cœna*, *prandium*, pour désigner un repas; tout au plus en trouverait-on un exemple pour signifier un pique-nique où chacun paie son écot. Le grec συμβολή ne signifie pas non plus autre chose que l'écot, la quote part d'un convive, ce qui n'a jamais été le caractère distinctif d'une collation, mais oui bien celui d'un *pique-nique*. Sur ce pied-là *collation* devrait s'appliquer aussi justement à un déjeuner et à un dîner somptueux, tandis que c'est un repas pris le soir et comme en passant : dans une *collation* on ne fait que *goûter;* c'est un rafraîchissement à la suite d'une conférence.

Je remarque que dans le vocabulaire monastique le nom primitif de ce rafraîchissement était *charité* (*caritas*). Dans la règle de Cluny : « De la conférence » on se rend à la *charité* (*de collatione surgunt ad* » *charitatem*), et là personne ne doit s'abstenir de » prendre au moins un doigt de vin. » Mais déjà dans Abailard et dans le *Monasticum anglicanum*, on voit *collatio* signifier la collation, repas. « Et legat unus

Digitized by Google

» frater tam in prandio quam in cœna et *colla-* » *tione* (1). » — « Un frère fera la lecture au dîner, au souper et à la *collation*. » C'est donc du couvent que ce terme est passé dans le monde.

Je me suis servi tout à l'heure du mot *pique-nique*. Le *Manuel lexique des mots dont la signification n'est pas familière à tout le monde* (Didot, 1755) l'appelle « un terme de société d'origine obscure ». Dans le fait, je n'en ai vu nulle part proposer l'étymologie. Je pense donc qu'on ne sera pas fâché de la trouver ici.

La première chose à faire en pareil cas, c'est de s'assurer de la véritable forme de la locution. Je transcris l'article du Dictionnaire de l'Académie, édition de 1778 :

« Pique-nique. Façon de parler adverbiale, qui n'a » d'usage que dans ces phrases : *Souper à pique-nique*, » — *faire un repas à pique-nique*, pour dire faire un » repas où chacun paie son écot. — On l'emploie aussi » substantivement : *Faire un pique-nique*. »

Tout le monde sait ce que c'est qu'*une pique* entre deux personnes, deux amis : *Il y a de la pique entre eux*.

Nique, *faire la nique*, est d'origine allemande. *Nick*, en allemand, est un clin d'œil; *nicken*, faire ce clin d'œil, cligner de l'œil à quelqu'un en signe de moquerie ou de mépris. Le français disait *nique* et

(1) Du Cange, au mot Collatio.

Digitized by Google

niquet. — « Perrin Cohen fist au suppliant, en soi moc-» quant de luy, *le niquet*. » (*Lettre de rémiss.* de 1458. — Du Cange, sous Niquetus) (1). Supposons un moment que le verbe *niquer* existât en français comme *nicken*, en allemand, on aurait pu faire la phrase suivante : *Tu me* PIQUES, *je te* NIQUE, *partant quittes*. Eh bien! c'est justement le sens de ce mot *à pique-nique*, locution faite comme : *A bon chat bon rat*. — *A bien attaqué bien défendu*. C'est partie et revanche; c'est l'expression de l'équilibre, de l'égalité entre les parties. *Dîner*, *souper à pique-nique*, c'est faire un repas dans lequel aucun des convives n'est redevable de rien à son voisin, attendu que chacun paie le même écot. L'équilibre y est aussi juste qu'entre *pique* et *nique*, dont l'un vaut l'autre, même matériellement, par la rime et par le nombre des syllabes.

En 1778, lorsque cette locution était encore peu ancienne dans la langue, elle avait le plus souvent la forme adverbiale *à pique-nique;* cependant on commençait à dire substantivement *un pique-nique*, ellipse de *un repas fait à pique-nique*. Ce substantif s'étant définitivement établi, a conduit à dire *en pique-nique :* — *Ils ont soupé en pique-nique*. Cela s'entend et se justifie de soi seul. Et la forme première *à pique-nique* est tombée en désuétude et en oubli.

(1) En 1415, Henri V fit frapper une petite monnaie de billon qui s'appela *une nique*, *un niquet*, parce qu'elle ne valait que trois mailles :

Bien assailly, bien défendu,
Tout ne m'a pas valu trois *niques* !

Digitized by Google

Mais il est bien étrange que l'Académie de 1835 exige qu'on dise au pluriel *des pique-niques*, avec une *s* à *nique*, comme on écrit *des chasse-mouches*. Que s'est donc imaginé l'Académie sur cette expression? A-t-elle cru qu'il s'agissait de *piquer* des *niques*? Nouvelle preuve ajoutée à mille autres de la nécessité de citer des exemples, de motiver ses arrêts, en un mot, de daigner entrer en explication avec le public. Cette nécessité peut être quelquefois gênante, j'en demeure d'accord; il est bien plus commode de laisser tomber des oracles sur la foule. Mais quoi! la foi du charbonnier devient de plus en plus rare : un jour ou l'autre ces oracles seront examinés et convaincus de faux. Eh bien, quand ce jour arrivera, ne vaudra-t-il pas bien mieux avoir pris quelque peine, et ne pas courir le risque de faire rire à ses dépens?

L'Académie devrait s'imposer cette salutaire contrainte. Tout le monde y gagnerait, et elle la première.

¶ PAPELARD, PAPELARDIE sont des mots très-anciens dans notre langue. Dès le tems de saint Louis, Rutebœuf disait :

> *Papelard* et béguin
> Ont le siècle honni.

L'auteur inconnu du joli conte d'*Auberée de Compiègne* fait ainsi parler cette vieille entremetteuse au mari qu'elle veut décevoir : Quoi! tu l'envoies à ma-

Digitized by Google

tines dès le point du jour, toute seule ! quelle imprudence de la part de l'époux d'une si jolie femme, de ce *tendron !*

De ce tendron qui fu bien née,
Qui déust la grant matinée
Céans dormir sous ses courtines,
Et tu l'envoies à matines!
Vielz la tu faire *papelarde ?*

Le nom du *pape* n'est pour rien dans *papelard;* la racine de ce mot est le verbe *paper*, manger avec sensualité, formé du latin *pappare*. Perse a dit *pappare minutum*, paper menu. Nous n'aurions pas dans la langue d'aujourd'hui de quoi traduire l'expression de Perse. Un *papelard* est un homme qui feint un régime austère, et qui en secret *pape* du lard, et peut-être encore les jours maigres ! Crime capital, dont Marot a fait le refrain d'une ballade sur sa propre aventure :

Un jour j'escrivis à ma mie
Son inconstance seulement;
Mais elle ne fut endormie
A me le rendre chaudement,
Car dès l'heure tint parlement
A je ne sais quel *papelart*,
Et lui a dit tout bellement :
Prenez-le, *il a mangé le lart !*

Un poëte plus ancien eût dit : *Il a papé le lard !*

Il est manifeste qu'on devrait écrire au pluriel *des pape-lard*, sans *s*, comme on écrit *des brise-raison;* mais pour avoir perdu de vue l'étymologie, on a rangé ce mot sous la loi commune : *des papelards* avec une *s* est une faute consacrée.

Digitized by Google

L'auteur des *Miracles de la sainte Vierge :*

> Tel fait devant le papelart,
> Qui par derrière *pape* lart...
> Tel ne mengue ne ne *pape*
> (Quant povres est) chair ne sain (1),
> Qui puis en fait moult grant trahin.

« Tel fait l'hypocrite devant le monde, qui par derrière *pape* le lard ; tel, aussi longtems qu'il est pauvre, ne mange ni ne *pape* viande ni graisse, qui plus tard en fait grande chère. »

Nos aïeux faisaient grand cas du lard : c'était pour eux le mets succulent par excellence. Il n'y a qu'à voir comme Rabelais parle des pois au lard ! Il eût été bien capable de composer le savant traité qu'il met dans la bibliothèque de Saint-Victor : « Des pois au lart *cum commento.* » C'est qu'il y avait de quoi commenter sur un texte si riche ! Le lard entrait encore comme racine dans le nom d'un illustre philosophe : *Abailard*, c'est-à-dire celui qui aboie le lard, après le lard. Tous les noms propres étaient originairement des sobriquets caractéristiques. Cette étymologie détermine la véritable orthographe du nom d'Abailard. La forme *Abaielard* serait la meilleure (Aboie-lard), mais la forme *Abélard* doit être rejetée comme insignifiante, et c'est justement la plus en usage. Elle vient du latin *Abœ-*

(1) *Sain* (dissyllabe, *sa-in*) et *saien*, est le latin *sa(g)ina*. Il nous en reste le mot *sain-doux*. C'est de la graisse de porc fondue, mais non salée.

> Li petit poucin
> Sont bon cuit en *sain*.

Digitized by Google

lardus, calqué lui-même sur le français, mais d'une transcription à l'autre le sens s'est évanoui. Un *papelard* est fait comme un *mange-tout*, un *vaut-rien*, un *va-nu-pieds*, un *fait-néant*, un *rien-qui-vaille*, un *touche-à-tout*, etc. Nos pères affectionnaient cette composition de mots. Rabelais en a fabriqué beaucoup sur le modèle de *papelard;* voyez le chapitre 14 du Ve livre de *Pantagruel :* « Comment les chats fourrez vivent de corruption (1). » — « Demain le Grippeminaud marie » une sienne chatte fourrée avec un gros Mitouard chat » bien fourré. Au tems passé on les appeloit *masche-* » *fein* (mâche-foin); mais las! ilz n'en maschent plus. » Nous, de présent, nous les appelons masche-levraulx, » masche-perdrix, masche-bécasses, masche-faisans, » masche-poulets, masche-chevraulx, masche-connilz » (mâche-lapins), masche-cochons : d'aultres viandes » ne sont alimentez. — Bren, bren! dist frère Jean : » l'année prochaine on les nommera masche-..... » Je n'ose dire quoi : allez y voir, s'il vous plaît.

Qui n'a pas lu dans La Fontaine au moins le conte du *Diable de Papefiguière ?*

.....Papefigue se nomme
L'île et province où les gens autrefois
Firent la figue au portrait du saint-père;
Punis en sont : chez eux rien ne prospère.
Ainsi nous l'a conté maître François.

Le nom des *papefigues* signifie littéralement mâcheurs

(1) Les chats fourrés sont les gens de loi; Grippeminaud est leur archiduc.

Digitized by Google

ou gobeurs de figues. Rabelais, qui doit avoir pris quelque part ce nom et l'historiette qui s'y rattache, ne nous dit-il pas que cette île avait commencé par être un pays de cocagne, une terre de délices, laquelle se changea en terre de désolation par la circonstance de l'affront fait à l'image du pape? Cette étymologie ressemble à quantité d'autres dont l'auteur de *Pantagruel* a semé son livre. C'est ainsi qu'il explique *avoir la puce à l'oreille ; — ce chemin va à Rome ; — passer condamnation*, etc. Tout l'épisode de l'île des Lanternes et des Lanternois semble n'avoir été inspiré que par la métaphore du verbe *lanterner*. De même, rencontrant quelque part le nom de *papefigue*, l'imagination bouffonne de Rabelais improvise pour étymologie l'anecdote du *pape* à qui l'on fait la *figue*. Mais il doit y avoir autre chose là-dessous : je signale ce point aux investigateurs des mystères rabelaisiens (1).

Et tout de suite, pour leur ouvrir la voie, j'observe que l'oiseau que nous appelons *becfigue* (becquefigue) s'appelait en vieux français *papefigue*. J'en trouve la preuve dans ce passage du *Dialogue des*

(1) Rien n'est plus naturel qu'une étymologie assise sur un jeu de mots. Rabelais se moque, mais Virgile parle très-sérieusement lorsqu'il explique le nom du quartier de Rome appelé *Argiletum*. Sur cet emplacement se trouvait jadis un bois où fut tué Argus ; le lieu garda le nom d'*Argi lethum :*

Nec non et sacri monstrat nemus Argileti,
Testaturque locum, et *letum* docet hospitis *Argi*.

Le peuple en général, dit M. Masse, ne procède pas autrement. (*Du Romancium occidental*, I, p. 28.)

Digitized by Google

créatures (dialogue 63) : « Tunc *ficedula*, id est *papa-* » *figo*, ad eam (avem) accedens, plurimum vitupe- » rabat. » *Ficedula* est le vrai nom chez les Latins : « id est *papafigo* », voilà le nom en vulgaire. L'île des *Papefigues* serait donc l'île des becfigues ; il devait y faire aussi bon que dans l'île des Cailles ou dans l'île des Faisans.

Le *papegault*, comme on appela d'abord le perroquet, a certainement reçu ce nom de ce qu'il *pape*, c'est-à-dire mâche les branches de la forêt, du *gault* (1). Voyez un perroquet sur son bâton : il est toujours à le mâchonner. Il était naturel de dénommer cet oiseau de son trait caractéristique : c'est la force du bec. Plus tard on a dit *papegay ;* c'est une altération probablement suggérée par le plumage *verd gay* du perroquet ; mais la traduction latine *papagallus* prouve que la forme primitive était *papegault*. Il est bien entendu que *papagallus* ne signifie rien, et ne représente que les sons du mot à traduire. Rabelais dit le plus souvent *papegault ;* c'est l'ancienne forme :

> Li *papegaux* sailli en piés :
> Seignor, dit-il, oez, oez :
> Ge di que li rossignox ment.
> (*Le Roman de Florence.*)

Paper avait le diminutif *papeter :*

> Plus le maschent, plus le *papetent*...
> (Du Cange, sous Papare.)

(1) Gault, *saltus*, d'où le nom propre *Gaultier*, le même que *Forestier*.

Digitized by Google

C'est probablement de ce *papeter* que descendaient le verbe *papoter* et le substantif *papotage*, si en vogue dans les salons et les boudoirs du XVIIIe siècle, pour signifier le *cailletage* de deux bonnes amies entre elles.

On trouve aussi *papyer* dans le *Testament de Pathelin*, faible et froide suite du chef-d'œuvre que j'attribue à Antoine de la Sale. Patelin malade demande à boire à sa femme, se plaignant de ne pouvoir entr'ouvrir ses lèvres collées par la sécheresse de la fièvre :

> ...Mais que j'aie à pyer :
> Je puis à peine *papyer*.

Dans quelques provinces, la colle de farine s'appelle *du papin*, par analogie avec la bouillie que *papent* les petits enfans (1). Et de *papin* s'était fait le verbe *empapiner* : « Ils trouverent ce pauvre prisonnier doré et » *empapiné* d'œufs, de fromaige, de lait, et aultres » choses plus de cent. » (73e des *Cent Nouvelles*.) Dans toute cette famille de mots, il y a de l'onomatopée, c'est-à-dire de l'harmonie imitative.

Voici l'opinion de Du Cange, au mot PAPELARDUS. — « C'est un hypocrite, un flatteur, qui s'écrie souvent » *papæ!* ou bien qui prend la voix doucereuse du petit » enfant qui dit à son père *papa!* Je sais que quelques- » uns tirent *papelard* du grec παιπάλημα (*paipalima*), » fourberie ; d'autres le font venir de l'hébreu *papel*,

(1) *Pappe*, en anglais, est de la bouillie : « PAPPE, meat for chyldre, *bouille*. » (PALSGRAVE, p. 256.)

Digitized by Google

» s'aiguiser l'esprit; ces origines sont trop ridicules » pour être admises. »

Je ne dirai pas que l'étymologie de Du Cange soit aussi ridicule, mais je ne la crois pas plus vraie. Ah ! si les Latins avaient connu le mot *papœlardus*, j'admettrais qu'il peut avoir été fait de leur interjection admirative *papœ !* Mais il n'en est rien . *papelardus* est travesti du français *papelard*, comme *papagallus* de *papegault*, *papietarius* de *papetier*, et mille autres pareils. Cette erreur d'un homme tel que Du Cange doit nous avertir d'être modestes et circonspects.

¶ Chiquenaude ; Chipper. — Un écolier me demande d'où vient le verbe *chipper;* un grave personnage voudrait savoir l'origine du mot *chiquenaude*. Je réunis leurs questions dans un seul article, en donnant, comme il est juste, le pas au grave personnage.

Chiquenaude se compose de deux racines, dont la première se retrouve dans plusieurs autres mots : « *Chicot*, *chicoter*, contester sur des bagatelles. » (Furetière.) *Chiquet*, *chiqueter*, *déchiqueter*, *chiquer du tabac; jouer aux chiques*, en termes d'enfans, c'est-à-dire aux billes, etc.

Tous ces mots sont la postérité du mot *cicum*, qui date des commencemens de la langue latine et signifiait au moyen âge un grain de grenade. Un glossaire latin-italien manuscrit, cité dans Du Cange, dit : « Cicum, *lo granello del pomo granato.* »

Ce mot chez les Latins, qui l'avaient emprunté

Digitized by Google

des Grecs, ne désignait pas précisément un grain de grenade, mais la pellicule, la cloison qui sépare ces grains, un zeste, et figurément un rien. Il était populaire dans cette dernière acception :

> Eluas tu an exungare, *cicum* non interduim !
> (PLAUTE, *Rudens*, II, VII, 22.)

« Lave-toi, graisse-toi, je m'en soucie comme d'un zeste ! »

Ce contemporain de Plaute, d'Ennius et de Pacuvius (1), que Varron signalait déjà comme un archaïsme, subsiste encore plein de vie et de force en France, en Espagne et en Italie.

Les Italiens ont *cica* (en dialecte milanais *cico*) *cichino*, *cecino*, etc.

> Altro forse dira ch'io non son *cica*
> E ch'io farei meglio à starmi zitto.
> (*Malmantile*, I, st. 3.)

« Un autre pourra dire que je ne suis rien (pas un zeste) et que je ferais mieux de me taire. »

Les Espagnols en ont formé les adjectifs *chico*, *chiquito*, petit, menu.

(1) « Id natum a *cico* (cognomen scilicet *cicurini*) *cicum* dicebant » membranam tenuem quæ est in malo punico discrimen. A quo etiam » Plautus dicit : *Quod volet* DENSUM CICUM *non interduo.* » (VARRO, *De ling. lat.*, lib. VI, p. 98, édit. Bipont.)

Densum cicum non interduo, je n'en donne pas l'épaisseur d'un zeste ! je n'en donne pas une chique ! Plaute naquit 227 ans avant J. C. Voilà donc un mot et une locution populaire qui comptent au moins deux mille quatre-vingt-trois ans d'existence !

Digitized by Google

Les Français, figurant aussi la prononciation italienne, probablement transmise des anciens Romains, ont transformé *ciccum* en *chique*, dont tous les dérivés se rapportent à l'idée de petitesse, de division par petites parties : *Chiquer du tabac*, c'est le sens propre. — *Chicane*, *chicaner*, *chicaneur*, qui querelle sur des minuties, c'est le sens figuré. (Rabelais écrit encore *chiquanous* conformément à la racine.)

La *chique* était la plus petite monnaie en usage dans le Dauphiné du tems d'Humbert aux blanches mains : « La somme de 23 livres 18 sous 2 deniers, une obole » et *une chique*. » (*Acte de* 1342, dans Du Cange, sous Chiqua.)

Nous avons déjà trouvé la moitié du mot *chiquenaude*, que Palsgrave écrit *chicquenode* (page 220). Le mot était donc dans la circulation avant 1530.

Ménage fait venir *chiquenaude* du bas breton *chiquenauden*, mais Trévoux lui objecte que *chiquenauden*, en bas breton, est le *chignon du cou*, et que l'essence d'une chiquenaude est d'être appliquée sur le nez, non pas sur la nuque. A cette judicieuse observation j'ajouterai que MM. Troude et Legonidec s'accordent à traduire *chiquenaude* par *friad*, et *friata* par donner des chiquenaudes (1). Ils ne connaissent pas *chiquenauden*, pas même pour le chignon du cou, qui se dit *chouk*, selon M. Troude. Ménage, si peu scrupuleux à forger du latin barbare, ne l'était sans doute pas

(1) Racine *fri*, le nez.

Digitized by Google

davantage sur l'article du bas breton. Le celtique alors encore plus qu'aujourd'hui était une forêt vierge, où le premier venu pouvait se vanter d'avoir fait des promenades, sans crainte de voir donner à ses descriptions un démenti. Aussi Ménage s'y ébattait à son bel aise!

Furetière se moque de Ménage et de son bas breton *chiquenauden*, sans toutefois proposer d'autre étymologie. Il aurait dû garder la même réserve sur *chiquet*, qu'il fait venir du latin *sectio*.

La seconde moitié du mot (*naude*) est plus obscure que la première. Il me semble pourtant que *nasus* y est encore reconnaissable (1). On retrouve la même forme dans *gringuenaude*, « fragment d'ordure qui s'attache aux émonctoires », dit l'Académie. *Naud* me paraît donc le même adjectif que *nasard* ou *nasaud* : « Un autre gaillard, en luy appuyant une chique-» naude au beau milieu de la face, s'écria : Est-ce là » vostre nez de tous les jours? quel diable de nez!.... » Nostre *nasaudé* mit flamberge au vent.... » (*Combat de Bergerac contre le singe de Brioché.*) Pour *nasaud*, l'on aurait dit avant la renaissance, lorsqu'on préférait les formes contractées, *naud*, *naude*.

Si ma conjecture est juste, une *chiquenaude* est une *chique* payée sur le nez, une chique nasaude.

A l'appui de cette étymologie je remarque qu'une chiquenaude se dit en allemand *ein nasenstüber*, mot à

(1) L'*a* de *nasus* devient *o* en anglais : *the nose*. Aussi Palsgrave écrit-il *chicquenode*.

Digitized by Google

mot : un *stuber* de nez. Le *stüber* est une monnaie de Hollande, la vingtième partie d'un florin. Il est impossible de voir une analogie de sens et de composition mieux marquée. Quant à un rapport de forme, *chiquenaude* est exclusivement français : les Italiens disent *buffeto;* les Espagnols, *papirote*, et les Anglais *fillip*.

Passons maintenant au verbe *chipper;* ce ne sera pas changer de sujet, car le substantif *chippe*, usité au XIIIe siècle, n'est autre chose qu'une altération de *chique*. *Chippe* s'est plus tard modifié lui-même en *chiffe*, dont il nous reste le diminutif *chiffon*. Des *chippes* étaient des chiffons (1) :

> Ses fils le nom de comte port,
> Qui n'iert mie vestuz de *chippes*.
> (G. Guiart, t. I, p. 28, v. 74.)

« Son fils porte le titre de comte, lequel n'était pas vêtu de loques, de guenilles, de chiffons. »

Rabelais s'est encore servi de ce mot, et De l'Aulnaye, en le recueillant dans son glossaire, ajoute ce renseignement opportun que « les couturières appellent *chippes* ce qu'elles volent à leurs pratiques. »

Ces *chippes* sont des rognures, des *chiquets* d'étoffe

(1) Je ne puis consentir à l'étymologie de *chiffons* proposée par les continuateurs de Du Cange, qui tirent ce mot du bas latin *chiffones*, des sabots. Où est le rapport? Le voici : les sabots sont une chaussure très-vile, et les chiffons sont un objet très-vil aussi. Sur ce pied-là, le nom de *chiffons* appartiendrait à tout ce qui est vil : le monde serait plein de chiffons.

Digitized by Google

sans importance, il n'y a donc pas de scrupule ni de mal à s'en emparer ; *chipper* n'est pas voler : c'est bien différent ! Qui pourrait dire que ce soit voler que de ramasser un pepin de grenade, une chique, une chippe, une chiffe, un chiffon ? Cet honnête chiffonnier se fût appelé au moyen âge *un chippeur*, et sa profession *chipperie*.

Le français *chippe* existe dans l'italien sous la forme *ciapa* et *chiappa*. Dante et son guide, arrivés au pont rompu, sont obligés de franchir l'abyme en s'accrochant aux pointes des rochers :

> Non era via da vestito di cappa,
> Che noi a pena, ei lieve ed io sospinto,
> Potevam su montar di chiappa in chiappa.
> (*Inferno*, canto XXIV, st. 11.)

« Ce n'était pas une route pour des hommes vêtus de chappes de plomb ; Virgile ombre légère et moi qu'il soutenait nous pouvions à grand'peine nous hisser *de prise en prise*. » C'est-à-dire d'une pointe à l'autre où nous nous suspendions.

Chiappa, chippe, chose bonne à chipper, dit la Crusca ; par extension une friandise, une *friponnerie*. *Chiappe secche*, des chippes sèches. On appelle ainsi des fruits séchés au four ou au soleil, pommes, poires, figues, raisins. Les Napolitains disent en transposant les lettres, *pacchie secche*.

A chip, en anglais, c'est un copeau de menuisier, un petit fragment, un échantillon : *to chip*, c'est chapeler du pain. Et dans le latin du moyen âge *vendere*

Digitized by Google

in chiapa signifie vendre au détail. Tout cela n'indique-t-il pas que *chippa*, *chiffe* et *chique* sont trois formes d'un seul et même mot ?

A la même famille appartiennent *chipoter*, *chipotier* et *chipie*, terme injurieux par lequel le peuple de Paris caractérise une femme toujours en humeur de se formaliser et de crier pour rien.

Qui eût pensé que ce pepin de grenade fût si fertile ? Peut-être encore que j'en oublie ; mais les exemples que j'ai cités suffiront pour expliquer ceux que j'aurais omis (1).

Le jeu de la chicane est le même que le jeu du mail, lequel consiste à pousser une petite boule de buis avec un maillet emmanché d'un long bâton pour éviter aux joueurs la peine de se baisser. Les Grecs du Bas-Empire, en nous empruntant le jeu et le nom, avaient un peu modifié l'un et l'autre. Au lieu d'une boule de buis, c'était une balle de cuir qu'on poussait avec des raquettes, et ce jeu se jouait à cheval. C'était, comme l'on voit, une combinaison de la paume, du mail et de l'équitation. Cet exercice s'appelait τζυκανίζειν (*chycanizein*), et le lieu où l'on y jouait, τζυκανιστήριον, que Luitprand traduit *zucanistrium*. On y reconnaît encore le français *chicane*.

(1) Je vais au-devant de la supposition que *chicotin* soit de la famille. *Chicotin* est une corruption de *socotrin* : *Aloe soccotrina*, c'est-à-dire aloès de Socotora, île de la mer des Indes. Le chicotin est du jus d'aloès. La ressemblance, l'identité même de la forme est un piége continuellement tendu aux étymologistes, mais comme il y a des parentés sans ressemblance, il y a des ressemblances sans parenté.

Digitized by Google

Du Cange, qui a fait une dissertation sur ce jeu, hasarde l'étymologie de l'anglais *chicken*, poulet, mais il n'y croit guères : « Je n'oserois pas avancer qu'il » vienne de l'anglois *chicquen* qui signifie un poullet ; » en sorte que *chicaner* seroit imiter les poullets, qui » ont coutume de courir les uns après les autres pour » s'arracher le morceau hors du bec ; ce que font ceux » qui jouent à la chicane à la façon des Grecs, jettans » une balle au milieu d'un champ, et chacun taschant » de l'enlever à son compagnon. » (*Huitième dissert. sur l'hist. de saint Louis.*)

Le nom de cette chicane lui vient manifestement de la petite boule ou balle qui en fait le sujet, et que l'on compare à un grain de grenade, *cico*.

Ajoutez ce que Du Cange nous apprend, que le jeu de la chicane s'appelle ainsi en Languedoc, et dans d'autres provinces le *mail*. Le Languedoc et la Provence avaient maintenu avec un attachement particulier l'usage du latin. Cette origine déconcertera un peu ces généalogistes railleurs qui font naître la chicane chez les Normands. Mais on peut tout concilier en disant que la Normandie a fourni la chose, et le Languedoc la métaphore pour la nommer.

L'étude de la vieille langue française est toute récente, et l'imprimerie n'a ressuscité encore qu'un petit nombre de ces textes. Il n'est donc pas étonnant si beaucoup de mots ne nous apparaissent qu'à l'état de composition, engagés dans d'autres mots. On les rencontrera sans doute un jour à l'état libre. J'ai cité *naude*, j'y

Digitized by Google

ajouterai *gringue*. Voyez dans combien de mots ce radical se montre :

GRINGUENAUDE, dont nous parlions tout à l'heure, et GRINGUENAUDIER : « Deux médecins *gringuenaudiers* », dans Rabelais.

GRINGOTTER, dont on se servait encore au XVIe siècle, pour dire *fredonner*.

GRIGNON *de pain*, l'entamure du pain qui est assez cuit pour tomber en miettes (Académie). *Grignons*, en termes de marine, sont les miettes de biscuit qu'on distribue en ration à l'équipage (*Compl. du Dict. de l'Académie*).

GRIGNOTTER (l'*n* de *gringotter* transposée), ronger par miettes, comme font les souris.

GRIGNETTE, petite croûte de pain rôti que l'on grignotte : « A laquelle fille le supliant avoit accoustumé » donner des *grignettes* de pain quant il tiroit le pain » du four. » (*Lettres de rémiss.* de 1454.)

GRINGALET, enfant ou jeune homme petit, grêle, sans forces.

GRIGNARD, gypse cristallisé dans la pierre à plâtre.

ESGRIGNER, faire des *grignes* ou des *gringues*. Roland frappe Durandal de toutes ses forces contre un rocher : l'acier grince, mais ne se brise ni ne *s'esgrigne* (*Roland*, III, 875). La forme *esgrugner* paraît l'origine d'*égruger* plutôt que l'*exgrummicare*, latin imaginaire de Ménage.

Qu'est-ce donc qu'une *gringue* ? C'est au propre un brin de gazon, un poil d'herbe, comme on disait au

Digitized by Google

moyen âge; au figuré, tout objet petit, mince, flexible, de peu de valeur. Une particule de quelque chose.

Gringue est la syncope de *gramigna*, nom italien du chiendent.

La basse latinité employait *gramigna*, *gramignosus*, d'où étaient venus, avec des acceptions diverses, *grignolosus*, *gringolosus*, *grigolosus* (voy. Du Cange sous ces mots). Toute cette famille sort originairement de *gramen*.

ERRATA.

Page 24, ligne 6 : du bons sens et de l'art, *lisez* du bon sens et de l'art.
— 175, ligne 17, lisez : *Item* deux *pochonnes*.
— 175, ligne 18, lisez : un *verre de vin*.
— 213, ligne 21 : *de l'humeu r*, lisez *de l'humeur*.
— 249, dernière ligne : Au tiers our, *lisez* Au tiers jour.
— 349, dernière ligne : adical, *lisez* radical.

Digitized by Google

DUO DE *ROLAND*,

MUSIQUE DE LULLY (1686).

(Acte II, scène v.)

DEUX AMANTES CONTENTES.

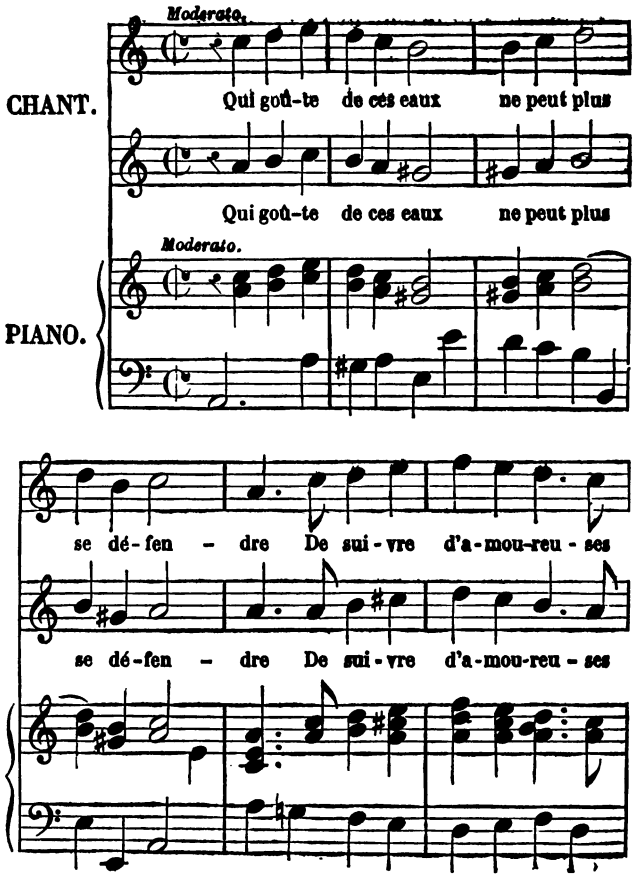

Digitized by Google

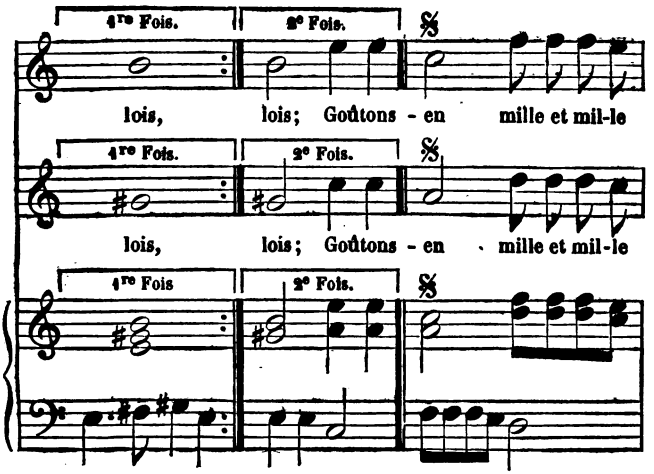

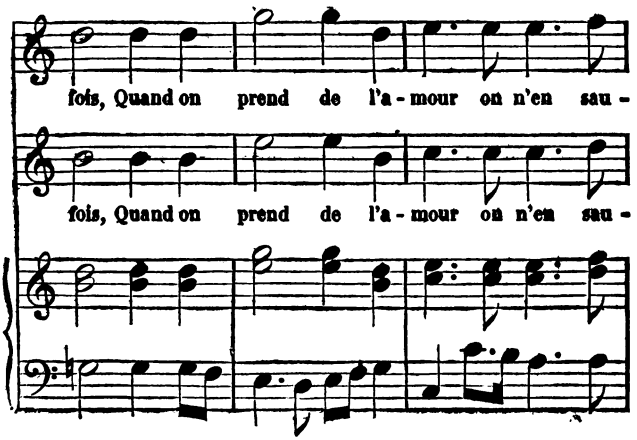

Digitized by Google

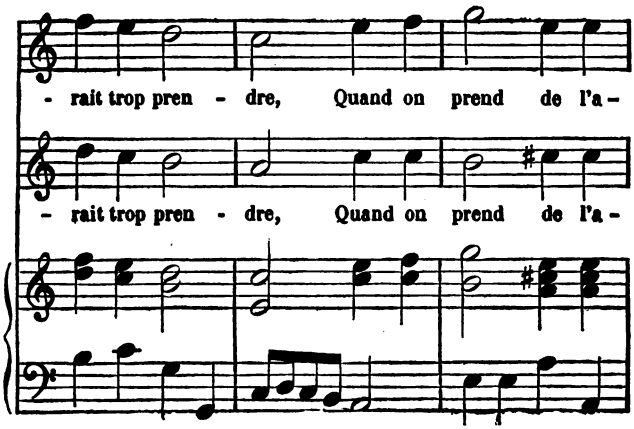

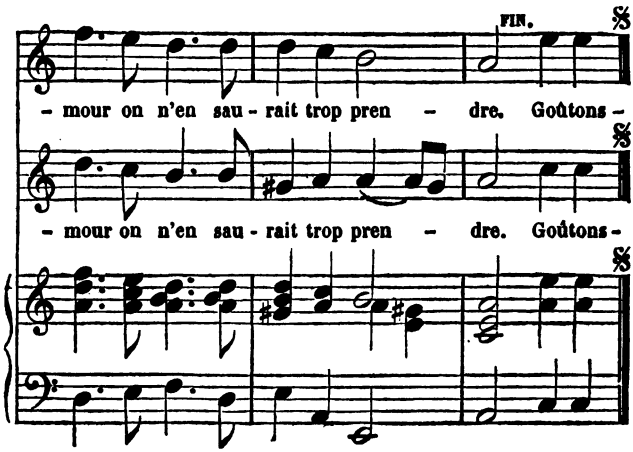

Digitized by Google

AIR D'*ISIS*,

MUSIQUE DE LULLY (1677).

(Acte IV, scène I.)

—

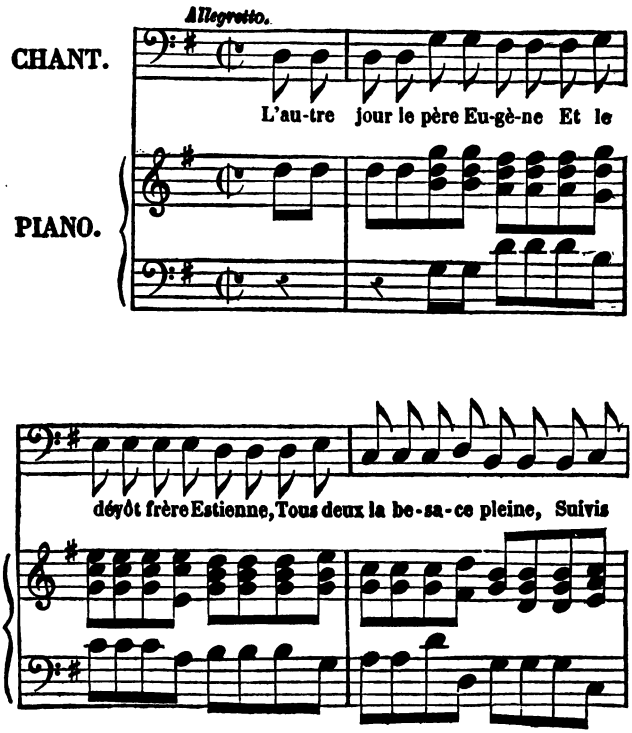

Digitized by Google

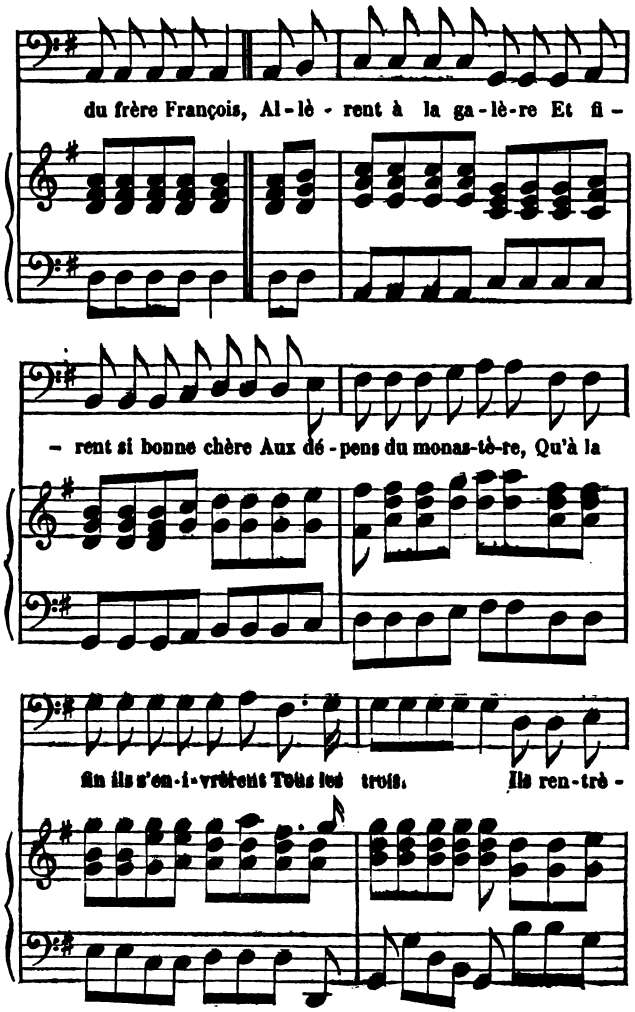

Digitized by Google

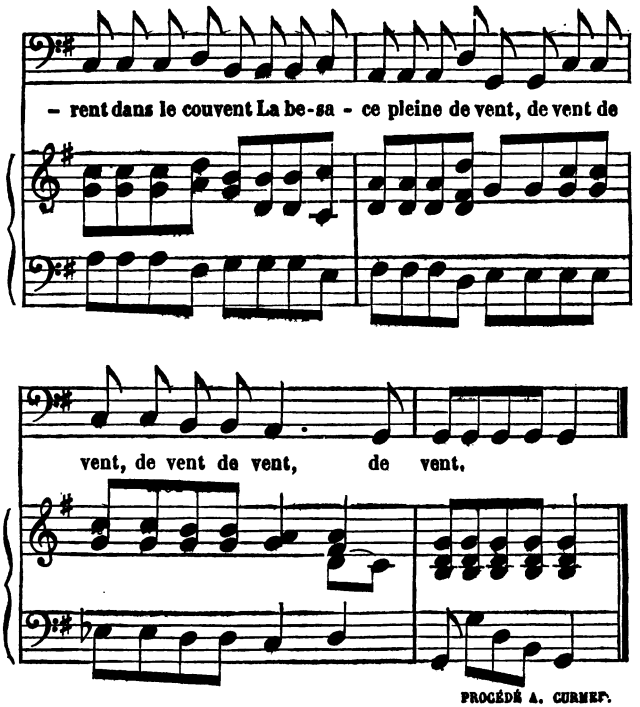

FIN DU PREMIER VOLUME.

Digitized by Google

INDEX.

Aart de séu. — Voy. *Hart*.
Abaielard, 435.
Abélard, 435.
Académie. — Voy. *Dictionnaire*.
Académie (l') devait faire, outre le dictionnaire de la langue, une grammaire et une poétique, XVII ; — est responsable de la conservation de la langue française, XXIV.
Académie (l') obstinée à repousser certains mots, 222 ; — exclut *douzil*, 329 et 330 ; — citée sur *ne pas laisser que de...*, 426, 427 ; — sur *pique-nique*, 431 ; — écrit *pique-niques*, 433.
Accent placé mal à propos sur les notations OE, UE, 67.
Accent tonique, 257.
Acclamer, 26, 27, 28.
Accord du participe présent, 97.
Accoutrer, 388.
Adjectif verbal, 99.
Adjectifs en *u*, correspondent aux adjectifs latins en *utus*, 206.
Air de *la Camargo*, 391 ; — de *la Découpure*, 392 ; — de *M. et Mme Denis*, 389, 390 ; — *Je suis Cassandre*, 394 et suiv. ; — des *Trembleurs*, 392 ; — *Vive Henry Quatre*, 394 et suiv.
Alleton, suivant Furetière, pour *hanneton*, 136.
Allumer une lumière, 91 et suiv.
Ampouries, 103.
AN OU EN préfixe, 80.
Andier, 103.
Andouille, 81. — Terrasse appelée *andouille*, 81. — Rue *Pavée d'Andouilles*, 81. — Étymologie d'*andouille* selon Ménage et selon Le Duchat, 82.
Ane (*anas*), canard, 136.
Anglomanie (l'), 20.
ANT. Mots terminés ainsi, leur pluriel, 344 et suiv.
Antéchrist, 309.
Antédiluvien, 307.
ANTI en composition, 310.
Antidiluvien, 307.
Antif. *Battre l'antif*, 155.
Aphérèse, 258, note.
Apocopes, 258 et suiv.
Apocope de *profit*, 256 ; — de *premier*, *second*, *troisième*, 256.
Apoltroni (faucon), 147.
Archal, 333.
Arc turquois, 262.
Arcs de cor, 261.
Arcs de cuir bouilli, 262.
ARD, terminaison, 152.
Ardi (hardi), 130.
Aréchal, fil d'aréchal, 333.
Armes. *Unes armes*, un écusson d'armoiries, 225.
Article redoublé vicieusement, 102.
Attendez-moi sous l'orme, 71 et suiv.
Aube des mouches, 249, 250.
Auriol, 100.
Autographophile, 32.
Avant que, avant que ne, 424 (en note).
Avec, son étymologie selon M. Paris, 16.
Avocat sous l'orme, 72.
Azar (*el*), 127, 131.
Azard (l'), point de six aux dés, 132.
Azarder (s'), 130.

Babouin, 185.
BACHAUMONT viole la règle de l'*h* aspirée, 129.

Digitized by Google

Balai des sorcières, 241, 242.
Balais, 245, 246.
Bale (anglais), 246.
Ballot, 246.
Balzac (Honoré) cité, 409.
Bar, radical péjoratif, 276.
Barbarisme, ce que c'est, 28.
Barboter, 279.
Barbouiller, 279.
Bard (le chevalier Joseph), 58.
Bardes, 58.
Bargain, bargaigner, barguigner, 279.
Barlue, 276, 277.
Barlume (italien), 281.
Basnage, cité, 339.
Battre la breloque, 275.
Baudouin de Sebourg, poëme, cité, 232.
Baudron, chef d'orchestre du Théâtre-Français, 135.
Bayart, 142.
Bayart, cheval des quatre fils Aymon, 332.
Bec (l'abbaye du), 414.
Becfigue, autrefois *papefigue*, 437.
Beffroi, 279.
Belitre, 169 et suiv.
Belistrer, 171.
Bellay (du) cité sur son orthographe, 378.
Belleudre, 169.
Benserade, 396, 397, 398.
Ber, radical péjoratif, 278.
Bérain (Nicolas), 211.
Berdeler, 280, 281.
Berlenc, 277.
Berlinge, 278.
Berlocque, 278.
Berlotte, 275, 277.
Bernard (saint) cité, 256.
Bertauder, 280.
Bertaut, 280.
Bes, radical péjoratif, 282.
Besgoier, 283.
Besivre, 282.
Besjuger, 283.
Beson, 64.
Bestems, 282.
Bévues de savans, 78 et suiv.
Biais, 412.
Bibliophile, 32.
Bief, 413.
Bique (apologue de *la Vieille et la*), 427.
Boileau cité, xv, 31; — critique de Molière, 306.
Boire a tire-larigot, 352.
Boire en tire-la-Rigault, 371.
Boisdie, 316.
Boiser, 316.
Bonhur, prononciation parisienne jadis, 64.
Bosse, 320.
Bosse (donner dans la), 314.
Bosse, son étymologie selon Ménage, 321.
Bossuet cité pour le mot *se dévoyer*, 22.
Boucher, ligueur, 311, 312 (en note).
Bouclier, 208, 209.
Boue, 279 (en note).
Bougres (Bulgares), 143.
Bouhours, cité, 337, 338.
Bouille, bouillon, 279.
Bouille (bouillie), 439 (en note).
Bouilli (Charles), 323 (en note), 324.
Boxe, boxer, 315 et suiv.
Boxeur, 316.
Bre, péjoratif, 281, 282.
Bredaler, 281.
Bredouiller, 280.
Breloque, 275 et suiv.
Breluque, 278 (en note).
Bronstier, 77.
Brosses (le président de), 210, 211.
Brouette de Pascal, 75 et suiv.
Broutée, 77.
Brouter, broutier, 76.

Cadavre, de *caro data vermibus*, 83.
Cainse, 405.
Calembour sur le mot *maquereau*, 233.

Digitized by Google

Canon, 119, 179 et suiv.
Canon d'écrivains classiques, XIV, XVI.
Canne (mesure), 178.
Cannon, 178.
Carion, à carion, 64 (en note).
Carotte (tirer une), 318.
CARPENTIER (dom), sur *à l'envi*, 403.
Casquette, singulière étymologie qu'on en propose, 190, 191.
Cassandre (*la*), 394 et suiv.
CASTILBLAZE (M.), cité, 394, 398 (en note).
Celtiques (radicaux), 282.
Cendre, pour *tombeau*, 421.
Cent en quatre (de), 382.
Cerne, cerner, 52.
Cerneaux, 52.
Chaire de langue française, 38, 39.
Chanson (la) du *bon père Étienne*, 392, 393.
Chanter pouille, 36, 39, 43 et suiv.
Chariots branlans, 76.
Charité, 430.
Charlatan, 318.
Chemins de fer, leur influence, XXIV.
Chevaucheur d'escouvettes, 240.
Chèvre (prendre la), 272.
Chicane, 422. — Jeu de la chicane, 446, 447.
Chicotin, 446 (en note).
Chiffons, 444.
Chincher, 404 et suiv.
Chipie, 446.
Chipoter, 446.
Chippe, 444.
Chipper, 444, 445.
Chippes sèches, 445.
Chique, 441 et suiv.
Chiquenaude, 440, 443.
Chiquet, étymologie de Furetière, 443.
Chronique de Rains, 209.
Cinq-Cerfs (rue des), 405 (en note).
Clarinette, tirée de *titinnabulum*, 373.
Classification du Dictionnaire par racines et familles de mots, XVIII, XX, XXII.
Colidor, 51.
Collation, 428, 430.
Connuit, *en connuit*, faute de lecture, 266.
Consonne finale des pluriels, 357.
Copsus, 206.
Cor (corbeau), 261.
Cor (cormier), 251.
CORBLET (M. l'abbé) a mis des mots français dans son glossaire picard, 224; — cité, 260 (en note); — sur *réder*, *réderie*, 323.
Coronis (opéra). Il y en a deux, 389, 390.
Cossu, 205.
Coulisse, 209.
Coup de hasard, 133.
Coussi, coussi, 383.
Coustre, 385, 386.
COVIELLE, masque napolitain, 296.
Croquer le marmot, 121, 182, 186.
Cuistre, 385, 386.

Daguerréotype, 33, 34.
DECAGNY (M. l'abbé) cité, 150.
Déjûner, 64.
Demander excuse, 336, 337 et suiv.
Dérailler, 21.
Dérayer, dans Rabelais, 21.
Désagrément, néologisme, 70.
DESFONTAINES (l'abbé), inventeur du mot *suicide*, 194.
DES GRIEUX (nom propre), 143.
Desver, 326.
Dévoyé, dans Bossuet, 22.
Diacne, 52.
DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE, XII et suiv.; — le plan en pourrait être meilleur, XVII; — plan de la première édition (1694), XVIII; — ne pouvait être bien exécuté alors, XX; — il serait à souhaiter que l'Académie y revînt, XXI; — devrait anéantir toute concurrence, XXVI; — vivra longtems, et pourquoi, XXVII.

Digitized by Google

Dictionnaire de l'Académie, 29.
Dictionnaire historique de la langue française, XXI.
DIDEROT, cité, sur le mot *humeur*, 217.
Dille, 329 (en note).
Dois, 329.
Douche, 329.
Douille, 80, 280.
Douillet, 81.
Douit, Dudouit (nom propre), 329.
Douzil, 329, 330.
DU CANGE, non partisan des étymologies grecques en français, 2.
Duel en français, 134.
Duire, 326, 328.
Duit à..., 327.
DUMARSAIS, son opinion sur la formation des pluriels en *ant*, 359, 360, 363.

E latin se change en *i* français, 308.
E muet supprimé, 172.
E préfixe dans les mots tirés du latin, 162, 164.
Écropion, 165 (en note).
Égruger, 448.
Eit (*espleit*), 260.
Emboiser, 317.
Empapiner, 439.
Émute, 65.
Enclitique, 257 (note).
Endêver, 326.
Entre deux vins, 140.
Envi (à l'), 400.
Envis, 401.
Envis (à), 402.
Épaulu, 206.
Épistle, 51.
Escouer (secouer), 245.
Escouvettes, 244.
Esgrigner, 448.
Espagnol (l') familier en France, 11. — Théâtre espagnol à Paris, 12.
Essart, 266.
Essoine, 342.
Estaminette, 222.
ESTIENNE (Henri) abuse du grec dans la philologie française, 3.
Étymologie, 1 et suiv.; — piéges tendus à ceux qui s'en occupent, 4; — règle suivie par Ménage, 12. — Étymologies assises sur un jeu de mots, 437.
EU prononcé U, 64, 65.
EU se notait par UE, OE, 66.
Éü en deux syllabes, 69.
Eux, commun pour *ils* et *elles*, 216.
Évêque des champs, 311.
Évier, 103.
Excuse (demander), 336.

Faire Charlemagne, 186.
Faire jou, 187.
Faire sa tête, 186.
Falbala, 9.
Fardeau, 335.
Faucon apoltroni, 147, 148.
Fausse monnaie des savans, 249.
Feintes, 210.
Fers (rue aux), 406.
Feu, feue, 41.
Feu, 60 et suiv.
Fèves, seul nom des haricots sous Henri IV, 49.
Fief, 414, 415.
Fieffé, 161.
Fleur d'orange, 146, 149.
Flûtes (à vin de Champagne), 372.
FOLENGO cité, 289.
Forces (la) paist le pré, 235, 236.
Formation des mots, 162.
Formation (mots de double), 164, 165.
Formes doubles d'un même mot, 164, 165.
Formes réduplicatives chez les Latins, 267.
Formuler, 26.
FRÉDÉRIC II, contre-sens à son sujet, 80.
Frepes, 406.

Digitized by Google

Friper, 410.
Friperie, fripier, 406, 408.
Fripon, 408, 411.
Friponner, 410.
Friponneries, 412.
Frippe, fripper, 409.
Frire, 48 (en note).
Frisez, impératif de *frire*, 48.
Frontin, 144.
Furetière cité, 342.
Fusté, 160.
Fustés de leurs vers, 106, 161.
Fûté, 161.

Gallicismes perdus, 369.
Galon (prendre du), 388.
Ganelon laisse tomber le gant de Charlemagne, 419.
Gant, symbole de l'autorité, 420.
Gant (le) et le bâton, 419.
Gants (se donner les), 415, 417 (en note).
Gatti (Théobalde), musicien, 389.
Gau (*gaudium* dans Ennius), 267.
Gault, Gaultier, 438.
Gif, abbaye, 155.
Giffard, giffarde, 156.
Giffe ou giffle, 154 et suiv.
Giffer ou giffler, 154 et suiv.
Glai (glaïeul), 264.
Glossaires provinciaux, combien ils seraient utiles, xxiii, xxiv, xxv.
Gobe, goban, 269.
Gobelin, 269.
Godelureau, 270.
Gogo, vivre à gogo, 268.
Gogue, 268.
Goguelin, 270.
Goguelu, goguenard, 268.
Goguettes, 268.
Grais (Grecs), 139.
Grammaire de l'Académie, xvii, xxvii.
Grammaire, 113, 114, 115.
Grammaticè loqui, 115.
Grammatistes du xixe siècle, 361.
Grégoire, 144.
Gresset, 17, 18.
Grieux (Grecs), 143.
Griffon (grec), 143, 144.
Grignard, 448.
Grignette, 448.
Grignon, 448.
Grignotter, 448.
Grigou, 144.
Grimaire, 113.
Grimoire, 113, 114, 115, 123.
Gringalet, 448.
Gringotter, 448.
Gringue, 448.
Gringuenaude, 443.
Gris (être), 137.
Gris, saint Gris, sang-saint-Gris, ventre-saint-Gris, 141, 142.
Griu, 137.
Griv et Grive, 138, 139.
Grive, oiseau, 140.
Grives parlantes, 167.
Grivelé, 139.
Grivois, 140.
Grousser, 51.
Guenon (prendre la), 274.
Gueuse, 6, 7.
Guimbarde, 8.
Gy, nom de lieu, 155.

H aspirée, d'où elle provient, 136; — *H* non aspirée dans *Hollande*, *Hongrie*, *Hongrois*, 69; — *H* non aspirée, 129; — non aspirée dans *hasard* et autres, 128 et suiv.
H parasite, 50.
Hait, 200.
Haligote, haligoté, 47.
Hanneton, sans aspirer l'*h*, 135. — Étymologie de ce mot, 136.
Harceler, 330 et suiv.
Harcelle, 331, 332.
Harder, 335.
Hardes, 334, 335.
Hardois, 335.
Haricot, Ménage le dérive de *faba*, 49. — Son étymologie réelle, 49.
Haricot de mouton, 36, 39, 46, 47.
Haricoter, 46, 50.

Digitized by Google

Hart, 334.
Hart de séu, 263.
Hasard, 127.
Hasard à la blanque, 134.
Hasardément, 134.
Hasardeusement, 134.
Hasards (les), 134.
Hasart, point de six au jeu de dés, 132.
Hauréau (M.) cité, 101, 102.
Hierre, 102.
Hif (if), selon Palsgrave, 136.
Hohenlohe (haute flamme), 20.
Hollande sans aspirer l'*h*, 69.
Huet fait venir *andouille* d'*edulium*, 81.
Humeur, 212 et suiv.
Humour, 210, 212.

I parasite, 415.
Inclémence, néologisme, 70.
Indélébile, néologisme, 70.
Ingot, 104.
Invaincu justifié par Voltaire, 28.
Inventeurs, donnent leurs noms aux étoffes, outils, machines, etc., 33.
Investiture par le gant, 417 et suiv.
Issime. Superlatif en *issime*, 70.

Jaubert (M. le comte), auteur d'un Glossaire du centre de la France, xxiii.
Jodelet, 214.
Juge pédanée, 73.
Juges sous l'orme, 73.
Jus, jusant, 187.

Karr (M. Alphonse) cité, 75.
Kœnig, roi, traduit par le nom propre Frédéric, 80.
L parasite et adventice dans *giffle*, 156.
LL mouillées, 69.
Lacroix (M. Paul), éditeur de Villon, 231.
La Fontaine, sa fable du *Loup, la Mère et l'Enfant*, 285.— Source de la fable du *Rieur et les Poissons*, 289 et suiv. ; — cité (pour *duire*), 327, 328 ; — pour *hart*, 334 ; — cité sur *avoir les gants*, 416.
Laharpe cité sur *cendre* pris pour *tombeau*, 421.
Laisser. *Ne pas laisser de* ou *que de*. 423 et suiv.
Lamotte Houdart cité, 342.
Lampourdan, 103.
Landier, 103.
Landino, commentateur de Dante, 124, 126.
Landit, 103.
Langue française (étude de la) au xviie siècle, xx. — Langue de Pascal, de Corneille et de Molière ; nous suffit-elle ? 29. — Distinction entre la langue parlée et la langue écrite, la prose et les vers, etc., 70 (en note). — La langue au xviie siècle, 70.
Langue française, il y en a deux, 163.
Langue du palais, 97.
Langues comparées aux fleuves, 68.
Larigot, jeu d'orgues, 372. —Comment Ménage le tire de *fistula*, 373 (en note).
Latin barbare (ou plutôt imaginaire), 387.
Lendemain, 102.
Lettre au directeur de l'*Illustration*, 35, 37 ; — d'un cuisinier, 116 et suiv. ; — sur le mot *temps* ou *tems*, 374 et suiv.
Lettre longue, chez les Latins, périphrase de *pendu*, 314.
Lévier, 103.
Lez, permis, 165.
Liard (monnaie), 142, 143.
Liarde (couleur), 143.
Liart, 142.
Lin (lignage), 258.
Lingot, 104.
Lippi, copies répandues de son poëme, 297.
Liquides (substitution des voyelles), 50 et suiv. — Liquides l et r se

Digitized by Google

substituant l'une à l'autre, 68. — Liquides transposées, 276.
Loger le diable dans sa bourse, 107.
Loges à pasteurs (unes), 237.
Loire, verbe, et ses divers tems, 105.
Loisir, 104, 105.
Lor (lorer, laurier), 260.
Loriot, 100, 102.
Louche (cuiller), 118, 173.
Louchet, 173.
Lousegnol, 51.
Lu, lumière, 260.
Lumière, 94.
Luron, 86; — son étymologie suivant M. Nodier, 15, 223.
Luscignol, 51.

Macaronique (poésie), 72.
Madame-est-elle-céans, 255.
Mail (jeu du), 447.
Malmontile (*il*), 295, 297 et suiv. — Épisode qui en est tiré, 299.
Manipule, 89.
Mar, 52.
Marck, racine saxonne, 208.
Marivaux, 52.
Marle, marler, 52.
Marmite, marmiteux, 183, 184.
Marmiteux, 52.
Marmont, 184.
Marmontel cité sur *ne pas laisser que de*, 426.
Marmot, 182.
Marmotte, 183, 184.
Marmotter, 184.
Marmouse, marmouset, 183.
Marot épigramme de frère Thibaud, 429.
Marquis, 208.
Marquise, 207.
Mars en carême, 225.
Marsault, 53.
Matelas, 52.
Materas, 52.
Matho, musicien, 390.
Mauviette, 166 et suiv.
Mauviettes, 121.
Mauvis, 166 et suiv.
Ménage vraiment érudit, mais perdu par son érudition même, xx, xxi; — apprécié comme étymologiste, 12 et suiv.; — voulait qu'on prononçât *nentilles* et *castonnade*, 70; — suppose le mot latin *faricotus*, 49; — tire *loriot* de *loridottus*, 100; — dérive *feu* de *felix*, 62; — sur l'*h* aspirée ou non aspirée, 130, 131; — son étymologie de *balai*, 245; — son étymologie de *bosse*, 320; — sur « *Je vous demande excuse* », 337; — sur *larigot*, 373 (en note); — sur *collation*, 430; — son étymologie de *chiquenaude*, 442; — son étymologie d'*égruger*, 448.
Mérencolie, 52.
Mes, radical péjoratif, en anglais *mis*, 283.
Mesle, 53.
Meslier, 53 (en note).
Messire-Jean (poires de), 225.
Métonymie, 334.
Michel Morin, 72.
Misser-Jean (poires de), 225.
Molière a-t-il imité Tabarin? 304 et suiv.
Molière, Tabarin et Lippi, 305.
Mons-en-Peule, 68.
Mons-en-Peure, 68.
Monsieur monsieur (à), 42.
Mont (monde), 259.
Montesquieu cité sur *suicide* et *se suicider*, 195.
Mots à la mode (*les*), comédie de Boursault, 11.
Mots en *ant*, leur pluriel, 344 et suiv. — Mots prétendus formés de syllabes initiales rapprochées, 188 et suiv. — Mots russes dans le Dictionnaire de l'Académie, 221, 222.
Mouche (prendre la), 271.
Moucher du pied (se), 87; — sur sa manche, 88.
Moutonnier, 286, 287.

Digitized by Google

Muete (meute), 66, 67.
Muette (château de la), 66 et 67.

N changée en *u*, 201.
Nasaud, 443.
Nasaudé, 443.
Naud, naude, 443.
Né et *nez*, contre-sens d'un traducteur allemand qui les confond, 79.
Néologisme, 17. — Il y a un néologisme légitime, 26. — Usage et abus confondus par M. Viennet, 29.
Nique, faire la nique, 431; — monnaie, 432 (note).
Niquet, 432.
Nodier (M. Ch.), 15. 59; — voudrait écrire *l'oisir*, 104, 105; — sa remarque sur un vers de *Don Japhet d'Arménie*, 219; — son étymologie de *luron*, 223; — sur le mot *moutonnier*, 286 et suiv.; — cité, 362 (en note); — sur le *p* de *temps*, 364, 365.
Noms propres. L'usage était jadis de les traduire, 20.
Noyer de Bénévent, 241, 242.

O sonnait *ou*, 207.
Œufs pochés, 117.
Olivet (l'abbé d') cité, xv.
On. La terminaison en *on* diminutive en français, 86.
Ordonnés (les), 105.
Orgues, de deux genres, 238.
Oriou, 100, 101.
Orthographe (l') est toute de convention, 556; — arbitraire dans les nouvelles éditions d'auteurs anciens, 380.

P effacé dans la prononciation, 206.
P initial supprimé, 227.
P supprimé dans *temps*, 345.
P ne s'écrivait pas dans *temps*, 365.
Pabula, *æ*, pour le neutre, *pabulum*, 68.
Paille (rompre la), 418.
Pain à chanter, 157 et suiv.
Papefigue, 436.
Papegault, 438.
Papegay, 438.
Papelard, 433; — doit s'écrire sans *s* au pluriel, 434. — Étymologie de Du Cange, 439.
Paper, 434.
Papeter, 438.
Papin, 439.
Papotage, 439.
Papoter, 439.
Pappe, mot anglais, bouillie, 439 (en note).
Papyer, 439.
Par, on doit écrire *à par soi* sans *t*, 218 (en note).
Paraguante, 415.
Paris (M. Paulin). Son étymologie de *tromper*, 6; — d'*avec*, 16; — professeur au collége de France, 38 (en note); — dérive *feu* de *functus*, 63; — cité, 73; — son étymologie de *Picard*, 150; — se trompe sur le sens de *antif*, 155; — 201 (en note); — cité, 236; — 267; — sur *boiser*, *boisdie* et *charlatan*, 317, 318.
Parpaillots, 252.
Participes, 95, 96 et suiv. — Participe invariable (origine du), 98. — Participe passé, 99. — Participes passés en u s'écrivaient par eu, 65.
Pasquier cité sur l'orthographe du tems d'Henri II, 366.
Passe-volant, 112.
Passer, ses divers emplois, 108 et suiv.
Pâtir, dans Regnier, pour *supporter*, 111.
Patois, xxi, xxiii, xxiv, xxv.
Patron-Minette, 247, 248, 249.
Paucher, 176.
Pelisson, cité, xiv, xv.
Pendu, périphrases euphémiques de ce mot, 314.

Digitized by Google

Périon (bénédictin), 331.
Perrin (Jean), sieur de Parpaille, 253.
Perrin (M.), auteur des *États pontificaux de France*, 252, 253 (en note).
Phaseolus gomphlagus, 79.
Phile, emploi de cette racine grecque, 32.
Philologie française, science toute moderne, xx.
Picard, 149 et suiv.
Picardie (envoyer en), 314.
Pichon, 177.
Pincette, au singulier, une pincette, 234, 235.
Pique-nique, 431.
Piron, 394.
Plessis, 100.
Pleutre, 169 et suiv.
Pluriels par substitution de l'*s*, 357, 358; — par addition de l'*s*, 357, 361, 362.
Pochade, 178.
Poche (cuiller), 118, 175.
Pocher, 176.
Pochés (œufs, yeux), 176.
Pochon, pochonnée, 175, 176, 177.
Poétique de l'Académie, xvii.
Poiers, 150.
Poire d'angoisse, 230.
Poisson, 119.
Poisson (mesure), 177.
Poist, du verbe *poiser* ou *peser*, 368.
Poix, le château de Poix, 150.
Poix dans Hurepoix, Mirepoix et Quincampoix, 368.
Poltro, 124.
Poltron, 82 et suiv.; 145 et suiv.; 247.
Poltrone. 125.
Ponctuation : on en multiplie les signes jusqu'à l'abus, 355.
Poques (mal des), 178.
Porte-balle, 246.
Potron-Jacquet, 248.
Potron-Minette, 247.
Pouille, 43 et suiv.
Pouille (chanter), 269, 399 (en note).
Poulcer, 176.
Poultre, poultrin, 85.
Pre, se, tre, apocopes, 256.
Préposition dans les mots composés, 199, 200.
Prière de Picard, 230.
Problèmes philologiques, 36, 40, 41.
Proclitiques, 257 (note).
Pronoms dans les mots composés, 199, 200.
Prononciation du xviie siècle, 69.
Prou, 255.
Psaltérion (prison), 227, 229.
Psautier (dans Villon), 230.

Quand-pour-Philis, 254.
Quatre fils Aymon (le roman des) cité, 313, 332.
Quatre nations (les) de la faculté des arts, 151 (en note).
Qu'es, pour qui les, 370.
Queue leu leu (à la), 284.
Queux, 7.
Qui, pour si l'on, 371.
Quicherat (M. L.), 257 (en note).
Qui fut, 61.
Qui..... il, 371.
Quincampoix, 349, 350; — se devrait écrire Qui-qu'en-poist, 368.
Quinquet, 330.
Quiquengrogne, 351.
Qui qui, pour qui que ce soit qui, 369, 370.

Rabelais s'est servi de *desrayer*, 21; — aimait à matérialiser les métaphores, 108; — cité 110 (voy. *passer*). — On n'a pas d'édition de ses œuvres conforme au texte original, 380; — son étymologie de *papefigue*, 437.
Racines des mots composés, comment se comportent entre elles, 199.

Digitized by Google

Railway, 19.
Réder, réderie, 322, 324.
Regnard a pris dans La Fontaine l'idée de ses *Folies amoureuses*, 400.
Regnier (sur un passage de), 106.
Renvi, 402.
Renvier, 402.
Repentir (se), 202.
Répétition du même mot, équivalente à un superlatif, 42.
Resverie, 325.
Resveur de nuit, 324.
Rêver, 324.
Rieur (le) et les Poissons, 289.
Rigault (Odon de), évêque de Rouen, 352, 373.
Rimario, 123.
Ripus ou Rispeus, personnage des *Quatre fils Aymon*, 313.
Robin et ses flûtes, 372.
Robinet, 330.
Rôtir le balai, 240.
Roume, Lioune, 69.

SS se change en *ff*, 155; — permute avec *ch*, en picard, 177.
Sacre, jurer comme un sacre, 41, 55.
Sain, sain-doux, 435.
Saints rabelaisiens, 142.
Saint-Surin, 86 (en note).
Sallé (Mlle), 391, 392.
Sanglier, 208.
Sarteur (essarteur), 265.
Saule marceau ou marsault, 53.
Saume, saumiste, 227. — Voy. *Unes sept saumes*.
Savans, corrupteurs du langage, 249.
Savoir-faire (le), néologisme, 70.
Saxophone, 34.
Scarron viole souvent la règle de l'*h* aspirée, 129; — cité, 216, 254, 255.
Scène du sac, des *Fourberies de Scapin*, 298 et suiv., 305, 306.
Scur (obscur), 327.
Sévigné (Mme de) citée, 341.
Sinus, 192.
Sorcière s'apprêtant pour aller au sabbat, 241, 243. — Histoire d'une sorcière italienne, 242.
Souhait, 200, 201.
Souvenir (se), 201.
Spoltrirsi, 125, 126.
Substantifs qui sont au fond des adjectifs avec une ellipse, 208 et suiv. — Substantifs privés du singulier, 233 et suiv. — Voy. *Duel*.
Substitution des liquides, 50, 51 et suiv.
Suicide, 194 et suiv. — Suicides de plus en plus fréquens, 196, 197.
Suicider (se), 193 et suiv.
Sully, véritable prononciation de ce nom, 69.
Superlatifs par répétition, 42.
Syllabes initiales, y a-t-il des mots qui en soient formés, 188.
Symphonie (la) *des zhannetons*, 135.
Synecdoque, 334, 335.

T supprimé dans les pluriels en *ans*, 348.
Tabarin cité, 302.
Tableau parlant (le), citation. — Est-il d'Anseaume ou du duc de Nivernois? 336.
Tailler, rogner, 418.
Tailleur (le) sous Louis XIV, 407.
Tanz ou tans, pour *fois*, 382, 383 et suiv.
Tartufe, 292.
Temps ou tems, 345 et suiv.
Tems avec ou sans *p*, 375 et suiv.
Textes, preuves indispensables à l'appui des étymologies, 16. — Il n'y a de preuves que par les textes, 54.
Tiot (picard, *petit*), 259.
Tiquetonne (rue), 351.
Tomus, contre-sens de dom de Foy sur ce mot, 78.

Digitized by Google

Tor (taureau), 261.
Tricotets (les), 394, 395.
Trompe, tromper, 54
Tromper, 318.
Tron (trône), 259.
Tron-de-Diou, 259.
Tunnel, 21.

U consonne terminait jadis certains mots, 138, 139.
Un, mis au pluriel, 233, et suiv.
Unes sept saumes, 228, 230, 233.
Uns, unes, 237, 238.
Uns, nominatif singulier, 239 (en note).

V. Mots terminés jadis par un *v*, 139.
VALART (M. l'abbé), son étymologie de *Picard*, 150.
Végétaux injurieux, 294, 295.
Ventre-saint-Gris, 141.
Vers tout en monosyllabes, 257 (note).
Vertu caminante, dans Scarron, 218, 219.
VIENNET (M.), 17 et suiv. ; — son épître à Boileau manque de logique, 24 ; — coupable lui-même de néologisme, 30.
Viéserie, Viésiers, 405.
Vieux, invariable au féminin, 44 (en note).
VILLON, passage de Villon expliqué, 230, 231.
Violon (mettre au), 226.
VITAL (Orderic), sur *Poiers*, 150.
Vo, *no* (votre, notre), 260.
Vocabulaires techniques, leur utilité pour l'histoire de la langue, 336.
VOLTAIRE emploie le mot *suicide*, mais non le verbe *se suicider*, 196. — Orthographe de Voltaire, 211 ; — cité sur le mot *humour*, 217. — Voltaire et les pluriels en *ant*, 347 ; — accusé à faux, 422.

WEY (M. Francis) cité, 55 et suiv. ; 177, 362 ; — sur un passage de *Sémiramis*, 421, 422.

X = ss, 315.

Zara (la), 151.

FIN DE L'INDEX DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

CANCELLED

WIDENER
BOOK DUE
NOV 8 1982
MAY 26 1983
752634

Digitized by Google

6266.10
Recreations philologiques,
Widener Library 003017756
3 2044 086 596 962

Digitized by Google